

NOËLLA DANSEREAU

**LA CORRESPONDANCE DE MARIE DE L'INCARNATION :
UN CONTEXTE, UNE PERSONNALITÉ ET
UN DISCOURS DE PERSUASION**

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département des Littératures
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

SEPTEMBRE 2000



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-57856-9

Canada

RÉSUMÉ

Marie de l'Incarnation avait un grand rêve : aller en Nouvelle-France et participer à l'oeuvre évangélique entreprise dans la colonie. Pour ce faire, elle a d'abord essayé d'obtenir l'assentiment de son supérieur de Tours, Dom Raymond de Saint Bernard. Une fois établie en Amérique du Nord, elle a sans cesse dû solliciter l'aide financière de la France afin d'assurer la survie de la mission apostolique. Notre recherche—qui se fonde sur la théorie de l'argumentation et la rhétorique—procède à l'analyse du discours de persuasion que l'épistolière a construit dans sa *Correspondance* pour convaincre les destinataires de la justesse de sa cause et les inciter à agir. L'étude prend en considération le contexte global de l'écriture et met en relief les techniques argumentatives imaginées par la religieuse ainsi que les valeurs qui les sous-tendent.

AVANT-PROPOS

La réalisation de ce projet eût été impossible sans le soutien des personnes qui m'ont accompagnée durant ce long parcours. Je tiens ici à témoigner ma gratitude à quelques-unes d'entre elles.

Je remercie donc sincèrement ma directrice, madame Chantal Théry, pour sa rigueur intellectuelle, les judicieux conseils qu'elle m'a prodigués, son extrême patience, sa grande compréhension et également pour m'avoir fait découvrir cette femme admirable qu'est Marie de l'Incarnation ; les membres de ma famille pour les sacrifices que cette entreprise a exigés de leur part et pour leur appui constant ; mes ami(e)s pour leurs précieux encouragements.

Je remercie aussi les responsables du projet de recherche-équipe subventionné par le FCAR (1997-2000) qui m'ont accordé un travail d'auxiliaire de recherche m'ayant permis de poursuivre mes études et d'analyser plus facilement le texte de la *Correspondance* entré sur ordinateur. Il s'agit de Chantal Théry (Université Laval), de Dominique Deslandres (Université de Montréal), d'Hermann Giguère (Université Laval) et d'Élisabeth Elbourne (Université McGill).

Je tiens également à remercier les examinateurs de ce mémoire : Andrée Mercier (Université Laval, littérature), Marcel Viau (Université Laval, théologie), Chantal Théry (Université Laval, littérature).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RÉSUMÉ	i
AVANT-PROPOS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii-v
INTRODUCTION	1-16
CHAPITRE I : Les arguments quasi logiques	17-43
Introduction	17
1. La règle de justice	17-25
2. La comparaison	25-30
3. Le sacrifice	31-34
4. Les probabilités	35-42
Conclusion partielle	42-43
CHAPITRE II : Les arguments basés sur la structure du réel	44-75
Introduction	44-45
1. Les liaisons de succession	45-60
1.1 La relation fait/conséquence	46-54
1.2 La relation moyen/fin	54-60
2. Les liaisons de coexistence	60-73
2.1 L'humilité et les résultats	62-64
2.2 La louange	64-67
2.3 L'argument d'autorité	67-71

2.4 La liaison symbolique	71-74
Conclusion partielle	74-75
CHAPITRE III : La forme au service de l'argumentation	76-100
Introduction	76-77
1. Les figures de communion	77-87
1.1 L'apostrophe	77-81
1.2 L'allusion	81-83
1.3 L'énallage	83-87
2. Les figures de présence	87-100
2.1 L'exemple	87-91
2.2 La prétérition	91-94
2.3 Le dialogisme	94-99
2.4 La supplication, l'injonction, la prière	99-100
Conclusion partielle	100
CONCLUSION	101-109
TABLEAUX	110-158
Tableau 1 : L'humilité	110-111
Tableau 2 : La conversion	112-113
Tableau 3 : La contemplation	114
Tableau 4 : L'obéissance	115-116
Tableau 5 : Le mandant : Dieu	117-119
Tableau 6 : La résolution et la détermination	120-122
Tableau 7 : La comparaison	123-126
Tableau 8 : Le sacrifice et le désintéressement	127-131
Tableau 9 : La valorisation de la mission	132-144

Tableau 10 : La louange	145-147
Tableau 11 : La sollicitation	148-151
Tableau 12 : Les promesses	152-153
Tableau 13 : Les probabilités ou anticipations	154-156
Tableau 14 : La prétérition	157-158
BIBLIOGRAPHIE	159-167

INTRODUCTION

LA CORRESPONDANCE DE MARIE DE L'INCARNATION : UN CONTEXTE, UNE PERSONNALITÉ ET UN DISCOURS DE PERSUASION

En tant que phénomène de communication, l'argumentation entre dans quasi tous les domaines de l'activité humaine, que ce soient le droit, la théologie, la politique, l'éducation ou la littérature. Chaque fois qu'un destinataire tente d'influencer les destinataires de son discours, « pour leur faire avoir une opinion, pour leur faire éprouver un sentiment, pour leur faire ressentir une volonté¹ », il recourt, consciemment ou non, à l'argumentation. Celle-ci a spécifiquement pour objet l'adhésion des esprits aux idées qui leur sont soumises. L'adhésion ne repose pas uniquement sur la qualité du raisonnement de l'allocuteur : elle dépend en outre de la personnalité de celui-ci, de la fonction qu'il occupe, des valeurs qu'il véhicule et, surtout, des techniques de persuasion qu'il convoque.

Comme dans tout discours de persuasion, l'efficacité du discours de mère Marie de l'Incarnation, dans ses relations épistolaires (Tours 1599 - Québec 1672) repose sur l'ensemble de ces facteurs. Par l'étude des procédés de rhétorique argumentative dont elle a usés, nous verrons comment la religieuse ursuline s'est servi du vaste réservoir d'éléments mis à sa disposition par la rhétorique pour agir sur les destinataires, implicites et/ou explicites, afin de les convaincre d'appuyer financièrement la mission apostolique de la Nouvelle-France. Une telle étude apparaît d'autant plus passionnante que la

¹ M. Aquin, G. Moliné, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 8.

religieuse était en grande partie autodidacte. En effet, d'après Dom Guy Oury², elle n'aurait reçu aucune formation en rhétorique. On peut donc supposer que son sens aigu de l'observation, sa vive intelligence et la lecture assidue des ouvrages saints lui ont permis de suppléer cette lacune. Quoi qu'il en soit, nous démontrerons qu'elle utilise à bon escient toutes les subtilités des procédés discursifs.

Puisque les oeuvres littéraires germent dans un contexte qui englobe divers milieux de vie, c'est-à-dire les milieux social, culturel, économique et politique, elles sont forcément « marquées par le contexte d'énonciation qui leur sert à la fois de cadre et de principe interne de structuration³ ». L'oeuvre de Marie de l'Incarnation ne fait pas exception. Elle est subordonnée au hors texte et, en ce sens, on ne peut la dissocier de l'époque dans laquelle elle s'inscrit.

Lorsque la religieuse arrive au Canada en 1639, le pays, qui ne compte environ que 250 colons français, est encore à l'état sauvage. La colonisation a commencé, l'évangélisation aussi, et le développement commercial semble prometteur. À vrai dire, la colonisation de l'Amérique du Nord par la France découle d'une conjoncture favorable.

Henri IV (1553-1610) accède au pouvoir en 1589 et remet de l'ordre dans le pays : en 1598, il met fin à la guerre contre l'Espagne et restitue les droits civils et religieux des protestants (édit de Nantes). Cette stratégie, bien qu'elle ne fasse pas l'unanimité chez les catholiques, apaise temporairement les tensions qui opposent ces deux groupes religieux depuis la Réforme. Henri IV affermit le pouvoir royal alors que Sully redresse les finances de l'État.

² G.- M. Oury, (Dom), *Marie de l'Incarnation*, tome 1, p. 38-39.

³ J.- F. Chassay, L. Robert, *Littérature et société*, p. 10-11.

Louis XIII (1601-1643) et Richelieu (1585-1642) poursuivent le travail d'assainissement économique amorcé par le roi. Sous leurs auspices, la navigation, la marine et l'industrie manufacturière prennent de l'expansion. Les marchands se regroupent en compagnies. Le commerce s'active. À l'aube du siècle, alors que l'Angleterre et l'Espagne tirent déjà des profits substantiels de la colonisation en Amérique du Sud et en Amérique Centrale, la France ne s'y intéresse guère, si ce n'est que de loin. Comme nous le verrons plus avant, son attitude va changer quelques années après l'intervention de Champlain qui, en 1616, sachant son poste menacé, fait la promotion de la Nouvelle-France en brossant un portrait idyllique des bénéfices qu'il est possible de retirer de l'exploitation des richesses naturelles de la colonie⁴.

L'établissement de comptoirs commerciaux en Amérique du Nord ira de pair avec la vitalité économique et la nouvelle ferveur religieuse. Pour endiguer l'impiété et le libertinage au sein du clergé et de la population en général, l'Église catholique, qui a complètement transformé sa doctrine lors du concile de Trente, s'est dotée de nouveaux moyens d'action pour répandre la foi, d'où l'élan apostolique qui se manifeste en France au 17^e siècle⁵.

⁴ Samuel de Champlain, né à Brouage en 1567, est mort à Québec en 1635. Au début du siècle, Champlain a été « [chargé par Louis XIII d'étudier les conditions d'une colonisation en Nouvelle-France. Il fonde Québec en 1608 et, après 1620, il se consacre à la mise en valeur de la colonie] ». *Le Petit Larousse illustré*.

⁵ Dominique Deslandres explique l'origine de ce phénomène : « La réforme des mœurs, initiée par les élites religieuses et civiles, cherche à provoquer le progrès spirituel et civil des Français. Avec les guerres, les troubles socio-économiques et l'éclatement des loyautés religieuses, les pratiques religieuses et les mœurs se sont détériorées. La réception, tardive il est vrai, des décrets tridentins et leur application vont influencer tous les domaines de la vie française. Elles nourrissent la volonté des élites d'organiser et d'uniformiser la société. Ultimement, ce désir d'ordre, d' "harmonisation", et d'unification vise à rassurer une société, qui a été ébranlée dans ses fondements, et qui, à l'aube des temps modernes, subit des mutations rapides. La création d'hôpitaux généraux, d'écoles, d'ateliers de travail, révèle bien le vaste dessein d'encadrement d'une société qui, Michel Foucault l'a montré, par ses sorciers, ses vagabonds, ses fous, ses fêtes quasi-païennes, ses blasphèmes répétés, s'évade constamment des normes prescrites. Le programme général de moralisation et d'unification auquel participent activement les Françaises catholiques tend donc à mettre en discipline des populations qui, aux yeux des élites, vivent dans une sorte de liberté sauvage. C'est donc en France une rassurante mise-au-pas générale. L'assistance aux nécessiteux est aussi un des fondements de la mission du Nouveau-Monde. Les "nécessiteux" sont tout aussi bien ces païens qui, sans les lumières de la foi et de la civilisation, vivent sous la coupe de Satan. Cette assistance missionnaire, menée d'une manière complémentaire par les hommes et les femmes, vise la création d'une société mixte, franco-américaine, catholique, morale et unie. La conversion et l'éducation des Amérindiennes constituent un élément fondamental de ce projet. En France, la réforme des mœurs et le développement de l'assistanat social visent à remettre en ordre la société. À un autre niveau, elle

Les figures dominantes du renouveau chrétien sont saint François de Sales et Pierre de Bérulle. François de Sales préconise, dans *l'Introduction à la vie dévote* (1608) et le *Traité de l'amour de Dieu* (1616), un idéal de perfection spirituelle accessible non seulement au clergé mais à toutes les classes de la société. En cela, il innove. Véritables sources d'inspiration pour tous les croyants, ses volumes seront plusieurs fois réédités. Pour sa part, Bérulle prône le renoncement intérieur et l'oubli de soi, et invite les gens à prendre Jésus-Christ comme modèle. Le *Discours de l'état et de la grandeur de Jésus*, publié en 1623, résume sa pensée.

De nombreux ordres féminins se mettent en place ou s'épanouissent : les visitandines, les bénédictines, les cisterciennes et les carmélites. Les ursulines leur emboîtent le pas et s'établissent en France vers 1592⁶. Elles s'adonnent à la contemplation et voient à l'éducation des jeunes filles. Parallèlement, les jésuites ouvrent leurs collèges à l'aristocratie et à la bourgeoisie. Dans l'espace d'un demi-siècle à peine, la ville de Paris voit s'ériger « plus d'une centaine de maisons religieuses⁷ » masculines, parmi lesquelles on retrouve les mendiants, les capucins, les cordeliers et les récollets, des religieux qui se dévouent essentiellement auprès du peuple.

Au cours de cette même période, les saint Vincent de Paul, Bérulle, Jean-Jacques Olier et Jean Eudes essaient de pallier les difficultés engendrées par le manque de connaissance des clercs en matière de religion, en multipliant les retraites, les séminaires et les conférences spirituelles. L'Église recrute, ses rangs s'élargissent. Elle prêche, catéchise, et

cherche à la pourvoir d'outils et de concepts utiles à la compréhension du nouveau type de relations économiques, associé à la lente mise en place du système capitaliste. Ainsi seront enseignés l'assiduité au travail, le contrôle de soi, le respect des engagements, l'"honnêteté", qui sont les vertus exigées des commerçants et des artisans. En Nouvelle-France, on semble vouloir faire la même chose et préparer l'intégration des Amérindiens dans la communauté catholique, française et "bourgeoise". C'est pourquoi se multiplient les mises-en-discipline des sociétés française et néo-française. C'est en quelque sorte une préparation des mentalités pour affronter la modernité ». D. Deslandres, « Les Françaises et la mission française au XVII^e siècle », dans *Cahiers d'histoire*, p. 113-114.

⁶ Cette communauté religieuse d'origine italienne a été fondée par Angèle Merici en l'année 1535.

⁷ G. Duby (dir.), *Histoire de la France de 1348 à 1852*, p. 179.

substitue aux rituels profanes les rituels religieux : les communions, les chants, les longues processions, etc. Ces diverses cérémonies ont pour effet de rassembler les laïques dans des lieux communs. Une idée qui remporte la faveur populaire. La dévotion gagne du terrain... Pendant qu'elle christianise la masse, l'Église corrige les comportements jugés immoraux et incite à la charité. L'assistance aux pauvres, aux miséreux et aux malades devient presque une condition *sine qua non* de « la conversion et du salut⁸ ».

En somme, pour repousser les frontières du protestantisme et de l'ignorance religieuse, l'Église se fait maternelle et omniprésente : elle encadre les populations rurales, épure graduellement les moeurs, vulgarise ses dogmes et instruit l'élite. La propagation de la foi catholique stimule les troupes et galvanise les missionnaires qui parcourent villes et campagnes afin de convertir et diffuser la bonne nouvelle partout où il y a des âmes à sauver, ce qui inclut les colonies.

Incidentement, depuis le plaidoyer de Champlain, un influent personnage a des vues sur l'Amérique. Il s'agit du cardinal Richelieu qui profite du *momentum* lié au nouveau dynamisme religieux français pour se garantir les appuis nécessaires à la réalisation de son projet, tout en faisant valoir les avantages appréciables qu'il y a à investir dans la colonie. Il déclare que l'évangélisation en Nouvelle-France se porterait mieux si l'on y introduisait une bonne quantité de Français de confession catholique, et argue qu'accroître « la population de cette colonie favoriserait l'augmentation du commerce et la formation d'une solide marine nationale [...] »⁹. Son discours brise les dernières hésitations et il obtient le soutien dont il a besoin. À la suite de quoi, il s'arroge l'exclusivité du commerce outre-atlantique en jetant le discrédit sur la compagnie de Montmorency qui est alors dissoute. Le ministre fonde, en 1627, la Compagnie des Cent-

⁸ G. Duby (dir.), *Histoire de la France de 1348 à 1852*, p. 181.

⁹ J. Hamelin (dir.), *Ibid.*, p. 99.

Associés. Celle-ci allait dès lors s'engager dans une aventure commerciale qui jusque-là était l'apanage de quelques marchands ou compagnies indépendantes¹⁰.

Essentiellement composée d'hommes d'affaires catholiques, la Compagnie des Cent-Associés relève de Richelieu. Elle a pour mission de développer le commerce en Nouvelle-France, de coloniser le pays, d'épauler les religieux dans leur oeuvre apostolique, et ce, tout en aidant les intervenants à civiliser les Indiens qui, espère-t-on, deviendront des citoyens français à part entière. En la circonstance, les intérêts de l'Église et de l'État coïncident avec ceux des économistes, des financiers et des gens d'affaires : l'État veut regarnir ses coffres ; l'Église entend répandre la foi catholique pour la gloire de Dieu et la grandeur de la France ; les autres sont attirés par l'appât d'un gain ou encore motivés par des théories mercantilistes.

Dans ce contexte évoluent Molière, Pascal, Descartes, la marquise de Sévigné et... Marie Guyart. Marie Guyart est née à Tours le 28 octobre 1599. Quatrième enfant de Jeanne Michelet et de Florent Guyart, boulanger de formation, elle grandit dans un milieu familial très dévot. Elle aime la prière, les sacrements, les processions. Au fil du temps, son attrait pour la vie mystique va croissant. À l'âge de 16 ans, celle-ci demande la permission d'entrer en religion, ce à quoi s'objectent ses parents. L'année suivante, Marie Guyart convole en justes noces avec un maître ouvrier en soie, Claude Martin, qui meurt en 1619, quelques mois après la naissance de leur fils, Claude. La jeune veuve liquide les affaires de son mari et, malgré les prétendants, refuse de refaire sa vie. Après la première expérience mystique (1620), elle renonce pour toujours aux plaisirs charnels en faisant voeu de chasteté. De 1621 à 1631, elle travaille pour le compte de sa soeur et de son beau-frère, les Buisson, pour « rendre une charitable assistance à [sa] soeur¹¹ ». Elle cu-

¹⁰ J. Hamelin (dir.), *Histoire du Québec*, p. 97-99.

¹¹ Marie de l'Incarnation, *Témoignage de Marie de l'Incarnation : ursuline de Tours et de Québec*, p. 19.

mule différentes fonctions (servante, infirmière, diplomate) avant de prendre en main la gestion de leur entreprise de transport.

Durant ce laps de temps, elle pratique l'humilité, apprend à se connaître, se rapproche de Dieu. Les rapports qu'elle noue avec son divin Maître lui procurent un profond sentiment de paix; l'immersion en Lui est si intense, qu'elle décide de se donner entièrement à celui qu'elle appelle déjà son Époux. C'est ainsi que, contre toute attente, en dépit des objections, Marie Guyart-Martin brave les conventions sociales en 1631 (25 janvier) : elle prend le voile et confie son fils de 12 ans à sa famille et au Seigneur¹².

En 1634, après avoir lu le compte rendu des jésuites sur la Nouvelle-France, l'ursuline comprend enfin la signification d'un rêve qu'elle a fait l'année précédente (Noël, 1633) et découvre sa vraie voie : Dieu la veut au Canada pour participer à l'oeuvre apostolique entamée par les récollets (1615) et les jésuites (1625) :

Au commencement de cette année comme j'étois en oraison, tout cela me fut remis en l'esprit avec la pensée que ce lieu si affligé que j'avois veu étoit la nouvelle France. Je ressentis un très grand attrait intérieur de ce côté là, avec un ordre d'y aller faire une Maison à Jésus et à Marie. Je fus dès lors si vivement

¹² Bien qu'elle ait hésité entre divers ordres religieux, elle a choisi celui des ursulines qui convenait mieux à sa nature et à ses aspirations, car cette congrégation joint l'action à la contemplation. Initialement, les membres de la Compagnie de Sainte-Ursule ne vivaient pas en clôture. Composée de femmes laïques, mères pour la plupart, cette communauté avait pour mandat de « rendre présent dans l'Église le visage du Christ-Époux, et d'en témoigner face au monde par la vie et par la parole. À l'exemple d'Angèle (la fondatrice), mère de vierges, les Ursulines [devaient incarner] ce charisme dans une maternité spirituelle réalisée surtout à travers l'éducation évangélisatrice et la promotion de la femme ». Voir L. Mariani, « Ursulines », dans le *Dictionnaire de vie ascétique et mystique*, tome XVI, p. 76. Marie-Andrée Jégou nous informe sur les ursulines françaises : « Après leur rapide expansion en Italie, les Ursulines s'établissent, vers 1592, à Avignon avec l'appui des Pères César de Bus et Jean-Batiste Romillon pour l'enseignement de la Doctrine chrétienne aux filles, face à l'hérésie protestante. Elles vivent dans leur famille, comme les premières filles de sainte Angèle, pendant quelques années. La durée de cette étape est incertaine; l'étude de cette période reste à faire. Il est attesté pourtant que, dès l'hiver 1593-1594, des Ursulines, conduites par Françoise de Bermond, se rassemblent à l'Isle de Venise [...], et instituent une communauté d'Ursulines dites "congrégées", c'est-à-dire vivant ensemble. Soixante-dix fondations de maisons d'Ursulines congrégées se succèdent dans toute la France jusqu'en 1633. Des traits spirituels identiques marquent chaque fondation : vie de prière intense, grand zèle apostolique auprès des enfants et des adultes, ardent esprit de foi, pénitence austère, pauvreté extrême vécue dans la confiance en la Providence. La nature des engagements religieux diffère selon les maisons : voeu ou promesse de chasteté; voeu d'obéissance; les trois voeux simples. Dans l'emploi du temps de la journée, la prière occupe la matinée, l'enseignement de la Doctrine chrétienne l'après-midi. L'observation d'une certaine clôture, avec sorties pour l'apostolat ou l'assistance aux offices, varie selon les groupements ». Voir, M.-A. Jégou « L'ordre de Sainte-Ursule (17^e-18^e siècles) », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, tome XVI, p. 83.

pénétrée que je donn   mon consentement    notre Seigneur, et lui j   promis de lui ob  ir s'il lui plaisoit de m'en donner les moyens¹³.

Il appert que la contemplation a cr  e une synergie entre l'  me de la religieuse et le Cr  ateur. De cette symbiose na  t un amour tel qu'il irradie vers le prochain : « L'Esprit emporte l'  me qui se trouve unie    Dieu dans une grande libert   int  rieure. Au-dessus des temps de l'extase et du ravissement, il y a l'imitation du Christ [...]»¹⁴. Or, l'imitation du Christ a partie li  e avec la charit   et la compassion. La seule pens  e que des centaines d'  mes sont priv  es de l'amour de Dieu provoque en elle une r  elle souffrance : « [Je] voy l'  tat d  plorable de ceux qui ignorent ces grandes v  rit  s et il me semble qu'ils sont d  j   plongez dans l'enfer, et que le sang de mon J  sus a   t   en vain r  pandu pour eux [...]»¹⁵. Plus loin, elle confie que « c'est ce qui [lui] perce le c  ur, que son incompr  hensible bont   ne soit pas connue, aim  e, ador  e et glorifi  e des cr  atures m  mes dans lesquelles il est, et qui sont capables de le conno  tre : car il est certain que s'ils la connoissoient ils seroient aussi-t  t embrasez de son amour [...]»¹⁶. L'amour qui d  borde de son coeur et le sentiment de mis  ricorde qu'elle   prouve envers tous les enfants de Dieu la disposent    servir. C'est pourquoi elle est pr  te    sacrifier sa vie et ses int  r  ts personnels pour se vouer    l'  vang  lisation et    l'instruction des Sauvages.

Sur ces entrefaites, elle entend dire que Dom Raymond de saint Bernard s'appr  te    partir pour la colonie. Elle lui   crit bon nombre de lettres dans lesquelles elle s'efforce de le persuader de l'inclure dans son voyage. La t  che se r  v  le d  fficile : elle sent la r  ticence du religieux    cette id  e. Le projet de son directeur de conscience est report     

¹³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVII, p. 43.

¹⁴ G.- M. Oury, (Dom), « L'unit   de l'action et de la contemplation », dans le *Dictionnaire de spiritualit   asc  tique et mystique*, p. 503. Dom Oury souligne que « l'unit   de l'action et de la contemplation en laquelle l'ursuline r  alise en pl  nitude sa vocation missionnaire, produit en elle une paix sur  minente qui est la marque certaine de la profondeur de cette unit  . L'  me jouit d'une totale libert   int  rieure dans la paix des profondeurs ». *Ibid.*, p. 503.

¹⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XV, p. 36.

¹⁶ *Ibid.*, p. 36.

plus tard, mais Marie de l'Incarnation ne perd toutefois pas espoir de voir son dessein se concrétiser. Justement, une dame fortunée, Madame de La Peltrie, regarde la colonie d'un oeil favorable. Les deux femmes se rencontrent, s'entendent avec les instances au pouvoir et fixent la date du départ. En 1639, avec la permission de l'archevêque, Monseigneur Bertrand d'Eschaux, et munie d'un mandat précis, l'ursuline quitte à jamais Tours. Elle gagne l'Amérique du Nord en compagnie de sa bienfaitrice et de deux moniales, l'une de Tours, l'autre de Dieppe, et fonde le premier couvent d'ursulines à Québec¹⁷.

Une fois installée, la religieuse apprend les langues amérindiennes, les enseigne à ses compagnes. Elle écrit un catéchisme et traduit des dictionnaires en huron, en algonquin et en iroquois. Touchée par les exhortations de son fils devenu, entre-temps, bénédictin, elle compose une seconde relation spirituelle (1653-1654) qui se greffe en quelque sorte à celle de 1633 (Tours). À titre de supérieure du couvent, elle rédige de surcroît une volumineuse correspondance qui, avec régularité, unit la colonie à la mère patrie¹⁸.

Après la mort de sa mère, survenue le 30 avril 1672, Dom Claude Martin, par amour filial, réunit ses écrits afin de les rendre accessibles au public. Depuis la parution de sa première biographie, *la Vie de la vénérable mère Marie de l'Incarnation*, qu'il a publiée en 1677, les ouvrages relatant la vie de l'ursuline se sont multipliés. Celui de Dom Guy Oury, intitulé *Marie de l'Incarnation (1599-1672)* s'ajoute à ceux de Charlevoix (1724) et de l'abbé Casgrain (1864), et figure parmi les plus complets. La vie spirituelle de Marie

¹⁷ La construction du premier monastère, qui a débuté en 1641, sera achevée en 1642.

¹⁸ Au 17^e siècle, la lettre était l'unique moyen de communication dont disposait la religieuse pour rester en contact avec ses proches : parents, amis, connaissances. Le genre épistolaire est de l'ordre de l'intime, du naturel, de la spontanéité. Il reflète les sentiments tout en donnant un aperçu de la vie de celui qui écrit, du milieu dans lequel elle baigne. Il tient, selon le cas, du journal intime, de l'autobiographie, du compte rendu, et s'ancre inévitablement dans le système socio-culturel de l'auteure épistolaire.

de l'Incarnation a, elle aussi, attiré l'attention de plusieurs chercheurs, dont Henri Bremond qui, dans *l'Histoire du sentiment religieux en France*, lui consacre la majeure partie du tome VI : *la Conquête mystique* (1922). Pierre Gervais et André Thiry ont reconstitué la trajectoire mystique de la religieuse. Le premier, dans *Marie de l'Incarnation : études de théologie spirituelle* (1996), met l'accent sur sa conception de la spiritualité, tandis que le second, dans *Marie de l'Incarnation : itinéraire spirituel* (1973), s'intéresse à la pureté de sa foi. Dans son mémoire de maîtrise, *Attitude de Marie de l'Incarnation à l'égard des Amérindiens*, une historienne, Dominique Deslandres, a examiné le projet éducatif des religieuses en fonction des attentes des instances au pouvoir, à savoir l'assimilation et l'acculturation des Indiens d'Amérique. Toujours dans le domaine historique, signalons l'ouvrage de Claire Gourdeau qui, comparant les cultures française et amérindienne, les questionne¹⁹. Des littéraires ont également scruté les textes de Marie de l'Incarnation. Les recherches de Chantal Théry portent, notamment, sur le statut des écrivaines de la Nouvelle-France. Les analyses qu'elle effectue, tant du point de vue narratif, thématique que rhétorique, aident à saisir le courage et l'affirmation des femmes missionnaires qui, avec des moyens réduits, malgré les dangers et les contraintes de toutes sortes, ont néanmoins poursuivi leur tâche.

Bien qu'elle ne soit pas exhaustive, cette liste illustre malgré tout l'accueil chaleureux qu'a reçu l'oeuvre de Marie de l'Incarnation²⁰. En fait foi aussi la mise sur pied du Centre d'études Marie-de-l'Incarnation (CÉMI) par la faculté de théologie de l'Université Laval. Sous la direction de Raymond Brodeur et de concert avec la congrégation

¹⁹ Les relations nouées entre ces deux groupes ont-elles conduit aux résultats espérés ? Au terme de son étude, il semble que les religieuses n'ont pas réussi à modifier de manière tangible le comportement des femmes amérindiennes. Voir C. Gourdeau, *les Délices de nos coeurs : Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes*, Québec, Septentrion/CELAT (les Nouveaux Cahiers du Célat, n° 6), 1994, 130 p.

²⁰ En particulier depuis sa béatification (1980). Voir la bibliographie à la fin de ce mémoire.

des ursulines de Québec, les membres de ce collectif entendent promouvoir la vie et les oeuvres de cette femme exceptionnelle.

Un tel enthousiasme s'explique : les écrits de Marie de l'Incarnation recèlent une mine de renseignements indispensables pour tous les chercheurs qui s'intéressent soit à la religieuse elle-même, soit à l'histoire sociale ou politique, soit à la vie économique de la Nouvelle-France ; les textes de l'écrivaine témoignent, au même titre que les *Relations* des jésuites, de l'activité qui se déroulait dans la colonie au temps de Louis Hébert. On trouve des informations sur à peu près tout ce qui se passait à cette époque : sur le zèle apostolique des religieux et religieuses (tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des centres), sur les activités commerciales et les us et coutumes amérindiens, sur le peuplement, sur la culture et les ressources naturelles du pays. Enfin, on y trouve des informations sur tous les événements qui ont marqué la Nouvelle-France : guerres entre Hurons et Iroquois, épidémies, tremblements de terre, feux, etc.

Au cours de sa vie, Marie de l'Incarnation a écrit plusieurs centaines de lettres. Malheureusement, 278 seulement ont été retracées et conservées. La plupart d'entre elles, sauf une vingtaine, ont été retouchées par le premier éditeur (Claude Martin); celui-ci en a rajeuni le style et les a divisées pour les regrouper par thèmes : la vie spirituelle et la vie historique.

Hormis les libertés qu'il a prises avec un texte d'une si grande valeur, le bénédictin affirme avoir respecté la pensée de sa mère. Pour ce qui est de la forme, rien n'est sûr. Avant d'élaborer notre travail, nous nous sommes donc interrogée sur sa validité. Dans quelle mesure la métamorphose que Dom Claude Martin a fait subir aux textes maternels a-t-elle affecté le style de Marie de l'Incarnation ? Allions-nous analyser l'oeuvre du fils ou celle de la mère ? Les exégètes ont fait taire nos appréhensions à cet égard. Ils ont

comparé les originaux avec les textes publiés et s'accordent pour dire que « l'édition imprimée laisse assez fidèlement apparaître les qualités de l'épistolière et donne une image satisfaisante de celle-ci²¹ ». Quoique leur constat ait diminué nos craintes en conférant une certaine valeur à l'étude que nous envisagions, c'est néanmoins sous cette réserve que nous proposons une étude des stratégies argumentatives déployées par la religieuse dans sa correspondance²².

En lisant ses lettres, on remarque que Marie de l'Incarnation cherche à mobiliser son auditoire. Il faut dire que les liens tissés entre la Nouvelle-France et la France revêtaient une importance capitale pour la survie de l'entreprise évangélique : au temps de la colonie, le projet missionnaire, même s'il était supporté par l'Église, reposait en bonne partie sur le concours financier des bienfaiteurs européens²³. En conséquence, il fallait maintenir l'intérêt de certains et l'éveiller chez d'autres²⁴. Aussi, la perspicace Tourangelle a-t-elle légitimé sans relâche, auprès des destinataires, la présence des religieuses en terre d'Amérique.

²¹ G.-M. Oury, Dom, « Marie de l'Incarnation », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, tome X, p. 493-494.

²² Les références seront tirées de la nouvelle édition des lettres de la religieuse qui a été publiée en 1971 par Dom Guy-Marie Oury, avec la collaboration du Centre National de la Recherche Scientifique, sous le titre de *Marie de l'Incarnation ursuline (1599-1672) : Correspondance*. Mentionnons aussi que nous respecterons l'orthographe de la *Correspondance*.

²³ Il est bon de préciser que, tout en réformant les finances, le cardinal Richelieu centralise le pouvoir et affaiblit la France en l'engageant dans la guerre contre la maison des Habsbourg (Guerre de Trente Ans). En dehors de ce conflit, les instances politiques doivent composer avec le mécontentement des citoyens : pour répondre aux exigences de l'armée, l'État augmente la charge fiscale de la population, ce qui suscite l'ire de divers groupes sociaux. Malgré les efforts de Louis XIII et de son ministre pour rendre le pays prospère, la pauvreté s'amplifie. Les récoltes sont mauvaises et la famine sévit. De 1624 à 1648, pas une année qui « ne fut marquée par plusieurs séditions, pas une province qui ne fut agitée par un soulèvement urbain ou paysan ». À ce tableau s'ajoutent les épidémies de choléra et de variole (1642-1652) et la révolte des Grands (La Fronde, 1648-1652), contrée par Mazarin sous Louis XIV (1638-1715). Voir G. Duby, (dir.), *Histoire de la France de 1348 à 1852*, p. 172. C'est dire que l'État, à partir de 1642, a bien d'autres soucis que la mission apostolique dont la survie, par la force des choses, est menacée. Les religieux et religieuses ont été contraints de se débrouiller pour obtenir l'aide vitale dont ils avaient besoin pour mener à bien leur travail évangélique.

²⁴ Bien que les correspondants soient identifiés, l'auteure vise de toute évidence un public plus large que le destinataire auquel s'adresse initialement les lettres, car tout lecteur potentiel est susceptible de devenir un protecteur, à plus ou moins brève échéance. En d'autres mots, toutes les personnes que le destinataire côtoie régulièrement sont conviées, de manière implicite, à commanditer la mission.

Manifestement, l'épistolière sait défendre les idées qui lui tiennent à coeur. La récurrence et la diversité des procédés de persuasion qui parcourent sa production textuelle indiquent que, convaincue du bien-fondé de sa mission, la destinatrice est animée d'une ferme intention : provoquer l'adhésion des destinataires. Sollicitant avec habileté les procédures littéraires de l'argumentation, elle garde, tout au long de son discours, le contact avec l'auditoire et maintient un climat de confiance entre l'émetteur et le récepteur, ce qui favorise la communication. Tantôt directe, tantôt subtile, elle s'efface pour focaliser l'attention des destinataires sur sa cause ; sans compter qu'elle appelle à la solidarité avec finesse : à maintes reprises, elle valorise les protecteurs, réels ou éventuels, et n'hésite pas à leur prédire des bénéfices futurs. Fidèle à son objectif, Marie de l'Incarnation informe, démontre, prouve. D'ailleurs, son discours fourmille d'exemples qui, tous, ont pour but de justifier l'excellent travail des missionnaires oeuvrant dans la colonie. Elle joue aussi bien sur le pathos et l'éthos que sur la doxa. Elle recourt au dialogisme et invoque, au besoin, des arguments d'autorité. La structure de son discours montre en outre qu'elle ordonne ses arguments de manière à ce qu'ils aient le plus d'impact possible. À tout considérer, la fondatrice semble avoir plaidé la cause qu'elle a embrassée en avocate chevronnée. L'analyse en profondeur de son discours confirmera cette hypothèse.

La rhétorique, parce qu'elle étudie les procédés discursifs « permettant de *provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment*²⁵», se révèle l'outil par excellence pour étudier un discours de persuasion, tel que celui de l'épistolière. Longtemps laissée de côté, cette théorie, réhabilitée grâce à Chaïm Perelman, regagne une certaine popularité à l'époque contemporaine. Le philosophe, s'inspirant des ouvrages du fondateur de la logique formelle, Aristote, a considéré tous les

²⁵ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 5.

facteurs qui entrent habituellement en jeu dans une communication, c'est-à-dire les phénomènes d'ordre esthétique, logique, psychologique et idéologique. Tout comme son prédécesseur, il a observé qu'ils interagissent les uns sur les autres, constituant un tout cohérent, d'où la « typologie des arguments » qu'il a imaginée. Aussi, afin de mettre en lumière l'ample réseau argumentatif qui sillonne les relations épistolaires de Marie de l'Incarnation, nous nous appuierons sur la méthode d'analyse, élaborée par Chaïm Perelman et sa collaboratrice, Lucie Olbrechts-Tyteca, dans le *Traité de l'argumentation*²⁶.

Ces auteurs contemporains innovent en matière d'argumentation : leur formulation est nouvelle de même que la classification des éléments de persuasion, d'où notre choix d'asseoir l'essentiel de notre travail sur leur volumineux traité et, à l'occasion, sur les ouvrages de ceux qui leur ont servi de modèle, c'est-à-dire les anciens : d'où aussi notre choix de ne pas consulter les traités de l'époque classique. Le *Traité de l'argumentation*

²⁶ L'objet de la rhétorique des anciens « était, avant tout, l'art de parler en public de façon persuasive : elle concernait donc l'usage du langage parlé, du discours, devant une foule réunie sur la place publique, dans le but d'obtenir l'adhésion de celle-ci à une thèse qu'on lui présentait ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 7. La nouvelle rhétorique, comme se plaît à la nommer Chaïm Perelman, renoue « avec la rhétorique ancienne [...], mais en adaptant son objet au contexte contemporain : mettant l'accent sur l'argumentation, elle s'occupe aussi bien des argumentations écrites que des argumentations orales, et elle ne se restreint pas à un type particulier d'auditeurs mais elle englobe tous les auditoires. Cette nouvelle rhétorique est une partie de la logique au sens large, mais s'oppose à la logique formelle : ce faisant, elle restitue dans le champ du rationnel des formes de raisonnement reléguées, depuis Descartes, dans le domaine de l'irrationnel » (voir Guy Bouchard, *la Nouvelle rhétorique : Introduction à l'oeuvre de Charles [sic] Perelman*, p. 6). Chaïm Perelman, docteur en droit et en philosophie, est né en Pologne le 20 mai 1912. Initialement, ses recherches avaient pour but de mettre à jour « les techniques de raisonnement utilisées quand on délibère, quand on critique, quand on argumente en vue de persuader et de convaincre » (Chaïm Perelman dans Marcel Côté, *Rhétorique et philosophie selon Chaïm Perelman*, p. 5). Il s'intéresse entre autres à la preuve, aux jugements de valeur, à la règle de justice. Dans son traité, édité pour la première fois en 1958, Perelman « prône une nouvelle conception de la raison. Elle devient "l'englobant" de deux aspects complémentaires : premièrement, le rationnel, où le raisonnement conduit à la vérité grâce à son caractère formel et à la nature analytique de la preuve (qui est apodictique); deuxièmement, le *raisonnable*, où le raisonnement n'est pas contraignant et n'indique que le préférable en raison de la nature de la preuve dans la délibération (qui est non contraignante, qui concerne l'opinion) ». *Ibid.*, p. 6.

En ce qui concerne les procédés de rhétorique, leur identification, leur définition, nous consulterons principalement les ouvrages suivants : *la Rhétorique à Herennius*, que certains attribuent à Cicéron, *la Poétique et rhétorique*, d'Aristote, *De l'orateur* et les *Divisions de l'art oratoire : topiques*, de Cicéron, le *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, de Michèle Aquin et Georges Molinié. Le dernier livre cité comporte deux parties distinctes. Georges Molinié a composé la première (le dictionnaire de rhétorique) et Michèle Aquin la seconde (le dictionnaire de poétique). Compte tenu de ce facteur, nous citerons indépendamment ces auteurs lorsque nous évoquerons leur livre. Le *Gradus. Les procédés littéraires*, de Bernard Dupriez, nous servira aussi d'ouvrage de référence.

se démarque par son originalité²⁷. C'est ce qui nous a plu, et c'est pourquoi les anciens et les modernes se côtoieront dans notre travail qui, soit dit en passant, ne prétend pas défricher le terrain : Chantal Théry a étudié le discours de persuasion de Marie de l'Incarnation et les articles qu'elle a publiés sur le sujet font ressortir de manière probante les qualités de l'oratrice²⁸. Cependant, la relation de l'ursuline n'a pas, à notre connaissance, été soumise à une analyse aussi poussée que celle que nous envisageons. Ce facteur explique l'intérêt du sujet. En outre, comme le *Traité de l'argumentation* est peu connu en dehors du monde de la philosophie, il a rarement été utilisé pour étudier des textes littéraires. Recourir à cet outil nous apparaît comme un beau défi et accroît conséquemment la valeur de notre démarche.

Nous attirons l'attention sur le fait que nous ne nous sommes pas attaquée à l'ensemble de la *Correspondance*. Nous avons sélectionné cinquante lettres qui, une fois entrées sur ordinateur, ont été « scrutées à la loupe » : chaque phrase du texte conservé a été isolée et numérotée²⁹. Les principales figures de rhétorique ont été repérées et les arguments de persuasion ont été identifiés, classés puis rassemblés sous forme de tableaux auxquels l'on pourra se référer à la fin de ce travail. Il est bon de préciser que les notes de bas de page fournissent, outre les références usuelles, des définitions portant sur la rhétorique et l'argumentation, et qu'elles comportent aussi des renseignements supplémentaires sur les idées, croyances et doctrines religieuses qui avaient cours au dix-

²⁷ Grâce à Chaïm Perelman, l'étude de l'argumentation « n'est plus restreinte aux seuls discours publics ; elle concerne tout travail argumentatif exercé dans l'espace social, productions scientifiques et littéraires comprises. [L'argumentation] échappe à l'emprise sclérosante d'une ancienne rhétorique réduite à des registres de figures, et devient outil d'analyse du raisonnement persuasif contemporain ». G. Declercq, *L'art d'argumenter*, p. 121.

²⁸ C. Théry, « Entre humilité et héroïsation : des femmes de plume et de tête en Nouvelle-France », dans *Critique et littérature québécoise*, sous la direction de Annette Hayward et de Agnès Whitfield, Montréal, Éditions Triptyque, 1992, p. 183-198 ; « Femmes missionnaires en Nouvelle-France : dans la balance de la rhétorique jésuite », dans *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune*, sous la direction de Réal Ouellet, Sillery, Septentrion / CELAT (Les nouveaux cahiers du Célat, n° 5), 1993, p. 89-99 ; « Chemins de traverse et stratégies discursives chez Marie de l'Incarnation », dans *Laval théologique et philosophique*, vol. 52, n° 2 (juin 1997), p. 301-315.

²⁹ Nous avons retenu les lettres argumentatives les plus pertinentes et les avons groupées selon le lieu de leur écriture (lettres de Tours et lettres de la Nouvelle-France). D'ailleurs, ce ne sont pas toutes les lettres de la relation (278 lettres) qui correspondent à notre propos : certaines ont même un caractère presque exclusivement historique.

septième siècle. Bien que notre mémoire vise principalement l'émergence du système argumentatif conçu par l'épistolière, nous croyons que ces données éclaireront les lecteurs sur la théorie utilisée et sur le contexte (historique, philosophique) d'écriture de la relation.

Pour dégager les stratégies argumentatives³⁰ déployées par la religieuse, nous avons divisé notre exposé en trois parties. D'abord, nous traiterons des arguments quasi logiques (principes d'identité, de réciprocité, de transitivité, comparaison, sacrifice, probabilité) qu'elle convoque pour mettre en relief les valeurs chrétiennes de son époque. Puis nous jetterons un regard sur les arguments basés sur la structure du réel, c'est-à-dire les arguments de succession (causes/conséquences) et de coexistence (acte/personne). Ceux-ci permettant de transposer la valeur de certains éléments sur d'autres, nous regarderons de quelle manière Marie de l'Incarnation s'en sert pour confirmer le bien-fondé de la mission apostolique et les valeurs (mentionnées dans le premier chapitre) que prône l'Église catholique. Enfin, nous examinerons la forme du discours ainsi que sa structure. Dans cette dernière étape, nous verrons comment l'organisation des idées influence l'auditoire et de quelle façon le recours aux figures de rhétorique, telles les figures de communion (apostrophe, allusion, énoncé) et de présence (exemple, prétérition, dialogisme, supplication, injonction, prière), aident la religieuse à orienter les interprétations et à accentuer la présence de l'objet du discours dans l'esprit des destinataires. En guise de conclusion, nous montrerons que les composantes sociale et morale sont étroitement liées aux composantes intellectuelle et logique, et que, parce que ces dernières sont soudées par des relations multilatérales, elles participent de la puissance du discours argumentatif de la femme d'action.

³⁰ Le traité de Chaïm Perelman est si dense qu'il nous a fallu effectuer un tri parmi tous les arguments possibles. Par exemple, nous avons rejeté l'argumentation par dissociation. L'étude de ce schème argumentatif n'était pas pertinente pour ce qui touche aux écrits de Marie de l'Incarnation. D'autres pistes d'analyse sont d'ailleurs suggérées dans la conclusion de ce mémoire.

CHAPITRE I

LES ARGUMENTS QUASI LOGIQUES

Les arguments quasi logiques sont des arguments dits de liaison « dont la ressemblance avec les raisonnements formels permet de les présenter à l'auditoire comme univoques et irréfutables¹ ». Leur caractère non équivoque et irréfutable s'explique par le fait qu'ils sont tirés des *valeurs déjà admises par l'auditoire* universel et auquel appartient tout orateur. Certains de ces arguments possèdent une structure logique et, en ce sens, ils reposent sur l'évidence. Entrent dans cette catégorie l'identité, la réciprocité, la transitivité, etc. D'autres prennent assise sur des rapports mathématiques et comportent une notion de pesée². La comparaison, le renoncement, la prévision sont de cette espèce³. Quoique l'argumentation quasi logique ne soit pas contraignante, parce qu'elle laisse un espace à la conscience et au libre arbitre, elle oriente néanmoins l'interlocuteur vers une voie, puisqu'elle l'invite à prendre position en faveur de ce qu'on

¹ G. Declercq, *L'art d'argumenter*, p. 124. L'argumentation quasi logique « possède [...] deux composantes : le schème formel sur lequel est construit l'argument; l'opération de réduction permettant d'insérer les données du réel dans ce schème et qui consiste à les rendre comparables, semblables ou homogènes. Cette seconde opération contredit la pensée commune selon laquelle l'argument quasi logique est une preuve logique appauvrie ; tout au contraire, la mise en forme quasi logique présuppose un travail d'homogénéisation des données de l'argumentation. C'est du succès de ce travail que découle l'efficacité persuasive. [l'argument quasi logique s'appuie sur le prestige (idéologique) du raisonnement scientifique et tente de faire accepter son application au raisonnement en langage naturel ; son succès reposant ainsi sur le caractère de plus ou moins grande acceptabilité de l'effort de réduction à un schème formel. Ces schèmes peuvent être empruntés à des structures logiques (principe de contradiction, d'identité), de symétrie et de transitivité ou à des relations mathématiques : rapport de la partie au tout, du plus petit au plus grand, rapport de fréquence, probabilité, poids et mesure ». *Ibid.*, p. 124-125.

² C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 261.

³ À propos des lettres de Marie de l'Incarnation, il importe de rappeler que certaines ont été écrites à Tours et d'autres au Canada. Les lettres écrites à partir de la ville de Tours s'adressent à Dom Raymond de Saint Bernard. Dans ce premier groupe, Marie de l'Incarnation essaie d'agir sur Dom Raymond afin qu'il lui accorde la permission de se rendre au Canada avec quelques religieuses pour y ouvrir un couvent destiné à l'éducation et à l'évangélisation des femmes amérindiennes (lettres XI à XXX, de 1635 à 1638). Par contre, les lettres rédigées au Canada sont adressées à différents destinataires européens. Elles font la promotion de la mission apostolique de la Nouvelle-France. En conséquence, l'objet des lettres varie selon le lieu de leur écriture. Aussi, pour éviter toute confusion, nous avons, dans les deux premiers chapitres, classé les arguments en tenant compte de ce facteur.

lui propose. Afin d'emporter la conviction des destinataires de son message, Marie de l'Incarnation utilise entre autres cette méthode de persuasion. Nous verrons comment elle se sert de ce procédé pour mettre en relief sa thèse et sur quelles *valeurs* elle s'appuie pour justifier rationnellement l'agir humain.

1. La règle de justice

Lettres de Tours : le principe d'identité

En vertu du principe éthique de l'égalité qui veut que dans des circonstances équivalentes les hommes soient traités de façon similaire, et au nom de critères moraux supérieurs, la fondatrice fait valoir les droits fondamentaux de l'homme pour influencer sur la décision que Dom Raymond⁴ aura à prendre à son sujet en ce qui concerne le projet qu'elle nourrit à l'endroit des Indiens d'Amérique. Avant de pousser plus à fond son argumentation, elle exprime d'abord le sentiment d'amour qui la guide : « J'aime ardemment toutes ces petites sauvages, et il me semble que je les porte dans mon coeur. Que je m'estimerois heureuse de leur pouvoir apprendre à aimer Jésus et Marie!⁵ ». Ensuite, elle invoque subtilement la règle de justice⁶ en rappelant ce pourquoi la rédemption⁷ du

⁴ Cf. note 3.

⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XI, 20 mars 1635, p. 24. C'est nous qui soulignons.

⁶ Cicéron intègre la règle de justice à l'honnêteté, qu'il associe à tout ce qui est droit et louable : « Est droit ce qui s'accomplit en accord avec la vertu et le devoir ». Cicéron, *Rhétorique à Herennius*, p. 89. « Nous emploierons les lieux relatifs à la justice, si nous disons qu'il faut avoir pitié des innocents ou des suppléants; si nous montrons qu'il faut être reconnaissants envers ceux qui ont rendu service et qu'il faut châtier ceux qui ont mal agi; si nous estimons qu'il faut être relativement fidèle à la parole donnée; si nous disons qu'il faut avant tout maintenir les lois et les usages de la cité; si nous disons qu'il faut respecter soigneusement les alliances et les amitiés; si nous montrons qu'il faut observer religieusement les devoirs que la nature a établis à l'égard de nos pères et mères, des dieux et de la patrie; [si] nous montrons que ni l'argent, ni le crédit, ni le danger, ni l'animosité ne doit écarter du droit chemin; si nous disons que l'équité doit s'appliquer dans tous les cas. Avec les lieux de la justice et avec d'autres similaires nous montrerons, en recommandant une action dans l'assemblée ou dans un conseil, que cette action est juste ». *Ibid.*, p. 90. Pour Chaim Perelman, la règle de justice est étroitement liée au principe d'identité : « [Elle] exige l'application d'un traitement identique à des êtres ou à des situations que l'on intègre à une même catégorie ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 294. La pensée de l'auteur concernant la règle de justice est amplement développée dans l'article intitulé «L'idéal de rationalité et la règle de justice», dans C. Perelman, *le Champ de l'argumentation*, p. 287-336.

⁷ Pour l'Église, la rédemption « est un rachat : l'homme était l'esclave du péché; il a retrouvé la liberté des enfants de Dieu. Elle est un mérite : par sa passion, le Sauveur a mérité pour nous la grâce. Elle est une satisfaction : le péché est une injure à Dieu, qui exige une réparation; le Christ a réparé pour nous en prenant sur lui toutes nos fautes. Elle

Christ a été opérée : « J'ay fort présent ce passage de Saint Paul : que *Jésus-Christ est mort pour tous* ; et je vois avec une extrême douleur que tous ne vivent pas encore, et que tant d'âmes sont plongées dans la mort⁸ ». Dans cet enthymème⁹, où elle oppose le couple vie/ mort, Marie de l'Incarnation semble dire ceci : puisque Jésus-Christ a donné sa vie pour secourir l'ensemble de l'humanité (mort pour tous), il a forcément voulu sauver aussi les sauvages de la damnation et, à cet égard, il serait injuste de ne pas se porter au secours des païens de la Nouvelle-France qui, « plongez dans la mort », sont condamnés à brûler dans les flammes éternelles. Évangéliser ces pauvres âmes équivaldrait à leur donner la vie (tous ne vivent pas encore). Elle exploite de nouveau cet argument dans une autre lettre. Cette fois, elle conjugue la règle de justice à l'argument du gaspillage : « Dans l'union intérieure où ces choses me sont montrées, je voy l'état déplorable de ceux qui ignorent ces grandes véritez et il me semble qu'ils sont déjà plongez dans l'enfer, et que le sang de mon Jésus a été en vain répandu pour eux¹⁰ ». Dans le premier exemple, Marie de l'Incarnation a intégré les Amérindiens (la partie) à l'ensemble de l'humanité (mort pour tous). Dans le second, qui lui ressemble par le sens, elle isole la partie du tout, ce qui a pour effet de diriger le focus sur les Indiens (sang répandu pour eux). L'écrivaine insiste sur cette idée et enchaîne en disant :

est un sacrifice : en s'immolant sur l'autel de la croix, le Christ, prêtre et victime, offre à Dieu le grand sacrifice de l'expiation et de l'action de grâce. Elle est une illumination : nous vivions dans les ténèbres, sans Dieu en ce monde; le Christ nous a fait connaître le Père. Elle est une adoption : par la mort du Christ, nous avons retrouvé la vie surnaturelle, qui fait véritablement de nous les enfants de Dieu. Ces divers points se complètent. Un mot les résume tous : il nous a aimés. La rédemption est le grand Mystère de l'amour », de conclure le chanoine Gustave Bardy. G. Bardy, « Les religions chrétiennes : la religion catholique. Le Christ continué », dans *l'Encyclopédie Larousse méthodique*, tome 1, p. 564-565. Marie de l'Incarnation adhère entièrement à ces idées. Convaincue que Jésus s'est sacrifié par amour pour le salut de l'humanité et que d'immenses bonheurs attendent les hommes dans le Royaume de Dieu, il lui paraît inconcevable de ne pas vouloir les sauver tous.

⁸ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, avril 1635, p. 27. Cf. note 5.

⁹ L'enthymème est un syllogisme « incomplet dans sa formulation, car il y manque l'une des prémisses ». J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, p. 34. Au sujet de l'enthymème, on consultera aussi G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 154-157.

¹⁰ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XV, 26 avril 1635, p. 36. Cf. note 5.

D'ailleurs regardant les intérêts de Dieu, lequel par la grandeur de son immensité est par tout, et qui est par conséquent dans ces créatures-là aussi-bien que dans tout le reste du monde, c'est ce qui me perce le coeur, que son incompréhensible bonté ne soit pas connue, aimée, adorée et glorifiée des créatures mêmes dans lesquelles il est, et qui sont capables de le connaître, de l'aimer, de l'adorer et de le glorifier¹¹.

Encore une fois, après avoir remémoré l'omniscience de Dieu (Dieu est par tout), elle insère la partie (les Indiens/ créatures mêmes dans lesquelles il est) dans le tout (Dieu est dans ces créatures-là aussi bien que dans tout le reste du monde). Lorsqu'elle mentionne ensuite que les Indiens sont en mesure de connaître et d'aimer Dieu, elle crée un rapport de symétrie entre les sauvages et les autres hommes avant de sous-entendre que, vue cette relation, ceux-là ont les mêmes droits que ceux-ci. En mettant l'accent sur le fait indéniable que les hommes sont tous égaux dans l'esprit de Dieu, la religieuse montre que négliger le salut de certains de ses enfants irait à l'encontre de toute forme de justice et s'opposerait également à la volonté divine. De surcroît, et elle l'affirme dans de nombreuses lettres, c'est Dieu qui la mande au Canada¹². Ne lui a-t-il pas ordonné « d'y aller faire une Maison à Jésus et à Marie¹³ »? C'est dire à quel point il se préoccupe lui-même de la rédemption de tous ses sujets, qu'ils soient Européens ou Amérindiens. En faisant ainsi appel au principe d'identité, Marie de l'Incarnation construit des arguments rationnels et il sera difficile de les réfuter. Il en est de même pour les arguments qu'elle développe en regard du principe d'obéissance.

Lettres de Tours : le principe d'obéissance

La religieuse doit obéir à Dieu et se rendre en Nouvelle-France : « J'en suis toute languissante en attendant l'accomplissement de ce que notre cher Époux en a ordonné : s'il ne veut que le consentement de ma volonté, je luy ay déjà donné [...] dès le

¹¹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XV, 26 avril 1635, p. 35.

¹² Voir tableau 5, en annexe.

¹³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVII, 3 mai 1635, p. 43.

commencement qu'il m'a touchée si vivement¹⁴ ». Elle a donné sa parole et ne la reprendra pas : « Pour moy je me sens obligée de sa part à ne point désister, mais à poursuivre sans cesse¹⁵ ». En l'occurrence, Marie de l'Incarnation se réfère au devoir du chrétien qui, d'après l'éthique théonomique¹⁶, doit se conformer en toutes choses à la volonté suprême de Dieu. Et que dire de cette phrase où elle rappelle à Dom Raymond son propre devoir :

J'ose m'avancer de dire qu'il vous fait connoître qu'il vous veut donner à nous pour sa gloire et pour notre bien, et même qu'il vous fait pencher à cela. Vous n'êtes pas homme à éteindre les lumières divines; c'est ce qui nous fait espérer que vous serez obéissant à notre Père céleste, et flexible à nos vœux¹⁷.

Par sa condition de religieuse, elle dépend de son supérieur hiérarchique à qui, selon les préceptes de l'Église, elle doit obéissance. Mais, en dépit de cela, et par-dessus tout, elle doit se plier d'abord à la volonté de Dieu. Et il en est ainsi pour le révérend¹⁸. C'est précisément ce qu'elle lui rappelle, de manière claire et sans détours (vous serez obéissant à

¹⁴ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XIII, 5 avril 1635, p. 30.

¹⁵ *Ibid.*, lettre XVI, 3 mai 1635, p. 39. Sur l'obéissance que la religieuse doit à Dieu ou encore à son supérieur, voir, tableau 4, en annexe. En réalité, Marie de l'Incarnation se conforme aux directives de l'Église qui prêche la pratique des vertus d'humilité et d'obéissance en proposant à ses ouailles de calquer leur comportement sur Jésus. Jésus est le modèle de l'humilité par excellence, il s'est fait homme « pour comprendre les hommes et se rapprocher d'eux ». Il a renoncé à « l'égalité du traitement avec Dieu qu'il aurait pu revendiquer même dans son existence humaine. Or, loin de vouloir que sa dignité soit manifestée, que ses prérogatives soient reconnues, il a poussé l'abaissement jusqu'à adopter ici-bas une humble voie de soumission et d'obéissance ». Voir, P. Adnès, « Humilité », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, tome VII, p. 1149. C'est également pour obéir à son Père que le Christ s'est laissé crucifier. Voici ce que la religieuse en dit dans son autobiographie : « [L'esprit de Jésus-Christ] me fit voir & expérimenter les grands & infinis trésors qui sont cachés dans les conseils du saint Evangile, à la garde desquels il appelle les âmes choisies; surtout ceux qui sont cachés dans la pauvreté, la chasteté & l'obéissance, que je voyais être les vertus éminentes que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait choisies & pratiquées, étant en cette vie mortelle, pour nous servir d'exemple, s'étant fait notre divine Cause exemplaire, comme il devait être notre cause méritoire ». Marie de l'Incarnation, *Témoignage de Marie de l'Incarnation : ursuline de Tours et de Québec*, p. 44. Il est à noter également que l'idée de justice « dans ses formes les plus anciennes s'inspire des lois mêmes de tout échange : le contrat crée un [engagement] et permet de cerner l'injustice comme rupture de la promesse ». M. Canto-Sperber, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, p. 782.

¹⁶ L'éthique théonomique « répond à la question du principe moral et de sa justification possible en recourant à l'autorité législative de Dieu, donc à la volonté de Dieu à laquelle tous les êtres finis, créés, doivent une obéissance absolue. Au sens strict, l'éthique théonomique n'est parfaitement conséquente que lorsqu'elle fait de la seule volonté souveraine de Dieu le fondement de l'obligation morale [...] ». P. Secretan (dir.), *Dictionnaire de morale*, p. 87.

¹⁷ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVI, 3 mai 1635, p. 40.

¹⁸ Chantal Théry souligne l'importance du rôle joué par Dieu dans l'exposé de Marie de l'Incarnation : « Dieu est un mandateur de choc, la caution magique des religieuses. Au tiercé divin, elles gagnent à tout coup. La volonté de Dieu fait échec aux oppositions humaines : Dieu le veut/Dieu me veut », dans « Entre humilité et héroïsation : des femmes de plume et de tête en Nouvelle-France », *Critique et littérature québécoise*, p. 187.

notre Père céleste). Le rapprochement logique, voire hardi, de leur situation respective étonne. N'est-elle pas supposée se comporter avec humilité et soumission envers l'autorité ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la pratique de l'humilité n'effrite en rien la personnalité ni n'annihile la volonté. Cette vertu propulse au contraire l'individu vers son devenir¹⁹, en lui procurant la force et l'opiniâtreté nécessaires pour vaincre la majorité des difficultés. La détermination de Marie de l'Incarnation apparaît partout dans son discours. Elle émerge aussi bien des expressions comme « instinct intérieur²⁰ », « attrait intérieur²¹ », « force de mon désir²² » que des énoncés frisant parfois l'injonction et qui sont illustrés par l'emploi de l'impératif : « Aidez-moy donc/ Poussez donc l'affaire/ Hatez-vous donc/ Travaillez donc pour Dieu »²³. La lettre XXIX prouve encore davantage la résolution de l'ursuline. Écrite deux ans après la première (lettre XI), elle révèle que le temps n'a altéré d'aucune façon l'ardeur de son désir :

¹⁹ La pratique de cette vertu rend sensible aux maux d'autrui : « L'humilité doit être conçue comme " mode de l'amour ", et si elle est bien un mouvement d'abaissement, une disposition à servir qui se manifeste à " l'égard de toutes choses " [...], c'est une union intime avec l'abaissement du Dieu chrétien qui est devenu par amour "l'esclave libre et heureux de tout homme et de toute créature", ou c'est l'imitation du geste créateur d'un être dont la richesse est [évidente] ». M. Dupuy, *la Philosophie de Max Scheler*, tome 1, p. 138. Maurice Dupuy est d'avis que : « cette participation à la vie divine qui est la condition et la source de l'humilité, prédispose à " servir " parce qu'elle détache le moi des prérogatives qu'il s'attribue naturellement et qui le poussent à s'affirmer plutôt qu'à s'incliner devant les autres. Sachant qu'en tous les ordres il ne possède rien qu'il n'ait reçu, il se délivre de l'obsession de lui-même et de sa valeur et " trouve l'audace de s'élancer franchement dans le vide redoutable qui s'ouvre au-delà de toutes les références à soi-même, conscientes et subconscientes ". Il ose renoncer à tous ses prétendus droits, à ses dignités, à ses mérites, à l'estime de tous les hommes et surtout à sa propre estime, il abandonne toute prétention à être " digne " du bonheur, quel qu'il soit, et à le concevoir autrement que seulement donné ». *Loc. cit.* Nous aurons l'occasion de revenir sur cette vertu qu'est l'humilité dans le prochain chapitre, lorsque nous examinerons les rapports entre l'acte et la personne. En nous appuyant entre autres sur les articles de Chantal Théry et l'ouvrage de Chaïm Perelman, nous verrons comment l'humilité est employée comme stratégie de persuasion pour « écarter tout soupçon de narcissisme, d'orgueil ».

²⁰ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, avril 1635, p. 27.

²¹ *Ibid.*, lettre XVII, 3 mai 1635, p. 43.

²² *Ibid.*, lettre XII, avril 1635, p. 28.

²³ Nous avons dressé une liste des expressions qui renvoient à la détermination de la religieuse. Voir tableau 6, en annexe.

C'est avec candeur que je vous fait le recit de mes pensées et de mes sentimens, que je voy de plus en plus dans la fermeté, et je ne puis comprendre comme un dessein conçu depuis si-longtemps dans mon esprit, y demeure sans altération ny changement parmy même les raisonnemens de plusieurs choses qui me pourroient mortifier et m'en donner du dégoût, je m'y trouve stable avec la résolution de mourir plutôt que de changer ce que je me suis promis de faire pour l'amour de Jésus dans le temps de son ordonnance²⁴.

Lettres de Tours : la reconnaissance

La contemplation procure à la religieuse un bonheur quasi indescriptible. Il lui semble que ce qu'il lui « versoit dans le coeur, étoit capable de convertir tous ceux qui ne le connoissent et ne l'aiment pas²⁵ ». Son coeur est rempli d'une paix telle qu'il lui est difficile de traduire l'état dans lequel elle se trouve, et elle « s'occupe à contempler ces âmes qui n'aiment point celui qui est infiniment aimable²⁶ ». Pour tout dire, Dieu la comble à ce point qu'elle a contracté une immense dette morale envers lui. Il est donc de son devoir de s'en acquitter en se rendant dans la colonie pour travailler au salut des âmes :

Je ressens dans la force de mon désir une paix si accomplie, et une telle nudité d'esprit, que cela me nourrit dans une nouvelle union d'amour; et ce que je vous dis qui me fait languir, c'est que traitant dans cette union avec mon bien aimé, et considérant ce que je luy dois, je voy que je pourrois en quelque façon luy rendre le réciproque par une entreprise aussi sainte qu'est celle qui m'est représentée²⁷.

On voit ici que Marie de l'Incarnation invoque une autre facette de la règle de justice : celle de la gratitude. Après avoir établi la relation de symétrie²⁸ qui existe entre les Euro-

²⁴ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XXIX, 1637-1638, p. 66. Cf. note 5.

²⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, avril 1635, p. 26. Voir tableau 3, en annexe.

²⁶ *Ibid.*, lettre XII, avril 1635, p. 27.

²⁷ *Ibid.*, lettre XIII, 5 avril 1635, p. 30. Cf. note 5.

²⁸ En logique formelle, une relation est qualifiée de symétrique « quand sa converse lui est identique, c'est-à-dire quand la même relation peut être affirmée entre *b* et *a* qu'entre *a* et *b*. Les arguments de réciprocité réalisent l'assimilation de situation en considérant que certaines situations sont symétriques. [La] symétrie facilite l'identification entre les actes, entre les événements, entre les êtres, parce qu'elle met l'accent sur un certain aspect qui paraît s'imposer en raison de la même symétrie mise en évidence. Cet aspect est ainsi présenté comme essentiel. Les arguments de réciprocité peuvent aussi résulter de la transposition des points de vue, transposition qui permet de reconnaître, à travers leur symétrie, l'identité de certaines situations. [La transposition] permet de relativiser des situations que l'on avait considérées jusque-là comme privilégiées, si pas (tel quel dans la citation) comme uniques ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 297-299.

péens et les Indiens d'Amérique au regard de Dieu et spécifié qu'à titre d'enfants du même Père les Amérindiens devaient bénéficier des mêmes droits que leurs frères et soeurs ; après avoir dit que le mandat est octroyé par Dieu lui-même et qu'il est impossible de ne pas se soumettre aux désirs du Tout-Puissant, elle prétend maintenant qu'elle doit rembourser le Seigneur de ses bienfaits en lui rendant hommage de manière concrète²⁹. Ceci signifie, implicitement, que se soustraire à cette obligation serait commettre une autre forme d'injustice. Le thème de la reconnaissance apparaît ailleurs : « Mon très-Révérend Père. Je ne pouvois attendre qu'une favorable réponse de votre bonté, et je sçavois bien que le bien-aimé de nos coeurs toucheroit le vôtre, et luy feroit trouver bon de nous aider pour son amour³⁰ ». Par rapport à l'extrait précédent, la religieuse a opéré un glissement de sens dans celui-ci : les sentiments de gratitude sont dorénavant à considérer selon un système circulaire d'actions et de réactions : si Dom Raymond donne son accord au passage des religieuses en Nouvelle-France, Dieu saura le récompenser en lui témoignant à son tour de la reconnaissance. Autrement dit, les sentiments que Dieu éprouvera envers le révérend ne seront pas différents de ceux qu'elle nourrit elle-même à l'endroit de Dieu.

Lettres de Nouvelle-France : la reconnaissance

Marie de l'Incarnation reconnaît les droits de Dieu tout autant que les mérites des bienfaiteurs. À chaque fois que l'occasion s'y prête, elle les remercie de leurs bons offices : « Nous avons reçu tous les articles d'union qu'on nous a envoiez, je vous fais un million de remercimens de les avoir agréez et approuvez³¹ ». En ce qui concerne la

²⁹ On ne peut saisir la profondeur « du sentiment d'injustice si on ne le lie pas avec ce que représente l'absence de reconnaissance, la perte du respect et des autres et de soi-même, quand on devient une " personne ", moralement, socialement, juridiquement parlant. C'est à ce moment-là que la justice bascule [...] vers la morale et aspire à une égalité plus fondamentale, moins anonyme, à l'équité dans le traitement des personnes ». M. Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, p. 782. On consultera aussi Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. Tricot, Paris, Vrin, 1983.

³⁰ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XIV, 19 avril 1635, p. 33. cf. note 5.

³¹ *Ibid.*, lettre LIX, 16 septembre 1641, p. 144.

gratitude, les Indiens ne sont pas en reste. Ils « étoient ravis de ce que pour l'amour de leur Nation nous avons quitté notre país, et que par une pure charité nous vestions et nourrissions leurs filles comme si elles nous eussent appartenu³² ». Et il n'existe pas de « remercimens plus humbles » que ceux qu'ils témoignent pour les « soins³³ » que leur prodiguent les religieuses. Force est de constater que la reconnaissance n'est pas l'attribut des seuls Européens ; les Amérindiens aussi savent apprécier les services qu'on leur rend. Produits de l'observation de l'ursuline, ces précisions, qui reflètent la personnalité des indigènes, visent évidemment à produire un effet sur le récepteur, à l'instar de toutes les composantes faisant partie de la règle de justice et dont on ne peut nier la valeur sur le plan argumentatif. Celle-ci aura toutefois une portée plus grande si elle s'accompagne d'éléments de comparaison.

2. La comparaison

Lettres de Tours

La comparaison sert à confronter des objets « pour les évaluer l'un par rapport à l'autre³⁴ », et Marie de l'Incarnation l'utilise spontanément. Devant une si noble cause, le

³² Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLVI, 4 septembre 1640, p. 108.

³³ *Ibid.*, lettre LXV, 29 septembre 1642, p. 167.

³⁴ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 326. Cette figure prend assise sur des jugements de valeur et en ce sens elle comporte fréquemment une idée de mesure. La comparaison « est un procédé de style qui applique à une chose un élément de similitude emprunté à une chose différente. On l'emploie pour embellir, pour prouver, pour rendre plus clair, pour mettre sous les yeux. Étant utilisée pour quatre motifs, elle s'exprime de quatre façons : par le contraire, la négation, le parallèle, le rapprochement rapide ». *Rhétorique à Herennius*, p. 208. Il est à noter que l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* n'a pas été formellement identifié. Certains attribuent cet ouvrage à Cicéron, mais rien n'est sûr. Jean-Jacques Robrieux dit de la comparaison qu'elle « est une figure de sens sans être un trope, puisque la relation d'analogie est explicite dans le contexte. On ne trouve pas dans la comparaison, le caractère condensé, souvent brillant et fort en subjectivité de la métaphore proprement dite. Sa valeur est généralement plus argumentative et plus rationnelle dans la mesure où elle laisse moins de place à l'interprétation, donc à l'ambiguïté ». J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, p. 44. Plus loin, il ajoute que la comparaison « peut-être une manière commode de définir un objet ou une notion en les rapprochant ou en les distinguant d'autres objets. Au lieu de considérer l'objet en soi, on choisit un objet comparable plus simple ou plus connu pour le définir par approximation. [Certaines] comparaisons visent à frapper l'imagination par l'information concrète qu'elles apportent ». *Ibid.*, p. 107. Bernard Dupriez est d'avis que, développée, la « comparaison est une parallèle » et que, « limitée à un rôle expressif, c'est la comparaison figurative, avec diverses formes poétiques, parfois aussi polémiques. On distingue, dit-il, la *comparaison figurative* de la *comparaison simple*. La première introduit un qualifiant (adj., adv.), la seconde un actant grammatical supplémentaire (subst.). Seule, la comparaison figurative est une image littéraire. La

courage des religieuses est sans limites : « Nous nous voyons comme de petits mouches rons, mais nous sentons avoir assez de coeur pour voler avec les aigles du Roy des Saints; si nous le pouvons suivre, ils nous porteront sur leurs ailes, comme les aigles naturels portent leurs petits oiseaux³⁵ ». Dans cet énoncé, où métaphore et comparaison se côtoient, où l'insecte est mis en parallèle avec l'aigle, la vaillance des religieuses ressort. Bien que simples « petits mouchesrons », elles sont capables de tout avec le support divin. Capables de tout, certes, mais il y a une ombre au tableau : il manque l'assentiment de Dom Raymond pour qu'elles s'envolent vers leur destin. Parmi les termes possibles, l'ursuline a choisi l'aigle pour étayer son argument. Pourquoi ? C'est que l'aigle, symbole idéal, désigne aussi bien la figure du Père céleste (Roi des Saints/ Roi des rois/ rois des aigles) que celle des anges³⁶. Le prêtre Ézéchiél, qui raconte sa vision du char de Yahvé, nous éclaire :

dépréciation superlative part d'une comparaison en vue de souligner hyperboliquement un défaut. Le même procédé joue en sens inverse. [L'hyperbole] par comparaison [fait] partie des lieux communs et favorise l'expressivité dans un style tempéré. Elle permet d'étendre un raisonnement. Elle sert à établir des correspondances, des soulignements, des amplifications, des hyperboles, des surenchères ». Dans la comparaison figurative, « la présence du phore est constitutive de l'image littéraire. La comparaison est une image où thème et phore sont exprimés (ce dernier par syntagme) et syntaxiquement séparés par une marque d'analogie ». B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 121-123. Pour Georges Molinié, la comparaison est synonyme de similitude où l'on « compare la chose dont on parle avec l'image qui la représente », contrairement à la métaphore où « l'image se met pour la chose elle-même ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poésie*, p. 349. Dans la comparaison, le comparé est mis en relation avec le comparant par l'attribution d'une qualité et par le truchement d'un « outil comparatif ». Dans la métaphore, l'outil comparatif disparaît et « il y a assimilation du comparé au comparant ». *Ibid.*, p. 249.

³⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVI, 3 mai 1635, p.40. Cf. note 5.

³⁶ Dans son article sur les anges, Joseph Duhr explique leur rôle. Les anges « forment la cour de Dieu », sont les « ambassadeurs de Dieu » et les « collaborateurs de la Providence divine ». J. Duhr, « Anges », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, tome 1., p. 581. En tant qu'ambassadeurs, les anges apparaissent dans l'Ancien Testament de la même manière que dans le Nouveau, c'est-à-dire comme des messagers de Dieu : ils « transmettent ses ordres, ils communiquent ses lumières et ses grâces, parfois ils exécutent ses jugements ». *Ibid.*, p. 582. À titre de collaborateurs, les « anges [...] sont comme des providences particulières qui veillent sur chaque partie de l'univers, pour les faire converger toutes vers la gloire de Dieu et le bien des élus : seul but de la création ». *Ibid.*, p. 584. Au XVII^e siècle, la dévotion aux anges est très populaire. Les « traités et les manuels de piété sur les anges se multiplient, signés des Pères de la Compagnie. Depuis la publication du *Traité et pratique de dévotion aux anges* de saint François de Borgia, en 1575, jusqu'en 1650 je compte, dit l'auteur, au moins vingt-cinq ouvrages de dévotion sur les anges [...] ». *Ibid.*, p. 605. Saint Ignace et saint François de Sales furent en leur temps très dévoués aux anges. Il est normal que Marie de l'Incarnation évoque subtilement les anges dans son argumentation : ils font partie intégrante de l'imaginaire collectif.

Je regardai : c'était un vent de tempête soufflant du nord [...]. Au centre, je discernai quelque chose qui ressemblait à quatre animaux dont voici l'aspect : ils avaient une forme humaine. Ils avaient chacun quatre faces et chacun quatre ailes. Quant à la forme de leurs faces, ils avaient une face d'homme, et tous les quatre avaient une face de lion à droite, et tous les quatre avaient une face de taureau à gauche, et tous les quatre avaient une face d'aigle. Leurs ailes étaient déployées vers le haut [et] ils allaient chacun devant soi; ils allaient là où l'esprit les poussait, ils ne se tournaient pas en marchant³⁷.

En réalité, Dieu insuffle aux ursulines tellement de courage que, si Dom Raymond autorise leur départ, rien ne les arrêtera ; les anges ne se retournent pas. Ministres de Dieu, ils exécutent ses ordres. Dom Raymond représente Dieu sur la terre. Par sa fonction de messenger et de collaborateur, le prêtre est à la fois l'ange et l'aigle. Il est l'intermédiaire de Dieu, l'adjuvant qui favorisera la réalisation du projet de Marie de l'Incarnation. C'est du moins l'interprétation que suggère l'incise « si nous le pouvons suivre ». Cette intuition est d'ailleurs corroborée un peu plus loin, lorsque Marie de l'Incarnation, s'identifiant à saint Laurent qui voulait suivre saint Xyste au martyre, déclare : « [Le] champ luy étoit ouvert pour satisfaire son désir, mais nous ne l'avons pas, et si vous ne faites tout, il y a danger qu'une année ne soit trop longue³⁸ ». Dans ce passage, où elle a tronqué l'allusion en faveur de l'approche directe (si vous ne faites tout), elle répète au révérend qu'il est son unique passeport pour l'Amérique. En catimini, elle le stimule afin qu'il examine avec sérieux le dessein dont elle lui a fait part.

Lettres de Nouvelle-France

On pourrait penser qu'une fois rendue en Amérique, il ne se trouverait rien ni personne pour contrecarrer ses projets. Mais rien n'est jamais aussi simple. Comme les jésuites, Marie de l'Incarnation fait face à des difficultés financières, et persuader les bien-faiteurs de desserrer les cordons de leurs bourses se révèle un défi de taille pour les

³⁷ Ézéchiël, dans *la Bible de Jérusalem*, 1, 4-13.

³⁸ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVI, 3 mai 1635, p. 40. Au sujet de la comparaison, voir tableau 7, en annexe.

missionnaires implantés dans la colonie. Aussi est-il dans leur intérêt de démontrer que la mission porte ses fruits. C'est la raison pour laquelle la narratrice valorise les femmes et filles indiennes, qu'elle les compare aux Françaises : « [Je] n'ay point veu des filles en France ardentes à se faire instruire ny à prier Dieu comme le sont nos séminaristes³⁹ », « nous leur apprenons tout ce que nous voulons, à quoi elles sont si souples, que je n'ay jamais veu dans les filles Françaises les dispositions que je remarque en elles-mêmes⁴⁰ ». Pourquoi ces déclarations provocatrices ? Un tel discours ne risque-t-il pas d'éveiller les jalousies ? Certainement pas. Marie de l'incarnation est une « fine mouche ». Elle sait pertinemment qu'il n'y a rien de tel pour l'avancement de la foi que les saines rivalités. À vrai dire, la religieuse lance un défi aux Françaises : pourront-elles faire mieux que leurs soeurs amérindiennes ? À elles de relever le défi... Si les protégées de Marie de l'Incarnation sont parfois présentées comme supérieures aux Européennes, il faut bien admettre que, souvent, elles possèdent des aptitudes équivalentes, mais que, toujours, les Indiennes sont douées : « [Elles] peuvent parvenir à ce que font les filles françoises, tant au chemin du salut que pour les siances [...]»⁴¹ ». Il y en a une qui se comporte avec tant d'obéissance « qu'on la prendroit pour une fille de qualité⁴² », sans compter qu'elle est si intelligente qu'elle « est capable d'instruction comme une fille de vingt ans⁴³ ». Dociles, les chères néophytes de Marie de l'Incarnation « se laissent conduire comme des petits agneaux, celles de dix-sept ans, aussi bien que celles de sept ou de six⁴⁴ ». Avant de recevoir le baptême, elles couraient « dans les bois comme des bêtes ». Après, sous l'effet de la grâce, elles deviennent « douces comme des brebis⁴⁵ ». Les sauvages sédentarisés

³⁹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLII, mars 1640, p. 93.

⁴⁰ *Ibid.*, lettre XLIV, 4 septembre 1640, p. 103.

⁴¹ *Ibid.*, lettre LVI, 4 septembre 1641, p. 132.

⁴² *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 95-96.

⁴³ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 96.

⁴⁴ *Ibid.*, lettre XLV, 4 septembre 1640, p. 104.

⁴⁵ *Ibid.*, lettre XLVII, 4 septembre 1640, p. 112. C'est par le baptême « qu'on entre dans l'Église. Le baptême purifie l'âme de la souillure originelle et lui communique la vie de la grâce; autant dire qu'il l'élève à la participation à la

démontrent une ferveur religieuse comparable à celle des « premiers Chrétiens de l'Église », et ils sont soumis « comme des enfants à ceux qui les instruisent⁴⁶ ».

Les parallèles établis, grâce à la médiation de la comparaison, réduisent l'écart entre l'univers culturel des Indiens et celui du destinataire. L'espace entre les deux continents se rétrécit : une fois neutralisé, l'étrange paraît plus normal par rapport aux critères moraux français (on se méfie toujours un peu de ce que l'on ne connaît pas). Les Indiens ne sont pas les barbares que l'on imagine; ils apprennent avec facilité et sont pourvus d'une belle intelligence. Leurs qualités ressemblent à celles de n'importe qui en Europe et les rendent, en ce sens, aptes à recevoir la parole divine. Les analogies modifieront-elles les opinions préconçues des Européens en ce qui a trait aux Indiens? Peut-être. Le rapprochement des deux cultures engendrera-t-il des mouvements de sympathie assez solides pour amener la conviction nécessaire à l'injection de fonds dans la colonie? Marie de l'Incarnation l'espère...

Lorsque l'on souhaite agir sur les esprits, le rapprochement entre le réel et le fictif n'est pas à rejeter. Surtout quand il y a urgence. En 1650, quelques jours avant la célébration de la fête de Noël, un incendie ravage le séminaire des ursulines et détruit le peu qu'elles possèdent. La situation est on ne peut plus désespérée. Marie de l'Incarnation ne se laisse pas abattre. Elle appelle à l'aide, en espérant que son message touchera, par-delà les océans, quelques généreux coeurs :

vie divine, et, selon les expressions de saint Paul, qu'il lui donne l'esprit d'adoption selon lequel elle peut s'adresser à Dieu en l'appelant : notre Père ». G. Bardy, « Les religions chrétiennes : la religion catholique. Le Christ continué », dans *l'Encyclopédie Larousse méthodique*, tome 1, p. 565. On constate que Marie de l'Incarnation partage le même point de vue que l'Église au sujet du baptême et l'on comprend pourquoi elle juge indispensable l'administration de ce sacrement.

⁴⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre L, 13 septembre 1640, p. 119.

Nous avons quelques habits et quelques meubles pour nos séminaristes sauvages, le feu a tout ravy et nous a réduites sur la neige comme le bon Job sur un fumier. Il y a cette différence que tous nos amis françois et sauvages estoient touchez d'une extrême compassion dont le bon Job estoit privé⁴⁷.

Comparer leur dénuement à celui d'un personnage biblique est tout à fait approprié au contexte. La Bible étant une référence commune, il n'est pas nécessaire d'expliquer aux destinataires potentiels l'histoire de Job⁴⁸. Il suffit d'en parler pour que tous saisissent l'ampleur des dégâts, se fassent une juste idée du drame causé par cet accident.

Parce qu'elle instaure une relation entre les objets et les notions et qu'elle se fonde sur la mesure, d'une part, la comparaison éclaire le discours de la destinatrice, selon l'espace géographique et/ou le contexte dans lequel elle s'inscrit; d'autre part, elle permet aux lecteurs de percevoir sa thèse sous les angles les plus variés. D'où la pertinence de recourir à cette figure argumentative pour mobiliser les hommes et les femmes. C'est probablement parce que l'argumentation par le sacrifice laisse deviner une pesée que Chaïm Perelman la classe parmi les arguments de comparaison : « L'un des arguments de comparaison le plus fréquemment utilisé est celui qui fait état du sacrifice que l'on est disposé à subir pour obtenir un certain résultat⁴⁹ ».

⁴⁷ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre CXXXII, 1^{er} septembre 1651, p. 409.

⁴⁸ L'histoire de Job est peut-être moins connue à notre époque. Il est bon de rappeler qu'à l'origine, Job jouissait d'une très grande richesse. Et sa foi était incomparable. Un pari tenu entre Dieu et le diable vint bouleverser sa vie. Chacun des deux protagonistes voulant prouver à l'autre que la foi de cet homme serait ou non ébranlée, selon le cas, si on lui faisait subir une dure et longue épreuve, ils plongèrent Job dans le dénuement le plus complet. La Bible raconte que Job n'a jamais failli à Dieu, même dans les moments les plus difficiles.

⁴⁹ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 334. L'argument par le sacrifice est « sans doute celui qui veut donner le plus d'autorité aux faits. Considéré comme quasi logique par Perelman, parce qu'il l'apparente à l'argument comparatif, il vise principalement à rendre crédible une thèse ou une action en arguant d'un sacrifice qui ne pouvait être consenti sans une conviction et une bonne foi absolues. On met en balance la thèse et le fait du sacrifice, en espérant prouver une équivalence. Pour les chrétiens, le sacrifice du Christ est à la mesure de la véracité de sa parole ». J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, p. 138.

3. Le sacrifice

Lettres de Tours

Moyen à travers lequel l'être humain entre en contact avec une instance supérieure, le sacrifice se veut une manifestation de contrition (expiation, confession), un geste de paix (apaisement des dieux), une preuve de foi (don, offrande)⁵⁰. En tant que tel, le sacrifice est d'abord et avant tout un acte concret. Toutefois, dans une argumentation quasi logique, il peut également être hypothétique⁵¹, comme dans ces exemples où Marie de l'Incarnation assure, par le biais d'hyperboles⁵², qu'elle mettrait volontiers sa vie en jeu pour sauver les Amérindiens de la damnation : « [II] me semble que si j'avois mille vies, je les donnerois toutes à la fois pour la possession d'un si grand bien⁵³ », « quand j'aurois un million de vies, je n'ay nulle crainte de les exposer⁵⁴ ». L'ursuline sacrifierait non seulement sa vie, mais elle ferait fi de son propre salut : « [Si Dieu] veut que j'aïlle dans l'enfer jusqu'au jour du Jugement, il me fera une grande miséricorde, pourveu qu'il convertisse ces pauvres gens, et qu'ils viennent à le connoître⁵⁵ ».

Elle a lu les *Relations* des jésuites et n'ignore pas que le projet missionnaire comporte son lot de difficultés : « [J'envisage] tous les travaux tant de la mer que du païs; ce que c'est que d'habiter avec les Barbares; les dangers qu'il y a de mourir de faim ou de froid; les occasions fréquentes d'être prise; enfin tout ce qu'il y a d'affreux dans l'exécu-

⁵⁰ Le Lévitique, dans *la Bible de Jérusalem*, 1, 1-17.

⁵¹ Ce type d'argument sert justement à « mettre en évidence le prix que l'on accorde à quelque chose ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 338.

⁵² L'hyperbole consiste à « augmenter ou diminuer excessivement la vérité des choses pour qu'elle produise plus d'impression ». B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 237-238. Georges Moliné explique qu'une hyperbole « est une figure qui joue sur la caractérisation intensive d'une information; elle est donc de type **macrostructural**, puisque, si l'on en change la matérialité lexicale, la figure demeure. Elle consiste en ce que, dans un discours, on dit plus que la valeur "véritable" du contenu ». G. Moliné, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 193-194.

⁵³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, avril 1635, p. 27. Sur le sacrifice et le désintéressement, voir tableau 8, en annexe.

⁵⁴ *Ibid.*, lettre XVII, 3 mai 1635, p. 43.

⁵⁵ *Ibid.*, lettre XV, 26 avril 1635, p. 36.

tion de ce dessein [...]»⁵⁶ ». Lucide, elle sait fort bien ce qui l'attend, mais la cause exige que l'on passe outre à des considérations d'ordre personnel. Son désintéressement est total, son courage sans limite, sa foi inébranlable⁵⁷. Dieu réclame sa présence au Canada. Elle ira, quoi qu'il en coûte : « Je vous diray que si telle est la volonté de Dieu, qu'il n'y a rien en ce monde qui m'en puisse empêcher, quand mesme je devrois estre engloutie des ondes en chemin⁵⁸ ». Le Créateur aplanira toutes les difficultés au moment opportun :

[Après] ces réflexions où il n'y a rien qui puisse contenter la nature, mais plutôt où il y a beaucoup de choses qui la peuvent effrayer, je ne trouve point de changement dans la disposition de mon esprit : mais plutôt je ressens un instinct intérieur qui me dit que Notre Seigneur qui peut tout ce qu'il veut, donnera aux âmes qui s'exposeront la plénitude de son esprit, que ce ne sera point en elles-mêmes, mais en luy qu'elles opèreront et viendront à bout de leurs desseins, et qu'elles ne doivent point perdre courage dans la veue de tant de difficultez qu'elles se représentent⁵⁹.

Vraisemblablement, la future missionnaire est mue par l'amour de charité, lequel suppose « une parfaite donation de soi-même, ne reculant ni devant la mort, ni devant les ingratitude et les déceptions qu'il peut rencontrer en chemin. C'est là, du reste, qu'apparaît sa gratuité et son caractère d'amour inconditionnel⁶⁰ ». L'amour que ressent Marie de l'Incarnation à l'égard de Dieu (et par extension des Amérindiennes) est absolu. Ces

⁵⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, 1^{er} avril 1635, p. 27.

⁵⁷ Une cause juste mérite que l'on se sacrifie pour elle, sans compromis : « Il ne faut jamais se laisser détourner d'une action honorable par l'importance du péril et des épreuves; il faut préférer la mort à la honte; nulle douleur ne doit détourner du devoir; il ne faut redouter aucune inimitié pour soutenir le vrai; pour la défense de la patrie, de nos pères et mères, de nos hôtes, de nos amis et de tout ce que la justice nous commande de respecter [...] ». *Rhétorique à Herennius*, p. 91.

⁵⁸ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XXVI, 3 mai 1635, p. 60.

⁵⁹ *Ibid.*, lettre XII, 1^{er} avril 1635, p. 27.

⁶⁰ G. Cruchon, *Initiation à la psychologie dynamique*, p. 188. Cet ouvrage a été écrit selon une perspective chrétienne et l'auteur, au sujet de l'amour de charité, dira de celui-ci qu'il « ne dispense pas non plus d'aimer les personnes pour elles-mêmes. Il se porte en effet sur la personne de l'autre, que l'on aime pour les titres qu'elle a à être aimée, et qui sont infinis, puisqu'elle est infiniment aimée de Dieu. On aime alors la personne d'autrui pour la beauté réelle qu'elle est, qui lui a été donnée par Dieu et qu'on voudrait encore parfaite, sans limites. C'est par le moyen de cette transfiguration opérée par l'amour qu'on aime Dieu en elle et qu'on l'aime en Dieu, sans dissociation possible, car elle ne peut être ainsi enrichie que par son union à Dieu. On ne saurait du reste l'aimer, défigurée et déchue, que si on l'aimait transfigurée en espérance par l'amour de Dieu, et que si on la trouvait d'autant plus digne d'amour qu'elle est plus pitoyable et malheureuse. Ainsi, cet amour, tout en se terminant à la personne naturelle de l'homme, s'attache à elle en tant que transfigurée par l'amour divin, et donc aussi à Dieu en elle. C'est en croyant à ces possibilités de transformation d'autrui par l'amour que nous lui portons, et que Dieu d'abord lui porte, que nous pouvons délivrer en elle les puissances d'aimer qui sont à la base de sa transformation ». *Ibid.*, p. 189.

quelques citations l'illustrent. En déclarant ainsi qu'elle est prête à braver tous les périls, qu'elle méprise la mort, elle fait une lumineuse démonstration à Dom Raymond de ce que représente pour elle la conversion des sauvages⁶¹. Ce genre d'argument n'impressionnerait guère le prêtre si la religieuse n'avait d'ores et déjà prouvé qu'elle était capable de l'abnégation la plus entière. Il ne faut pas perdre de vue qu'en entrant en religion elle n'a pas renoncé seulement aux biens matériels; pour suivre Dieu, elle s'est de surcroît détachée de toutes ses affectiōns terrestres, ce qui inclut l'être qui lui est le plus cher au monde : son fils⁶².

Lettres de Nouvelle-France

L'argument du sacrifice revient également dans les lettres qu'elle rédige en terre canadienne⁶³. Les religieuses sont heureuses de se « priver de tout ce qui est le plus né-

⁶¹ Dans l'argument par le sacrifice, « celui-ci doit mesurer la valeur attribuée à ce pourquoi le sacrifice est consenti ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 335. De plus, il n'y a pas de « plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime, a été le Christ. Le sacrifice, ainsi, est une preuve d'amour en même temps que purification. Et le christianisme, en mettant le sacrifice du Christ au centre du mystère de la foi, à la base des rapports entre Dieu et les hommes, lui a donné un relief incomparable. Le sacrifice est le signe le plus certain de l'amour, parce que nous sommes certains de ne pas nous y rechercher. Il forme ainsi un des carrefours auxquels toute vie morale converge ». J. Leclercq, *Les grandes lignes de la philosophie morale*, p. 354-355.

⁶² Dans son autobiographie, elle dit l'immense douleur qu'elle a ressentie lorsqu'elle a quitté son fils pour prendre la voile : « C'était un matin, jour de la conversion de saint Paul, 1631. Sortant de notre logis pour entrer dans la maison de Dieu, mon fils vint avec moi, tout résigné. Il y avait bien dix ans que je le mortifiais, ne permettant pas qu'il me fit aucune caresse, comme de mon côté je ne lui en faisais point, afin qu'il n'eût aucune attache à moi, lorsque Notre Seigneur m'ordonnerait de le laisser. Mais tout cela n'empêcha pas qu'il n'eût un très grand ressentiment à ce départ. Il n'osait en marchant me témoigner son affliction, mais je lui voyais couler les larmes des yeux, qui me faisaient bien connaître ce qu'il sentait en son âme. En le voyant qui pleurait amèrement, il me faisait si grande compassion qu'il me semblait qu'on m'arrachait l'âme & qu'on me séparait en deux : ce que néanmoins je ne laissai point paraître, parce que Dieu m'était plus cher que tout cela ». Marie de l'Incarnation, *le Témoignage de Marie de l'Incarnation : ursuline de Tours et de Québec*, p. 129. Marie de l'Incarnation ne mentionne pas ce fait dans ses lettres de persuasion et c'est à son honneur. Mais ceux qui la connaissent sont forcément conscients de la teneur de son sacrifice. Jacques Leclercq rapproche le détachement de la liberté : « Le détachement consiste à se libérer des valeurs inférieures pour se consacrer aux valeurs supérieures, à être libre vis-à-vis de la chair, vis-à-vis des ambitions sociales, vis-à-vis de soi-même, de façon à pouvoir se consacrer au bien, à la perfection, à l'oeuvre de Dieu, de façon à oublier les biens inférieurs, à ne plus y songer, à s'oublier soi-même, appliquant ainsi la formule que l'homme ne se réalise qu'en se dépassant. [La] pleine fécondité du détachement exige qu'elle soit dominée par l'amour des valeurs supérieures dans lesquelles l'homme trouve la réalisation de son être ». J. Leclercq, *Les grandes lignes de la philosophie morale*, p. 438-439.

⁶³ Les principaux destinataires de ses lettres sont les suivants, en France : Claude Martin, son fils, les membres de sa famille (frères, soeurs, neveux, nièces), des amis de Tours, des bienfaitrices, des religieuses de Tours, de Dijon et de Mons; au Québec : les Pères Vimont, Lalemant, Poncet, Ragueneau et le Jeune. Ces destinataires sont pour la

cessaire, pour gagner des âmes à Jésus-Christ » et elles aimeraient mieux « manquer de tout », plutôt que de laisser leurs « filles dans la saleté insupportable qu'elles apportent de leurs cabanes⁶⁴ ». Cela les console de s'enlever « le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de notre Seigneur et de sa sainte foy⁶⁵ ». Et il n'y a pas que les ursulines qui fassent preuve d'abnégation : « C'est une chose ravissante de voir tous nos Révérends Pères prodiguer leur vie pour attirer ces peuples au troupeau de Jésus-Christ⁶⁶ ». Aucun obstacle ne freine leur action. Ils se rendent hardiment dans les « lieux les plus éloignés et les plus dangereux et où il n'y a aucun secours humain⁶⁷ ». Leur bravoure est sans pareille et ils « ne laissoient pas de se jeter sans crainte dans les périls, afin de baptiser les enfans et ceux qu'ils trouveroient en état⁶⁸ ». Pour répandre la foi chrétienne, les prêtres subissent « d'inconcevables⁶⁹ » souffrances. Aspirant même au martyre, ils ne demandent qu'à être « écorché[s] et brûlé[s] », et à « souffrir tout ce que la férocité des plus barbares peut inventer de cruel⁷⁰ ».

En héroïsant ceux qui oeuvrent en Nouvelle-France, Marie de l'Incarnation met en évidence leurs vertus tout en se référant aux valeurs religieuses en vigueur. Le martyre étant perçu comme la preuve la plus éloquente du renoncement, le portrait que dessine Marie de l'Incarnation de ces valeureux apôtres prêts à souffrir et même à mourir pour répandre la foi chrétienne est on ne peut plus édifiant. Le détachement que les missionnaires, hommes et femmes, manifestent à l'égard des biens, de la vie, magnifie en somme la cause pour laquelle ils se battent et leur prestige en sort grandi⁷¹. Si la géné-

⁶⁴ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 97.

⁶⁵ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 98.

⁶⁶ *Ibid.*, lettre XLV, 4 septembre 1640, p. 105.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*, lettre L, 13 septembre 1640, p. 118.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*, lettre XLV, 4 septembre 1640, p. 105.

⁷¹ D'après Dominique Deslandres, la colonisation est, pour les missionnaires, une « entreprise d'apostolat et de salut personnel. Participant à la mission divine de rédemption, ils espèrent se sauver en sauvant ceux qui se perdent. S'installer chez les "Savages" devient donc une occasion de se préparer au salut éternel, d'autant plus assuré qu'il aura

rosité des bienfaiteurs est liée à l'estime qu'ils nourrissent envers les missionnaires et en fonction de la valeur qu'ils attribuent à la propagation de la foi chrétienne en Nouvelle-France, il y a de fortes chances qu'ils acceptent de se priver de quelques biens matériels pour une cause qui éveille de tels sentiments d'amour chez les individus⁷².

4. Les probabilités⁷³

Lettres de Tours

Puisque l'adhésion des destinataires n'est jamais, pour une raison ou pour une autre, entièrement acquise, ils seront encore plus convaincus si leur interlocutrice paraît optimiste quant à l'issue de l'entreprise en faveur de laquelle elle sollicite leur soutien. C'est là qu'entre en jeu la prédiction⁷⁴ et que, dans l'espace intertextuel, l'intuition se

été pénible. Aussi un même esprit de sacrifice anime-t-il les missionnaires, hommes et femmes ; cependant leur sacrifice est différent. Les jésuites suivent les Indiens dans leur périple saisonnier supportant avec courage l'hivernage huron et le martyre infligé par les Iroquois. À cause de la clôture, les ursulines et les hospitalières doivent demeurer à Québec ; si le martyre par les ennemis de Dieu leur est impossible, il prend une autre forme avec l'extrême dénuement dans lequel elles doivent vivre et exercer leur apostolat. Avec la Nouvelle-France, la France catholique a rencontré une nouvelle frontière. Le présence de femmes et d'hommes, aspirant au martyre et à la sainteté illustre le besoin de légitimer l'expansion de la doctrine catholique en ces terres nouvelles. Par leur rôle essentiel dans l'établissement de la colonie, par le respect qu'elles imposent à leurs contemporains, les saintes femmes de "l'épopée mystique" occupent une place privilégiée dans la légitimation de la présence française en Amérique ». D. Deslandres, « Les Françaises et la mission française au XVII^e siècle », dans *Cahiers d'histoire*, p. 120.

⁷² Comment ne pas tenir dorénavant au salut des sauvages après une si brillante démonstration de sa valeur ? Car il faut l'admettre, l'argument du sacrifice, tel que le développe la religieuse, fait de ce Bien le plus estimable de tous les biens, car unique en son genre. Or, une fois perdu, l'unique est irremplaçable (Dom Raymond, le salut des païens) On reconnaît dans le raisonnement de la religieuse les lieux de la qualité : « [À] la limite, le lieu de la qualité aboutit à la valorisation de l'unique, qui, tout comme le normal, est un des pivots de l'argumentation. L'unique est lié à une valeur concrète : ce que nous considérons comme une valeur concrète nous paraît unique, mais ce qui nous paraît unique nous devient précieux. La qualité unique devient le moyen en vue d'obtenir le suffrage du plus grand nombre. Même le grand nombre apprécie ce qui se distingue, qui est rare et difficile à réaliser ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 120-121.

⁷³ Chaïm Perelman a constaté que « l'application du calcul des probabilités à des problèmes de conduite est le plus souvent énoncé comme un souhait ». Et il ajoute que le raisonnement par les probabilités est « un instrument qui demande, pour être appliqué, une série d'accords préalables ». Ce raisonnement est de surcroît fondé « sur une certaine conception de ce qui est équitable [...] ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 346-348.

⁷⁴ L'argumentation quasi logique par le probable « prend tout son relief, lorsqu'il y a des évaluations basées, à la fois, sur l'importance des événements et sur la probabilité de leur apparition, c'est-à-dire sur la grandeur des variables et leur fréquence, sur l'espérance mathématique. Ce raisonnement confronte les chances de gain et de perte combinées avec la grandeur de l'enjeu, en considérant comme quantifiables tous les éléments en cause ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 346. Habituellement, on « utilise faits et vérités (théories scientifiques, vérités religieuses, par exemple) comme des objets d'accord distincts, mais entre lesquels existent des liens qui permettent le transfert de l'accord : la certitude du fait A, combiné avec la croyance au système S, entraîne la certitude du fait B, c'est-à-dire

greffe au raisonnement de Marie de l'Incarnation. Dans la lettre XI, elle anticipe la réaction de Dom Raymond, comme si elle tentait de l'atténuer. Se référant au projet dont elle vient de lui faire part, elle dit : « Mais je m'imagine que vous m'allez blâmer de ce qu'étant si misérable, j'ose aspirer à une vie si sublime [...]»⁷⁵ ». S'il connaissait la « force » de son désir, il en aurait de la « compassion⁷⁶ ». En outre, s'il quitte la France seul, elle perdra son *pygmalion* et sera complètement démunie : « Si vous nous laissez, qui fera pour nous? À qui nous faudra-t-il adresser? Comment aurons-nous des obédiences, et par quelle autorité?⁷⁷ ». Le prêtre s'avère un être unique, par conséquent irremplaçable. Il est donc inconcevable qu'il s'en aille sans elle. Si elle était à sa place, elle n'oserait pas partir sans lui au Canada. Dût-elle le faire monter de force à bord du navire, il ne resterait sûrement pas sur le quai : « [Je] vous tirerai si fort vous et votre compagnon; que j'emporterai la pièce de vos habits si vous ne venez⁷⁸ ».

Sans relâche, elle bouscule Dom Raymond et le presse d'agir. Se battant avec l'énergie du désespoir, elle lui parle de sa souffrance : « Vous me martyrisez quand vous dites qu'il faut différer, et que vous avez envie de partir sans nous⁷⁹ ». Hormis, les « mortifications⁸⁰ » qu'il lui fait subir en laissant une « pauvre soeur comme [elle] derrière

qu'admettre le fait A, plus la théorie S, revient à admettre B. Au lieu d'être admis comme un lien certain, le rapport entre A et B peut n'être que probable : on admettra que l'apparition du fait A entraîne, avec une certaine probabilité, l'apparition de B. Quand le degré de probabilité de B peut être calculé en fonction des faits et d'une théorie sur lesquels l'accord est incontesté, la probabilité envisagée n'est pas l'objet d'un accord d'une autre nature que l'accord concernant le fait certain. C'est la raison pour laquelle nous assimilons à des accords sur les faits, ceux concernant la probabilité des événements d'une certaine espèce, dans la mesure où il s'agit de probabilités calculables. Le domaine de la probabilité est [lié] à celui des faits et vérités, et se caractérise pour chaque auditoire en fonction de ceux-ci ». *Ibid.*, p. 93.

⁷⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XI, 20 mars 1635, p. 25.

⁷⁶ *Ibid.*, lettre XII, avril 1635, p. 28.

⁷⁷ *Ibid.*, lettre XIV, 19 avril 1635, p. 33.

⁷⁸ *Ibid.*, lettre XXVIII, 26 octobre 1637, p. 65.

⁷⁹ *Ibid.*, lettre XVI, 3 mai 1635, p. 39.

⁸⁰ *Ibid.*, lettre XXIV, 16 décembre 1635, p. 57.

la porte⁸¹ », le départ du prêtre mettrait en péril la vocation de celles qui sont appelées, car personne ne peut défendre leurs intérêts mieux que lui :

Et ne craignez point de hazardez votre vocation en attendant un peu pour faire une oeuvre de charité, autrement nous n'aurions plus de Dom Raimond pour nous aider, et tout autre qui ne seroit pas embrasé du même désir, ne prendroit pas l'affaire si à coeur, et c'est en ce cas que notre vocation seroit en hazard plutôt que la vôtre⁸².

La vocation de Dom Raymond impose le respect et elle aimerait « mieux mourir que d'être la cause qu'elle se perdit dans le retardement⁸³ ». En d'autres termes, elle le traiterait avec bien plus de considération qu'il ne le fait lui-même à son propre égard ; ce qu'elle semble déplorer. Ce sont là des arguments flatteurs, mais peut-être provoqueront-ils la réflexion.

Dans le passage qui va suivre, l'oratrice se transforme en prophète⁸⁴. Elle prévient le bon père qu'elle risque d'être châtiée, si elle brise son engagement : « [Les] lumières et la vive foy que je ressens me condamneront au jour du jugement, si je n'agis conformément à ce que la divine Majesté demande de moy⁸⁵ ». Essaie-t-elle de culpabiliser Dom Raymond? Tout porte à le croire. Chose certaine, en évoquant la malédiction qui plane sur elle, si elle ne respecte pas la parole donnée, elle renvoie la « balle dans le camp » du prêtre. Il est désormais tenu garant de son sort.

Marie de l'Incarnation ne recule d'ailleurs devant rien. Aucun argument ne paraît inconvenant. C'est ainsi que, parfois, les énoncés de l'épistolière prennent la forme d'une menace : « Faites donc au plutôt, mon Révérend Père, nos coeurs seront tout brûlez

⁸¹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XXVIII, 26 octobre 1637, p. 65. Dans les lettres qu'elle adresse à son supérieur, les termes liés à la souffrance s'additionnent et forment autant de preuves de l'intolérable *supplice de Tantale* auquel il l'a soumise pendant ces trop nombreuses années de tergiversations.

⁸² Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVI, 3 mai 1635, 39.

⁸³ *Ibid.*, lettre XVI, 3 mai 1635, p. 39-40.

⁸⁴ La prophétie est liée au futur, elle sert à prédire les événements à venir, leur « connaissance ayant été communiquée par un Être transcendant de qui l'avenir pourrait dépendre. [C'est] la caution divine qui distingue la prophétie de la prédiction, de la déclaration d'intentions, de la conviction et de la promesse ». B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 363-364.

⁸⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVII, 3 mai 1635, p.42.

avant que nous soyons en Canada, si vous n'y prenez garde [...]»⁸⁶ ». Le temps joue contre elle autant que contre lui; l'ardeur de la religieuse va finir par s'éteindre; il n'aura qu'à s'en prendre à lui-même, qu'à assumer les conséquences de ses actes. Encore là, le stratagème consiste à rejeter sur lui la responsabilité.

Lorsque le voyage de Dom Raymond est reporté à une date ultérieure (indéterminée), elle perd le médiateur qui aurait pu donner vie à son projet. Déçue, elle partage néanmoins sa peine et le reconforte, non sans faire allusion toutefois au chagrin que lui-même lui a causé à plusieurs reprises, soit en ignorant sa requête, soit en différant constamment sa réponse, soit en voulant partir sans elle : « Il est certain que vous et nous souffrions persécutions : mais *Si Dieu est pour nous qui sera contre ?*⁸⁷ ». Elle réitère sa confiance à l'endroit de la providence, encourage son supérieur. Si Dieu « [les] veut dans la nouvelle France, ses desseins s'accompliront malgré tous les hommes⁸⁸ ».

Quoi qu'il en soit, et malgré ses prétentions, le salut de la narratrice n'était pas vraiment remis en question, ni sa vocation réellement menacée. Ce n'était là que pure hypothèse. Mais en s'indignant contre le refus dont elle croyait être l'objet et qui l'affligeait tant, elle a exprimé la douleur que lui causait la conduite du prêtre à son égard. Elle a de plus essayé de le bien disposer en éveillant sa pitié, car « l'on ne prend pas les jugements de la même façon selon que l'on ressent peine ou plaisir, amitié ou haine⁸⁹ ».

Lettres de Nouvelle-France

Sa confiance, sans bornes, et sa volonté, irréductible, sont venues à bout des premières embûches qui se dressaient sur sa route. Le rêve a pris corps. Cependant, la

⁸⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVIII, 6 mai 1635, p. 45.

⁸⁷ *Ibid.*, lettre XIX, 13 mai 1635, p. 47.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Aristote, dans G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 291.

religieuse n'était pas nécessairement rendue au bout de ses peines. Le succès de l'entreprise missionnaire étant relatif à la rentrée d'argent, elle se servira encore de ce catalyseur que sont les passions pour émouvoir les bienfaiteurs et les sensibiliser à sa cause. Sans l'aide des religieuses, qui en prennent soin durant l'hiver lorsque les leurs sont partis à la chasse, les personnes âgées d'origine amérindienne « mourroient de faim dans les cabanes⁹⁰ », écrit Marie de l'Incarnation à une dame de qualité. Dans cette phrase, elle évoque au passage les coutumes des Indiens et justifie en outre la fonction des ursulines. Cela est dans leur intérêt : il est de bon aloi de prouver que l'argent des bienfaiteurs n'est pas et ne sera pas dépensé inutilement.

Bien sûr, les religieuses secourent quelques personnes. Mais, si elles avaient « des vivres et des habits », elles seraient en mesure d'en « recevoir un très-grand nombre⁹¹ ». De plus, si elles pouvaient se construire à proximité des Sauvages, comme elles entendent le faire, elles en auraient « une grande quantité⁹² ». D'ailleurs, la foi n'a de cesse de s'étendre et « il y a espérance d'un progrez encore plus grand⁹³ ». En réalité, l'espoir augmente « de jour en jour de voir établir et accroître le Royaume de Dieu dans les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ⁹⁴ ». Dans ces séquences, la « futurologue » prévoit une rapide expansion de la foi chez les sauvages de l'Amérique. L'emploi du futur simple révèle l'assurance de la religieuse à ce sujet. Une telle certitude quant au développement fécond de l'entreprise vise à influencer sur les destinataires, nommés ou sous-entendus, en renforçant l'espoir de ceux qui sont d'ores et déjà gagnés à la cause ou en changeant le point de vue des tièdes et/ou des sceptiques.

⁹⁰ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 97.

⁹¹ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 98.

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*, lettre LXIII, 30 août 1642, p. 154.

⁹⁴ *Ibid.*, lettre LXIV, 16 septembre 1642, p. 156.

Nonobstant le fait que le soutien du Tout-Puissant soit une condition suffisante pour mener le projet à son terme, celui des bienfaiteurs est requis et apparaît comme une condition absolument nécessaire à sa réalisation; les âmes susceptibles d'être sauvées « seront perdues si elles ne sont aidées⁹⁵ ». Ici, et comme c'est généralement le cas, le contenu implicite de l'énoncé a une plus grande portée que le contenu explicite⁹⁶. Le lecteur déduira que les âmes, si elles ne bénéficient d'aucun support, seront *définitivement* condamnées, ce qui est très grave. Or, il n'est pas trop tard pour agir, comme l'indique la conjonction « si » dans la subordonnée. Mais encore faut-il le faire promptement, c'est-à-dire avant d'atteindre ce point de non-retour, où le salut des Indiens sera *irréremdiablement* compromis. En tablant ainsi sur l'aspect tragique de l'irréparable, l'auteure dramatise à souhait la situation. Du reste, et c'est ce qui importe le plus, elle augmente la valeur du salut éternel; elle le place au-dessus de toutes les autres valeurs; elle en fait un bien « unique », parce qu'irremplaçable. Ce raisonnement cherche à fouetter le destinataire, en le renvoyant à lui-même et à sa propre conscience. Il s'agit d'une technique qui tend à exciter le désir de vouloir le bien de l'autre.

Le désir d'aider son prochain est inhérent à l'oubli de sa propre personne. Cette étape franchie, naît la compassion qui à son tour engendre la charité et au-dessus de laquelle règne l'amour. C'est donc au nom de celui-ci que Marie de l'Incarnation formule ses requêtes. Les éventuels collaborateurs assisteront la colonie pour « l'amour de Jésus-Christ⁹⁷ », et pour l'amour des sauvagesses : la religieuse ne doute pas que les destinataires « [aiment] leur salut⁹⁸ » ; du moins, suffisamment pour faire preuve de dévouement

⁹⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LXIV, 16 septembre 1642, p. 157. En ce qui a trait à l'argumentation par les probabilités, le lecteur consultera le tableau 13, en annexe.

⁹⁶ En effet, les contenus implicites « pèsent plus lourd dans les énoncés, et [ils] jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de la machine interactionnelle [...]. Les contenus ancrés directement possèdent un ou plusieurs signifiant(s) spécifique(s) inscrit(s) dans la séquence à laquelle ils s'attachent; les contenus ancrés indirectement se greffent sur un ou plusieurs contenu(s) hyper-ordonné(s) sans posséder de signifiant propre, sauf à considérer celui comme virtuellement présent mais effacé en surface; c'est-à-dire élidé ». C. Kerbrat-Orrechioni, *L'implicite*, p. 6-15.

⁹⁷ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 99.

⁹⁸ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LXIV, 16 septembre 1642, p. 157.

à leur endroit en passant à l'acte. Une telle impulsion leur sera insufflée par Dieu, car il détient le pouvoir de toucher les coeurs : « [Vous] exercerez en cela le grand zèle que Notre Seigneur vous donne de nous aider à cultiver sa vigne en cette terre étrangère⁹⁹ ». En vérité, il n'agit pas toujours seul. La sainte Vierge le seconde et sème, elle aussi, la générosité :

C'est de la divine providence que nous attendons l'acquit de nos debtes et toutes nos autres nécessitez. C'étoit elle qui nous avoit mise en l'état où nous étions : ce sera elle aussi qui nous y remettra par le moien de la très-sainte Vierge, du secours de laquelle nous sommes tellement assurées, que nous vivons en paix de ce côté-là. Ce qu'elle ne fera pas par elle-même, elle nous suscitera des amis qui le feront, de la sorte elle fera tout¹⁰⁰.

Instruments de la divine Providence, les bienfaiteurs sont choisis, inspirés par cette dernière. Conséquemment, ils font office de collaborateurs. Sous la plume de Marie de l'Incarnation, ils deviennent de véritables partenaires de la sainte et noble entreprise. Ce qui a pour effet de les valoriser du même coup.

Par ailleurs, leur implication à titre d' « associés » leur rapporterait assurément des dividendes¹⁰¹. Entre autres, ils n'auraient plus à se soucier de leur santé. Les Sauvages-*ses* converties sont à ce point reconnaissantes des biens qu'elles reçoivent de l'Europe que « presque toutes leurs prières et leurs communions se font pour la conservation des personnes de France qui leur font du bien, et qui par leur charité les ont retirées de l'infi-délité¹⁰² ». En ces temps où les épidémies déciment la population française, ce type d'argument a un côté rassurant. En plus de faire une oeuvre « de très-grand mérite¹⁰³ »,

⁹⁹ *Ibid.*, lettre LXIV, 16 septembre 1642, p. 156.

¹⁰⁰ *Ibid.*, lettre CXXXIII, 3 septembre 1651, p. 416. Cette lettre a été écrite après l'incendie qui a ravagé le monastère. Les soeurs se trouvent plus que jamais dans le besoin et elles doivent assurer la continuité de l'entreprise.

¹⁰¹ Jacques Leclercq rappelle que dans la religion catholique « la tendance à l'arithmétique morale a toujours été assez poussée ». J. Leclercq, *Les grandes lignes de la philosophie morale*, p. 105. On comptait les péchés, la sanction étant liée à leur nombre ou à leur gravité. On accumulait les indulgences pour entrer plus facilement au Paradis, ce qui a donné lieu à des comportements abusifs qui furent décriés par Luther et Calvin à l'époque de la Réforme.

¹⁰² Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LXV, 29 septembre 1642, p. 166.

¹⁰³ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 95.

les associés bénéficieront de la reconnaissance de la religieuse autant que de celle de Dieu, lequel les « récompensera de ses biens infinis¹⁰⁴ ». Il va sans dire qu'ils s'acquerront des « couronnes éternelles¹⁰⁵ » par la même occasion. Cependant, leur mérite sera proportionnel à leur générosité. Ces personnes « auront autant de part au salut de nos pauvres Sauvages qu'elles leur auront fait part de leurs commoditez¹⁰⁶ », précise l'auteur.

Bref, Marie de l'Incarnation fait miroiter les récompenses qui découlent directement de l'exercice de la charité. Elle invite ses correspondants à jauger la valeur de ce dont ils vont se délester, au bénéfice de leur prochain, en regard d'une autre valeur, inestimable celle-là. Il s'agit de leur propre salut. Autrement dit, et pour reprendre l'expression de Chaïm Perelman, elle « rend le gain possible tellement supérieur à la mise qu'aucune hésitation ne peut subsister¹⁰⁷ ».

Somme toute, et à la lumière des premiers schèmes argumentatifs relevés, il appert que les arguments quasi logiques comme la règle de justice, la comparaison, le sacrifice et la prédiction, sont puisés dans les lieux communs (le préférable, la quantité et la qualité). Ceux-ci se fondent sur les présomptions et les valeurs. De par leur statut, les présomptions sont étroitement liées avec la normalité et la vraisemblance¹⁰⁸. Elles permettent d'anticiper les réactions de l'auditoire à partir de ce que l'on connaît à son sujet.

¹⁰⁴ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre L, 13 septembre 1640, p. 117.

¹⁰⁵ *Ibid.*, lettre CXXXII, 1^{er} septembre 1651, p. 410. À propos des récompenses que promet Marie de l'Incarnation, on se reportera au tableau 12, en annexe.

¹⁰⁶ *Ibid.*, lettre LXIV, 16 septembre 1642, p. 157.

¹⁰⁷ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 349.

¹⁰⁸ Voici les présomptions les plus courantes : « [La] présomption que la qualité d'un acte manifeste celle de la personne qui l'a posé; la présomption de la crédulité naturelle qui fait que notre premier mouvement est d'accueillir comme vrai ce que l'on nous dit, et qui est admise aussi longtemps et dans la mesure où nous n'avons pas de raison de nous méfier; la présomption d'intérêt d'après laquelle nous concluons que tout énoncé porté à notre connaissance est censé nous intéresser; la présomption concernant le caractère sensé de toute action humaine ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 94.

Conséquemment, elles servent de point de départ à toute argumentation. Les valeurs¹⁰⁹ sont des éléments d'accord et de communion, principalement quand elles sont partagées par l'ensemble des auditeurs. En circonscrivant son argumentation autour des valeurs (religieuses, morales) collectives, universellement valables, Marie de l'Incarnation met à l'avant-plan celles auxquelles elle souscrit. Elle soumet de la sorte sa thèse aux lois de la raison et la légitime par le fait même.

À cette époque de grande ferveur religieuse, les interlocuteurs sont sensibles à des notions comme la justice, l'égalité, la charité. En particulier si elles sont mises en relation avec une valeur supérieure telle la vie éternelle, et en vertu de laquelle la vie terrestre perd aisément son lustre et son attrait. L'Amour gouvernant les coeurs et les sentiments, la narratrice lui accorde la préséance dans son discours. Cela a pour effet de conditionner subtilement les bienfaiteurs (réels ou virtuels) : elle leur suggère des choix, les incite à l'action et les dirige vers ce qui s'avère utile¹¹⁰ au plus grand nombre, à savoir le Bien commun et qui correspond incidemment à un intérêt dominant, logique, et céleste. Les arguments quasi logiques ont un rôle à jouer : ils servent à montrer la valeur de la philosophie catholique.

¹⁰⁹ « Pour les Anciens, les énoncés concernant ce que nous appelons des valeurs, dans la mesure où ils n'étaient pas traités comme des vérités indiscutables, étaient englobés avec toute espèce d'argumentation dans le groupe indifférencié des *opinions*. Dans les domaines juridique, politique, philosophique, les valeurs interviennent comme base d'argumentation tout au long des développements ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 99-100.

¹¹⁰ « Un grand nombre de moralistes chrétiens, [de saint Thomas d'Aquin à Bossuet], présentent délibérément la morale comme la science du bonheur, et prétendent qu'à en chercher une autre conception, on chevauche dans les nuées. Bien plus, la morale populaire chrétienne repose à peu près exclusivement sur l'utilitarisme que nous pourrions appeler un utilitarisme de l'autre monde, consistant à mettre en valeur ce que Bentham appelle la sanction religieuse, crainte de l'enfer, et désir du ciel commentant indéfiniment la formule évangélique " Que sert de gagner le monde si on vient à perdre son âme ". Et un des arguments les plus habituels de l'apologétique consiste à mettre en valeur le bonheur qu'on trouve dans la foi. On peut donc dire en conclusion que l'utilitarisme met en relief, par son exclusion même, une des valeurs morales les plus généralement admise comme la *valeur* fondamentale, celle qui touche le plus vivement la plupart des hommes, la seule même qui en touche beaucoup ». J. Leclercq, *Les grandes lignes de la philosophie morale*, p. 108. Sur cette question, nous renvoyons aussi à l'ouvrage de Monique Cantosperber intitulé *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, p. 785. On consultera également ceux-ci : Thomas d'Aquin, « La justice », dans *la Somme théologique*, tome 2, Paris, Desclée, 1947 ; Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, 1990 ; Platon, *la République 1*, trad. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 5^e éd., 1965 ; Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. Tricot, Paris, Vrin, 1983.

CHAPITRE II

LES ARGUMENTS BASÉS SUR LA STRUCTURE DU RÉEL

Jalons d'une argumentation bâtie à même les *valeurs de la société du XVII^e siècle*, le Bien commun, l'amour du prochain et le salut éternel font front commun dans le discours de mère Marie de l'Incarnation pour tâcher de concilier les intérêts français et canadiens afin que les efforts de ces deux nations parentes convergent de manière soutenue dans la même direction. Les arguments quasi logiques jouent un rôle essentiel dans le système argumentatif qu'elle a conçu afin de susciter l'adhésion : ils rendent non seulement plausible son raisonnement mais, en misant ainsi sur *les valeurs admises* par l'auditoire, c'est-à-dire sur des formules de type « logique¹ », ils sont susceptibles d'influencer, par leur aspect positif, le jugement des destinataires. Puisqu'ils découlent eux aussi de la pensée rationnelle, les arguments basés sur la structure du réel ressemblent aux arguments quasi logiques. Cependant au lieu de dériver, comme ces derniers, du calcul mathématique, ils relèvent plutôt de la translation, en ce sens qu'ils permettent d'opérer des transferts de valeurs entre les éléments. Chaïm Perelman les insère d'ailleurs dans un ensemble plus large : l'argument pragmatique². Les arguments fondés sur la

¹ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 351. Les arguments fondés sur la structure du réel « procèdent des liaisons entre les éléments du réel, plus exactement les liaisons dont l'auditoire admet l'existence entre tels et tels éléments du réel ». G. Declercq, *L'art d'argumenter*, p. 129. « Dès que les éléments du réel sont associés l'un à l'autre dans une liaison reconnue, il est possible de fonder sur elle une argumentation permettant de faire passer de ce qui est admis à ce que l'on veut faire admettre ». C. Perelman dans G. Declercq, *L'art d'argumenter*, p. 129. « On peut les répartir en liaisons de *succession* (liens de causalité ; liaison de la fin et des moyens) ; et liaisons de *coexistence* (rapport de la personne et de ses actes, du groupe et de ses membres) ». *Ibid.*

² Chaïm Perelman définit l'argument pragmatique comme ceci : « J'appelle argument pragmatique un argument des conséquences qui apprécie un acte, un événement, une règle ou toute autre chose, en fonction de ses conséquences favorables ou défavorables ; on transfère ainsi tout ou partie de la valeur de celles-ci sur ce qui est considéré comme cause ou obstacle. Ces conséquences peuvent être présentes ou futures, assurées ou hypothétiques ; leur influence s'exercera tantôt sur la conduite, tantôt uniquement sur le jugement. L'argument pragmatique ne se borne pas à transférer une valeur donnée de l'événement-effet sur l'événement qui en serait la cause. Il permet également de passer d'un ordre de réalité à un autre, de l'appréciation des actes à celle de la personne, des fruits à l'arbre, de l'utilité d'une

structure du réel regroupent entre autres les arguments de succession, qui unissent un « phénomène à ses conséquences ou à ses causes³ », et les arguments de coexistence, rattachant la « personne et ses actes⁴ ». Mariés aux arguments quasi logiques, ils accentuent le pouvoir de l'argumentation en attestant la valeur des éléments mis à jour grâce aux arguments quasi logiques et l'orateur a tout intérêt à y recourir. Lorsque nous avons lu la correspondance de Marie de l'Incarnation, nous n'avons pas été surprise d'y déceler également la présence de ces composantes théoriques. Dans cette étape-ci de notre recherche visant à mettre en relief le système argumentatif de l'ursuline, nous verrons de quelle manière s'articulent les arguments fondés sur la structure du réel et tenterons par la même occasion de cerner les buts auxquels ils répondent dans le discours que tient la religieuse.

1. Les liaisons de succession

Les liaisons de succession ont pour spécificité de mettre en rapport un phénomène à ses conséquences ou à ses causes. Ceci s'explique par le fait qu'elles sont en connexion avec la loi de la causalité en vertu de laquelle chaque phénomène tirerait sa source d'une cause qui l'expliquerait ; d'où la formulation de liaisons argumentatives dépendant de la chaîne causale⁵. La considération de ce principe entraîne les orateurs à déplacer la valeur qu'ils attribuent à un effet pour l'étendre à une cause, les amène à transférer celle qu'ils accordent à un moyen sur la fin. C'est précisément ce que fait, instinctivement, l'ursuline.

conduite à celle de la règle qui l'inspire. Il permet encore, et c'est alors qu'il paraît philosophiquement le plus intéressant, de voir dans les bonnes conséquences d'une thèse la preuve de sa vérité ». C. Perelman, *le Champ de l'argumentation*, p. 100-104.

³ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 353.

⁴ *Ibid.*

⁵ L'argumentation par la cause « suppose, quand il s'agit d'êtres humains, que ceux-ci sont raisonnables. Cette argumentation, pour être efficace, exige un accord entre les interlocuteurs concernant les motifs d'action et leur hiérarchisation ». *Ibid.*, p. 355-356.

Lettres de Tours : la relation fait/conséquence

Nous sommes à Tours. Marie de l'Incarnation entend faire partie du voyage que projette Dom Raymond. Et c'est dans cet esprit que prend forme l'opération tactique qu'elle dirige. Dans la lettre XII, par exemple, elle décrit les bienfaits que lui procure la contemplation, ces instants au cours desquels, « par la grandeur [des] lumières » divines, elle se trouve dans un tel état, dans de « si grands transports » que son esprit se laisse pénétrer des « connoissances⁶ » que Dieu lui transmet. Ce genre d'expérience sème « en [son] âme un extrême désir de la vie Apostolique⁷ ». Par le biais de la méditation, le Tout-Puissant allume ce « feu dans [son] coeur⁸ ». Comme elle l'affirme elle-même, c'est la « grande lumière dont il [la] remplit qui provoque de tels effets, principalement en ce qui regarde la foy des véritez divines qui [lui] sont révélées, et la grandeur de celui qui en est l'auteur et qui les révèle⁹ ». Effet direct de la contemplation, la connaissance (la lumière) communiquée alors à l'ursuline fait naître en elle le désir de la vie missionnaire, lui montre « l'état déplorable de ceux qui ignorent ces grandes véritez [...]»¹⁰. Impossible de qualifier d'ordinaire le désir qui l'anime. Il est si vif qu'elle parle du feu qui la consume (feu dans son coeur), de « l'embrasement¹¹ » que provoquent en elle les grâces dont elle bénéficie durant ces périodes où elle se retire à l'intérieur d'elle-même pour s'unir à son céleste Époux. Vraisemblablement, ces précisions entendent faire comprendre à Dom Raymond que le désir en question n'a pas germé dans son propre esprit mais bien dans celui du Créateur. C'est lui, et lui seul, qui a insufflé cette idée à Marie de l'Incarnation. C'est encore lui qui veut qu'elle parte en Nouvelle-France pour y réaliser la mission dont il l'a investie. En somme, par le truchement de la liaison causale, l'épistolière attribue une

⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, avril 1635, p. 26. C'est nous qui soulignons.

⁷ *Ibid.*, lettre XII, avril 1635, p. 26. Cf. note 6.

⁸ *Ibid.*, lettre XV, 26 avril 1635, p. 36. Cf. note 6.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*, lettre XV, 26 avril 1635, p. 37.

grande valeur aux conséquences résultant de la contemplation, la transpose sur le fait/contemplation avant de la transférer à la cause proprement dite, la mission apostolique. En procédant de la sorte, elle place au premier rang les desseins de Dieu, en prouve la supériorité, et motive peut-être par la même occasion son départ vers la colonie. Il faut l'admettre, la stratégie est habile. Encore plus habile par contre est la suivante.

Marie de l'Incarnation qualifie généralement la mission apostolique de bien « inestimable » et de « haut dessein¹² ». Cette entreprise est « la plus grande, la plus glorieuse, et la plus heureuse de toutes les fonctions de la vie Chrétienne¹³ », c'est « le plus grand de tous les biens¹⁴ ». De son point de vue, il n'existe rien de comparable. La répétition des superlatifs le démontre nettement. Mais alors, que penser du revirement qui suit ?

[Je] suis si imparfaite que les plus petites choses me mortifient ; que ne seray-je pas dans les grandes ? C'est pour cela que Notre Révérende Mère dit dans l'affection qu'elle me porte, que je ne vaudray rien du tout en Canada, et que si Notre Seigneur exauce mes prières, ce ne sera que pour punir ma témérité¹⁵.

Dans ce paragraphe, l'argument va dans le sens contraire à la direction donnée aux arguments antérieurs. Aller en Amérique doit être désormais perçu comme une sorte de châtiment que le grand « Juge » infligerait à la religieuse. L'inversion de situation invite en effet Dom Raymond à considérer l'éventuel départ de celle-ci non plus comme une sublime récompense mais plutôt comme une mesure punitive qui l'aiderait à corriger son fâcheux défaut : la témérité. Au prêtre, il ne reste qu'à rendre exécutoire la sentence prononcée par Dieu. À Marie de l'Incarnation, il ne reste qu'à expier ses péchés. Ce à

¹² Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XI, 20 mars 1635, p. 24.

¹³ *Ibid.*, lettre XII, avril 1635, p. 27.

¹⁴ *Ibid.*, lettre XIII, 5 avril 1635, p. 31. Puisque les exemples fourmillent, nous renvoyons le lecteur au tableau 9, en annexe. Cf. note 6.

¹⁵ *Ibid.*, lettre XXI, 2 octobre 1635, p. 51.

quoi elle se prêterait volontiers... Le transfert de la conséquence (punition) sur la cause (témérité), bien qu'il modifie la perspective, valorise néanmoins le grand dessein.

L'épistolière obtient un résultat similaire lorsqu'elle évoque les premiers résultats de la mission apostolique avant de quitter la France : « Le nombre des baptisez de cette année monte bien à une centaine, et c'est tout à bon que l'on va faire un Séminaire à Québec¹⁶ ». Selon l'un des Pères se trouvant dans la colonie, c'est « une merveille d'entendre en plusieurs endroits de leurs bois retentir les noms de Jésus, de Marie et de Joseph¹⁷ », et « quelle consolation, ajoute-t-elle, que le cher Epoux de nos coeurs soit loué en diverses langues dans une barbarie aussi invétérée qu'est celle-là¹⁸? ». À première vue, ces phrases révèlent l'intérêt que nourrit cette femme à l'égard de l'oeuvre évangélique. Mais, si on y regarde de plus près, elle semble aussi dire au récepteur : « Jugez des résultats actuels, et imaginez ce qu'il adviendrait de l'expansion de la foi chrétienne, si l'Église décidait d'augmenter les effectifs missionnaires de la colonie par l'ajout d'une aile féminine sensible à la cause ». Là encore, on peut voir que la permutation effet (résultats) //cause (présence religieuse) rejaillit sur le projet global pour l'élever dans l'échelle hiérarchique.

Lettres de Nouvelle-France : la relation fait/conséquence

Cette technique argumentative, l'ursuline la réutilise à nouveau dans les lettres qu'elle rédige à Québec. À titre d'exemple, citons quelques passages dans lesquels elle revient avec le thème de la punition pour l'associer cette fois au principe de responsabilité qui relève d'une certaine manière de celui de la causalité. L'un des membres de la communauté indienne chrétienne « a commis une faute considérable

¹⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XXVIII, 26 octobre 1637, p. 64.

¹⁷ Un missionnaire, dans Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XXX, fin 1638, p. 67.

¹⁸ *Ibid.*

contre les bonnes moeurs¹⁹ », raconte-t-elle. Il n'en fallut pas davantage aux Indiens pour croire que le diable se trouvait parmi eux, d'où la déduction que Dieu voulait les punir pour quelque méfait. D'après Marie de l'Incarnation, ils « firent leur possible auprès de Monsieur le Gouverneur et des Révérends Pères pour empêcher [que le coupable ne demeurât parmi eux], quoi qu'il eût fait une confession publique de sa faute²⁰ ». D'autres, qui avaient bu de l'alcool fourni par les Français, « furent privez trois jours entiers de l'entrée de l'Eglise à la sollicitation des Anciens ». Les fautifs ont admis leur culpabilité et fait pénitence. Pour se racheter : « Ils alloient deux fois le jour de compagnie à la porte de la chapelle faire leurs prières avec une grande humilité, mais ils n'y entroient pas²¹ ». Ici la relation fait/conséquence indique que les Amérindiens convertis se conduisent en Chrétiens dignes de ce nom : ils distinguent le bien du mal, châtient les leurs lorsque cela leur apparaît nécessaire pour le bien de la communauté, sont capables de se repentir. Puisqu'ils adhèrent de la sorte aux principes religieux qu'on leur a inculqués, c'est que leur foi est réelle. Conséquemment, ils appartiennent à la grande famille chrétienne. Il y a de quoi se réjouir...

Lorsque ses brebis s'égarent, l'Éternel les ramène parfois lui-même dans le droit chemin, et ce par diverses manifestations. La secousse sismique ayant perturbé toute la colonie en 1663 est interprétée comme un châtiment céleste par Marie de l'Incarnation : « Au même temps que Monseigneur notre évêque travailloit en France pour empêcher le commerce des boissons, et nous apporter le remède aux désordres que quelques François causoient parmi les Sauvages, Dieu faisoit éclater icy des effets extraordinaires de sa puissance pour convertir les coupables²² ». Et n'eût été de cet événement terrible et effrayant qui transforma complètement la géographie des lieux (apparition de nouveaux

¹⁹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LXXVII, 12 août 1644, p. 214.

²⁰ *Ibid.*, lettre LXXVII, 12 août 1644, p. 214.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*, lettre CCIII, 12 juillet 1663, p. 686.

torrents, de nouvelles fontaines, disparition de montagnes, dévastation des plaines, destruction de forêts entières, modification des côtes, arbres arrachés, etc.) il y aurait eu, selon la religieuse, bien des âmes qui n'auraient pas retrouvé le chemin du salut. Le séisme causa de si profonds bouleversements dans l'âme des habitants de la Nouvelle-France que plusieurs d'entre eux modifièrent sur le champ leur comportement. Jamais la ferveur religieuse n'a été aussi intense, ni les conversions plus nombreuses qu'aux lendemains du tremblement de terre. De surcroît, nul « n'a péri, ni même été blessé. C'est une marque toute visible de la protection de Dieu sur son peuple, qui nous donne un juste sujet de croire qu'il ne se fâche contre nous que pour nous sauver²³ ». Comme en font foi ces extraits, la narratrice récupère habilement les faits pour les réintégrer à la philosophie morale catholique. Cette pratique est d'ailleurs assez courante chez les missionnaires au dix-septième siècle. Le transfert de la conséquence sur le fait sert de leçon, désigne les correctifs que les ouailles doivent apporter à leur comportement pour entrer dans le Royaume de Dieu, gage de félicité. Par ce genre d'interprétation, les missionnaires rétablissent pour un temps le fragile équilibre que les écarts de conduite des uns perturbent.

²³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre CCIV, août-septembre 1663, p. 699. La responsabilité, telle qu'elle est perçue dans l'Église catholique, « n'est pas primitivement attachée à un caractère de l'homme, mais [ce] serait seulement une exigence de sanctions dans un rapport bien déterminé avec le crime, et, en revanche, d'un champ d'application très indéterminé. Mais, en fait, aussi, l'évolution de la conscience a conduit à une spiritualisation croissante de la notion, et même s'il est vrai que, le responsable étant d'abord celui à qui s'applique la sanction, les idées de cause et d'action seraient le résultat de cette responsabilité primitive, il n'est pas moins vrai que, pour nous, la nature même de la personne et de sa volonté est devenue condition logique de sa responsabilité. La responsabilité se détermine par tout le conditionnement psychologique du fait, ce qui entraîne un partage possible des responsabilités, sans que soit niée la responsabilité individuelle, parce que la conscience reste toujours le centre des réflexions et des réactions. Les sanctions sont apparemment des récompenses ou des punitions, c'est-à-dire des événements heureux ou malheureux justifiés par le mérite ou le démérite. En réalité, il n'y a jamais de proportion exacte : récompenses et punitions répondent à un voeu de la conscience morale, et les sanctions sont en fait des *réactions du sentiment moral*, témoin de l'événement, *en présence d'une action*. Le droit de punir représente le droit à l'existence des sentiments moraux. Cela n'empêche pas que les peines doivent être ajustées au progrès du sentiment, qui atténue et fait disparaître des pratiques barbares ». P. Augé (dir.), « Les religions chrétiennes : la religion catholique », dans *Encyclopédie Larousse Méthodique*, tome I, p. 625.

La lutte contre les forces du mal est un combat de tous les jours, mais cela en vaut la peine, car c'est une joie de constater les effets (conséquences) de la foi sur les sauvages, le bien-être que leur procurent les sacrements (fait). À l'approche de la première communion, les filles indigènes manifestent « tant de désirs de posséder un si grand bien, que vous diriez qu'elles vont entrer au ciel, tant elles ont de joie sur leur visage²⁴ ». La communion²⁵ illumine les regards, le baptême²⁶ ouvre les portes du Paradis. À ce sujet, l'épistolière écrit ceci à l'un de ses frères : « L'on a baptisé plus de douze cens personnes dont la plupart a plutôt servi à faire une Eglise triomphante que militante pour une grande mortalité survenue entre les Sauvages²⁷ ». En évoquant ce haut taux de mortalité, Marie de l'Incarnation n'exagère pas vraiment. Au temps de la colonie, les maladies d'origine européenne font d'énormes ravages parmi les Amérindiens : ces derniers ne possèdent aucun moyen de défense face à ce fléau qui s'abat sur eux et les pertes de vie sont énormes. Heureusement, ils ont été baptisés. Leur salut est par conséquent assuré. Ainsi, le Père « tire sa gloire de nos petits travaux [...]»²⁸, de conclure la religieuse. Voie d'accès à la céleste Demeure, le baptême se révèle en outre agent de transformation. Les Amérindiennes « perdent tout ce qu'elles ont de sauvage si tôt qu'elles sont lavées dans

²⁴ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLII, mars 1640, p. 93.

²⁵ « Par l'eucharistie, le chrétien communit à [un] monde nouveau. Le passage qui s'opère du pain au Corps et du vin au Sang reproduit à sa manière sacramentelle le passage de l'ancien monde au nouveau, qu'a franchi le Christ en allant par la mort vers la vie. [L]eucharistie procure au croyant encore plongé dans l'ancien monde le contact physique avec le Christ dans toute la réalité de son être nouveau, ressuscité, "spirituel" ». X. Léon-Dufour [dir.], *Vocabulaire de théologie biblique*, p. 410-411.

²⁶ Le baptême « comporte une immersion totale ou du moins, si elle n'est pas possible, une aspersion d'eau sur la tête. [Il] est suivi de l'imposition des mains qui obtient le don plénier du Saint-Esprit. [Il] suppose qu'on a entendu la prédication évangélique et confessé la foi en Jésus-Christ dont l'article essentiel qui résume et contient les autres est la résurrection du Christ. Au baptême l'Esprit s'empare du croyant, l'agrège au corps de l'Église et lui donne la certitude qu'il est entré dans le Royaume de Dieu. D'autres facteurs soulignent la profondeur de la transformation spirituelle réalisée au baptême. Celui-ci a été pour le catéchumène une nouvelle naissance de l'eau et de l'Esprit (Jn 3, 5), un bain de régénération et de renouvellement dans l'Esprit Saint [Tt 3, 5], un sceau imprimé dans son âme [2 Co I, 22], une illumination qui l'a fait passer des ténèbres du péché à la lumière du Christ [Ep 5, 8-14 ; He 6, 4], une circoncision nouvelle, qui l'a agrégé au nouveau peuple de Dieu [Col 2, 11 ; Ep 2, 11-22]. *Ibid.*, p. 112-114.

²⁷ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIV, 4 septembre 1640, p. 102.

²⁸ *Ibid.*

les eaux du saint baptême²⁹ ». C'est dire les conséquences des grâces divines sur ces âmes auparavant condamnées aux flammes de l'enfer.

Évidemment, vivre dans un pays sauvage à tous les égards est loin d'être toujours aisé. Il s'en trouve parmi les Indiens qui ne demanderaient pas mieux que de se débarrasser des missionnaires : « On a rompu un bâton sur [l'un des Pères] en détestation de la foy qu'il prêchoit³⁰ ». Cette « conspiration³¹ » touche les autres aussi, mais ils sont heureux de souffrir « quelques maux³² » pour répandre le nom de Jésus. Les ennuis qui découlent de la saison hivernale ajoutent à ces obstacles : « Les Rds Pères de la Compagnie qui sont aux hurons ont eu des fatigues incroyables dans leurs missions cet hyver, les froids et les nèges ayent esté extraordinairement excessifs³³ ». Les religieux et religieuses ne sont pas non plus à l'abri des maladies qui rôdent et qui sont susceptibles de les terrasser à chaque instant, principalement la petite vérole qui ne choisit pas ses victimes :

Toutes nos filles eurent cette maladie par trois fois, et quatre en moururent. Nous nous attendions toutes de tomber malades, tant parce que cette maladie étoit une vraie contagion, qu'à cause que nous étions jour et nuit à les assister, et que le peu de logement que nous avons, nous obligeoit d'être continuellement les unes avec les autres³⁴.

Les lieux exigus dans lesquels Marie de l'Incarnation et ses compagnes demeurent ne facilitent en rien leur tâche en temps ordinaire. C'est d'autant plus vrai dans un contexte où règne la maladie. Pour tout logement, « [elles n'ont] que deux petites chambres qui [leur] servent de Cuisine, de Réfectoire, de Retraite, de Classe, de Parloir, de Choeur. [Elles ont] fait bâtir une petite Eglise de bois qui est agréable pour sa pauvreté³⁵ ».

²⁹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLVII, 4 septembre 1640, p. 112.

³⁰ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 94.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 99.

³³ *Ibid.*, lettre LVI, 4 septembre 1641, p. 132.

³⁴ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 98.

³⁵ *Ibid.*

L'habitat est si modeste que les femmes missionnaires voient « par le plancher reluire les estoiles durant la nuit, et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent³⁶ ». Rien de comparable avec les couvents français et leurs commodités. Et que penser du feu qui à tout moment risque de ruiner les efforts de tous et de chacun ? N'a-t-il pas suffi d'une étincelle pour raser les bâtiments des jésuites et plus tard ceux des ursulines (1650) ? Comme le récepteur est en mesure de le constater, les difficultés sont nombreuses et exigent un constant ajustement de la part des missionnaires.

En revanche, les sources de satisfactions ne se comptent pas et compensent en partie pour les peines encourues. Les Indiennes « donnent des consolations très-sensibles par les vertus que nous les voions pratiquer³⁷ », affirme Marie de l'Incarnation que sa vocation comble de bonheur : « [Il ne faut plus parler] de la barbarie de nos Sauvages, car il n'y en a plus dans notre nouvelle Eglise ; mais on y voit un esprit nouveau qui porte un je ne sçay quoi de divin, qui me ravit le coeur, non par une joie sensible, mais d'une manière que je ne puis exprimer³⁸ ». Et le plaisir d'acquérir de nouvelles connaissances en langues étrangères n'est pas le moindre : « Quand j'étudie la langue [de ces peuples indigènes], j'y trouve des douceurs si divines ensuite de ces pensées, qu'elle enlève mon esprit plus que ne le font les plus sublimes lectures³⁹ ». En vérité, les ouvrières de l'évangile ne se laissent pas fréquemment démoraliser. Leur esprit positif leur permet de découvrir des petits bonheurs partout. Même la plus rude épreuve comporte de bons côtés. Il en est ainsi de l'incendie survenu en 1650. Les religieuses ont en la circonstance « reçu un si grand renfort de grâces et de courage, que plus [elles] [ont] été dépouillées de biens temporels, plus la grâce a été abondante en [elles]⁴⁰ ». Les

³⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 98.

³⁷ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 102. Évidemment, la religieuse évoque ici les vertus chrétiennes.

³⁸ *Ibid.*, lettre LVIII, 15 septembre 1641, p. 139.

³⁹ *Ibid.*, lettre LVIII, 15 septembre 1641, p. 140.

⁴⁰ *Ibid.*, lettre CXXXV, 13 septembre 1651, p. 422.

religieuses ne se laissent jamais aller au découragement. Et si cela leur arrive, elles gardent leurs impressions pour elles. Elle doivent se montrer fortes ; il y va de l'intérêt de la mission.

En substance, par l'entremise des liaisons de succession fondées sur le rapport faits/conséquences, Marie de l'Incarnation rend compte des tenants aussi bien que des aboutissants de la mission apostolique. Elle fait ressortir l'utilité de la thèse (défendue et enseignée) et des principes moraux s'y rattachant, lesquels servent de référence dans la conduite et le jugement. De la sorte, l'évangélisation apparaît sous un jour des plus favorables.

Lettres de Nouvelle-France : la relation fin/moyen

Le schème argumentatif fait/conséquence coexiste avec le schème fin/moyen qui consiste en la valorisation des procédés mis en action pour atteindre un but. La mission apostolique amorcée en Nouvelle-France vise un objectif absolu : le salut des païens. Cet objectif dépend lui-même de buts secondaires (la conversion et l'assimilation des Indiens) dont la réalisation relève de la coordination des moyens employés pour déjouer les manigances du diable.

Pour réaliser leur vaste projet, l'Église et l'État ont délégué dans la colonie des hommes et des femmes dévoués, prêts à tout entreprendre pour la gloire de Dieu. D'après *la Correspondance*, les religieux et les religieuses implantés dans la colonie ont fait ce qu'on attendait d'eux et bien davantage. Le Père Vimont, pour stimuler le courage des néophytes, les « meine lui-même au travail, et travaille à la terre avec eux », répondant en cela aux attentes de la France en ce qui concerne son voeu de sédentariser les sauvages. Voyez comme il les initie au défrichage et au labourage de la terre ! semble dire Marie de l'Incarnation. Ce n'est pas tout. Il fait aussi « prier » les enfants et leur « apprend à

lire⁴¹ ». Quant au Père Le Jeune, il « prêche le peuple tous les jours⁴² ». Pas une fois de temps en temps ou quand le coeur lui en dit, mais tous les jours. Voilà des gestes qui démontrent la constance de son action. En réalité, les missionnaires besognent très fort pour diffuser la bonne nouvelle. Ils tentent même de convertir les Iroquois, une fois la paix conclue avec ce peuple hostile et barbare qui a tué tant de citoyens durant les années de guerre qu'il a livrées aux autres nations, surtout à la nation huronne. Le R. Père Pierron « qui seul gouverne les villages et les bourgs des Agneronons a tellement gagné ces peuples, qu'ils le regardent comme un des plus grands génies du monde⁴³ ». Il est vrai que pour combattre le vice, le Père a fait preuve d'une belle ingéniosité :

[Comme] il s'en trouvoit plusieurs qui ne vouloient pas écouter la parole de Dieu, et qui se bouchoient les oreilles lors qu'il vouloit les instruire, [pour] vaincre cet obstacle, il s'est avisé d'une invention admirable, qui est de faire des figures pour leur faire voir des yeux ce qu'il leur prêche de parole. Il instruit le jour, et la nuit il fait des tableaux, car il est assez bon peintre. Il en a fait un où l'Enfer est représenté tout rempli de Démons si horribles, tant par leurs figures que par les châtimens qu'ils font souffrir aux Sauvages damnez, qu'on ne les peut voir sans frémir. Il a dépeint une vieille Hiroquoise qui se bouche les oreilles pour ne point écouter un jésuite qui la veut instruire. Elle est environnée de Diabes qui lui jettent du feu dans les oreilles et qui la toumentent dans les autres parties de son corps. Il représente les autres vices par d'autres figures convenables avec les Diabes qui président à ces vices-là, et qui tourmentent ceux qui s'y laissent aller durant leur vie. Il a aussi fait un tableau du Paradis où les Anges sont représentez qui emportent dans le Ciel les âmes de ceux qui meurent après avoir reçu le saint baptême. Enfin il fait ce qu'il veut par le moien de ses peintures. Tous les Hiroquois de cette Mission en sont si touchés qu'ils ne parlent dans leurs conseils que de cette matière, et ils se donnent bien de garde de se boucher les oreilles quand on les instruit. Ils écoutent le Père avec une avidité admirable, et le tiennent pour un homme extraordinaire⁴⁴.

L'image parle d'elle-même. Les Iroquois se convertissent. Le Père baptise. Que la France n'en doute pas, les Pères s'acquittent consciencieusement de leur tâche.

⁴¹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 94.

⁴² *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 95. Sur la valorisation des jésuites, des ursulines, des Indiens et Indiennes, voir tableau 9, en annexe.

⁴³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre CCXLVIII, 1^{er} septembre 1669, p. 839.

⁴⁴ *Ibid.*, lettre CCXLVIII, 1^{er} septembre 1669, p. 839-840. Ce jésuite est arrivé en Nouvelle-France en 1667.

Les religieuses en font autant de leur côté. Les Amérindiennes se font bichonner dès les premiers instants de leur arrivée au couvent : « Quand on nous les donne elles sont nues comme un vers, et il faut les laver depuis la tête jusqu'aux pieds, à cause de la graisse dont leurs parens les oignent par tout le corps : et quelque diligence qu'on fasse [...], on ne peut de long-temps les épuiser de la vermine causée par l'abondance de leurs graisses⁴⁵ ». Cette opération terminée, les jeunes filles reçoivent une toilette : « Nous avions apporté des habits pour deux ans, tout a été employé dès cette année, de sorte que même n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres⁴⁶ ». Après l'enseignement et les prières, les épouses de Dieu vont jusqu'à leur servir « un festin à leur mode⁴⁷ ». La nourriture du corps et celle de l'esprit vont de pair : « Voilà comme on les gagne, écrit Marie de l'Incarnation, à la faveur d'un apas matériel on les attire à la grâce de Jésus-Christ⁴⁸ ». Globalement, les ursulines instruisent les sauvagesses en fonction des exigences socio-religieuses de leur époque, ce qui les amène à enseigner la « science des ouvrages », la lecture, la musique. À quoi se greffe l'enseignement du « Catéchisme et [des] exercices Chrétiens⁴⁹ ».

En principe, on peut nourrir, habiller, apprivoiser quelqu'un sans qu'il lui soit utile de comprendre ce qu'on lui dit. Cependant, pour proclamer l'Évangile, il faut à tout prix que les missionnaires construisent des liens avec les autochtones. Or, comment tisser des rapports harmonieux avec des étrangers, si l'on ignore la langue dans laquelle s'exprime

⁴⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 97.

⁴⁶ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 97.

⁴⁷ *Ibid.* Voici une description du festin dont il s'agit : « Il me semble que lorsque nous faisons festin à nos Sauvages, et que pour en traiter spendidement soixante ou quatre-vingt on n'y employe qu'environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce, quatre mesures de farines de pois ou de bled d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondues, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment, il me semble, dis-je, que l'on doit déplorer les grandes superfluités du monde, puisque si peu de chose est capable de contenter et de ravir d'aise ces pauvres gens, parmi lesquels néanmoins il y a des Capitaines qui à leur égard passent pour des Princes et pour des personnes de qualité ». Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLVII, 4 septembre 1640, p. 113.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 96.

l'autre ? L'apprentissage de la langue amérindienne est donc une nécessité. Les résultats de l'action apostolique dépendant de la communication instaurée, les religieuses se sont mises à la besogne :

[Maintenant] il faut que je lise et médite toutes sortes de choses en sauvage. Nous faisons nos études en cette langue barbare (l'algonquin) comme font ces jeunes enfans, qui vont au Collège pour apprendre le Latin. Nos Révérends Pères quoique grands docteurs en viennent là aussi-bien que nous [...] ⁵⁰ .

D'après le récit de Marie de l'Incarnation, les mandataires de Dieu ne se sont à aucun moment « assis sur leurs lauriers » pour ouvrir les portes du Ciel à leurs frères et soeurs du Nouveau Monde : l'argumentation qu'elle développe à partir de la relation moyen/fin va dans ce sens et vise semble-t-il à mettre en évidence la détermination des missionnaires ainsi que les efforts incroyables qu'ils ont déployés en faveur du christianisme.

Lettres de Nouvelle-France : la sollicitation et le gaspillage

Les jésuites et les ursulines ont beau être investis de la meilleure volonté qui soit, il n'en demeure pas moins que les deux groupes sont aussi pauvres l'un que l'autre. Ce facteur entravant l'expansion souhaitée de la foi catholique, Marie de l'Incarnation essaie d'obtenir l'aide financière de l'Europe. Pour ce faire, elle recourt à la sollicitation. La sollicitation consiste en une demande plus ou moins insistante, directe ou indirecte. Cette technique de persuasion joue sur les émotions et a pour objet de pousser les destinataires à s'engager concrètement. Le plus bel exemple de ce genre se trouve dans la lettre LXIV. La destinataire et son entourage y sont invités à soutenir la mission en ces termes :

⁵⁰ *Ibid.*, lettre XLVI, 4 septembre 1640, p. 108.

En France il y a beaucoup de nécessiteux, mais il y a aussi beaucoup de personnes charitables pour les secourir : icy tous sont pauvres et nul ne les peut assister que nous, et quelque petit nombre de gens de bien qui sont passez de France : mais nous sommes pauvres nous-mêmes, et n'avons que par aumônes ce peu que nous avons pour nos nécessitez. Je ne vous fais pas l'ouverture des moyens que vous pouvez prendre pour nous aider; comme seroit de contribuer quelque chose par vous-mêmes; de conjurer les autres Supérieures de France de faire de même; d'inviter les filles de qualité que vous instruisez, ou bien leurs parens à cet oeuvre de charité; et enfin de pratiquer des personnes pieuses, qui ne demandent bien souvent que des moyens d'employer utilement leurs aumônes. O ma Révérende Mère, que ne vous dirois-je pas sur ce sujet! car le désir que j'ay du salut de ces pauvres âmes et l'extrême nécessité où elles sont, me feroit volontiers aller prier et crier miséricorde pour elles, par toutes les rues de nos Villes de France et demander l'aumône de porte en porte pour avoir de quoy subvenir à leur misère : mais je ne croy pas vous en devoir dire davantage, croyant que c'est assez à une âme que je sçay avoir le désir de les secourir pour l'amour de Jésus⁵¹.

Après avoir rappelé les conditions misérables dans lesquelles tous et chacun vivent (icy tous sont pauvres/ nous sommes pauvres nous-mêmes), elle formule sans ambages sa requête et tâche par la suite de remporter l'adhésion affective par le truchement d'une pathétique exclamation⁵². On voit que ce passage vise à émouvoir l'auditoire. Peut-être celui-ci imaginera-t-il la religieuse vêtue de haillons en train de parcourir désespérément la lande française en quêtant comme une mendicante et que son coeur sera touché à la vue de ce déchirant spectacle. Quoi qu'il en soit, cet extrait n'a d'autre objectif que d'inciter les destinataires à venir en aide aux religieuses qui assistent en permanence ces « pauvres âmes », et ce, sur tous les plans. Il va sans dire que ce serait une « singulière consolation de pouvoir continuer à le faire avec le secours des personnes charitables de

⁵¹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LXIV, 16 septembre 1642, p. 157. Cf. note 6. À propos de cette lettre, Dom Guy Oury précise que « la destinataire est inconnue ; la lettre est le type de ces requêtes de caractère général que Marie de l'Incarnation et ses religieuses durent adresser bien souvent en France pour intéresser la charité des couvents de l'Ordre ». G.-M. Oury (Dom), dans Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, p. 157. Le tableau 12, en annexe, illustre la place qu'occupe la sollicitation dans le discours de la religieuse.

⁵² « La puissance de l'orateur serait bien limitée si elle ne s'exerçait que sur l'esprit des auditeurs : il lui faut aussi parler à leur coeur. Les idées qu'on éveille en eux sont bien différentes, suivant qu'elles intéressent telle ou telle passion ». P. Augé (dir.), *Encyclopédie Larousse*, p. 198. Selon Gilles Declercq, la preuve pathétique « détermine la composante psychologique du processus persuasif dont elle constitue l'aval puisqu'elle concerne l'auditoire ; l'amont étant constitué par l'*ethos* qui concerne l'orateur. La connaissance des passions et caractères fournit [...] les prémisses du raisonnement persuasif. La typologie des passions oratoires définit une *doxa*, commune à l'orateur et à l'auditoire qui l'accepte [...]. La preuve pathétique se développe selon un axe double : elle recherche une *mobilisation des passions de l'auditoire* ; elle atteint cet effet par une *représentation des comportements*, actions ou situations susceptibles de déclencher la passion souhaitée chez l'auditoire ». G. Declercq, *L'art d'argumenter*, p. 53-54.

la France, sans lesquelles cela [leur] sera absolument impossible⁵³ ». Dans cet énoncé, la sollicitation⁵⁴ et l'argument du gaspillage s'allient pour mieux fléchir les esprits. Selon Chaïm Perelman, l'argument du gaspillage « consiste à dire que, puisque l'on a commencé une oeuvre, accepté des sacrifices qui seraient perdus en cas de renoncement à l'entreprise, il faut poursuivre dans la même direction⁵⁵ ». Malgré les difficultés rencontrées et qu'a décrites Marie de l'Incarnation, beaucoup d'âmes ont été secourues. Hélas « un grand nombre va se perdre si [elles ne sont retirées du malheur dans lequel elles se trouvent] ; et [les religieuses ne peuvent] le faire à cause de [leur] impuissance, tant du vivre que du logement⁵⁶ ». Le fait « A » (un grand nombre va se perdre) dépend du fait « B » (si elles ne sont retirées du malheur). Par cette restriction, l'épistolière pousse les bienfaiteurs à encourager une évolution déjà amorcée et qui constitue en quelque sorte un capital sur lequel il serait avisé de miser. Les premiers jalons sont posés. Il faut assurer la continuité. Cette conviction, Marie de l'Incarnation l'aura encore après l'incendie du couvent :

Je vous laisse à juger si nous n'avons pas eu un rude coup : notre perte est de près de soixante mille livres, que la Providence nous avoit données : Elle nous les a aussi ôtées. C'est d'elle encore que nous les attendons, car les dètes que nous avons contractées pour ce bâtiment surpassent nostre fondation. Vous direz peut-être, ainsi que plusieurs de nos amis, que nous eussions mieux fait de repasser en France que de nous mettre en des frais si grands et si hazardeux, tout étant icy incertain par les incursions des Hiroquois. Cette affaire a été consultée des premiers du païs, qui nous ont fait voir en cette rencontre la bonté de leurs coeurs, et le soin avec lequel ils nous protègent. La conclusion a été que nous ne quitterions point! mais que nous nous mettrions en état de rendre à Dieu les services convenables à notre vocation, qui par sa miséricorde est plus forte que jamais⁵⁷.

⁵³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVIII, 3 septembre 1640, p. 97.

⁵⁴ Chaïm Perelman n'évoque la **sollicitation** nulle part dans son traité sur l'argumentation. Pourtant, on ne peut passer sous silence le rôle majeur qu'elle joue dans le discours de persuasion. Doit-on la percevoir comme un moyen argumentatif pour atteindre une fin et en ce cas l'inclure dans les arguments de succession ? Devrait-on la considérer plutôt comme une figure permettant de garder le contact avec les destinataires et que l'on grefferait alors aux figures de communion, lesquelles feront l'objet du troisième chapitre du présent ouvrage ? Nous avons opté pour la première solution sans nier, toutefois, la fonction qu'elle assume lorsqu'il s'agit de garder le contact avec l'auditoire.

⁵⁵ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 375. L'auteur du traité précise que les arguments du gaspillage, tels qu'il les conçoit, se « réfèrent à la succession des événements, des situations, d'une manière qui, sans exclure nécessairement l'idée de causalité, ne met pas celle-ci à l'avant-plan ». *Ibid.*, p. 375.

⁵⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 99.

⁵⁷ *Ibid.*, lettre CXXXV, 13 septembre 1651, p. 421-422. Cf. note 6.

Les religieuses se sont engagées à répandre la foi. Tels des soldats, elles n'ont pas l'intention de s'esquiver. Elles iront jusqu'au bout, quoi qu'il en coûte⁵⁸.

Il appert que les hommes et les femmes qui oeuvrent dans la colonie ne sont avares ni de leur temps ni de leurs efforts. Imaginatifs, ils mettent de l'avant des mesures efficaces et variées, l'amour et la compassion qu'ils éprouvent à l'égard du peuple amérindien les guidant. Bien qu'ils doivent composer avec les saisons, vivre dans la pauvreté et l'inconfort, faire face avec courage aux obstacles qui surgissent en cours de route (manque de ressources matérielles et financières, feu, guerres entre Hurons et Iroquois, etc.), ils ont la joie de voir leur travail récompensé : les convertis évoluent dans le bon sens et se comportent en excellents chrétiens, certains commencent déjà à se fixer : « Nous avons [...] tout sujet de louer le Père des miséricordes de ce qu'il en répand de si grandes sur nos pauvres Sauvages : Car n'étant pas contents de se faire baptiser, ils commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre pour s'établir⁵⁹ ». Les conséquences immédiates de l'action religieuse sont probantes, les changements opérés chez les sauvages éloquents. Les moyens dont usent les missionnaires sont mis au service exclusif de la « Cause » et convergent tous de ce fait vers l'objectif global. Ainsi peut-on dire que les liaisons de succession font dépendre des tactiques et des résultats l'appréciation des destinataires.

2. Les liaisons de coexistence

Les liaisons de succession et les liaisons de coexistence appartiennent à la même famille argumentative qui préconise d'instituer des rapports entre les éléments du réel.

⁵⁸ « Dans une conception optimiste de l'univers, l'idée de gaspillage incite à compléter les structures [...] ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 376.

⁵⁹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 94.

Mais là s'arrête la ressemblance. Il y a en effet une distinction importante entre les deux groupes :

Alors que les liaisons de succession unissent des éléments de même nature, tels les événements ou les phénomènes, unis par un lien de causalité, les liaisons de coexistence établissent un lien entre des réalités de niveau inégal, dont l'une est présentée comme l'expression ou la manifestation de l'autre, tel le rapport entre la personne et ses actions, ses jugements ou ses oeuvres⁶⁰.

Contrairement aux liaisons de succession, les liaisons de coexistence relèguent l'ordre temporel au second rang pour centrer l'argumentation sur la personne, ou plutôt sur l'image qu'elle projette⁶¹. Toute image que renvoie un individu, en particulier un orateur, est soumise, qu'il le veuille ou non, à une évaluation qui aboutit à une opinion, dans bien des cas déterminante pour l'avenir de la relation que le destinataire entend nouer avec les destinataires. La personne, « considérée comme support d'une série de qualités, l'auteur d'une série d'actes et de jugements, l'objet d'une série d'appréciations, est un être durable autour duquel se groupe toute une série de phénomènes auxquels il donne cohésion et signification⁶² ». En d'autres mots, l'idée que l'on se fait d'une personne est étroitement

⁶⁰ C. Perelman, *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, p. 103.

⁶¹ L'Encyclopédie Larousse appelle l'éthos *moeurs oratoires*. Cette partie de l'éloquence vise à établir la confiance de l'auditoire. « Pour prévenir [les destinataires] en sa faveur, [l'orateur] devra leur communiquer une haute idée : 1° de sa compétence, de ses lumières dans la matière dont il est question ; 2° de la modestie avec laquelle il entreprend de persuader son auditoire ; 3° des sentiments de zèle dont il est animé envers l'auditoire ; 4° enfin et surtout de sa sincérité et de sa probité, qui préviendront en sa faveur et lui donneront dès l'abord l'autorité indispensable. Il est clair que les *moeurs oratoires* auront d'autant plus d'action qu'elles seront soutenues par les *moeurs réelles* de l'orateur : c'est-à-dire qu'il aura d'autant plus d'autorité en mettant sa parole sous la protection de la vertu, que toute sa vie antérieure l'aura fait connaître lui-même comme [une personne honnête] ». P. Augé (dir.), *Encyclopédie Larousse*, p. 198. En se référant aux techniques de l'invention, Jean-Jacques Robrieux dit que l'éthos « représente les qualités reliées à la personne même de l'orateur, c'est l'image qu'il donne de lui auprès du public. Il doit dans tous les cas se montrer honnête, bien disposé, compétent et selon les cas, sévère ou bienveillant, agressif ou conciliant, austère ou amusant ». J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, p. 18. D'après Gilles Declercq, l'éthos « doit se comprendre comme une condition *technique et intrinsèque* du processus de persuasion [...]. C'est le discours qui produit la confiance : corrélativement à une représentation du monde, l'orateur construit par son énonciation une représentation oratoire de sa personne qui façonne la situation d'argumentation. De la maîtrise de cette image discursive dépend l'efficacité de son propos, car c'est en transférant cette confiance accordée à sa personne sur le propos qu'il défend, que l'orateur peut espérer persuader son auditoire. [L'éthos s'articule au *pathos*], car la représentation des vertus morales induit des émotions chez l'auditoire ». G. Declercq, *L'art d'argumenter*, p. 47-51. On consultera aussi *le Dieu du verbe* de Marcel Viau.

⁶² C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 397.

liée à la stabilité qu'on lui prête⁶³. À cet égard, Marie de l'Incarnation représente, par son attitude et son caractère, son meilleur atout : ses actes⁶⁴ participent de son image au même titre que la teneur de son discours.

Lettres de Nouvelle-France : l'humilité et les résultats

Les résultats de l'action apostolique sont tangibles et il serait normal que les missionnaires cherchent à s'attribuer quelques mérites. Pourtant ils n'en font rien. Cette gloire appartient à Dieu et l'ursuline ne saurait « exprimer [tous les biens] qu'il fait en ce pays⁶⁵ ». Si les Sauvages convertis ont évolué à ce point, s'ils louent aujourd'hui le Seigneur en leur langue et avec ferveur, c'est « le saint Esprit qui a fait tout cela, car nous sommes trop foibles pour nous en attribuer quelque chose, dit-elle. Béni soit donc l'auteur des merveilles que nous voions⁶⁶ ». Que personne n'en doute, Dieu est l'unique maître d'oeuvre des transformations opérées ; les religieux et religieuses ne sont que de simples courroies de transmission.

Quoi qu'il en soit, la religieuse fait montre d'une telle humilité que sa personne paraît s'effacer aux yeux des lecteurs pour céder toute la place à la mission apostolique. Or, ce n'est pas tout à fait le cas. En effet, ces actes d'humilité dirigent de toute évidence, et néanmoins, l'attention sur la destinatrice. Marie de l'Incarnation aura beau se qualifier

⁶³ L'idée de personne « introduit un élément de stabilité. Tout argument sur la personne fait état de cette stabilité : on la présume en interprétant l'acte en fonction de la personne, on déplore que cette stabilité n'ait pas été respectée, quand on adresse à quelqu'un le reproche d'incohérence ou de changement injustifié ». *Ibid.*, p. 395.

⁶⁴ « Dans notre conception habituelle, un acte est, plutôt qu'un indice, un élément permettant de construire et de reconstruire notre image de la personne, de classer celle-ci dans des catégories auxquelles s'appliquent certaines qualifications [...]. La valeur que nous attribuons à un acte nous incite à attribuer une certaine valeur à la personne, mais il ne s'agit pas d'une valorisation indéterminée. Au cas où un acte entraîne un transfert de valeur, celui-ci est corrélatif d'un remaniement de notre conception de la personne, à laquelle nous attribuerons, d'une façon explicite, ou implicite, certaines tendances, aptitudes, instincts ou sentiments nouveaux. Par acte, précise Chaïm Perelman, nous entendons tout ce qui peut être considéré comme émanation de la personne, que ce soient des actions, des modes d'expression, des réactions émotives, des tics involontaires, ou des jugements ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 400.

⁶⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 99.

⁶⁶ *Ibid.*, lettre XLIV, 4 septembre 1640, p. 102.

de « plus chétif instrument du monde⁶⁷ », de « servant[e] inutil[e]⁶⁸ » ; souligner tous ses défauts ; se dire lâche, indigne, imparfaite et faible, ses capacités ressortiront toujours. L'incompétence avouée aura sans doute plus d'impact que la vantardise. C'est même un stratagème fort habile⁶⁹ : de la modestie risque d'émerger le savoir-faire. Du reste, l'humilité qu'elle démontre la rendra peut-être encore plus sympathique aux yeux des destinataires.

Lettres de Nouvelle-France : les bons sentiments

La tendresse que les femmes de Dieu prodiguent aux Indiennes, et dont témoigne implicitement la confiance que leurs protégées placent en elles, produit un effet semblable sur les récepteurs : « [II] me semble que nous soyons leurs mères naturelles ; elles se viennent jeter en nos bras, comme à leur refuge, quand elles ont une petite affliction⁷⁰ ». En réalité, les Amérindiennes les « aiment plus que leurs parents⁷¹ ». La fondatrice leur est à ce point attachée qu'elle emploie fréquemment l'adjectif possessif lorsqu'elle parle des

⁶⁷ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LVIII, 15 septembre 1641, 141.

⁶⁸ *Ibid.*, lettre LX, été 1642, p. 146.

⁶⁹ Dans un monde où le pouvoir était détenu par des hommes et où la femme était dévalorisée, les femmes qui souhaitaient prendre la place qui leur revenait de droit dans la société n'avaient souvent pas d'autre choix que celui d'user de subterfuges. Marie de l'Incarnation était une femme organisée et déterminée qui, s'étant fixé des objectifs, se donnait tous les moyens pour les atteindre. Pour ne pas offusquer ses supérieurs, elle se devait d'atténuer sa hardiesse naturelle, qui aurait pu être interprétée comme de l'orgueil, en faisant preuve d'humilité. Chantal Théry, qui a entre autres analysé les stratégies argumentatives des religieuses de la Nouvelle-France, dira à ce sujet que « l'alternance [l'affirmation et l'effacement de soi, entre la fierté et l'humilité] est moins le signe d'une contradiction que l'élaboration d'une dialectique, un jeu de balance rhétorique ; l'excès d'humilité était le levier autorisé de l'affirmation de soi : on se rabaisait pour mieux oser et se propulser [...] ». C. Théry, « *Entre humilité et héroïsation : Des femmes de plume et de tête en Nouvelle-France* », dans A. Hayard et A. Whitfield (dir.), *Critique et littérature québécoise*, p. 185. Il faut dire qu'à cette époque, où les femmes étaient confinées dans des rôles traditionnels, plusieurs d'entre elles entraient en religion. Cela, selon Chantal Théry, « leur aurait permis de gommer le discrédit attaché au corps, au sexe féminin, et au célibat (le spectre de la " vieille fille "), d'exercer une activité valorisée, de profiter un peu du pouvoir religieux et, à l'occasion, de le contester. Les religieuses ne manqueront pas de trouver dans leurs communautés, si austères soient-elles, un espace d'identification différent : elles témoigneront d'un solide sens des réalités, mettront sur pied de véritables entreprises et feront preuve d'initiatives, d'aptitudes et de qualités qu'on ne porte habituellement pas au compte des femmes ». C. Théry, « *Imaginaire et pouvoir : nécromancie et parole alternative dans les écrits des religieuses de la Nouvelle-France* », dans L. Turgeon (dir.), *Les productions symboliques du pouvoir*, p. 126.

⁷⁰ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLI, janvier 1640, p. 99.

⁷¹ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 96.

Indiennes. Ce ne sont pas les séminaristes mais « nos séminaristes⁷² », pas les pauvres sauvages mais « nos pauvres Sauvages », pas les bons néophytes mais « nos bons Néophytes⁷³ », pas les filles mais « nos filles⁷⁴ ». Les religieuses les apprécient tellement qu'elles les « [assistent] jour et nuit⁷⁵ » quand la maladie les frappe. Les séminaristes sont en quelque sorte privilégiées : les soeurs les nourrissent, les vêtent, les éduquent, en prennent soin et ... les aiment tendrement. Par ailleurs, Marie de l'Incarnation aimait les filles indiennes bien avant de quitter la France. Ses sentiments n'ont pas changé : elle les aime autant sinon plus depuis qu'elle les côtoie quotidiennement. Ce sont là des signes de stabilité qui pourraient lui concilier la bienveillance de ses pairs.

Lettres de Tours : la louange

À cette fin, Marie de l'Incarnation fera aussi l'éloge⁷⁶ des vertus de ses pairs. En fait, les mentions laudatives foisonnent dans la correspondance. Sous la plume de

⁷² Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLII, mars 1640, p. 93.

⁷³ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 94.

⁷⁴ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 97.

⁷⁵ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 99.

⁷⁶ Bernard Dupriez parle très peu de l'éloge dans son ouvrage. Voici tout de même ce qu'il en dit : « Quand l'éloge s'adresse à celui qui est célébré, ou se prononce devant lui, c'est la louange, inverse du sarcasme ». B. Dupriez, *Gradus : les procédés littéraires*, p. 106. Dans le genre laudatif, on doit « louer tout ce qui touche à la vertu, et, tout ce qui touche au vice, le blâmer. Aussi le but de l'éloge est-il ce qui est bien, celle du blâme ce qui est mal. Ce genre de discours consiste à raconter et à exposer les faits sans aucune argumentation, parce qu'il s'occupe de toucher doucement les cœurs plutôt que de former ou de renforcer la conviction. En effet, on ne prouve pas ce qui est douteux, mais on grandit ce qui est certain ou donné comme tel ». Cicéron, *Divisions de l'art oratoire : topiques*, p. 28. La louange table sur la vertu : « la vertu est, ce qui nous semble, une puissance capable de procurer et de conserver des biens, et aussi capable de faire accomplir de bonnes actions nombreuses, importantes et de toute sorte et à tous les points de vue. Les parties de la vertu sont : la justice, le courage, la tempérance, la magnificence, la magnanimité, la libéralité, la mansuétude, le bon sens, la sagesse. Les plus grandes vertus sont celles qui ont le plus d'utilité pour les autres, puisque la vertu est une puissance capable d'accomplir de bonnes actions. C'est pour cela que l'on honore par-dessus tout les justes et les braves [...]. Il faut considérer aussi devant qui on fait l'éloge. Il faut aussi avoir égard à ce qui est en honneur devant chaque auditoire [...] ; et, d'une manière générale, présenter ce qui est en honneur en le ramenant à ce qui est beau, car l'un, ce semble, est bien près de l'autre. Mais comme l'éloge se tire des actions accomplies et que le propre de l'homme sérieux est d'agir conformément à sa détermination, il faut s'efforcer de montrer son héros faisant des actes en rapport avec son dessein. La louange est un discours qui met en relief la grandeur d'une vertu. Il faut donc que les actions soient présentées comme ayant ce même caractère. L'éloge porte sur les actes. On y fait entrer ce qui contribue à donner confiance, comme, par exemple, la naissance et l'éducation, car il est vraisemblable que, issu de gens de bien, on est un homme de bien et que, tant vaut l'éducation, tant vaut l'homme qui l'a reçue. C'est pourquoi nous faisons l'éloge d'après les actes, mais les actes sont des indices de l'habitude morale, puisque nous célébrons les louanges d'un tel, indépendamment des choses qu'il a faites, si nous sommes

l'ursuline, il n'en est pas un qui apparaisse sous un mauvais jour. Dom Raymond est décrit comme une « personne sage⁷⁷ » aux « [avis salutaires]⁷⁸ ». Elle ne peut recevoir qu'une réponse positive de « sa bonté⁷⁹ ». La Révérende Mère a pleinement confiance à l'effet qu'il prendra « avec plaisir le soin des [religieuses] qu'elle donnera⁸⁰ » pour le Canada. Assurément, il autorisera le départ de la tourangelle, car il n'est « pas homme à éteindre les lumières divines⁸¹ ». En l'accompagnant en Nouvelle-France, les religieuses ne prétendent pas « pouvoir apporter quelque soulagement dans [ses] travaux », elles aspirent plutôt à « disposer [leur] courage à [son] imitation⁸² ». Par ailleurs, il est fort possible que Dieu veuille que Marie Guyart de l'Incarnation « achève [ses] jours comme elle les [a] commencés, sous la conduite d'un si bon Père⁸³ ». Et quel « généreux » dessein que celui de madame de La Peltrie ! Marie de l'Incarnation rend grâce à Dieu « des inventions admirables [qu'il] a de se former des sujets dignes d'être des instruments de sa gloire⁸⁴ ». Elle reconnaît en elle une âme soeur et il n'en faut pas plus pour qualifier sa future compagne de voyage de « chère Epouse de [son] divin Maître⁸⁵ ». La découvrant, elle a « [trouvé] celle qui l'aime avec vérité [...] » et qui est « envoyée de la part de leur céleste Epoux⁸⁶ ». Par ce processus argumentatif indirect qu'est la louange, l'ursuline conditionne subtilement les esprits pour les forcer à agir dans le sens voulu.

fondés à le croire capable de les faire. Il faut aussi faire grand usage des considérations qui augmentent l'importance du fait loué [...] ». Aristote, *Poétique et rhétorique*, p. 126-136.

77 Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XI, 20 mars 1635, p. 24.

78 *Ibid.*, lettre XIII, 5 avril 1635, p. 30.

79 *Ibid.*, lettre XIV, 19 avril 1635, p. 33.

80 *Ibid.*, lettre XIV, 19 avril 1635, p. 34.

81 *Ibid.*, lettre XVI, 3 mai 1635, p. 40.

82 *Ibid.*

83 Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XVIII, 6 mai 1635, p. 45.

84 *Ibid.*, lettre XXXI, novembre 1638, p. 70.

85 *Ibid.*

86 *Ibid.*, lettre XXXI, novembre 1638, p. 71.

Lettres de Nouvelle-France : la louange

Rendue en Nouvelle-France, elle couvrira de louanges tous ceux et celles qui sont susceptibles d'appuyer la cause. C'est ainsi que les donateurs, virtuels ou non, se voient qualifiés, dans une sorte d'anticipation, de « Dame de qualité⁸⁷ », de « personnes charitables⁸⁸ », d' « âmes saintes⁸⁹ ». La générosité de certains bienfaiteurs illustre « l'affection [de la France]⁹⁰ » à l'endroit des sauvages. Ici, ce sont des « filles de qualité », des « personnes affectionnées à la gloire de Dieu, des « personnes de piété⁹¹ » ; là, des « restaurateurs » et des « restauratrices⁹² » et même des « amis⁹³ ». Il faut dire que le terme « amis » n'est pas glissé par hasard dans le texte de la religieuse. Choix conscient, il suggère une réciprocité affective, laquelle renvoie implicitement à une notion d'entraide. En outre, valoriser les destinataires par l'usage de termes à connotation positive peut influencer sur la perception de ces derniers, car en « accordant une certaine valeur à un jugement, on porte par là une appréciation sur son auteur ; parfois d'ailleurs, le jugement permet de juger le juge⁹⁴ ». L'auditoire, s'il est réceptif à la louange, sera sans doute enclin à juger de manière favorable la personne assez perspicace pour reconnaître sa valeur et qui pense un si grand bien de lui ; d'autant plus que l'oratrice se comporte avec

87 Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 94.

88 *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 97.

89 *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 98.

90 *Ibid.*, lettre LIX, 16 septembre 1641, p. 144.

91 *Ibid.*, lettre LXIV, 16 septembre 1642, p. 157.

92 *Ibid.*, lettre CXXXII, 1^{er} septembre 1651, p. 410.

93 *Ibid.*, lettre CXXXIII, 3 septembre 1651, p. 416. Aristote traite en ces termes de l'amour et de l'amitié : « "Aimer", ce sera vouloir pour quelqu'un ce qu'on croit lui être un bien, eu égard à son intérêt et non au nôtre, et le fait de se rendre capable en puissance de réaliser ce bien. Un ami, c'est celui qui a de l'affection et qui reçoit de l'affection en retour. Cela posé, il en résulte qu'un ami est celui qui prend sa part de joie dans ce qui nous est bon et sa part de chagrin dans ce qui nous afflige, non en vue de quelque autre intérêt, mais eu égard à la personne aimée. Il y a encore amitié entre ceux pour qui les biens et les maux sont communs, et qui ont les mêmes amis et les mêmes ennemis, car il s'ensuit, nécessairement, qu'ils sont dans les mêmes intentions à leur égard, de sorte que celui qui souhaite à un autre ce qu'il se souhaite à lui-même se montre l'ami de cet autre. On aime encore les amis de nos amis et ceux qui affectionnent ceux que nous affectionnons nous-mêmes, et ceux qu'affectionnent les personnes que nous aimons ». Aristote, *Poétique et rhétorique*, p. 192-193.

94 C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 400-401. « Le jugement sur le juge suppose un certain accord quant à la valeur de l'objet dont le juge a traité [...] ». *Ibid.*, p. 401.

humilité, qu'elle sait démontrer sa gratitude⁹⁵ à l'endroit de ceux et celles qui appuient ou appuieront financièrement la mission.

Lettres de Tours : l'argument d'autorité

Puisque l'influence « de la personne sur la manière d'accueillir ses actes s'exerce par l'intermédiaire du prestige⁹⁶ », et que ce prestige lui donne du crédit aux yeux de l'auditoire, on ne peut nier la puissance de l'argument d'autorité, par lequel l'orateur table sur le prestige d'un tiers pour mettre en valeur sa propre cause⁹⁷ ». Celui ou celle qui mise sur de semblables arguments « s'engage », car il « n'est pas d'argument d'autorité qui n'ait de répercussion sur celui (ou celle) qui l'emploie⁹⁸ ».

En ces temps où l'ardeur religieuse est à son paroxysme et l'expansion de la foi chrétienne primordiale, selon l'Église, pour le salut de l'humanité, Dieu représente l'autorité suprême. Sa parole étant incontestable, le discours des missionnaires est souvent truffé de références bibliques qui corroborent leur thèse. Marie de l'Incarcation lit régulièrement la Bible et sa mémoire « étoit continuellement remplie des passages de l'Écriture sainte qui [la] confirmoient dans toutes les véritez qui y sont dites du sacré

⁹⁵ Cf. chapitre 1, p. 24.

⁹⁶ C. Perelman, *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, p. 107. Pour Chaïm Perelman, l'autorité de la personne est relative au prestige que l'auditoire lui reconnaît. Alors que pour Georges Moliné, autorité et prestige semblent signifier la même chose : « L'autorité, dit-il, une des qualités que doit avoir l'orateur. Par rapport à la fin globale de l'éloquence qu'est la persuasion, la tradition constante de la rhétorique place au premier des moyens, à tout le moins à la première des conditions, l'autorité de celui qui parle. En effet, c'est par elle que sont influencés les juges en particulier, les auditeurs en général. Ceux-ci sont disposés à entendre un discours en fonction de ce qu'ils connaissent de celui qui va le prononcer : se crée à son égard une sorte d'attente psychologique qui détermine dans quel esprit ses propos seront *a priori* reçus. Ce climat psychologique conditionne la façon dont seront pris tous les arguments développés, y compris les éléments factuels, y compris même le seul fait de s'engager dans l'affaire, dans un sens ou dans un autre : ce qui veut dire que le public est forcément prévenu par ce qu'il sait de la personnalité de l'orateur. L'autorité est ainsi l'état de l'image que l'on a d'un orateur dont on a toutes les raisons de penser qu'il est vertueux, qu'il défend **honnêtement**, qu'il est entièrement désintéressé dans la **cause**, et, finalement, qu'il doit avoir raison. L'autorité est à la fois morale et intellectuelle. Elle permet à celui qui en est crédité d'une part d'intéresser les auditeurs, d'autre part de bénéficier spontanément de leur confiance ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 77-78.

⁹⁷ C. Perelman, *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, p. 106.

⁹⁸ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 413.

Verbe incarné [...]»⁹⁹ ». Grâce à ce savoir acquis en cours de lecture, elle cite les apôtres, invoque les personnages bibliques (Job, saint Xiste, saint Laurent, etc.). Jésus a donné l'exemple. Modèle par excellence, son message fait loi.

La plupart du temps, les extraits tirés de la Bible sont en italiques. Parfois ils sont introduits à l'aide d'une formule où l'auteur initial est clairement identifié. Comme dans cet énoncé où la destinatrice évoque le sacrifice de Jésus pour en rappeler l'objectif : « J'ay fort présent ce passage de Saint Paul : que *Jésus-Christ est mort pour tous* ; et je vois avec une extrême douleur que tous ne vivent pas encore [...]»¹⁰⁰ ». De temps à autre, ils s'intègrent plus librement au texte. Se présente ainsi la lettre que la religieuse écrit à madame de La Peltrie où, citant saint Jean, elle affirme « *qu'il n'y a point de plus grand amour que de se donner soy-même et tout ce qu'on a pour son bien-aimé*¹⁰¹ ». Un autre exemple se trouve dans cette autre lettre, où les répercussions du baptême se conforment à celles que prédisent les saintes Écritures. Après avoir reçu ce sacrement, les sauvages « entrent dans une simplicité d'enfant, en sorte que nous voyons la vérité des ces grandes paroles de notre Seigneur : *Ils seront dociles à l'Esprit de Dieu*¹⁰² ». Les citations bibliques, à cause de leur pouvoir évocateur, sont comme des perles semées çà et là dans le discours de la religieuse. Elle les distribue avec parcimonie, les utilise à bon escient et sans en abuser, ce qui n'est pas nécessaire, puisque « chaque parole de l'Écriture signifie toute l'écriture et désigne le *Logos* ; car un *logos*, participant du *Logos*, en est un signe, il le révèle¹⁰³ ».

⁹⁹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, avril 1635, p. 26.

¹⁰⁰ *Ibid.*, lettre XII, avril 1635, p. 27.

¹⁰¹ *Ibid.*, lettre XXXI, novembre 1638, p. 70. (Jean, 15, 13)

¹⁰² *Ibid.*, lettre XLV, 4 septembre 1640, p. 104. (Jean, 6, 45). Les phrases en italiques étaient-elles soulignées dans les lettres manuscrites ? Ou est-ce Dom Guy Oury qui a cru bon de les mettre en évidence lorsqu'il a publié les écrits de la religieuse ? Nous ne saurions répondre à ces interrogations. On sait cependant que l'italique accentue la présence de l'auteur. C'est une manière d'insister, de « revendiquer l'énonciation ». A. Compagnon, *La seconde main ou le travail de citation*, p. 41.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 201. La citation est « un énoncé répété et une énonciation répétante. [Elle] instaure une relation entre deux textes, [commande] une relation entre deux systèmes, chacun composé d'un texte et d'un sujet ». *Ibid.*, p. 56. Dans le discours théologique, le « *Logos* s'incarne dans la personne du Christ de même qu'il inspire l'écriture, et c'est

Les autorités qu'invoque l'écrivaine sont fort diversifiées. La Supérieure du couvent de Tours sert de témoin à sa vocation : « Notre Révérende Mère vous confirme par une lettre qui accompagne celle-ci, que ce que je vous ay communiqué touchant mon désir est véritable¹⁰⁴ ». Le projet des ursulines et surtout celui de Marie de l'Incarnation l'enthousiasment tellement qu'elle « [les] y aiguillonne encore, elle [les] excite comme si elle [les] voudroit porter¹⁰⁵ ». Ceci revient à dire qu'elle approuve le dessein en question. Sans compter que certains jésuites réclament sa présence dans la colonie. Elle s'est de surcroît confiée au Révérend Père Dinet lors de sa visite au monastère. Celui-ci a pu jauger personnellement la sincérité de Marie de l'Incarnation et « si l'occasion s'en présente, il pourra [s'entretenir avec Dom Raymond au sujet de] ses dispositions¹⁰⁶ ».

Lettres de Nouvelle-France : l'argument d'autorité

Une fois la religieuse rendue dans la colonie, les Pères servent de témoin pour prouver à la France que l'ardeur des converties n'est pas le fait de sa propre imagination : « Le Reverend Père Pijart qui les avoit baptisées et instruites pour la Communion, les voyant se comporter dans une modestie toute angélique ne put retenir ses larmes¹⁰⁷ ».

au titre de deux délégations ou de deux émanations (l'incarnation et l'inspiration) du *Logos* que le Christ, dans la chair, et l'Écriture, dans la lettre, s'équivalent ». En somme le *Logos*, « Fils de Dieu, diffuse ». *Ibid.*, p. 200. La citation biblique « s'offre toujours comme un jugement nécessaire, une proposition universelle, une vérité éternelle ; elle se répète sans qu'il faille s'assurer à chaque coup de sa pertinence, celle-ci lui étant inhérente, comme une énergie qui la déplace au gré des plus minces sollicitations. La citation [vaut] son seulement pour le Livre, mais, plus essentiellement, pour l'Un qui est en elle, comme s'il était en personne. Toute citation est elle aussi comme le Christ, comme l'Écriture [...]. Mais immédiatement, et moins de surcroît qu'en principe, elle relie ce discours théologal et le *Logos* dont elle procède. C'est pourquoi sa valeur n'est ni celle du symbole, ni de l'indice, ni de l'icône, mais aussitôt celle du *Logos*. Elle signifie la totalité de l'Écriture, et désigne le *Logos* unique, comme un nom propre : chaque mot de la Bible est un des noms du *Logos*. Sa présence n'a donc pas besoin d'être justifiée, mais seulement introduite [...], et cela suffit. Aussi le pouvoir de la phrase scripturale est-il sans limite : elle fait autorité, elle est l'argument (l'un encore des sens du *logos*) parce qu'elle porte en elle le *Logos*. D'où un fétichisme certain, une réification de la formule, détachable, répétable *ad libitum* et sans que sa puissance s'exténue jamais. Elle est un élément relativement autonome par rapport au tout, moins parce qu'elle vaut pour lui que parce que, d'une certaine manière, elle le comprend, ayant en partage son référent ». *Ibid.*, p. 202.

¹⁰⁴ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XIII, 5 avril 1635, p. 30.

¹⁰⁵ *Ibid.*, lettre XV, 26 avril 1635, p. 37. Cf. note 6. Ce n'est pas la première fois que la Révérende Mère incite ses filles à partir pour la colonie. L'abverbe « encore » le prouve.

¹⁰⁶ *Ibid.*, lettre XIII, 5 avril 1635, p. 31.

¹⁰⁷ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 97. Cf. note 6.

Le qualificatif « angélique » renvoie à la Bible, référence par excellence, et aux anges. Le comportement humble adopté par les baptisées correspond en plus aux vertus prônées par l'Église. Et il n'y a pas que le Père Pijart qui soit touché par l'attitude des Indiennes, le R. Père Buteux a lui aussi été ému jusqu'aux larmes « en [voiant une jeune Amérindienne] dans une si grande modestie et en de si belles dispositions pour le bien¹⁰⁸ ». Les Révérends Pères Le Jeune, Adam et Quentin « qui passent en France pour les nécessitez de la Mission [confirmeront] que les affaires de la foy vont très-bien à Silleri, Québec, Tadoussac, et Saguenay¹⁰⁹ ». Il est difficile de décrire l'ensemble des « merveilles » que Dieu fait en Nouvelle-France. Toutefois, pour ceux que le sujet intéresse, ils pourront lire la *Relation* des jésuites, elle « en sera toute pleine, encore qu'il ne soit pas possible d'y mettre tout ce qui est¹¹⁰ ». Malheureusement, « tous » les nouveaux convertis souffrent beaucoup parfois, car les Iroquois s'acharnent sur eux, « [leur livrant la guerre comme aux Français] », écrit la missionnaire qui raconte aussi que « [le gouverneur a livré bataille et les a chassés] », avant d'ajouter, à l'attention du destinataire, que « [la relation le lui dira¹¹¹] ». À la lumière de ces extraits, on voit que l'auteure renvoie souvent le lecteur à la *Relation*, qui en la circonstance lui sert de preuve, comme d'ailleurs le sont les lettres que les Pères lui expédient, lesquelles font état du zèle qu'ils déploient eux-mêmes pour répandre la foi. Au lieu d'en citer quelques passages dans la correspondance destinée à la France, il arrive que l'écrivaine les insère dans son courrier : « Je vous envoie comme à ma plus chère amie, les lettres qu'ils m'écrivent, afin que vous les voiez et que vous les gardiez par respect, comme venant de la part de ces admirables ouvriers de l'Évangile¹¹² ». L'explication fournie cache ses réelles intentions. Le courrier en provenance du

¹⁰⁸ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 99.

¹⁰⁹ *Ibid.*, lettre LIX, 16 septembre 1641, p. 143.

¹¹⁰ *Ibid.*, lettre XLIV, 4 septembre 1640, p. 103.

¹¹¹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LVI, 4 septembre 1641, p. 132.

¹¹² *Ibid.*, lettre L, 13 septembre 1640, p. 118.

Nouveau Monde voyage de main en main. À cause de la position qu'occupent les Pères dans l'Église, les lettres en question feront sûrement autorité. Elle le sait.

Lettres de Nouvelle-France : la liaison symbolique

Le rapport acte/personne se manifeste de surcroît dans l'acte symbolique : « Certains indices peuvent devenir symboliques d'une situation, d'une manière de vivre, d'une classe sociale [...] ¹¹³ ». Lorsqu'un individu bénéficie d'un statut particulier, son attitude aura une plus grande incidence sur la façon de percevoir le groupe dans lequel il s'inscrit. Les parents de Nicole Assepace « qui sont des plus considérables entre les Sauvages », ont prié les religieuses d'accueillir leur fille pendant quelque temps « parce qu'elle ne pouvoit les suivre à la chasse ¹¹⁴ ». C'est dire que la foi ne touche pas uniquement les âmes simples, elle touche aussi les plus prestigieux membres du peuple indien. D'ailleurs, Marie de l'Incarnation voit « des Capitaines généreux et vaillans se mettre à genoux à [ses] pieds, [la] priant de les faire prier Dieu avant de manger ¹¹⁵ ». Ces hommes ne sont pas n'importe qui, ils sont reconnus pour leur courage (généreux et vaillans), et ils prient avant de passer à table, comme les autres chrétiens. Il n'y a pas que les Capitaines qui adoptent la foi catholique. Les sorciers aussi. Par exemple, le « bon Estienne Pigar&ich, qui avant son baptême étoit un fameux sorcier, est maintenant un homme de tout feu ; aussi la foy a mérité que Dieu fit un miracle en sa faveur ¹¹⁶ ». Et il y a « encore deux Capitaines à Sillery qui vivent saintement [...] ¹¹⁷ ». Certains travaillent tellement à l'expansion des valeurs chrétiennes qu'ils influencent les autres. Le bon Charles (Montagnez) « a ébranlé trois Nations et y a mis [la foi] en si grand crédit, qu'elles

¹¹³ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 449.

¹¹⁴ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 96.

¹¹⁵ *Ibid.*, lettre XLVI, 4 septembre 1640, p. 108. Cf. note 6.

¹¹⁶ *Ibid.*, lettre XLVI, 4 septembre 1640, p. 109.

¹¹⁷ *Ibid.*

veulent l'embrasser¹¹⁸ ». Ce sont là des personnages suffisamment représentatifs pour que le comportement chrétien qu'ils ont adopté laisse entrevoir celui des autres membres de la communauté autochtone. De tels détails influenceront sans doute les destinataires, puisque l'opinion que l'on « se fait du groupe, le préjugé favorable ou défavorable que l'on a à son égard, rejaillit sur l'attitude que l'on adopte envers ceux qui en font partie¹¹⁹ ».

Et quoi de plus éloquent que la solidarité déployée après l'incendie du Séminaire ? Comme nous le savons, suite à ce drame, la situation des religieuses n'était guère reluisante. Elles voulaient malgré tout rester au Canada, mais elles subissaient les pressions de la France, laquelle les incitait fortement à rentrer en Europe. Alors, le « [païs, les] voyant dans cette résolution, [leur] témoigna puissamment l'agrée¹²⁰ ». En fait, cette « affaire a été consultée des premiers du païs, qui [leur] ont fait voir en cette rencontre la bonté de leurs coeurs, et le soin avec lequel ils [les] protègent. La conclusion a été [qu'elles ne quitteraient] point ! mais [qu'elles se mettraient] en état de rendre à Dieu les services convenables à [leur] vocation, qui par sa miséricorde est plus forte que jamais¹²¹ ». Leur malheur a éveillé l'esprit de charité. Les secours se sont mis en branle rapidement. Les preuves d'amour ont afflué de partout :

[Les Pères] nous ont secourues de toute l'étendue de leur pouvoir jusqu'à envoyer les étofes destinées pour leurs Habits. La compassion est passée jusqu'aux pauvres ; l'un nous offrant une serviette, l'autre une chemise, qui, son manteau, qui une poule, qui quelques oeufs, avec des témoignages de compassion si grande que nos coeurs en estoient attendris. Vous sçavez la pauvreté du païs, mais la charité y est encore plus grande¹²².

118 Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LVIII, 15 septembre 1641, p. 139.

119 C. Perelman, *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, p. 111.

120 Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre CXXXII, 1^{er} septembre 1651, p. 410.

121 *Ibid.*, lettre CXXXV, 13 septembre 1651, p. 422.

122 *Ibid.*, lettre CXXXII, 1^{er} septembre 1651, p. 409.

Les hospitalières ont fait leur part : elles ont hébergé et nourri les ursulines pendant trois bonnes semaines, c'est-à-dire jusqu'à ce que celles-ci déménagent dans la petite maison que madame de La Peltrie avait fait construire quelque temps après son arrivée en Amérique. Devant l'épreuve, toute la colonie s'est mobilisée. L'entraide manifestée après ce tragique événement au cours duquel les religieuses ont tout perdu témoigne, d'une part, des valeurs morales, sociales et religieuses (amour, compassion, charité) véhiculées en Nouvelle-France, et met en relief, d'autre part, la solidité des rapports qui unissent les membres de la communauté entre eux. Qu'on se le dise, les habitants de la colonie se sentent responsables les uns des autres et veillent les uns sur les autres. L'action d'un individu se répercutant en général sur le groupe, la liaison symbolique a pour effet de créer un rapport d'appartenance entre la Mère Patrie et la colonie et rappelle en quelque sorte à la France qu'elle a aussi l'obligation morale d'assister les siens. Il reste juste à espérer que le message atteigne son but...

Alors que les liaisons de succession fondées sur la relation fait/conséquence et fin/moyen ont permis à Marie de l'Incarnation de démontrer le bien-fondé de la mission apostolique en Amérique, et ce, parce que le support financier des bienfaiteurs était absolument indispensable et qu'à son sens la présence des missionnaires y était requise, les liaisons de coexistence basées sur le rapport acte/personne font ressortir l'épanouissement psychologique et chrétien de la narratrice. Elle s'ouvre à Dieu et aux autres, veut aider les hommes et les femmes dans le besoin. Elle est capable de tisser des liens durables avec son entourage et tend avec constance vers les objectifs qu'elle poursuit. Ses actions antérieures l'ont menée sur le chemin de la maturité. N'a-t-elle pas quitté pour toujours son pays et toutes ses attaches matérielles et affectives pour suivre Dieu ? Elle est imaginative : les moyens qu'elle utilise pour évangéliser les Amérindiennes le prouvent. Courageuse, elle s'adapte à toutes les situations. Et elle est aussi capable d'affronter

les événements imprévus et de faire face à l'infortune. Elle assume sans récriminer les responsabilités liées à la fonction qu'elle occupe et veille à la bonne marche de l'entreprise divine. Par son abnégation, sa compassion, sa charité, sa foi, elle donne l'exemple tant à la colonie qu'à la France et devient par là modèle à imiter. Ses qualités sont édifiantes, ses actions aussi. Tous ces facteurs contribuent à la construction de son image. On sait qu'elle n'abandonnera jamais la partie quoi qu'il arrive, car la « structure stable de la personne permet de préjuger de ses actes¹²³ ». Les actes antérieurs se juxtaposent à ceux de la réalité pour interagir les uns sur les autres avant de rejaillir sur la réputation de l'agent¹²⁴. Noble, l'intention¹²⁵ qui guide la religieuse ? Respectable son comportement ? À l'auditoire de juger...

En substance, les arguments basés sur la structure du réel témoignent de la valeur de la mission apostolique ; dans cette grande aventure entreprise au nom du Père céleste, les actes, les obstacles et les résultats font corps et la personnalité de l'épistolière se fait

¹²³ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 404.

¹²⁴ « La bonne renommée dont on jouit devient un capital qui s'est incorporé à la personne, un actif dont il est légitime de faire état en cas de besoin. Bien plus, il crée un préjudice favorable ou défavorable, car c'est dans le contexte formé par la personne que l'on interprétera tous ses actes, en lui attribuant une *intention* conforme à l'idée qu'on s'en fait. C'est l'intention, qui se cache derrière les actes, qui devient essentielle, c'est elle qu'il faut chercher derrière les manifestations extérieures de la personne, car c'est elle qui leur donne leur signification et leur portée. De là un double jugement, l'un concernant l'acte lui-même, l'autre relatif à l'agent [...] ». C. Perelman, *L'empire rhétorique*, p. 106-107. Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, l'argumentation par le sacrifice agit sur l'auditoire et sur le point de vue qu'il adopte au sujet de la personne. En tant que tel, le sacrifice augmente, dans le cas des religieux et des religieuses, le prestige découlant de leur vocation. Et s'il arrive que le sang de certains soit versé, ceux-ci seront perçus comme des martyrs et leur renommée s'accroîtra en même temps que celui de la religion qu'ils essaient de promouvoir. Cf. chapitre 1, p. 31-35. « [Le] R.P. Jogues est un double Martyr de l'amour sacré. C'est, ma très-chère Soeur, une victime et un Holocauste qui a enfin répandu tout son sang et donné sa vie pour Dieu. Il est mort par la perfidie des Hiroquois qui lui ont fendu la tête d'un coup de hache, après l'avoir dépouillé et moulu de coups de bâtons et de massue. Voilà un Martyr, ma très-chère Soeur, que j'estime bien puissant auprès de Dieu ». Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre CXI, 7 octobre 1647, p. 338.

¹²⁵ L'intention est indissociable de l'agent, en « est l'émanation, résulte de son vouloir, de ce qui le caractérise intimement ». L'intention « subordonne l'acte à l'agent » et permet de « comprendre et d'apprécier l'acte ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 405-406. Par intention, « on entend le savoir et le vouloir subjectifs de l'individu qui sait en conscience qu'il est soumis à l'exigence du bien. De ce savoir et de ce vouloir se déduit le droit de suivre sa propre intention et de fonder sur celle-ci une décision propre. L'intention s'exprime par la parole, le geste, l'action de l'homme. Elle se fonde dans ce qu'il sait, veut et sent. L'acteur confère à son action une signification ou lui attribue un sens. Sens et action finalisent son action. L'intention subjective, fondée en conscience, se présente comme orientée *intentionnellement* vers un but. Cette finalité est à son tour conditionnée par la situation donnée et les circonstances (monde et corps) ; mais celles-ci sont converties par la pensée et le langage en *motifs* et en moyens d'une action délibérée ». P. Secretan (dir.), *Dictionnaire de morale*, p. 106.

garante de l'avenir ; les éléments puisés dans la réalité sont vraisemblables et ils exaltent automatiquement la cause. Somme toute, l'argument pragmatique montre, par ces voies associatives que sont les arguments de succession et de coexistence, que ce qui « a pu naître, se développer, survivre, se présente comme une réussite, comme une promesse de succès futur, comme preuve de rationalité et d'objectivité¹²⁶ ». La France peut être rassurée : sa contribution ne sera pas vaine...

¹²⁶ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 361.

CHAPITRE III

LES FORMES AU SERVICE DE L'ARGUMENTATION

La mobilisation de l'auditoire repose presque essentiellement sur la richesse du contenu (faits, arguments, preuves) de la relation épistolaire. Les schèmes argumentatifs imaginés par Marie de l'Incarnation afin de l'inciter à investir dans la colonie sont on ne peut plus convaincants. Les répercussions du contenu sur les destinataires auraient toutefois été quelque peu affaiblies si l'oratrice n'avait tenu compte de la forme. Dans tout discours, la forme et le fond sont interdépendants. Conséquemment, la technique que l'on utilise pour introduire les prémisses a, elle aussi, une influence sur les récepteurs. La présentation des données laisse en effet une empreinte dans les consciences. Plus discrète certes que celle qui découle des arguments eux-mêmes, elle constitue néanmoins un apport non négligeable pour l'ensemble de l'argumentation déployée dans la *Correspondance*. Qui dit présentation des données, dit figure de rhétoriques. Les figures se subdivisent en quatre grandes familles. Il y a les figures de diction « qui recouvrent en fait aussi bien des figures de phonétique que des figures graphiques » ; les figures de mots « qui reviennent à des changements dans le signifié » ; celles de la construction « qui jouent sur la phrase » et enfin celles de la pensée « qui concernent plus exactement le langage¹ ». Tel est le classement traditionnel. Mais Chaïm Perelman voit les choses différemment et préfère les classer en figures de communion, de présence et de choix. En circonscrivant notre analyse autour des deux premiers groupes de la classification originale qu'a effectuée le philosophe contemporain, nous tâcherons, dans

¹ M. Aquin, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 542.

cette dernière étape de notre recherche, de mettre au jour le rôle qu'assume la présentation des données à l'intérieur du discours de la religieuse.

1. Les figures de communion

Les figures² de communion « sont celles où, au moyen de procédés littéraires, l'on s'efforce de créer ou de confirmer la communion avec l'auditoire³ ». Des figures telles l'apostrophe, l'allusion et l'énullage s'insèrent dans cette grande famille et ont, chacune à leur façon, pour effet d'intensifier les relations entre l'émetteur et le récepteur. Les premières interpellent l'auditoire. Les deuxièmes laissent entendre plus qu'elles ne disent et les troisièmes assimilent l'orateur aux destinataires.

L'apostrophe

L'apostrophe est une figure dont le discours de persuasion ne peut absolument pas se passer. Elle consiste « à interrompre son propos pour s'adresser à une personne ou à un " objet " personnifié⁴ ». L'apostrophe au lecteur apparaissant au début de chacune des lettres de la relation ne peut guère être considérée comme une figure argumentative. C'est une formule usuelle de civilité qui établit instantanément le contact avec le ou les

² « Les figures constituent un ensemble majeur dans l'univers rhétorique. [On] admettra qu'il y a figure, dans un discours ou dans un fragment de discours, lorsque l'effet de sens produit ne se réduit pas à celui qui est normalement engagé par l'arrangement lexical et syntaxique qui se présente. Dès lors, il est évident que celui qui produit le discours, par rapport à un message à véhiculer, manipule son expression, alors que celui qui reçoit le discours, par rapport à un ensemble expressif donné, peut être conduit à ajuster des interprétations ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p.176. Georges Molinié classe les figures en deux catégories : les figures macrostructurales et les figures microstructurales. « Dans leur tendance fondamentale, les figures **macrostructurales** ne s'imposent pas d'emblée à la réception pour que le discours soit acceptable ; elles sont donc rarement certaines ; elles sont peu isolables sur des éléments formels précis ou, si elles sont isolables, demeurent en cas de changement de ces éléments. Certaines figures macrostructurales, de caractère composite, sont faites soit nécessairement (comme l'**allégorie**), soit occasionnellement (comme l'**antithèse** ou l'**ironie**), de figures microstructurales qui en constituent des matériaux. Les **lieux**, enfin, peuvent être considérés comme des figures macrostructurales de second **niveau**. *Ibid.*, p. 243. Les **figures** microstructurales, dans leur détermination forte, se signalent d'emblée à l'interprétation pour que le discours ait un sens acceptable ; elles dépendent précisément du matériel langagier mis en jeu dans un segment déterminé. Elles servent quelquefois de matériaux constituant partiellement des figures **macrostructurales**, de même qu'elles sont souvent mêlées entre elles ». *Ibid.*, p. 255.

³ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 239. Les figures de communion correspondent apparemment aux fonctions phatique et conative de Jakobson.

⁴ R. Arcand, *Figures et jeux de mots*, p. 164.

récepteurs. Il est tout à fait normal que Marie de l'Incarnation se serve de formules d'appel telles « Mon très Révérend Père, Mon très cher et très Révérend Père ». Alors, comment expliquer la présence du possessif « mon », et du superlatif « très » qu'elle fait suivre la plupart du temps de l'adjectif « cher » ? Elle pourrait se contenter d'écrire « Révérend Père » et la formule introductive serait correcte. L'ajout de ces éléments de familiarité semble avoir une seconde visée, corrélative de la première. Indices d'attachement, des expressions comme « Ma très-Révérende et très-chère Mère/ Ma très-chère et très-aimée Mère/ Mon très-cher Frère/ Mon très cher et bien-aimé Fils/ Ma très Révérende et très-honorée Mère » marquent en effet la relation destinatrice/destinataire du sceau de la confiance. Aussi, l'apostrophe initiale ne peut-elle être considérée comme une anodine formule de politesse, car elle crée un climat favorable à l'introduction des prémisses. Par contre, lorsqu'elle est placée en incise dans le corps du texte, et la religieuse recourt très souvent à ce stratagème, cette figure de communion veille à garder tout au long du discours la liaison avec l'auditoire.

Chaque type d'apostrophe assume une fonction précise. En général, la forme interrogative⁵ interpelle les destinataires afin de conserver la vivacité de leur attention.

⁵ La question « suppose un objet, sur lequel elle porte, et suggère qu'il y a un accord sur l'existence de cet objet. Répondre à une question c'est confirmer cet accord implicite. [Les] questions ne sont souvent qu'une forme habile pour amorcer des raisonnements. En fait, la forme interrogative n'est pas sans introduire un appel à la communion avec un auditoire, fut-il le sujet lui-même ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 215. L'interrogation « a valeur de contact. Quand elle renferme un pronom de 2^e personne, l'*interrogation stylistique* peut servir à rendre le récepteur davantage présent dans la communication. Souvent, elle se substitue à une phrase déclarative pour solliciter un accord. Le désir d'impliquer le lecteur se manifeste aussi par le recours à des tournures interrogatives incidentes. L'*interrogative suspensive* interrompt la phrase pour piquer la curiosité du récepteur : Et que vit-il en se retournant ? La silhouette d'un loup ! ». R. Arcand, *Figures et jeux de mots*, 160-161. L'interrogation, comme **figure macrostructurale**, n'est pas aussi simple qu'elle paraît. Elle se présente sous trois aspects différents. Élémentairement, c'est la variante interrogative de l'**allocution**. Elle apparaît donc dans les textes où le locuteur s'adresse à un destinataire absent ou inanimé, par un tour qui rend simplement plus vivant le discours *sur* le thème à qui on prétend s'adresser. On appelle quelque fois [...] **allocution oratoire** une autre valeur de la figure, qui consiste à équivaloir à une assertion négative si l'interrogation est affirmative, ou à une assertion positive si l'interrogation est négative. Enfin, il peut s'agir d'un véritable **lieu** (une figure macrostructurale de second **niveau**). Par exemple, dans les romans baroques, les héroïnes passent leur temps, entre autres, à se plaindre de leur sort calamiteux de la façon suivante : " *Fortune, cesseras-tu de me persécuter ? - Ce malheur n'est-il pas le dernier qui m'accable ?* ". [Ces] interrogations n'équivalent nullement à [...] des assertions négatives. Ce sont des soulèvements d'un moment singulièrement désastreux dans le drame ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 208-209. L'interrogation « est dite **oratoire** (ou fausse) quand elle cache une affirmation ». B. Dupriez, *Gradus*.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Dom Raymond s'apprête à partir sans Marie de l'Incarnation et cela contrarie fortement la religieuse. Elle se servira de l'apostrophe interrogative pour lui exprimer sa révolte : « Où allez-vous, mon Père, sans vos filles ?⁶ », ou pour le provoquer : « Avez-vous peur qu'elles souffrent ce que vous allez souffrir ?⁷ ». Construire à partir de rien est " glorieux ", a-t-il l'intention de les « priver de cette gloire⁸ ? », dit-elle d'un ton accusateur au prêtre qui d'ailleurs parle trop peu du projet qu'elle lui a soumis : « Vous ne dites plus rien de votre grand dessein, cela n'est-il pas capable de donner un soupçon à des personnes qui voudroient en entendre parler continuellement ?⁹ ». Gardera-t-il le silence « [jusqu'à ce qu'elles aillent le voir, ou viendra-t-il les visiter ?]¹⁰ ». On voit que l'interrogation a divers usages : tantôt, elle provoque et blâme pour faire réagir ; tantôt, elle exprime la déception ; tantôt enfin, elle réaffirme une volonté avec fermeté, comme dans la brève lettre succédant à la lettre de consolation adressée à Dom Raymond au sujet du contretemps dont il est victime : « Pensez-vous, mon Révérend Père, que le retardement du voyage fasse perdre nos prétentions ?¹¹ ».

Les Procédés littéraires, p. 215. Leur donnant l'impression de participer à une discussion active, l'interrogation implique les lecteurs et lectrices dans le processus de communication.

⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XIV, 19 avril 1635, p. 33.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, lettre XXI, 2 octobre 1635, p. 48.

¹⁰ *Ibid.*, lettre XXVII, 19 mars 1637, p. 62.

¹¹ *Ibid.*, lettre XXII, octobre-novembre 1635, p. 53.

La portée de l'apostrophe augmente lorsqu'elle prend la forme de l'allocution¹². Comme dans ces insistantes assertions exclamatives¹³, où, dans le même ordre d'idées, la religieuse projette dans l'avenir le bonheur de s'établir en Amérique : « O qu'heureuses seront ces âmes, mon Révérend Père, sur lesquelles tombera cet heureux sort ! / O que ce sort seroit heureux pour moy !¹⁴ ». Il appert que ceux qui se trouvent déjà sur place sont on ne peut plus privilégiés : « O qu'heureuses sont ces âmes tant favorisées du ciel, dont le dessein éternel de Dieu a fait choix pour travailler à une si sainte conquête !¹⁵ ». Ici, on dirait que l'auteure s'adresse à la terre entière. Pourtant il n'en est rien. Elle vise bel et bien Dom Raymond. Voici un autre passage où, cette fois, prenant Dieu à témoin, elle fait intervenir le temporel pour démontrer que son projet germe depuis longtemps dans son esprit et que, conséquemment, elle n'a pas agi de manière impulsive. La demande qu'elle lui a faite est le fruit d'une longue réflexion : « Croyez-vous, mon Révérend Père, que je me fusse tant oubliée que de vous mander des choses en l'air, et que je ne voulusse pas embrasser ? O Dieu, qu'il y a long-temps que j'y pense !¹⁶ ». Avec ce « O » vocatif, Marie de l'Incarnation a raffiné l'apostrophe qui, sublimée de la sorte, vise à toucher la corde

12 « L'allocution est une **figure macrostructurale** : elle n'est pas attachée à la spécificité de tel ou tel mot. Elle consiste en ce que, dans le discours, apparaît une prise à partie par une adresse de parole du locuteur à un interlocuteur qui n'existe pas, même fictionnellement : c'est donc soi-même, soit un être absent ou inanimé, soit une entité, soit une pure abstraction ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 49-50. « L'apostrophe, comme **figure macrostructurale**, n'est qu'une des formes de détail de la figure plus générale de l'**allocution**. Dans l'exemple donné dans cette dernière figure : Épargnez-nous cette dépense, ô prince des prêtres ! l'allocution concerne toute la phrase et comprend l'apostrophe uniquement dans ô prince des prêtres ! Celle-ci cependant ne s'interprète comme figure que dans le cadre, nettement macrostructural, de l'allocution qui la fonde en tant que figure : en effet, il faut d'abord comprendre que l'auteur ne s'adresse à personne, sinon à ses lecteurs, pour bien apprécier la portée du second segment de la phrase ». *Ibid.*, p. 70.

13 L'exclamation est une « variété de l'assertion caractérisée graphiquement par le point d'exclamation [...]. Elle répond principalement à la fonction émotive (ou expressive au sens strict) du langage (fonction centrée sur le locuteur). L'exclamation est souvent elliptique, utilise les interjections et remplace certains lexèmes par des adjectifs, pronoms ou adverbes de même forme que les interrogatifs. L'apostrophe s'accompagne d'une exclamation dont la fonction est surtout conative ». B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 206-207. La fonction conative est « orientée vers le destinataire, vers le *tu*, et met en oeuvre ce qui peut faire pression sur lui : vocatif, impératif, avec leurs différentes modalités ». M. Aquien, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 543. « L'exclamation permet d'exprimer un sentiment de douleur ou d'indignation par une apostrophe à un homme, à un lieu, à une ville, à un objet ». *Rhétorique à Herennius*, p. 153. L'exclamation « est une impression que l'on demande à un auditoire bienveillant de partager ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 243.

14 Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, 1^{er} avril 1635, p. 28.

15 *Ibid.*, lettre XXIV, 16 décembre 1635, p. 56.

16 *Ibid.*, lettre XIII, 5 avril 1635, p. 30. C'est nous qui soulignons.

sensible du coeur. Et, comme le dit Georges Molinié, le sublime étant la « *résonance d'une grande âme, il confère au discours un pouvoir, une force irrésistible qui domine entièrement l'esprit de l'auditeur*¹⁷ ».

L'allusion

Aussi inestimable que l'apostrophe, l'allusion¹⁸ permet d'exprimer ses sentiments à demi-mot. Clin d'oeil de complicité, elle touche tous les domaines¹⁹. Lorsqu'il se réfère à des connaissances et/ou à une culture communes, le non-dit crée une sorte de connivence entre les interlocuteurs. C'est la réaction que produit sur les destinataires le vocabulaire biblique et religieux utilisé par Marie de l'Incarnation (agneau, brebis, vigne, apôtres, etc.). Toutefois, l'allusion qui a le plus de valeur argumentative dans la *Correspondance* réside dans ces extraits où Marie de l'Incarnation transmet un message à Dom Raymond par des voies détournées. À propos du dessein qu'elle lui a soumis, elle écrit qu'elle « [tâche de gagner le coeur de son bien-aimé (Dieu)]²⁰ » ; que « nonobstant [sa bassesse, elle le (Dieu) veut contraindre de l'accepter]²¹ » afin qu'il (Dieu) lui accorde ce qu'elle désire. On comprend qu'elle passe par Dieu pour s'adresser en réalité au prêtre. Aller en Nouvelle-France est le plus « désirable de tous les biens » et « [aucun homme au monde ne la persuadera du contraire]²² ». Non ! le Révérend ne la convaincra jamais qu'il est préférable pour elle de rester à Tours ! Quelle que soit la manière dont il se

¹⁷ G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 357.

¹⁸ L'allusion « est une figure qui laisse deviner plus qu'elle ne dit. Elle prend la forme d'une hyperbole, d'une ambiguïté, d'une conséquence, d'une réticence, d'une comparaison ». *Rhétorique à Herennius*, p. 221. Pour Georges Molinié, l'allusion « est une figure **macrostructurale**. Elle consiste en ce que, dans un segment de discours s'étendant en général sur plusieurs phrases, un terme a un sens à l'égard d'un autre terme de la phrase, et un sens différent par rapport à la situation d'énonciation ou à l'univers de culture [...] ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 50.

¹⁹ « Comme les tropes, l'allusion est un détour de sens ; mais elle concerne la phrase. Il y a donc des allusions [**métaphoriques, métonymiques, synecdochiques, allégoriques, catachrétiques**]. Il y a des allusions historiques, mythologiques, littéraires, politiques, comminatoires, érotiques, personnelles, selon le contenu ». B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 34-36.

²⁰ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, 1^{er} avril 1635, p. 27.

²¹ *Ibid.*, lettre XIII, 5 avril 1635, p. 31.

²² *Ibid.*, lettre XXI, 2 octobre 1635, p. 52.

conduit avec elle, peu importe ce qu'il lui dira, qu'il sache que la « Mère Ursule (et par conséquent elle-même) est constante, et n'est pas si aisée à abattre [qu'il le croit]²³ ». Rien n'affaiblira sa volonté, pas même le Père le Jeune qui lui aussi la blâme d'oser aspirer « à des emplois infiniment élevez au-dessus de ses forces et de son sexe²⁴ », et à propos duquel elle déclare :

[II] ne me parle en aucune manière du Canada, mais il me fait une grande lettre aussi humiliante que la première. N'est-ce par là un bon Père ? C'est un autre vous-même à mon égard : il m'oblige infiniment ; car je vois par là qu'il me veut du bien, et que si j'étois auprès de luy, il me traiteroit à votre gré²⁵.

L'indignation que fait naître en elle ce type de préjugé contre les femmes et de leur soi-disante incapacité est à peine voilée dans l'interrogative (N'est-ce par là un bon Père ?). Et le reproche n'est guère dissimulé dans les propositions assertives (C'est un autre vous-même à mon égard/ si j'étois auprès de luy, il me traiteroit à votre gré). Avec une pointe d'ironie, Marie de l'Incarnation manipule le sens de l'énoncé pour rapprocher implicitement les deux prêtres : le comportement du Père le Jeune ressemble à celui de Dom Raymond qui paraît douter de sa vocation et qui, malgré l'urgence de la situation, n'a pas l'air de faire grand chose pour pousser l'affaire. Elle complète sa pensée plus loin en précisant que le Père Garnier, lui, a confiance en elle puisqu'il la mande au Canada. Du reste, si « tout le monde avoit autant d'envie [qu'elle allât] en ces païs que luy, [ses] affaires seroient bien avancées²⁶ ». Elle attend depuis plusieurs années, et si Dom Raymond avait réellement voulu qu'elle parte en Amérique, il y a longtemps qu'il aurait agi en conséquence. Manifestement, la religieuse s'impatiente et commence à mettre en doute la bonne foi de son directeur de conscience. C'est une évidence : quel que soit le contenu du message, l'allusion le livre.

²³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XXIII, 29 novembre 1635, p. 55.

²⁴ G.-M. Oury, (Dom}, dans la *Correspondance*, Lettre XXX, fin 1638, p. 68, note 1.

²⁵ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XXX, fin 1638, p. 67.

²⁶ *Ibid.*, lettre XXX, fin 1638, p. 68. User de l'ironie, « c'est dire, par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser ». B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 264.

Rappelons que Marie de l'Incarnation vit dans une époque où les hommes décident du sort des femmes²⁷. Elle doit donc prudemment peser ses mots : une attaque brutale ne donne pas forcément des résultats positifs dans un monde où les femmes sont considérées comme des êtres inférieurs, et dans lequel leurs désirs sont quasi entièrement subordonnés à la volonté masculine. Même si la figure de rhétorique édulcore souvent l'audace du propos, elle n'en exprime pas moins les sentiments de la narratrice. L'important n'est-il pas que la parole touche son objectif ? Au fond, l'allusion représente un inestimable trésor pour l'orateur qui veut communier avec l'auditoire ou pour celui qui, pour une raison quelconque « veut faire entendre quelque chose sans qu'on puisse l'accuser de l'avoir dit²⁸ ».

L'énallage

La réaction qui découle de l'allusion et de l'apostrophe est toutefois bien différente de celle que produit l'énallage. Qu'est-ce que l'énallage ? L'énallage est une figure de rhétorique permettant de remplacer une forme grammaticale par une autre sur laquelle se transpose dès lors la valeur. Pour Jean-Jacques Robrieux, elle concerne uniquement le verbe et désigne la « substitution d'un temps à un autre ou d'un mode à un autre. L'énallage du mode, dit-il, consiste le plus souvent à remplacer le temps de l'indicatif par l'infinitif²⁹ ». Pour d'autres, comme Georges Molinié, elle touche un plus large éventail. À l'exception du mode et du temps, elle se rapporte aux substantifs, aux adjectifs et aux adverbes, de même qu'à « tout changement dans l'usage des embrayeurs

²⁷ À ce sujet, on consultera le livre de l'historien Jean Delumeau intitulé *la Peur en Occident*, Paris, Fayard, 1978. Ce livre porte entre autres sur la sorcellerie et ses différents aspects. Pour un tableau plus complet sur l'histoire des femmes à travers les siècles, on lira l'ouvrage suivant : *Histoire des femmes en Occident. XVI^e -XVIII^e siècles*, tome 3, sous la dir. de Natalie Zénon Davis et Arlette Farge, coll. sous la dir. de Georges Duby et Michelle Perrot, Paris, Plon, 1991.

²⁸ B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 34-36.

²⁹ J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, p. 86. D'après la définition que fournit Georges Molinié, cette figure de rhétorique « consiste en une succession d'indications de temps (essentiellement par des formes verbales, mais aussi par des substantifs, adjectifs ou adverbes *ad hoc*), qui ne correspondent nullement à une succession de valeurs chronologiques ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poésie*, p. 150-152.

(articles, ensemble de pré-déterminants, pronoms, désinences personnelles, etc.), à l'intérieur d'une unité assez rassemblée du discours [...]»³⁰. Elle permet entre autres à l'orateur de créer des effets de sens ou encore de souligner une idée avec plus d'énergie³¹.

Nous l'avons vu, l'éballage comporte plusieurs variantes possibles. L'orateur a le choix. Pour sa part, Marie de l'Incarnation exploite surtout l'*éballage du nombre de personnes* qui consiste à substituer le pluriel au singulier, le « nous » au « je » ou au « tu », le « nos, notre » au « mon, votre ». Dans une des premières lettres adressées à son Supérieur, elle parle de la contemplation, de ses moments privilégiés qui l'amènent à saisir les mystères de la foi. Le syntagme « notre Foy³² », tirée de la séquence « les plus hauts points de notre Foy », les inclut, elle et lui, dans le même grand ensemble. De ce rapport, elle passe au suivant :

Je sçay que vous ne trouverez point le lieu préparé, c'est ce qui est glorieux, et vous nous (la mère Ursule et elle) voulez priver de cette gloire ? Pour moy je fais état en quelque temps que nous y allions, nous y trouverons que des incommoditez ; et pourquoi donc différer plus long-temps de nous perdre entre les bras de la divine Providence ?³³

Ils iront en Nouvelle-France, y connaîtront des difficultés, se perdront ensemble dans les bras du père céleste. Leur sort est désormais lié : il a suffi d'un seul pronom personnel collectif, le " nous ", pour modifier la perspective. Cela étant établi, elle fait en sorte que le projet de Dom Raymond ne soit plus séparé du sien :

³⁰ G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 150-152.

³¹ Chaïm Perelman nous donne un exemple du fonctionnement de cette figure : « [Par] l'éballage de la personne, le remplacement du " je " ou du " il " par le " tu ", [on fait en sorte] que l'auditeur se croit voir lui-même au milieu du péril ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 241.

³² Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, 1^{er} avril 1635, p. 26.

³³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XIV, 19 avril 1635, p. 33. Cf. note 23.

Et Messieurs les Intéressez étant à Paris, il vous sera aisé de résoudre toute l'affaire en peu de temps. Je n'ay point encore pénétré le secret de ces affaires, mais selon les lumières que mon esprit me fournit, il me semble que la nôtre se faisant de concert avec eux, elle en sera plus solide et plus seure³⁴.

L'affaire (le projet en général) devient un projet commun grâce au pronom possessif « la nôtre ». Elle est heureuse de la conversation qu'il souhaite avoir avec le Révérend Père Dinet à son sujet, mais, dit-elle, celui-ci « ne sçait pourtant rien de la communication que j'ay avec vous touchant notre grand dessein³⁵ ». Il ne s'agit pas de son grand dessein à elle ni de celui, exclusif, du prêtre, mais de *leur grand dessein* qui s'appellera aussi, plus loin, *leur grande affaire*, comme dans l'extrait suivant où, après lui avoir reproché son silence, elle l'invite à venir la rencontrer au monastère des ursulines : « [Venez] au plutôt, et faites bonne provision de temps : il n'y a personne icy qui n'ait quelque chose à vous dire, mais il me faut au moins huit jours pour moy seule. Ne sçaviez-vous pas que nous n'avons pu dire par Lettres tout ce qui concerne notre grande affaire³⁶ ».

Quand elle apprend que le voyage de Dom Raymond est retardé, elle s'empresse de réconforter celui qui allait partir sans elle pour la colonie³⁷. La tristesse qu'il ressent lui est familière. D'après ce qu'elle constate, ils sont tous les deux traités injustement (elle par lui, lui par ses supérieurs) : « [Vous et nous souffrons persécutions] ». Cependant, il ne faut pas désespérer : « Prenons courage mon très-cher Père, l'amour de Jésus combattra pour nous qui ne désirons travailler que pour son amour [...]»³⁸ ». L'énallage a rempli sa fonction : leurs douleurs respectives se confondent, leur lutte ne fait qu'une. En 1635, une autre flotte est partie pour le Canada. On est sans nouvelles. Le bruit court qu'une

³⁴ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XIV, 19 avril 1635, p. 33. Cf. note 23.

³⁵ *Ibid.*, Cf. note 23. Voir aussi, lettre XX, 29 juillet 1635, p. 48, lettre XXI, 2 octobre 1635, p. 51. Cf. note 23.

³⁶ *Ibid.*, lettre XXVII, 19 mars 1637, p. 62.

³⁷ Cf. chapitre I, p. 36.

³⁸ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XIX, 13 mai 1635, p. 47. Cf. note 23.

tempête l'aurait anéantie et chacun s'inquiète, sauf Marie de l'Incarnation qui réitère sa confiance en Dieu :

Mon très R. Père, il est vrai que nous avons des sujets d'affliction, et je les expérimente sensiblement. [Mais] quand je considère les oeuvres admirables de notre divin Maître, toutes ces bourasques ne semblent rien : Il est plus fort que tous les hommes, et c'est luy qui commande aux vents et aux tempêtes. Je ne puis m'ima-giner que son Eglise qu'il aime tant, soit délaissée, et que ses serviteurs soient privez de sa protection. Peut-être que son amour veut tous ces accidens pour éprouver nos courages. [II] faut espérer contre espérance [...]³⁹.

Dans ce groupe de phrases, elle se fusionne à nouveau au Père. En partage, ils ont la même inquiétude (nous avons des sujets d'affliction), le même Dieu (notre divin Maître) et le même courage (nos courages). La religieuse aura encore recours à cette tactique avec madame de la Peltrie :

Et puisqu'il a plu à sa miséricorde de me donner les mêmes sentimens [que vous], il me semble que mon coeur est dans le vôtre, et que tous les deux ensemble ne sont qu'un dans celui de Jésus au milieu de ces espaces larges et infinies, dans lesquelles nous embrassons toutes les petites Sauvages, leur enseignant comme il faut aimer celui qui est infiniment aimable⁴⁰.

L'assimilation est parfaite : Marie de l'Incarnation et madame de la Peltrie sont désormais des âmes soeurs (mon coeur est dans le vôtre, tous deux ensemble ne sont qu'un). Elles doivent donc partir ensemble au Canada. C'est du moins ce que laisse entendre le passage prémonitoire « nous embrassons toutes les petites Sauvages ». Il ne faut pas oublier non plus le rôle des adjectifs possessifs (nos) juxtaposés aux termes Indiens, Indiennes, Sauvages, Sauvagesse et Néophytes⁴¹. S'ils illustrent les sentiments qu'éprouvent les soeurs envers leurs protégées, le rapport de possession qu'ils indiquent a aussi pour conséquence (par extension) de lier affectivement les destinataires au peuple amérindien. Voilà de quelle manière opère l'énallage dans la relation. Voilà comment la narratrice se confond avec son auditoire. En somme, les figures de communion misent

³⁹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XX, 29 juillet 1635, p. 48. Cf. note 23.

⁴⁰ *Ibid.*, lettre XXXI, novembre 1638, p. 70. Cf. note 23.

⁴¹ Cf. chapitre II, p. 62-63.

essentiellement sur le *pathos* pour rallier les esprits et, quoique différentes les unes des autres, celles-ci tendent globalement vers un but ultime, large et unique : le salut des âmes amérindiennes.

2. Les figures de présence

En plus de favoriser la communion avec l'auditoire, la manière de présenter les données peut aussi « produire des effets argumentatifs relatifs à l'objet du discours⁴² » en augmentant la présence de ce dernier dans les consciences⁴³. L'un des procédés de persuasion les plus valables pour souligner la valeur d'un sujet déterminé est sans aucun doute la *répétition*⁴⁴. Celle-ci domine à ce point dans la *Correspondance* qu'elle cha-peaute toutes les figures de présence.

L'exemple

L'exemple⁴⁵ est un argument qui relève de l'induction, une opération mentale qui amène l'auditoire à une généralisation à partir de cas particuliers. La lettre XLIII s'amor-

⁴² C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 220.

⁴³ *Ibid.*, p. 235. « [Certains éléments indubitables méritent] qu'on s'étende longuement sur leur signification et leur importance, au lieu de les sous-entendre ou simplement de les mentionner. En prolongeant l'attention qu'on leur accorde, on augmente la présence dans la conscience des auditeurs ». *Ibid.*, p. 194. La présence a comme propriété d'influer « sur la sensibilité de l'auditoire, et donc sur sa psyché. Elle joue sur le facteur psychique, qui consiste en ce que nous tendons à donner plus d'importance à ce qui est présent à notre sensibilité. M. Viau, *le Dieu du verbe*, p. 222-223.

⁴⁴ La répétition « est une **figure de type microstructural**, spécifiquement à l'oeuvre dans les figures d'**élo-cution** et même dans celles de la **construction**. On peut soutenir que la répétition constitue la plus puissante des figures : en réalité, dès que l'on passe à la question des contenus textuels, on déborde la limite microstructurale propre à la nature de la figure, qui peut dès lors servir de base formelle éventuelle à des figures **macrostructurales** ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 339-340. « Pratiquement, la reprise qui définit la répétition peut toucher le son (la lettre, la syllabe), le mot, le groupe de mots, la phrase, le paragraphe, le texte entier ou encore l'idée ». *Ibid.*, p. 339-340.

⁴⁵ « D'un point de vue strictement argumentatif, l'exemple fait partie des preuves techniques. C'est [un raisonnement par induction, le passage des cas particuliers à l'universel] ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 168-169. L'exemple « consiste à citer un fait ou un propos du passé dont on peut nommer l'auteur avec précision. On l'emploie pour les mêmes motifs que la comparaison. Il rend l'idée plus brillante quand il est utilisé pour orner ; plus intelligible quand il clarifie ce qui est obscur ; plus plausible quand il donne à l'idée plus de vraisemblance ; il met la chose sous les yeux quand il exprime tous les détails avec tant de netteté que l'on peut, pour ainsi dire, presque la toucher du doigt ». *Rhétorique à Herennius*, p. 212. « On peut reconnaître deux fonctions à l'exemple : une fonction inductive proprement dite (à défaut d'enthymème, par exemple) et une fonction illustrative, qui renforce la démonstration à l'aide de procédures littéraires spécifiques. Dans l'exemple, on retrouve trois types

ce par les salutations de rigueur et l'expression de la reconnaissance. La question des Indiens est brièvement abordée : « Nous avons [...] tout sujet de louer le Père des miséricordes de ce qu'il en répand de si grandes sur nos pauvres Sauvages : Car n'étant pas contents de se faire baptiser, ils commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre pour s'établir⁴⁶ (phrase 3) ». Elle brosse ensuite un tableau de l'activité des jésuites, souligne au passage les dangers qu'ils encourent et invoque encore une fois les grâces divines dont bénéficient les Amérindiens : « Je vous dirai, Madame, que l'on ne croira que difficilement en France les bénédictions que Dieu verse continuellement sur ce petit Séminaire⁴⁷ (phrase 15) ». Après avoir insisté sur les bienfaits (phrases 3 et 15), elle développe la preuve en enfilant les exemples. La première séminariste, Marie Negabmat s'est complètement transformée et est devenue un modèle pour les autres. Marie Amiskvian (17 ans) prie avec une telle ferveur qu'elle « y porte même les autres⁴⁸ ». Elle est si charitable et intègre si bien les valeurs chrétiennes que l'on croit qu'elle « fera de grands biens quand elle sera retournée avec les Sauvages⁴⁹ ». Pour tout dire, cette fille « gagne les coeurs de tout le monde par sa grande douceur et ses belles qualitez⁵⁰ ». La filleule de la destinataire, Marie Magdelaine Abatenau n'a que six ans, pourtant elle « avoit servi son Père et sa Mère dans la maladie dont ils moururent, avec tant d'adresse qu'elle tenoit en admiration tous ceux qui la voioient⁵¹ ». En outre, elle « çsait par coeur son catéchisme avec les prières chrétiennes qu'elle récite avec une dévotion capable d'en

d'induction qui vont du plus puissant au moins puissant. Ce sont ceux qui permettent une généralisation à partir du cas particulier exposé. Ils ont une valeur de preuve logique au même titre que l'enthymème. L'illustration est le deuxième type d'exemples possibles. Il s'agit du raisonnement qui a pour but de renforcer, et non de fonder comme dans l'exemple, l'adhésion à une régularité connue et admise. Elle utilise la fiction littéraire pour appuyer une démonstration. Elle ne précède pas la régularité comme le fait l'exemple, elle la suit et l'appuie. Un troisième cas d'exemple, le modèle, est celui où l'on peut raisonner à partir de cas particuliers personnalisés. Il sert à présenter une conduite ou un comportement particulier d'une personne ou d'un groupe qu'il est bon d'imiter. Donc, il ne s'agit plus de fonder une règle, ni de l'illustrer, mais bien d'inciter à une action ». M. Viau, *le Dieu du verbe*, p. 230-231.

⁴⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 94.

⁴⁷ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 95.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

donner à ceux qui la voient⁵² ». Marie Ursule Gamitiens, qui a seulement cinq ou six ans, est aussi zélée que les précédentes : « [Toute] petite qu'elle est, elle ne nous donne pas la peine de lui faire faire son devoir de Chrétien, car elle n'est pas plutôt éveillée qu'elle se met d'elle-même en demeure de prier Dieu. Elle dit son Chaplet durant la Messe, et chante les cantiques en sa langue sauvage⁵³ ». Agnès Chabdikuchic est simple et douce. Ses progrès sont énormes dans tous les domaines « tant dans la connoissance des mystères, que dans les bonnes moeurs [et] dans la science des ouvrages ». Âgée de douze ans, elle a fait sa « première communion à Pâques⁵⁴ ». Nicole Assepanse, qui est arrivée au couvent le jour de ses sept ans, a « l'esprit si ouvert qu'elle est capable d'instruction comme une fille de vingt ans. Elle n'a été que cinq mois dans le Séminaire, et elle sçavoit rendre compte des principaux points de notre Foy, sçachant le Catéchisme, et les exercices de Chrétien parfaitement⁵⁵ ». Ce qu'elle apprend chez les soeurs, elle l'enseigne par la suite à sa propre mère. En vérité, ces « jeunes filles [aiment les religieuses] plus que leurs parens, ne témoignant aucun désir de les suivre [..]⁵⁶ ». Les épouses de Dieu leur servent de modèle : « Elles se forment sur nous autant que leur âge et leur condition le peut permettre. Lorsque nous faisons nos exercices spirituels, elles gardoient un continuel silence ; elles n'osoient pas même lever les yeux ny nous regarder, pensant que cela nous interrompoit⁵⁷ ». Cela étant dit, l'épistolière entame le processus de sollicitation habituel⁵⁸, s'étendant longuement sur les dépenses et les conditions misérables dans lesquelles vivent les ursulines et leurs protégées avant de faire sa requête (sollicitation). Elle ne clôt pas son exposé sans citer au préalable un septième cas, aussi probant que les précédents :

⁵² Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 96.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 96-97.

⁵⁸ Cf. chapitre II, p. 56-59.

Nous en avons fait baptiser une depuis quelques jours qui étoit sur le point de se perdre. Elle étoit abandonnée de toute sa nation, l'on n'osoit nous la donner dans la crainte qu'elle ne gâtât nos Séminaristes. On a veu en elle un changement miraculeux, car tout d'un coup elle est devenue docile comme un enfant, et il ne se peut rien voir de plus ardent pour les exercices de notre sainte Foy⁵⁹.

Ce dernier exemple agit à titre de renfort pour les autres. Les liens s'établissent par inférence : les Indiennes sont presque toutes très jeunes (17, 6, 5, 12 et 7 ans), malgré cela, elles apprennent toutes avec aisance ; elles se sont toutes transformées au contact de la foi ; elles sont toutes pieuses et toutes servent de modèles aux autres. La pluralité et la similitude des cas donnent en réalité corps à la signification : du regroupement de ces données, l'auditoire peut induire l'expansion rapide de la foi. Alors que le cas unique aurait pu être interprété comme une exception, peu ou pas du tout significative, l'exemple multiple a, à l'inverse, un effet boule de neige ; les cas cités se superposent dans la mémoire de l'auditoire et entraînent irrémédiablement une généralisation. Parce qu'il est puisé dans le réel, l'exemple multiple laisse entrevoir l'avenir et met à l'avant-plan le travail des religieuses⁶⁰. Conférant de la sorte une crédibilité à leur action, celui-ci motive automatiquement la future générosité des donateurs potentiels. En fait, l'écrivaine coordonne ses idées⁶¹ de manière à ce que les exemples s'adjoignent aux arguments tout

⁵⁹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 99.

⁶⁰ La foi a agi et tout porte à croire que les converties deviendront à leur tour des instruments de la divine Providence. On calque déjà leur comportement. Qu'en sera-t-il lorsqu'elles auront réintégré définitivement leur foyer ? Le mimétisme opérera-t-il encore ? Les exemples que fournit Marie de l'Incarnation ne laissent planer aucun doute à ce sujet. L'argumentation par le modèle est aussi efficace que l'enchaînement de cas particuliers. Les soeurs copient leur attitude sur celle de Jésus-Christ, les séminaristes sur celle des religieuses, et il est probable que les autres membres de la communauté indienne seront éventuellement contaminés : une fois rendues à leurs familles, les petites converties serviront de modèles aux leurs et le christianisme se propagera. En somme, l'accumulation des cas identiques permet de « subsumer les exemples sous une même règle ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 480. Au sujet du modèle, Perelman dira ceci : « Le modèle indique une conduite à suivre ; il sert aussi de caution à une conduite adoptée. Le fait de suivre un modèle, de s'y astreindre, garantit la valeur de la conduite ; l'agent de cette attirance valorisé peut donc, à son tour, servir de modèle. Par ailleurs, sur qui est modèle et inspire tous les autres, pèse une obligation qui sera, le plus souvent, déterminante de sa conduite ». *Ibid.*, p. 490.

⁶¹ L'arrangement des idées est nommée disposition, « une des grandes parties de la rhétorique ». Elle « consiste en l'organisation du discours, c'est-à-dire savoir en quel lieu on doit dire ce qu'on a à dire ; c'est aussi l'arrangement de tout ce qui entre dans le discours, selon l'ordre le plus parfait ; ou encore une utile distribution des choses ou des parties, assignant à chacune la place et le rang qu'elle doit avoir. La disposition embrasse la **division** et s'appuie sur des **propositions**. Il importe de noter que la disposition ne se réduit pas à l'observation des cinq parties du discours : **exorde**, **narration**, **confirmation**, **réfutation**, **péroraison**. Elle gouverne l'ordre des différentes propositions, des thèmes traités, des indications anecdotiques narrées, des arguments déployés, du recours à tel ou tel

en se soutenant réciproquement. L'association mentale des éléments étant inévitable, le discours prend tout son sens.

La prétérition

Il faut dire que les exemples glissés dans le texte sont régulièrement introduits ou conclus par la prétérition : une ruse par laquelle l'auteure affirme ne pas vouloir ou ne pas pouvoir parler de quelque chose alors qu'elle en parle⁶². Il lui serait « impossible, écrit-elle, de [dire les communications intérieures qu'elle a continuellement avec son cher Époux concernant le voyage qu'elle projette⁶³ / de dire tout ce qu'elle pense à ce sujet]⁶⁴ ». Malgré ce qu'elle prétend dans ces énoncés, elle développe largement son idée⁶⁵. Parfois elle dit « ne pas avoir de termes pour expliquer ce qu'elle ressent⁶⁶ », pourtant elle y parvient sans difficulté. D'après les informations que l'on reçoit, il semble que les Hurons « [embrasseront la sainte foy catholique] », et l'ursuline ne peut « exprimer combien [son] âme a été consolée de cette nouvelle⁶⁷ ». Les Indiens (Hurons) ont tenu conseil et tous ont alors eu le droit « de se faire Chrestien ». Elle en éprouve « tant de joye que cela [la] fait passer par dessus beaucoup de mortifications qui [lui] arrivent coup

lieu, même lors de l'action des sentiments sur l'auditoire, notamment dans l'exorde et dans la péroraison, et enfin pour l'insertion de l'éventuelle **digression**. Il faut donc admettre que l'ordre est variable selon la **cause**, et qu'il est toujours nécessaire d'adapter le progrès de son discours en fonction de la situation concrète, ne serait-ce, par exemple, que pour le choix de mettre d'abord ou ensuite ses arguments les plus forts ou les plus faibles ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 138.

⁶² La prétérition « est une **figure macrostructurale**. Elle consiste en ce que le locuteur dit qu'il ne dit pas ce que néanmoins il dit ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 320. Pour Dupriez, cette figure est un subterfuge qui permet de dire « clairement, et souvent même avec force » ce que l'on a à dire. B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 359. Jean-Jacques Robrieux définit ainsi la prétérition : « La **prétérition** (du latin *praeteriteo*, passer sous silence) est aussi appelée *prétermision* ou *paralipse*. Il s'agit de taire en apparence un sujet, souvent pour l'aborder avec plus de force. C'est donc un moyen d'insistance rusé et efficace puisqu'il est bien connu que le public dresse l'oreille dès que les propos tenus par l'orateur risquent d'être indiscrets ou inédits ». J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, p. 75.

⁶³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XII, 1^{er} avril 1635, p. 27.

⁶⁴ *Ibid.*, lettre XII, 1^{er} avril 1635, p. 29.

⁶⁵ Nous l'avons démontré dans les chapitres précédents.

⁶⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XIII, 5 avril 1635, p. 30.

⁶⁷ *Ibid.*, lettre XXIV, 16 décembre 1635, p. 57.

sur coup⁶⁸ ». Les émotions sont, quoi qu'elle en dise, communiquées. C'est encore vrai dans le passage qui suit : « Il me seroit impossible de vous dire la consolation qu'a receue mon esprit d'avoir eu le bon-heur de voir cette sepmaine tant d'âmes qui ont receu le saint Baptesme et que nostre Seigneur nous ait fait ce bien qu'elles ayent esté instruites en nostre petite Chapelle⁶⁹ ». Les exemples des effets de la foi sur les Amérindiennes sont si nombreux qu'elle « [seroit trop longue de parler séparément de toutes]⁷⁰ ». Les cas qu'elle rapporte ne sont en vérité qu'un aperçu comparativement à la quantité qu'elle serait en mesure de citer. Bien sûr, elle pourrait parler de tous ceux et celles qui vont voir les ursulines au couvent. Elle pourrait aussi rendre compte des diverses tâches qui, de par leur statut, sont dévolues aux femmes de Dieu. Mais elle préfère s'abstenir :

Nous ne parlons point de nos Séminaristes passagères, ni de leurs bons sentimens, ny des visites fréquentes et continuelles d'un très-grand nombre de Sauvages, ny des petits secours que nous leur rendons incessamment ; il n'est quasi pas possible de les voir si riches, et si pauvres des biens de la terre, sans se réjouir de leur bonheur, et sans soulager leurs misères. Nous ne faisons aucune mention des grands témoignages d'affection qu'ils nous rendent, nous voyans en ces contrées pour les secourir. Nous ne disons rien de ceux qui ont été estés faits Chres-tiens en nostre petite Chapelle, des instructions que nous leur donnons à nostre grille et dans le lieu où nous enseignons nos Séminaristes. Il y en a qui se viennent consoler avec nous sur leurs petites affaires ; d'autres nous visitent pour s'entretenir des grandeurs et des bontez de Dieu⁷¹.

Mine de rien, Marie de l'Incarnation fait le tour du sujet en quelques phrases. Dans ce passage, son art se manifeste dans toute sa beauté. Ponctuer ainsi la prétéition d'une double anaphore, ou plutôt d'une double *épanaphore*⁷² (nous ne /trois occurrences, ni

⁶⁸ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XXIV, 16 décembre 1635, p. 57.

⁶⁹ *Ibid.*, lettre XLI, janvier 1640, p. 91.

⁷⁰ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLIII, 3 septembre 1640, p. 96.

⁷¹ *Ibid.*, lettre LX, été 1642, p. 148. Cf. note 23.

⁷² Tel que le conçoit Perelman, l'anaphore est, elle aussi, une figure de présence. Elle consiste en la « répétition des premiers mots dans deux phrases successives ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 236. Selon Dupriez, l'anaphore « est un *outil coordinatif de remplacement qui laisse subsister et même souligne la juxtaposition*. C'est donc un moyen naturel de créer des accumulations analogiques ou disparates ». B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 46. D'après la définition de Georges Molinié, nous sommes en présence d'une **épanaphore**, qui est « la reprise exacte, en la même place syntagmatique absolument initiale, des mêmes éléments. Quand la place des éléments répétés n'est pas fixe, précise-t-il, on a une simple **anaphore** ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 158. Quoi qu'il en soit, Marie de l'Incarnation n'utilise cette figure qu'à quelques reprises seulement, toujours cependant pour ponctuer une idée. C'est la raison pour laquelle on peut la considérer comme une figure

de(s) /trois occurrences aussi), est fort habile, car cette figure « produit un effet de renforcement⁷³ ».

Deux raisons empêchent généralement l'épistolière de développer un sujet : soit ce qu'elle a à dire serait trop long à expliquer soit le temps lui fait défaut. C'est le cas dans cet extrait où, après avoir dressé une liste de quelques qualités partagées en commun par les Amérindiennes (la simplicité, la docilité, la ferveur, le zèle, l'ardeur), elle affirme « [qu'elle n'en dira rien de bien particulier, faute de temps⁷⁴] ». La « candeur et la simplicité [des femmes et des filles] est si ravissante qu'elle ne se peut dire. Celle des hommes n'est pas moindre⁷⁵ ». Pour démontrer ce dernier fait, est même si cela " ne peut se dire ", la religieuse fournit néanmoins des exemples au sujet du comportement exceptionnel de certains d'entre eux. Elle les identifie d'après leur nom de baptême et n'hésite pas à faire le récit de ce qu'elle considère comme de remarquables exploits. C'est ainsi, grâce au passage de l'universel à l'individuel, que comparaissent devant les juges virtuels les personnes les plus en vue et les plus respectées (grands chefs, grands sorciers) de la communauté indienne. Les anecdotes que la religieuse raconte concernant l'attitude chrétienne que ceux-ci adoptent après leur conversion impressionnent et se transforment inéluctablement en arguments d'autorité⁷⁶.

Chaque fois qu'il lui est impossible d'expliquer quelque chose, la religieuse y arrive inmanquablement, comme si, soudain, elle était inspirée d'une grâce divine. Par le plus grand des hasards, l'irréalisable, l'indescriptible, voire l'« inexplicable⁷⁷ » se concrétise : les

argumentative et non comme une figure de style, bien que l'une n'aille pas vraiment sans l'autre. Voir, *Correspondance*, lettres XII, p. 26, XXIV, p. 56, XLVII, p. 112, L, p. 117-119 (où les " Ils", et les " Ce " placés en début de phrases ont également pour effet de donner de la rapidité au récit), LIX, p. 144 (la redondance des " Nous " qui entament des énoncés axés sur le remerciement, révèle l'immense gratitude qu'éprouvent les ursulines envers la charitable France).

⁷³ R. Arcand, *Figures et jeux de mots*, p. 115.

⁷⁴ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLV, 4 septembre 1640, p. 104.

⁷⁵ *Ibid.*, lettre XLVI, 4 septembre 1640, p. 108.

⁷⁶ Cf. chapitre II, p. 66-69.

⁷⁷ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XV, 26 avril 1635, p. 37.

sentiments s'expriment, les détails s'amoncellent. Force est d'admettre les vertus de la prétérition. Habile manoeuvre, elle simule pour capter davantage l'attention du destinataire, feint pour mettre plus vigoureusement l'accent sur le propos.

Le dialogisme

C'est par ailleurs dans le même esprit que Marie de l'Incarnation rattache le dialogisme à ces procédés. Par cette figure, qui consiste à prêter un discours aux absents, aux êtres surnaturels, aux dieux, aux morts, aux êtres inanimés⁷⁸, la narratrice donne ingénieusement la parole aux Indiens et Indiennes :

[Une] femme avoit été excitée à demander le Sacrement par une fervente Chrétienne, qui lui disoit avec une grande candeur et simplicité : vous ne sçavez pas ce que c'est que d'être Chrétien : on est si bon quand on est baptisé, que sans peine on souffre tout [...] ⁷⁹.

⁷⁸ Le dialogisme « consiste à faire tenir à une personne un langage qui soit en accord avec sa situation ». *Rhétorique à Herennius*, p. 215. Le dialogisme ou prosopopée « peut être au service de l'argument d'autorité lorsque la parole est donnée à des hommes illustres de l'histoire. Cette figure permet en outre de présenter le point de vue d'un adversaire ou d'un tiers sous la forme pseudo-objective de la citation et du discours direct, en déformant sa pensée au besoin, ou en l'énonçant de manière à servir les intérêts de l'orateur ». J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, p. 70-71. « La prosopopée est une figure étrange. Bien que, par sa situation, elle appartienne au récit, elle en récuse la double actualisation en s'efforçant de présenter comme une énonciation directe ce qui est raconté. Le personnage devient l'interlocuteur réel, d'où l'apostrophe et le dialogisme. L'absent est installé dans le présent ». B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 365. « Ne pas confondre dialogue et prosopopée. Le dialogue est un échange de réplique entre deux personnages assumant alternativement le rôle de locuteur. Le dialogue peut s'installer dans un discours, où il peut prendre la place de l'énoncé en style indirect. Dans ce cas, un *je* du personnage vient se superposer au *je* initial implicite de l'auteur, un *tu* (vous) d'un autre personnage se superpose au *tu* (vous) initial implicite du destinataire. Il y a double actualisation. Le dialogue devient un moyen de diversifier et de faire vivre l'exposé. C'est le dialogue au deuxième degré, qui n'est pas sans artifice, même s'il tend vers le réalisme. Dès lors il s'agit d'une figure : le dialogisme. La marque du passage d'un degré de dialogue à un degré plus élevé c'est la phrase d'introduction à un verbe déclaratif et, graphiquement, les guillemets. Le personnage mis en scène peut à son tour, mettre en scène d'autres personnages ; on voit alors le *dialogisme* prendre place dans une réplique, à l'instar du récit qui prend place dans un autre récit. On parlera de dialogue au troisième degré. Les interlocuteurs peuvent être constitués par deux instances du moi : c'est le *dialogue intérieur*, autrefois *sermociation* ». *Ibid.*, p. 152-155. Le dialogisme est « une figure **macrostructurale** de second **niveau** : un lieu. Celui-ci consiste soit en l'utilisation systématique de dialogues entre les personnages dans un ouvrage dont l'objet est manifestement théorique [...] de manière à rendre plus dynamique l'exposé doctrinal, soit en l'apparition d'un passage dialogué dans un discours **oratoire** de manière à animer la **narration** ou pour réfuter plus acerbement l'adversaire, ou encore dans un texte littéraire quelconque alors que l'on se trouve dans un passage tout normalement à une seule voix [...] ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 133. La prosopopée « s'étale dans tout un discours, dont seul le déclenchement et l'articulation énonciatifs sont figurés [...]. Il est nécessaire qu'apparaissent concrètement les marques du système énonciatif. La prosopopée est donc une sorte de symétrique de l'**allocution** ; elle est parfois liée à la personnification [...] ». *Ibid.*, 325.

⁷⁹ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLV, 4 septembre 1640, p. 105. Cf. note 23.

Bien que ce ne soit qu'un « échantillon de la vertu [des] nouveaux Chrétiens⁸⁰ », cet extrait laisse transparaître la certitude des nouvelles recrues au sujet des dividendes que rapporte le baptême. Forts de cette conviction, ils communiquent leur savoir à leur entourage. À l'image des premiers missionnaires établis en Amérique et stimulés par l'esprit de charité qui anime les catholiques, ils sont à leur tour prêts à risquer leurs vies afin de diffuser la Bonne Nouvelle :

Notre bon Joseph a fait office d'Apôtre cette année [...]. Vous seriez ravie d'entendre ce qu'il a fait ; car il a été hardiment et sans craindre la mort de bourg en bourg prêcher l'Évangile avec une élégance du Paradis, n'omettant rien de ce qu'il jugeoit nécessaire pour mettre notre foy en crédit. Ses compatriotes qui sçavoient qu'il ne pouvoit avoir cette science naturellement, étoient ravis et comme en extase en l'entendant parler. Il leur disoit : Ah ! si vous sçaviez la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne demeureriez jamais comme vous êtes. Je fus ravi l'an passé étant à Québec à l'arrivée d'un vaisseau où il y avoit de grandes filles vêtues de noir, qui pour l'amour de nous sont venues en ce païs ; les unes prirent avec elles les filles Montagnèses qu'elles fesoient manger avec elles, et à qui elles donnoient de beaux habits ; les autres qui étoient habillées d'une autre couleur prirent les malades, qu'elles soulageoient et veilloient jour et nuit avec de grands soins et de grandes fatigues. O que nous sommes éloignés de cela ! Nous vivons comme des bêtes, et ne sçavons ce que c'est que parfaite amitié, laquelle ne se trouve qu'avec ceux qui croient en Dieu⁸¹.

Joseph pose lui-même un jugement de valeur sur la manière de vivre des Amérindiens (Nous vivons comme des bêtes/nous ne sçavons ce que c'est que parfaite amitié) et, après avoir observé l'attitude des ursulines et des hospitalières à leur endroit, il corrobore les idées préconçues au sujet de certaines coutumes indigènes, à savoir que, contrairement aux religieuses, les sauvages inclinent rarement vers la générosité (O que nous sommes éloignés de cela !). Depuis qu'il croit en Dieu, il a pris conscience que la foi chrétienne est la seule valeur qui permette de développer ces qualités qu'il admire chez les Européennes, c'est-à-dire l'amitié, le dévouement, la charité. Il invite donc les autres à se ranger du bon côté (si vous sçaviez la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne demeureriez jamais comme vous êtes). À en juger d'après son témoignage, l'adhésion à la foi

⁸⁰ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLV, 4 septembre 1640, p. 105.

⁸¹ *Ibid.* Cf. note 23.

catholique modifie complètement la nature des individus, surtout des êtres primitifs, qui deviennent alors bons et aimables. Là-dessus, l'un d'entre eux dit à Marie de l'Incarnation : « [Tu] sçaura bien-tôt parler comme nous ; pour nous nous n'avons encore point d'esprit, mais nous en aurons quand nous serons instruis et baptisez⁸² ». L'auditoire se réjouira peut-être du fait que les Indiens admettent eux-mêmes, et humblement, leurs propres lacunes. D'autant plus que ceux-ci aspirent à la métamorphose (nous n'avons encore point d'esprit, mais nous en aurons quand nous serons instruis et baptisez). En vérité, les locuteurs délégués parlent toujours en termes élogieux de Dieu et de la foi :

Le bon Estienne Pigar&ich, qui avant son baptême étoit un fameux sorcier, est maintenant un homme tout de feu; aussi la foy a mérité que Dieu fit un miracle en sa faveur. A son retour de la chasse il dit au R. Père le Jeune : Celui qui a tout fait m'a beaucoup aidé. J'étois tout languissant et prest à mourir. En cet état je dis à ma femme : prie celui qui a tout fait, afin qu'il me guérisse. Il est bon; néanmoins s'il veut que je meure je veux bien mourir. Alors ma femme fit cette prière : Toy qui as tout fait, tu me peux aider; guéris mon Mari, car nous croions en toy; et encore bien que tu voulusse qu'il mourût, nous ne cesserons jamais de croire en toy. Au même instant que ma femme eût fait cette prière, je me trouvai guéri. Il me fit la grâce entière, car je me trouvai tout plein de force; et comme nous n'avions point de canot je fis ma prière en disant : Toy qui as tout fait, tu me peux aider, et je t'en prie, car je n'ay jamais fait de canot. Je me mis donc à faire ce canot, et non seulement j'en vins à bout, mais encore je le fis parfaitement. Hé bien Père le Jeune **celuy qui a tout fait ne m'a-t-il pas bien aidé ?** je serois mort sans lui, et me voici en parfaite santé, mais j'ay une question à te faire : Lorsque nous sommes éloignés et que nous ne pouvons entendre la Messe, **ne seroit-il pas bon que j'eusse une chandelle en priant Dieu?** Tu me défends de penser à autre chose qu'à lui; néanmoins lorsque je le prie, l'envie me vient de regarder si tous mes Gens sont en prière : Alors tout doucement et de peur de leur donner le mauvais exemple je tourne les yeux et aussi-tôt je les referme de même. Dans la résolution que j'avois faite de châtier les désobéissans, il y en eut sur la tête duquel je mis de la cendre rouge; Est-ce mal fait que de faire tout cela ?⁸³

Il appert que Dieu accorde sa protection à ceux qui croient en lui. Souvent même, il exauce les prières au-delà de toute espérance. Miraculeusement arraché à la mort, l'Indien a non seulement recouvré toutes ses forces, mais il peut désormais exécuter des tâches qui lui semblaient jadis irréalisables (je n'ay jamais fait de canot). Tout est possible à celui

⁸² Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLVI, 4 septembre 1640, p. 109. Cf. note 23.

⁸³ *Ibid.*, lettre XLVI, 4 septembre 1640, p. 109. Cf. note 23. Les caractères gras sont de nous.

qui croit en Dieu (je me mis donc à faire ce canot, je le fis parfaitement). Il est si fervent dans la pratique religieuse, qu'il manifeste le besoin de sentir la présence de Dieu lorsqu'il prie dans les bois, d'où la question qu'il pose au sujet de la chandelle. L'auditoire peut donc déduire qu'il comprend aussi bien que lui le sens de ce symbole⁸⁴ que représente la lumière. Comme tout chrétien digne de ce nom, il désire servir de modèle (peur de leur donner le mauvais exemple)⁸⁵ et participer à l'éducation des siens. Sa foi est aussi touchante que sa confiance en Dieu. Qui plus est, Estienne n'est pas une exception, car la plupart des convertis se comportent à peu près de la même façon. C'est d'ailleurs sans perplexité que plusieurs d'entre eux confient leur vie à la Providence :

Ces bons Néophites me font souvent des harangues qui regardent toujours les affaires de la foy et de l'amour qu'ils ont pour Dieu. Quelques-uns ont une si grande foy que se voïant en danger de mort ; ils disent à Dieu d'un coeur tout rempli de confiance : Tu es le Maître de nos vies, tu nous peus tirer de ce péril, mais détermine de nous, toy qui es tout-puissant⁸⁶.

Il faut dire qu'ils ont d'excellentes raisons pour agir de la sorte, puisque, selon le commentaire de Marie de l'Incarnation, le Seigneur ne les déçoit jamais : « Ils sont dans ces rencontres délivrés miraculeusement⁸⁷ ».

Que conclure en ce qui a trait à ces discours rapportés qui truffent le texte de Marie de l'Incarnation ? Au premier abord, ils ne paraissent pas très utiles. Ils marquent

⁸⁴ « Le thème de la lumière traverse toute la révélation biblique. La séparation de la lumière et des ténèbres fut le premier acte du créateur. Au terme de l'histoire du salut, la nouvelle création aura Dieu lui-même pour lumière. [La] lumière est un signe qui manifeste visiblement quelque chose de Dieu. Elle est comme le reflet de sa gloire. Elle est le vêtement dans lequel Dieu se drape. Lorsqu'il paraît, " son éclat est pareil au jour, des rayons sortent de ses mains ". La voûte céleste sur laquelle repose son trône est éclatante comme le cristal. Ailleurs on le dépeint environné de feu ou lançant les éclairs de l'orage. Tous ces tableaux symboliques établissent un lien entre la présence divine et l'impression que fait sur l'homme une lumière éblouissante ». X. Léon-Dufour, (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, p. 684-685.

⁸⁵ « Il faut " marcher dans la lumière " pour être en communion avec le Dieu qui est lumière. Le critère, c'est l'amour fraternel : à cela on reconnaît si l'on est dans les ténèbres ou dans la lumière. Celui qui vit ainsi, en vrai fils de lumière, fait rayonner parmi les hommes la lumière divine dont il est devenu dépositaire. Devenu à son tour lumière du monde, il répond à la mission que le Christ lui a donné ». X. Léon-Dufour, (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, p. 686.

⁸⁶ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LVIII, 15 septembre 1641, p. 139. Cf. note 23.

⁸⁷ *Ibid.*, lettre LVIII, 15 septembre 1641, p. 139.

un temps d'arrêt dans la narration et ne font guère avancer le propos. Certes, ils ont pour effet de dynamiser le récit de la religieuse, mais, outre cela, à quoi servent-ils ? Qu'on ne s'y trompe pas cependant : la reproduction fictive du discours et de la pensée des Amérindiens répond à des buts bien précis. À partir du point de vue qu'en général les locuteurs « [n'assertent] que ce qu'ils tiennent pour vrai, [n'ordonnent] que ce qu'ils veulent voir réaliser, ne [demandent] que ce dont effectivement ils veulent connaître la réponse⁸⁸ », les diverses énonciations amérindiennes ne peuvent faire autrement que de frapper l'esprit du lecteur à cause, justement, de la franchise qu'elles dénotent. Parce que le propos des locuteurs baigne dans la sincérité, il atteste entre autres l'exactitude des faits rapportés par Marie de l'Incarnation lorsqu'elle évoque, à grand renfort d'exemples, les incidences de la foi sur les païens. Quoi de plus persuasif en effet que de faire témoigner les principaux intéressés ? Ne sont-ils pas les plus aptes à rendre compte du progrès et de l'épanouissement auxquels a donné lieu leur conversion ? Le simulacre discursif révèle aussi l'efficacité des missionnaires dans la colonie tout en démontrant comment, grâce à leur support et leur persévérance, le Bien finit par vaincre le Mal. À preuve, les nouveaux chrétiens endossent les valeurs du christianisme au point de vouloir les propager. Si les dialogismes exposent implicitement les idées de la religieuse concernant le rapport que le chrétien noue avec Dieu et avec ses semblables (la relation de l'Indien avec le Seigneur et avec ses pairs est identique à la sienne), ils renvoient aussi à l'idéologie dominante et aux vertus théologiques : la foi, l'espérance et la charité, l'humilité, l'obéissance aux lois (de Dieu et de l'Église) et la justice⁸⁹. Conséquemment, ils véhiculent des valeurs que l'auditoire reconnaît pour siennes. Du coup, les Indiens entrent dans la norme et s'incorporent par la même occasion à la collectivité. C'est dire le pouvoir du pseudo-discours direct. Non seulement il édifie les lecteurs et lectrices, mais encore, il

⁸⁸ D. Maingueneau, *Pragmatique pour le discours littéraire*, p. 105.

⁸⁹ Cf. chapitre 1.

élève la cause évangélique à un niveau supérieur et rehausse l'image de ceux et celles qui, par altruisme, y consacrent leurs énergies. Par la force des choses, il accentue la présence de l'objet du discours qui d'ailleurs sera judicieusement remis en mémoire dans la péroraison.

La supplication, l'injonction et la prière

La supplication, l'injonction et la prière ont pour fonction d'exciter les émotions. Il n'est donc pas surprenant de les rencontrer dans les épilogues que construit Marie de l'Incarnation. La supplication, figure inhérente au genre judiciaire, est, nous dit Dupriez, « une requête insistante et humble⁹⁰ ». Jadis utilisée comme « moyen de défense dans les cas désespérés, [elle s'avère l'une des formes les plus efficaces pour éveiller la pitié des lecteurs]⁹¹ ». Greffée à l'injonction⁹², elle accroît la présence et agit de ce fait sur les récepteurs. Par cette technique, Marie de l'Incarnation bouscule souvent Dom Raymond avant de conclure ses missives : « Poursuivez donc, de grâce, et emmenez-nous si cela se peut⁹³/Travaillez donc pour Dieu, et faites que nous employions le reste de nos jours dans une action si glorieuse⁹⁴/[é]crivez-nous promptement, l'espérance différée afflige l'âme⁹⁵ ». Bon nombre d'épilogues ordonnent. D'autres implorent : « Mais de grâce, ne m'affligez pas⁹⁶ ». Parfois aussi, elles attendrissent :

⁹⁰ B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, p. 429.

⁹¹ G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 361.

⁹² Cf. chapitre 1, p. 21. La modalité injonctive « s'exprime [...] par l'impératif. Contrairement aux apparences, elle n'a pas de force persuasive : tout son pouvoir vient de l'emprise de la personne qui ordonne sur celle qui exécute : c'est un rapport de force n'impliquant aucune adhésion. Quand la force réelle est absente ou que l'on n'envisage pas son utilisation, l'impératif prend l'accent d'une prière. À cause de ce rapport personnel impliqué par la forme impérative, celle-ci est très efficace pour augmenter le sentiment de présence ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 213.

⁹³ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XV, 26 avril 1635, p. 37.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*, lettre XXIII, 29 novembre 1635, p. 54.

Je ne sçay si je me trompe ou si je me flatte, mais je ne désespère point encore pour le Canada ; J'attendrai de Dieu cette miséricorde jusques à la fin : si sa justice nous veut punir, je porterai ce fléau très-rude à la vérité, pour une créature aussi foible que je suis. Forcez le Ciel et gagnez par vos sacrifices ce que nous ne sommes pas dignes de posséder. Prenez [mon coeur] entre vos mains, et quand vous tiendrez le sang de mon divin Jésus, plongez-le dedans, et dites-luy qu'il me mette dans l'état où il me veut, et sous telle conduite qu'il luy plaira. Offrez-luy quelques petites difficultez que je souffre à cause de mes puérilités et qu'il me donne en échange son esprit [...]. Je vous remets tous les jours en son coeur et, comme une victime, j'en fais un sacrifice au Père Éternel⁹⁷.

La narratrice semble essayer de piéger le prêtre. Il se peut, en lisant ce passage, que celui-ci ressente une profonde compassion pour la pauvre soeur, mais rien n'est certain. Si la ruse agit dans le sens souhaité, il n'aura fallu que cinq injonctions, une métaphore (communion), quelques expressions fortes : fléau/victime/ sacrifice⁹⁸, et une bonne dose d'humilité, pour créer cet effet.

À la lueur de ces quelques figures, on saisit à quel point la présentation des données s'avère essentielle dans le discours de persuasion conçu par Marie de l'Incarnation. On voit comment, au moyen de la forme, l'ursuline s'y prend pour tâcher d'orienter les esprits, d'accentuer certaines idées et d'intégrer les éléments d'accord dans un contexte qui leur veut donner une signification accrue. Ce résultat elle essaie de l'obtenir tant par la façon dont elle entre en contact avec les récepteurs que par la stratégie dont elle use afin d'augmenter la présence (la sienne, celle de l'objet du discours, celle des arguments) et de communier avec les destinataires⁹⁹. Ainsi donc, la manière d'introduire les prémisses se révèle-t-elle aussi importante pour le discours de persuasion de l'épistolière que les arguments qu'elle a élaborés. La forme se soude irrémédiablement au contenu pour tenter de créer un courant de sympathie et remuer l'auditoire.

⁹⁷ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XXVII, 19 mars 1639, p. 62. Cf. note 23.

⁹⁸ Ces trois syntagmes sont évidemment associés à la douleur que lui cause l'éventualité de ne pas pouvoir réaliser son projet.

⁹⁹ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 233.

CONCLUSION

INTERACTION ET FORCE DES ARGUMENTS

L'argumentation a pour objectif l'assentiment des esprits aux thèses qui leur sont soumises. On dira qu'elle est efficace si elle parvient à accroître la force de l'approbation de manière à déclencher chez les destinataires l'action souhaitée par l'orateur, ou encore si elle fait en sorte de si bien les préparer psychologiquement qu'ils entendent agir dans un avenir rapproché¹. En fait, le passage à l'action repose sur l'intensité de l'adhésion. Cette intensité dépend elle-même de la structure du discours, des preuves mises à contribution, des émotions suscitées, des valeurs admises par l'auditoire (la *doxa*) et, bien sûr, du contexte. Les efforts de Marie de l'Incarnation n'ont pas réussi à convaincre Dom Raymond. Cependant, les remerciements sincères qu'à maintes reprises elle adresse à ses lecteurs et lectrices confirment que son discours de persuasion a souvent porté fruits. L'histoire ne dit pas jusqu'à quel point elle était satisfaite de ce que recevait le petit séminaire. Toutefois, les dons de charité, même s'ils ne comblaient pas nécessairement tous les désirs, ont néanmoins aidé les femmes missionnaires à poursuivre leur entreprise d'évangélisation².

Peu de gens adhèrent spontanément à une cause. Ils ont besoin d'être convaincus à la fois de la justesse de la cause et de la bonne foi de l'intervenant. Dans le discours de persuasion, le raisonnement de l'orateur est aussi important que le caractère qu'on lui attribue et que la manière dont il s'y prend pour présenter ses arguments. En principe,

¹ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 59.

² Françoise Deroy-Pineau a déposé une thèse intitulée *Réseaux sociaux et mobilisation des ressources : analyse sociologique du dessein de Marie de l'Incarnation* et dont le contenu renseignera davantage le lecteur sur le sujet. Cet ouvrage n'est pas publié pour le moment. Il est toutefois possible de le consulter sur place au couvent des ursulines de Québec. L'on trouvera la notice complète dans la bibliographie de ce mémoire.

aucun auditoire n'aime être contraint : il est intelligent et capable de prendre ses propres décisions. S'il veut parvenir à ses fins, l'orateur avisé préférera user de finesse. Marie de l'Incarnation procède de la sorte.

Les arguments quasi logiques ne forcent personne. Ils tablent sur la conscience et le jugement de l'auditoire qui, en apparence, reste libre de choisir de s'engager. En apparence seulement, car, en vérité, grâce aux arguments quasi logiques, l'ursuline oriente néanmoins les esprits dans la direction voulue. C'est le cas lorsque, afin d'inciter Dom Raymond à exaucer son souhait, elle lui rappelle le sens de la mort du *Rédempteur* et qu'elle invoque le principe d'égalité pour faire valoir les droits des Indiens. C'est aussi ce qui se passe quand elle développe les thèmes de l'obéissance et de la reconnaissance. Ceux-ci n'ont d'autres buts que de démontrer la supériorité indiscutable de la volonté divine sur celle des hommes. Et que dire de la comparaison, par le truchement de laquelle elle fait ressortir le courage des religieuses, prouve sa détermination et valorise les Amérindiennes ? Même chose avec l'argument du sacrifice qui sert à mettre en relief les graves périls et les nombreuses difficultés que doivent affronter ou qui guettent les missionnaires. N'a-t-il pas pour effet d'héroïser subtilement ceux-ci et par là de magnifier la cause en faveur de laquelle ils luttent ? L'argument des probabilités agit, lui aussi, avec discrétion. Il anticipe les réactions de l'auditoire et les conséquences événementielles. Il hiérarchise les valeurs en opposant les lieux de l'unique (Dieu/la vie éternelle/le salut//Dom Raymond/le bien) à ceux de l'irréversible (la perte/la perdition/la mort/le mal). Ce faisant, il fouette les consciences, remue les coeurs. Son objectif ? Susciter le désir d'entraide chez les récepteurs. La religieuse sait pertinemment qu'il ne suffit pas de faire naître un désir. Il faut l'attiser une fois qu'il a pris forme, sinon il pourrait s'éteindre. Pour éviter que cela ne se produise, elle présente l'avenir de la mission sous son jour le plus favorable, qualifie les bienfaiteurs (réels ou potentiels) de précieux collaborateurs de

l'instance divine et leur promet des récompenses futures, relatives cependant au degré de la générosité qu'ils manifesteront envers la colonie. Force est d'admettre que l'écrivaine choisit la bonne voie pour remporter la conviction des destinataires.

Étant donné que le thème-clef de la *Correspondance* est le salut, il est normal que la perspective eschatologique et les lieux du préférable servent d'ancrage au discours de l'épistolière. Tous ont droit au Paradis et chacun doit faire son devoir de chrétien pour faciliter l'expansion de la foi et sauver ainsi le plus d'âmes possible. Ceci explique pourquoi Marie de l'Incarnation s'autorise à souligner la primauté de l'intérêt du plus grand nombre sur celui de l'individu (Bien Commun) et pourquoi aussi elle en appelle à l'Amour du prochain, à l'esprit de justice et au sens de la charité des destinataires, les invitant en catimini à poursuivre l'oeuvre du Fils de Dieu. En somme, les arguments quasi logiques de Marie de l'Incarnation sont des arguments d'ordre spirituel, moral et religieux et exaltent la philosophie catholique.

En revanche, les arguments fondés sur la structure du réel (liaisons de succession et de coexistence) en confirment la valeur. Par la relation fait/conséquence (liaison de succession), Marie de l'Incarnation élève les desseins de Dieu au-dessus de tout et intègre les Indiens à la communauté chrétienne. Elle illustre aussi et de manière probante les effets de la foi sur les païens. Les lecteurs et lectrices sont alors en mesure de juger des transformations opérées par le sacrement du baptême. L'oratrice utilise en outre la liaison causale (autre liaison de succession) pour rendre compte autant des obstacles auxquels se confrontent les apôtres de l'évangile que des joies qu'ils ressentent à exercer leur vocation en terre lointaine, et ce malgré les dures conditions de vies. Le schème moyen/fin se greffe au schème fait/conséquence et sert à mettre en lumière tous les moyens que déploient ces derniers afin de convertir et d'assimiler le peuple amérindien. En recourant à ce procédé, l'écrivaine lève les doutes que l'Église et la France auraient pu

nourrir concernant le mandat qu'elles ont confié aux missionnaires et au sujet de la façon dont ceux-ci s'acquittent de leur tâche. Les liaisons de coexistence se rapportent à l'*ethos* ou à la personnalité de l'orateur. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre³, l'*ethos* « désigne l'image morale et l'effet de cette image sur l'auditoire, dont une bonne ou mauvaise disposition détermine le succès ou l'insuccès du discours⁴ ». En d'autres termes, plus cette image sera bonne, plus l'orateur gagnera la confiance de l'auditoire et plus son propos aura de l'effet. C'est la raison pour laquelle l'ursuline construit, dans sa correspondance, une image positive de sa personne et qui, en l'occurrence, indique à l'auditoire qu'il peut avoir confiance en elle. Elle cultive les vertus chrétiennes et est dotée de nombreuses qualités : elle ne se laisse jamais abattre par les épreuves (du moins elle ne le montre pas) ; elle est aussi charitable que modeste ; sa foi est profonde et son cœur déborde d'amour ; elle est de surcroît courageuse, persévérante, déterminée, confiante et organisée. La teneur de ses propos fait ressortir des valeurs auxquelles croient eux-mêmes les destinataires. La manière dont elle se comporte, les gestes qu'elle pose et le noble but qu'elle poursuit témoignent également en sa faveur.

Ainsi peut-on dire des arguments basés sur la structure du réel qu'ils servent à prouver le bien-fondé de la mission apostolique amorcée en Nouvelle-France et, par voie de conséquence, celui de l'idéologie catholique. En ce sens, ils complètent adéquatement les arguments quasi logiques par le truchement desquels l'oratrice met à l'avant-plan les valeurs chrétiennes telles la justice, l'égalité, la charité et l'Amour.

Marie de l'Incarnation ordonne ses arguments en fonction de l'impact qu'elle recherche. L'exorde essaie d'attirer d'entrée de jeu l'attention des destinataires français,

³ Cf. chapitre 11, note 61 et p. 60-73.

⁴ G. Declercq, *L'art d'argumenter*, p. 47.

de gagner leur sympathie, de susciter leur intérêt⁵. Outre le fait qu'elle illustre l'attachement de la destinatrice à leur égard, l'entrée en matière exprime la reconnaissance des soeurs pour les dons de charité qu'on leur a fait parvenir et loue la belle générosité dont ont fait montre jusque-là les bienfaiteurs officiels. Cela encouragera peut-être les autres à en faire autant. L'épistolière donne un aperçu de la situation des religieuses et, avant de révéler l'objet de la lettre, elle résume en quelques mots la satisfaction des missionnaires en ce qui a trait à l'évolution de l'action apostolique. Elle agit toutefois quelque peu différemment avec Dom Raymond. Le début des lettres exprime de manière implicite l'affection qu'elle lui porte (apostrophe). On y déplore et admet explicitement les inaptitudes de la soeur, mais cela laisse également transparaître la forte personnalité dont elle est munie. En effet, l'entrée en matière est brève, incisive, va droit au but et est souvent porteuse de reproches. Autrement dit, avec le prêtre, Marie de l'Incarnation prend immédiatement « possession du territoire ». Si le prêtre se trouvait face à elle, il est probable qu'il n'aurait pas le temps de placer un mot. C'est son tour de « témoigner à la barre » et son introduction montre qu'elle est prête à assumer sa défense, un comportement qu'elle n'a pas à adopter bien sûr avec les destinataires européens.

À l'opposé des lettres rédigées en Nouvelle-France, les arguments sont hardiment et promptement enfilés dans celles écrites à Tours et destinées à Dom Raymond. Mais la disposition des arguments est semblable⁶. Marie de l'Incarnation adopte, dans les deux cas, un ordre croissant. Une fois le sujet révélé, elle met en place le contexte qui

⁵ « Tout commence généralement par un *exorde* ou *proème* (exordium, provimion), partie introductive dans laquelle l'orateur s'efforce de satisfaire à deux objectifs : capter l'attention, puis annoncer son plan. L'exorde commence [...] par ce que les Latins appellent la *captatio benevolentiae* (« requête de bienveillance »), subdivision qui consiste à attirer simplement l'écoute des auditeurs si la cause est simple à plaider [...], ou à les émouvoir, si la cause est obscure ou difficile à défendre. Cette première séquence est parfois suivie de réfutations d'éventuelles objections. L'exorde s'achève avec la *partitio* ou *divisio*, termes latins qui correspondent à l'annonce du plan (« partition ou division ») ». J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, p. 21.

⁶ Cf. chapitre 111, p. 87-91. L'ordre des arguments « est dicté en grande partie par le désir de dégager de nouvelles prémisses, de donner de la présence à certains éléments, et d'obtenir certains engagements de la part de l'interlocuteur ». C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 651.

corroborera les faits exposés. Elle accumule graduellement les preuves les plus diverses : les lieux du préférable, de la quantité (nombre de conversions) et de la spécificité (les moyens utilisés, lieux où se déroule l'action, âge des néophytes) se joignent à ceux de la qualité (valorisation de l'unique), de l'essence (« comparaison entre individus concrets⁷ ») et à ceux qui se rattachent à la valeur de la personne (son image, celle des autres missionnaires, celle des Indiens). Tous ces lieux se combinent aux figures de communion (allusion, apostrophe, énéallage) et de présence (exemple, prétériton, dialogisme // supplication, injonction, prière) et viennent renforcer la puissance des arguments quasi logiques et des arguments fondés sur la structure du réel. Tous ces arguments agissent conjointement et simultanément sur les destinataires. La multiplication des témoignages (directs et/ou indirects), des figures d'autorité et des exemples prouve leur concordance, accentue la vraisemblance des faits et influe sur l'opinion du public. Les valeurs sont hiérarchisées en fonction de ce qui est bien et de ce qui est néfaste pour les individus et parcourent toute la nappe textuelle. Points de repère de l'auditoire, elles le guident dans le choix de ses priorités et justifient la décision qu'il prendra.

Compte tenu que l'argumentation « ne se conçoit [...] qu'en fonction de l'action qu'elle prépare ou qu'elle détermine⁸ », la péroraison⁹ s'avère elle aussi une partie cruciale du discours. Elle est la dernière chance de l'orateur qui veut convaincre l'auditoire. Le plaidoyer s'achève, et c'est le moment ou jamais de l'exalter. Le ton qu'emploie Marie de

⁷ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 126. Cf. chapitre 1, p. 25-30.

⁸ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 71.

⁹ J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, p. 21. « Parfois assez longue, cette conclusion reprend les points essentiels de l'argumentation et amplifie, c'est-à-dire dramatise, les enjeux du procès ou les thèmes du discours. On trouve donc sur le plan général des discours, une structure en chiasme puisque l'argumentation rationnelle (narration, confirmation) se trouve encadrée par un début et une fin (exorde, péroraison) qui privilégient l'affectif ». *Ibid.*, p. 21-22. La péroraison « est l'une des cinq parties canoniques du discours : c'en est le *couronnement*. C'est dire l'importance de ce moment ultime, qui est le dernier feu de l'orateur et doit de ce fait produire l'impression décisive pour emporter la conviction des auditeurs. De fait, toute péroraison doit s'appuyer sur les passions, et on ne saurait en concevoir une qui se contenterait exclusivement d'un rappel factuel, lequel serait, en tout état de cause, créateur d'impressions. C'est donc l'aspect pathétique qui est le plus important ». G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, p. 311.

l'Incarnation en la circonstance est souvent pathétique. Il tend à émouvoir les destinataires afin qu'ils adhèrent plus aisément à ce qu'on leur propose. La conclusion des lettres s'apparente à l'introduction : elle véhicule les mêmes sentiments, mais en d'autres mots. À cet égard, Dom Raymond est privilégié : c'est dans les lettres qu'elle lui destine que la religieuse forge les envolées finales les plus pathétiques. Alliant l'allusion, la supplication, l'injonction et de temps à autre la prière, l'ursuline insinue, commande et supplie avec une déconcertante humilité. En revanche, et hormis le fait qu'elle les implore parfois ouvertement d'intervenir en faveur des Amérindiennes, les autres destinataires auront droit à un peu plus de retenue de la part de l'écrivaine. Celle-ci préfère, dans la partie finale, les remercier de leurs aumônes et solliciter leurs prières : « Je vous remercie encore de votre amitié et de vos prières, dont je vous demande la continuation pour l'amour de Jésus, en qui je suis, Ma très Révérende mère, Votre très-humble fille¹⁰ ». L'enjeu est différent, le procédé aussi. Les lettres de Tours doivent convaincre à tout prix Dom Raymond que la vocation de Marie de l'Incarnation est véritable, que le projet dont elle lui a fait part est sérieux et que sa détermination à ce sujet est sans faille. Celles de la Nouvelle-France visent principalement à persuader les bienfaiteurs d'accorder leur soutien financier à la mission apostolique. Quoi qu'il en soit, les deux types de péroraisons jouent sur le pathos, à des degrés différents toutefois. En fait, elles s'adaptent à la situation autant qu'à l'interlocuteur.

En somme, aucun argument, si valable soit-il, ne pourrait à lui seul remporter une adhésion, si ce n'était du cadre créé, de la convergence de tous les arguments et de la méthode utilisée pour introduire les prémisses. Tous les éléments de persuasion que nous avons isolés au cours de cette recherche pour les mettre en lumière font partie d'un vaste et complexe réseau de sens et sont à envisager non pas séparément mais bien dans leur

¹⁰ Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre XLV, 4 septembre 1640, p. 106.

globalité. Les preuves logiques, pathétiques et éthiques « renvoient aux trois instances fondamentales de la persuasion : le logique, l'idéologique, et le psychologique¹¹ ». Elles s'élaborent sur ce que l'oratrice connaît de son auditoire et prennent assise sur les valeurs communes. Toutes ces composantes du discours interagissent les unes sur les autres, et ce, tout au long du développement. Elles tendent toutes vers le but à atteindre : l'engagement concret de l'auditoire.

Pleinement consciente du fait que le salut de ses frères et soeurs indigènes était subordonné à la générosité des bienfaiteurs européens et que le triomphe du Bien sur le Mal reposait pour une bonne part sur son habileté d'oratrice, Marie de l'Incarnation a pris les choses en main. Faisant intervenir dans le débat toutes les techniques discursives qu'elle a pu, entrelaçant avec beaucoup d'intelligence les arguments, les preuves et les figures, la mandataire de Dieu a tissé une toile quasi parfaite, construit un réseau de sens très persuasif. Coûte que coûte, il fallait assurer la continuité de la mission apostolique entreprise en Nouvelle-France. Aucun doute, l'avocate a bien plaidé sa cause...

Si l'étude réalisée donne un bon aperçu des moyens qu'utilise l'ursuline pour tâcher de persuader, de convaincre et de provoquer l'adhésion de l'auditoire, nous devons admettre que nous n'avons pas couvert tout le sujet, loin de là. Par exemple, il serait bon de jeter un regard plus précis sur la construction hypotactique, c'est-à-dire sur les assertives, les injonctives et les interrogatives. Selon Perelman, ces modalités ont la propriété de «[nouer les parties entre elles et d'instaurer des cadres. Elles constituent, dit-il, une prise de position, elles commandent au lecteur, l'obligent à voir certaines relations et limitent les interprétations qu'il pourrait prendre en considération]¹² ». C'est dire qu'elles assument une fonction importante dans le discours de persuasion. Une telle recherche compléterait

¹¹ G. Declercq, *L'art d'argumenter*, p. 255.

¹² C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, p. 213.

donc la nôtre. Dans le même esprit, on pourrait examiner aussi tous les syntagmes qui introduisent des propositions concessives et relever toutes les figures se rattachant à une écriture au second degré. Ces éléments du discours orientent-ils le jugement des destinataires ? Si oui, dans quelle mesure ? À vrai dire, l'oeuvre épistolaire de Marie de l'Incarnation recèle tant de richesses sur le plan argumentatif qu'il reste encore bien des avenues à explorer...

Tableau 1

L'humilité

1. mon imbécilité (2 fois) (Lettre XII, Dom Raymond)
2. ma bassesse (2 fois) (Lettre XII, Dom Raymond)
3. mes sentiments, qui ne convenoient point à mon sexe ny à ma condition (Lettre XII, Dom Raymond)
4. je me trouve si pauvre, si abjecte, si éloignée des conditions nécessaires (Lettre XII, Dom Raymond)
5. O mon Jésus vous connoissez tous mes défauts : je suis la plus digne de mépris qui soit sur la terre, et je ne mérite pas que vous me regardiez... (Lettre XII, Dom Raymond)
6. confusion d'oser aspirer (Lettre XII, Dom Raymond)
7. Je demande pardon de ma témérité (Lettre XII, Dom Raymond)
8. je crains que mes désirs ne soient des impétuositez naturelles (Lettre XII, Dom Raymond)
9. je meurs de honte de penser que c'est moy qui désire une si grande chose: moy di-je, qui suis si infidèle dans les petites occasions (Lettre XIII, Dom Raymond)
10. votre indigne fille (Lettre XIII, Dom Raymond)
11. la plus foible et plus chétive de toutes ses créatures (Lettre XV, Dom Raymond)
12. Ce n'est pas que nous voulions présumer de vous pouvoir apporter quelque soulagement dans vos travaux (Lettre XV, Dom Raymond)
13. Possible que l'aimable Jésus veut tirer sa gloire des choses basses, viles, contemptibles [sic] et méprisables, je veux dire, de nous autres pauvres Religieuses (Lettre XVI, Dom Raymond)
14. Nous nous voyons comme de petits mouchérons (Lettre XVI, Dom Raymond)
15. expérience continuelle de mes propres foiblesses (Lettre XVIII, Dom Raymond)

16. ma témérité (Lettre XXI, Dom Raymond)
17. mon peu de zèle (Lettre XXI, Dom Raymond)
18. je suis si imparfaite que les plus petites choses me mortifient
(Lettre XXI, Dom Raymond)
19. je suis encore plus imparfaite qu'elle ne dit (Lettre XXI, Dom Raymond)
20. sa fervente résolution fait honte à ma lâcheté (Lettre XXI, Dom Raymond)
21. mes imperfections : je tâche de les corriger; mais hélas, je ne fais que retomber
(Lettre XXII, Dom Raymond)
22. il n'y a que moy de qui je me défie (Lettre XXII, Dom Raymond)
23. je n'en seray point jalouse car je me reconnois entièrement indigne de posséder ce bonheur (Lettre XXIV, Dom Raymond)
24. très-humble et très-obéissante fille (Lettre XXIV, Dom Raymond)
25. une créature aussi foible que je suis (Lettre XXIV, Dom Raymond)
26. ce que nous ne sommes pas dignes de posséder (Lettre XXIV, Dom Raymond)
27. Mon coeur se dispose depuis long-temps à ce grand dessein, mais je ne vous puis assurer qu'il sera constant, comme il se promet, à cause de mes lâcheté
(Lettre XXVII, Dom Raymond)
28. difficulté que je souffre à cause de mes puérlitez (Lettre XXVII, Dom Raymond)
29. si la veu de mes indignitez ne les abbatoit et ne me faisoit baisser la tête devant Dieu (Lettre XXVIII, Dom Raymond)
30. si j'avois une bonne provision de vertus (Lettre XXVIII, Dom Raymond)
31. mais mes fautes sont trop grandes devant Dieu, pour mériter un si grand bon-heur
(Lettre XXX, Dom Raymond)
32. Vous ne m'oublierez-pas puisque j'y suis en désir, étant tres-indigne d'y être par effet (Lettre XXX, Dom Raymond)
33. Et moy qui suis la plus indigne de toutes, j'ose encore vous demander la participation de vos saintes prières (Lettre XXXI, madame de la Peltrie)

Tableau 2

La conversion¹

1. Or cela a mis dans mon âme un extrême désir de la vie Apostolique, et sans regarder mon imbécilité, il me sembloit que ce que Dieu me versoit dans le coeur, étoit capable de convertir tous ceux qui ne le connoissent, et ne l'aiment pas...(Lettre XII, Dom Raymond)
2. Je voy ensuite mon coeur comblé d'une paix que je ne puis exprimer, et mon coeur s'occupe à contempler ces âmes qui n'aiment point celui qui est infiniment aimable...(Lettre XII, Dom Raymond)
3. J'ay fort présent ce passage de Saint Paul : que *Jésus-Christ est mort pour tous*; et je vois avec une extrême douleur que tous ne vivent pas encore, et que tant d'âmes sont plongées dans la mort...(Lettre XII, Dom Raymond)
4. pouvoir contribuer à leur faire trouver la vie (Lettre XII, Dom Raymond)
5. Il n'y a une heure, mon Révérend Père à laquelle je ne ressente de nouveaux attraits qui me font ardemment aimer ces pauvres âmes... (Lettre XV, Dom Raymond)
6. j'ose me promettre leur conversion...(Lettre XV, Dom Raymond)
7. Dans l'union intérieure où ces choses me sont montrées, je voy l'état déplorable de ceux qui ignorent ces grandes véritez et il me semble qu'ils sont déjà plongez dans l'enfer, et que le sang de mon Jésus a été en vain répandu pour eux...(Lettre XV, Dom Raymond)
8. c'est ce qui me perce le coeur, que son incompréhensible bonté ne soit pas connue, aimée, adorée et glorifiée des créatures mêmes dans lesquelles il est, et qui sont capables de le connaître, de l'aimer, de l'adorer et de le glorifier. (Lettre XV, Dom Raymond)
9. Cela me fait souffrir plus que je ne puis le dire. (Lettre XV, Dom Raymond)
10. il me fera une grande miséricorde, pourveu qu'il convertisse ces pauvres gens, et qu'ils viennent à le connoître : car il est certain que s'ils le connoissoient ils seroient aussi-tôt embrasez de son amour... (Lettre XV, Dom Raymond)

¹. Ce tableau aurait tout aussi bien pu s'intituler « la charité », car la pratique de l'humilité fait en sorte que Marie de l'Incarnation s'oublie elle-même pour tourner son regard sur les maux d'autrui. Or la compassion qu'elle éprouve à l'égard des Amérindiennes qui n'ont pas le bonheur de connaître Jésus relève de l'esprit de charité.

11. je m'ose promettre de son amour qu'il ne nous ne refusera pas la conversion de ces pauvres Sauvages; car quand je devrois mourir en priant, je ne cesseray de l'importuner qu'il dispose quelques âmes saintes qui par l'efficace de son esprit lui puissent gagner ces coeurs... (Lettre XXIII, Dom Raymond)
12. mais j'entre dans les intérêts de mon Jésus, qui a répandu son sang pour ces âmes, et je les demanderay sans cesse au Père éternel, afin qu'un jour elles participent de notre rédemption. (Lettre XXIV, Dom Raymond).
13. Je les aime déjà par avance ces âmes chéries, puisque la divine bonté leur fait paroître de si grands témoignages de son amour... (Lettre XXIV, Dom Raymond)
14. Quant à ce qui me touche, le R. Père Paul le Jeune a dessein de faire passer des Religieuses en ce pais-là pour instruire les petites filles... (Lettre XXVIII, Dom Raymond)
15. Allons donc au nom de Dieu, mon cher Père, goûter les délices du Paradis, dans les croix qui se trouvent belles et grandes dans la nouvelle France; dans ce nouveau monde, dis-je, où l'on gagne des âmes au Roy des Saints. (Lettre XXVIII, Dom Raymond)
16. la charité y fait vivre (Lettre XXVIII, Dom Raymond)
17. Je croy que le zèle du salut des âmes vous fera rebouler vos voeux pour ces pauvres peuples, aussi-bien que pour les Révérends Pères dont Dieu se sert pour leur conversion... (Lettre XXX, Dom Raymond)
18. Ce feu divin est l'esprit qui anime et fortifie les âmes saintes, qui les fait passer par les plus grands travaux, se mépriser elles-mêmes, et prodiguer leurs biens et leurs vies pour la conquête des âmes rachetées du Sang de Jésus-Christ. (Lettre XXXI, madame de la Peltrie)
19. Ah! ma chère Dame, chère Epouse de mon divin Maître, vous trouvant, j'ay trouvé celle qui l'aime avec vérité, puis *qu'il n'y a point de plus grand amour que de se donner soy-même et tout ce qu'on a pour son bien-aimé*... (Lettre XXXI, madame de la Peltrie)
20. Que désireriers-vous davantage? ne semble-t-il pas que les thrésors du ciel se versent sur ce pauvre peuple? (Lettre XLI, Père Paul Le Jeune)

Tableau 3

La contemplation

1. [...] mon cher Époux m'a tenu depuis longtemps dans une étroite union, et liaison intérieure qui ne me permettoit pas d'arrêter la vue sur aucune chose particulière que sur luy seul, qui me tenoit contente dans la jouissance de mon amour, dans lequel je me voiois si avatagée, que la soustraction de toutes les autres choses me sembloit douce (Lettre XII, Dom Raymond)
2. [...] il a tenu mon esprit dans une douce contemplation des beautez ravissantes de sa Loy, et surtout du rapport de la Loy ancienne avec la Loy évangélique (Lettre XII, Dom Raymond)
3. [...] je me suis trouvée dans de si grands transports (Lettre XII, Dom Raymond)
4. Je ne fais que bégayer, mon très-cher Père, car les lumières qui me sont communiquées, l'embrasement qu'elles me causent, les désirs qu'elles m'excitent sont inexplicables. (Lettre XV, Dom Raymond)
5. [...] je me sentis surprise d'une grande retraite intérieure dans laquelle je me trouvay fortement unie à sa divine Majesté laquelle me mit dans une grande nudité d'esprit : je ne pouvois rien vouloir me voyant toute changée en sa divine volonté, laquelle me charmoit le coeur (Lettre XVI, Dom Raymond)
6. L'âme tombe dans un doux labyrinthe où elle est enchantée, ou simplement ennyvrée. (Lettre XXV, Dom Raymond)
7. Elle ne sçait où elle est; elle se sent seulement perdue dans cette Mer d'amour, où étant anéantie elle devient tout, et où ne possédant rien elle jouit de ses richesses infinies par la communication de ses biens (Lettre XXV, Dom Raymond)

Tableau 4

L'Obéissance

1. Je m'en vais donc vous dire ma disposition, puisqu'il vous plaist me le commander. (Lettre XII, Dom Raymond)
2. O qu'heureuses seront ces âmes, mon Révérend Père, sur lesquelles tombera cet heureux sort! Quelles qu'elles soient, je loueray éternellement Dieu dans ce choix; et si je m'en trouve rejetée, je ne diray pas que ce soit manque d'amour que mon cher maître ait pour moy, mais que c'est moy qui me seray rendue indigne de cette grande miséricorde. (Lettre XII, Dom Raymond)
3. Mes oraisons continuelles seront à ce sujet, car je ne veux rien que la volonté de sa divine Majesté à laquelle je veux que tous mes désirs soient soumis et subordonnez. (Lettre XII, Dom Raymond)
4. Ma conscience m'obligeoit de la dire, et l'obéissance que je dois à sa divine Majesté ne me permettoit pas de me taire davantage. (Lettre XIII, Dom Raymond)
5. J'en suis toute languissante en attendant l'accomplissement de ce que notre cher Époux en a ordonné : s'il ne veut que le consentement de ma volonté, je luy ay déjà donné ce qu'il veut dès le commencement qu'il m'a touchée si vivement. (Lettre XIII, Dom Raymond)
6. [Dans] la même poursuite je veux tellement consentir à son dessein, que je le conjure de ne m'exaucer jamais par mes seules persuasions, parce que le plus grand bien que je veux, c'est ce qu'il veut. (Lettre XIII, Dom Raymond)
7. Dieu fasse donc de moy tout ce qu'il lui plaira, j'adore ses desseins : Priez-le, s'il vous plaît, que je me rende digne qu'ils s'accomplissent en moy. (Lettre XV, Dom Raymond)
8. Je croi que vous nous voulez laisser dans la pure Providence, sans que nous devions faire d'autre recherche; s'il est ainsi j'agrée votre procédé. (Lettre XVI, Dom Raymond)
9. Comme je ne puis rien vous cacher des grâces que notre Seigneur a la bonté de me faire, je vous dirai avec ma simplicité ordinaire, qu'il y eût un an aux fêtes de Noël, cinq ou six jours avant que ma Mère Ursule et moy entrassions au Noviciat pour prendre la direction, je me trouvé fortement unie à Dieu. (Lettre XVII, Dom Raymond)

10. Je fus dès lors si vivement pénétrée que je donné mon consentement à notre Seigneur, et lui promis de lui obéir s'il lui plaisoit de m'en donner les moyens. (Lettre XVII, Dom Raymond)
11. Les choses se sont passées dans la naïveté que je les viens de dire, et je me suis sentie obligée de vous les déclarer, pour les abandonner ensuite à la providence de notre divin Époux. (Lettre XVII, Dom Raymond)
12. Et pourtant nosobant tout cela, mon âme est plus constante que jamais dans la résolution que j'ay témoignée à votre Révérence, et il me semble que je ne sens de la vie, que pour obéir à mon Dieu. mon Epoux. (Lettre XXII, Dom Raymond)
13. Quoy-que je n'aïlle pas en Canada avec vous, je vous y suivray en esprit, et je seray inséparablement votre très-humble et très-obéissante fille en Notre Seigneur. (Lettre XXIV, Dom Raymond)
14. Prenez-le entre vos mains, et quand vous tiendrez le Sang de mon divin Jésus, plongez-le dedans, et dites-luy qu'il me mette dans l'état où il me veut, et sous telle conduite qu'il luy plaira. (Lettre XXVII, Dom Raymond)

Tableau 5

Le mandant : Dieu

1. Il me fait voir cette entreprise, comme la plus grande, la plus glorieuse, et la plus heureuse de toutes les fonctions de la vie Chrétienne (Lettre XII, Dom Raymond)
2. [...] mais plutôt je ressens un instinct intérieur qui me dit que Notre Seigneur qui peut tout ce qu'il veut, donnera aux âmes qui s'exposeront la plénitude de son esprit, que ce ne sera point en elles-mêmes, mais en luy qu'elles opèreront et viendront à bout de leurs desseins...(Lettre XII, Dom Raymond)
3. Je crains cela, et dans ma crainte j'ay recours à mon refuge ordinaire, que je conjure de ne me donner jamais ce que je luy demande par mes importunitèz, mais qu'il m'accorde par son amour ce qu'il a destiné pour moy de toute éternité. (Lettre XII, Dom Raymond)
4. Plût à Dieu que vous pûssiez lire dans mon intérieur, car il ne m'est pas possible de dire tout ce que je pense; j'ose seulement vous dire, que je croy que Dieu veut cela de moy. (Lettre XII, Dom Raymond)
5. Mes oraisons continuelles seront à ce sujet, car je ne veux rien que la volonté de sa divine Majesté à laquelle je veux que tous mes désirs soient soumis et subordonnez. (Lettre XII, Dom Raymond)
6. J'en suis toute languissante en attendant l'accomplissement de ce que notre cher Époux en a ordonné. (Lettre XIII, Dom Raymond)
7. Je sçavois bien que nos prières trouveroient quelque lieu en votre affection, et que celui qui nous a poussées à vous les faire, vous feroit prendre à coeur l'affaire dont il nous presse. (Lettre XVI, Dom Raymond)
8. Ce n'est donc pas rechercher nos propres intérêts que de recourir à ceux que nous croyons que Dieu a mis en ce monde pour nous aider. (Lettre XVI, Dom Raymond)
9. Je ressentis un très grand attrait intérieur de ce côté là, avec un ordre d'y aller faire une Maison à Jésus et à Marie. (Lettre XVII, Dom Raymond)
10. Je fus dès lors si vivement pénétrée que je donnai mon consentement à notre Seigneur, et lui promis de lui obéir s'il lui plaisoit de m'en donner les moyens. (Lettre XVII, Dom Raymond)

11. Et en effet les lumières et la vive foy que je ressens me condamneront au jour du jugement, si je n'agis conformément à ce que la divine Majesté demande de moy. (Lettre XVII, Dom Raymond)
12. Quand je me voy ainsi, je tâche d'entrer dans les dispositions que vous me proposez, m'abandonnant entre les mains de celui qui me peut donner la solidité de son esprit et apaiser l'impétuosité du mien, avec lequel je ne prétends point agir, mais dans la douceur amoureuse du sien, que je m'ose promettre que sa bonté ne me dénier pas, et que portée sur ses ailes, il me fera posséder ce qu'il me fait désirer pour l'amour de luy-même, [et non par une invention de l'esprit humain]. (Lettre XVIII, Dom Raymond)
13. Mortifiez-moy donc tant qu'il vous plaira, je ne cesseray point de vous déclarer les sentimens que Dieu me donne, ny de les exposer à votre jugement. (Lettre XVIII, Dom Raymond)
14. Mais en même-temps je ressens dans l'âme un instinct qui me dit qu'il est raisonnable d'acquiescer aux mouvemens que Dieu donne dans l'intérieur; sur tout quand il n'y a point de recherche de nous-mêmes, mais plutôt qu'on remarque un dépouillement entier de tout propre intérêt. (Lettre XXI, Dom Raymond)
15. Je vous diray que depuis quelque-temps il m'a tenue fort plongée dans la veue de ses desseins, de ses secrets jugemens, et de leurs effets dans le temps de leur ordonnance. (Lettre XXIII, Dom Raymond)
16. Mon esprit demeura si charmé de l'amour des desseins de ce grand Dieu, qu'en cet instant j'y acquiesçay et j'en agréai de tout mon coeur la juste exécution pour contraires qu'ils pussent être à mes sens et à mes inclinations, soit pour la vie, soit pour la mort, soit pour le temps, soit pour l'éternité. (Lettre XXIII, Dom Raymond)
17. Il faut que vous sçachiez que la Nouvelle France commence d'entrer dans les esprits de plusieurs personnes, ce qui me fait croire que Dieu la regarde d'un oeil favorable. (Lettre XXVI, Dom Raymond)
18. Je vous diray que si telle est la volonté de Dieu, qu'il n'y a rien en ce monde qui m'en puisse empescher, quand mesme je devrois estre engloutie des ondes en chemin. (Lettre XXVI, Dom Raymond)
19. Allons donc au nom de Dieu, mon cher Père, goûtez les délices du Paradis, dans les croix qui se trouvent belles et grandes dans la nouvelle France; dans ce nouveau monde, dis-je, où l'on gagne des âmes au Roy des Saints. (Lettre XXVIII, Dom Raymond)
20. Je croy que le zèle du salut des âmes vous fera redoubler vos voeux pour ces pauvres peuples, aussi-bien que pour les Révérends Pères dont Dieu se sert pour leur conversion. (Lettre XXX, Dom Raymond)

21. Quoy, Madame, notre divin Maître Jésus vous veut-il introduire dans le Paradis terrestre de la nouvelle France? (Lettre XXXI, madame de la Peltrie)
22. Il y a cinq ans que j'attens l'occasion d'obéir aux semonces pressantes que m'en fait le saint Esprit : Et à n'en point mentir, je croy que vous êtes celle de qui sa divine Majesté se veut servir pour me faire jouir de ce bien.
(Lettre XXXI, madame de la Peltrie)
23. Je vous en ose conjurer par le même amour qui brûle votre coeur : et s'il vous plaît nous donner cette consolation, je vous puis assurer, que vous trouverez des âmes qui vous aiment tendrement, et qui vous recevront comme leur étant envoyée de la part de leur céleste Epoux.
(Lettre XXXI, madame de la Peltrie)
24. O si Dieu donnoit la dévotion à quelque personne de France d'aider à lui faire une petite maison! (Lettre XLIII, Dame de qualité)

Tableau 6

La résolution et la détermination

1. Pardonnez-moy, mon très cher Père, si l'instinct si violent qui me pousse, me fait dire des choses que j'ay honte d'envisager à cause de ma bassesse. (Lettre XII, Dom Raymond)
2. Il y a plus de dix ans, comme je vous ay dit par ma dernière que je souhaite et envisage cette grande chose; mais mon plus grand désir de la posséder, est depuis toutes ces nouvelles connoissances, et encore plus particulièrement depuis avoir ouy dire qu'il pourroit y avoir quelque moyen de l'exécuter. (Lettre XII, Dom Raymond)
3. De plus, nous avons veu la Relation, qui bien loin de me décourager, m'a r'alumé le désir et le courage. (Lettre XII, Dom Raymond)
4. Je demande pardon de ma témérité, et avec tout cela je ne puis retirer la veue de dessus elles, ny perdre un désir qui me suis partout. (Lettre XII, Dom Raymond)
5. Depuis le temps que j'ay ce désir, je n'y ay point veu d'altération pour me faire retourner en arrière; au contraire, j'y vois toujours de nouvelles beautez qui l'embrasent encore davantage. (Lettre XII, Dom Raymond)
6. Aidez-moy donc, mon Rérérend Père, afin que je meure en servant celuy qui me fait tant de miséricordes... (Lettre XII, Dom Raymond)
7. Si vous scaviez la force de mon désir, vous en auriez de la compassion... (Lettre XII, Dom Raymond)
8. O Dieu, qu'il y a long-temps que j'y pense! (Lettre XIII, Dom Raymond)
9. Je ressens dans la force de mon désir une paix si accomplie... (Lettre XIII, Dom Raymond)
10. Pensez donc, s'il vous plaît, à celle qui est toute vôtre en Jésus-Christ. (Lettre XIII, Dom Raymond)
11. Poussez donc l'affaire pour l'amour de Dieu, et je croy assurément que vous en viendrez à bout si vous l'entrepreniez... (Lettre XIV, Dom Raymond)
12. Hâtez-vous donc pour l'amour de Jésus duquel je vais tâcher de gagner le coeur, afin qu'il se saisisse du vôtre... (Lettre XIV, Dom Raymond)

13. Un désir comme le mien ne peut long-temps garder le silence; il se réitère sans cesse et j'ay toujours de nouvelles choses à dire. (Lettre XV, Dom Raymond)
14. Si l'Oraison a du pouvoir sur Dieu, j'ose me promettre leur conversion, et que le coeur de mon divin Époux se fléchira, car je le caresseray tant qu'il ne pourra me refuser. (Lettre XV, Dom Raymond)
15. L'ardeur que je ressens en mon âme me porte à vouloir souffrir des choses très-grandes...(Lettre XV, Dom Raymond)
16. Poursuivez donc, de grâce, et emmenez-nous si cela se peut. (Lettre XV, Dom Raymond)
17. Travaillez donc pour Dieu, et faites que nous employions le reste de nos vies dans une action si glorieuse. (Lettre XV, Dom Raymond)
18. J'attens de vos lettres, écrivez-nous promptement, l'espérance différée afflige l'âme. (Lettre XV, Dom Raymond)
19. Mais je reviens à notre point : Je vous parle dans la candeur et sans rechercher mon propre intérêt...(Lettre XVI, Dom Raymond)
20. Pour moy je me sens obligée de sa part à ne point désister, mais à poursuivre sans cesse. (Lettre XVI, Dom Raymond)
21. Mais je vous le répète, à l'heure que j'écris, je me sens encore poussée de vous prier de hâter l'affaire, et pour vous et pour nous, en sorte que nous ne nous séparions point. (Lettre XVI, Dom Raymond)
22. Nous nous voyons comme de petits mouchérons, mais nous sentons avoir assez de coeur pour voler avec les aigles du Roy des Saints... (Lettre XVI, Dom Raymond)
23. Mortifiez-moy donc tant qu'il vous plaira, je ne cesseray point de vous déclarer les sentimens que Dieu me donne, ny de les exposer à votre jugement. (Lettre XVIII, Dom Raymond)
24. Mais mon très cher Père, j'entre fort dans vos sentimens, qu'il faut espérer contre espérance, et sans mentir, quoy-que j'entende dire, mon coeur n'est point ébranlé, et il me seroit impossible de me défier de mon Jésus...(Lettre XX, Dom Raymond)
25. Mais cela, non plus que tout ce que je viens de dire ne m'abat point l'esprit: mais plutôt je sens de nouvelles forces pour embrasser ce que Notre Grand Jésus ordonnera de moy. (Lettre XX, Dom Raymond)
26. Pensez-vous, mon Révérend Père, que le retardement du voyage fasse perdre nos prétentions? (Lettre XXII, Dom Raymond)

27. Et pourtant nonobstant tout cela, mon âme est plus constante que jamais dans la résolution que j'ay témoignée à votre Révérence, et il me semble que je ne sens de la vie, que pour obéir à mon Dieu, mon Époux. (Lettre XXII, Dom Raymond)
28. Je ne me lasseray point de luy recommander l'affaire, et s'il ne veut pas pour le présent nous faire la faveur que nous désirons, je m'ose promettre de son amour qu'il ne nous ne refusera pas la conversion de ces pauvres Sauvages... (Lettre XXIII, Dom Raymond)
29. Je ne sçay si je me trompe ou si je me flatte, mais je ne désespère point encore pour le Canada... (Lettre XXVII, Dom Raymond)

Tableau 7

La comparaison

1. Nous nous voyons comme de petits mouchérons, mais nous sentons avoir assez de coeur pour voler avec les aigles du Roy des Saints; si nous le pouvons suivre, ils nous porteront sur leurs ailes, comme les aigles naturels portent leurs petits oiseaux. (Lettre XIV, Dom Raymond)
2. Quant à ce que vous dites que saint Xyste ne laissa pas de passer outre, nosobant le zèle que saint Laurent avoit témoigné de le vouloir accompagner au martyre, et que puisque je me compare à ce saint Léвите, vous pouvez bien mettre en la place de son Evêque et passer sans moy dans la nouvelle France : Faites réflexion, mon Révérend Père, que saint Xyste] ne devança saint Laurent que de trois jours, après lesquels il fut facile au fils de suivre son Père : le champ luy étoit ouvert pour satisfaire son désir, mais nous ne l'avons pas, et si vous ne faites tout, il y a danger qu'une année ne soit trop longue; il avoit des trésors à distribuer, et nous n'en avons point, mais plutôt nous sommes les pauvres de Jésus-Christ, et c'est à nous à recevoir la charité de vous-même, comme de la main que je croy avoir été choisie de Dieu pour nous la faire. (Lettre XVI, Dom Raymond)
3. Mais, mon très-cher Père, est-il vrai que cela ait pu refroidir ce bon Gentilhomme qui nous vouloit doter? Ne pourriez-vous pas luy relever le coeur, et remettre l'affaire en état avant que son inclination se porte ailleurs, et que d'autres, ainsi que vous nous écrivez, n'emportent le prix à notre exclusion? O que cette rencontre nous étoit avantageuse, car je voy qu'il sera difficile de gagner nos Canadiennes sans quelque temporel, qui sera comme l'amorce qui couvrira l'hameçon de la foy. (Lettre XX, Dom Raymond)
4. C'est pourquoi j'acquiesce sans pourtant perdre la volonté de l'embrasser, s'il arrive que celui qui est tout puissant rompe les obstacles qui s'y opposent : Car ce ne sont que des pailles et des toiles d'araignées devant luy, qu'il peut détruire en un moment, quoy qu'ils paroissent comme des montagnes aux hommes, que j'ay toujours regardé impuissans comme des mouchérons. (Lettre XXIV, Dom Raymond)
5. Elles sont si attentives à ce qu'on leur enseigne, qu'outre ce que le Père les instruit, si je leur voulois faire répéter ce qu'on leur dit, et ce qui est couché au catéchisme depuis le matin jusques au soir, elles s'y assujettiroient volontiers; j'en suis ravie d'estonnement, je n'ay point veu des filles en France ardentes à se faire instruire ny à prier Dieu comme le sont nos séminaristes, je croy que les bénédictions du ciel sont pleinement sur ces âmes innocentes, car elles sont vraiment. (Lettre XLII, Père Paul Le Jeune)

6. Elle ne sembloit plus être elle-même, tant elle étoit portée à la prière et aux pratiques de la piété Chrétienne, en sorte qu'aujourd'hui elle est l'exemple des filles de Québec quoi qu'elles soient toutes très-bien élevées. (Lettre XLIII, Dame de qualité)
7. Il ne se peut rien voir de plus obéissant que cette enfant : elle prévient même l'obéissance, car elle a l'adresse de se placer dans les lieux où elle prévoit qu'on la pourra employer : et elle fait ce qu'on lui demande avec tant de conduite, et de si bonne grâce qu'on la prendroit pour une fille de qualité; aussi elle est votre fillole, je dirois volontiers votre fille en Jésus-Christ. (Lettre XLIII, Dame de qualité)
8. Cette fille a l'esprit si ouvert qu'elle est capable d'instruction comme une fille de vingt ans. (Lettre XLIII, Dame de qualité)
9. Quand on nous les donne elles sont nues comme un vers... (Lettre XLIII, Dame de qualité)
10. On ne croiroit pas les dépenses qu'il nous a fallu faire dans cette petite Maison, quoiqu'elle soit si pauvre que nous voions par le plancher reluire les estoiles durant la nuit, et qu'à peine peut-on y tenir une chandelle allumée à cause du vent. (Lettre XLIII, Dame de qualité)
11. On ne les prendroit jamais pour des Sauvages, tant elles ont de grâce et d'adresse en ce qu'elles font, et elles sont si dévotes et si ferventes, qu'on ne diroit pas qu'elles sont nées dans la Barbarie. (Lettre XLIV, l'un de ses frères)
12. Leurs filles chantent au choeur avec nous, et nous leur apprenons tout ce que nous voulons, à quoi elles sont si souples, que je n'ay jamais veu dans les filles Françaises les dispositions que je remarque en elles-mêmes. (Lettre XLIV, l'un de ses frères)
13. Je ne puis vous exprimer le contentement que nous en recevons, particulièrement de la part de nos chères Néophites : car elles se laissent conduire comme des petits agneaux, celles de dix-sept ans, aussi-bien que celles de sept ou de six. (Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
14. Joignez à cet esprit de simplicité celui de la ferveur, car nous voions dans notre primitive Eglise, le zèle et l'ardeur de la primitive Eglise convertie par les Apôtres. (Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
15. Le R. Père Ragueneau étant entré dans une cabane pour baptiser une femme qui le désiroit, son mari qui ne le vouloit pas hurloit comme une bête féroce, et prenant une hache il la déchargea sur le Père afin de lui fendre la tête ; mais la hache demeura attachée à ses cheveux sans pouvoir passer outre. (Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
16. O ma chère Soeur! quel plaisir de se voir avec une grande troupe de femmes et de filles Sauvages dont les pauvres habits qui ne sont qu'un bout de peau ou de

- vieille couverture, n'ont pas si bonne odeur que ceux des Dames de France! mais la candeur et la simplicité de leur esprit est si ravissante qu'elle ne se peut dire. (Lettre XLVI, Mère Marie-Gillette Roland)
17. Je voy des Capitaines généreux et vaillans se mettre à genoux à mes pieds, me priant de les faire prier Dieu avant de manger : Ils joignent les mains comme des enfans et je leur fais dire tout ce que je veux. (Lettre XLVI, Mère Marie-Gillette Roland)
18. Elles perdent tout ce qu'elles ont de sauvage si tôt qu'elles sont lavées des eaux du saint baptême en sorte que ceux qui les ont veues auparavant courir dans les bois comme des bêtes sont ravis et pleurent de jove de les voir douces comme des brebis s'approcher de la sainte table pour y recevoir le véritable agneau. (Lettre XLVII, l'un de ses frères)
19. Quant aux Sauvages sédentaires, ils sont dans la ferveur des premiers Chrétiens de l'Eglise. (Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
20. Je les admire quand je les voi soumis comme des enfans à ceux qui les instruisent. (Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
21. Des lestres qu'on escrit 2 de nos séminaristes (au dit RD Père), lors qu'il catéchisoit les (dites) nations, ont tiré tous ces bons catécumaines en admiration et leur a donné envie de nous donner leurs filles, puisqu'elles peuvent parvenir à ce que font les filles françoises, tant au chemain du salut que pour les siances d'où il sembloit que leur misérable condition d'estre née dans la barbarie les vouloit exclure. (Lettre LVI, son fils Claude)
22. Nous avons icy des dévots et des dévotes Sauvages, comme vous en avez poli en France : il y a cette différence qu'ils ne sont pas si subtils ny aussi rafinez que quelques-uns des vôtres; mais ils sont d'une candeur d'enfant, qui fait voir que ce sont des âmes nouvellement régénérées et lavées dans le Sang de Jésus-Christ.
23. Quand j'entens parler le bon Charles Montagnez, Pigaro&ich, Noel Négabamat et Trigalin, je ne quitterois pas la place pour entendre le premier prédicateur de l'Europe. (Lettre LVIII, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
24. Ce sont nos chers Néophites qui sans mentir font honte aux Chrétiens de l'ancienne France, nez et nourris dans le Christianisme. (Lettre LXI, l'une de ses belles-soeurs)
25. En France il y a beaucoup de nécessiteux, mais il y a aussi beaucoup de personnes charitables pour les secourir : icy tous sont pauvres et nul ne les peut assister que nous, et quelque petit nombre de gens de bien qui sont passez de France : mais nous sommes pauvres nous-mêmes, et n'avons que par aumônes ce peu que nous avons pour nos nécessitez. (Lettre LXIV, Supérieure d'un couvent d'ursulines en France)

26. Monsieur notre Gouverneur m'en parla avec une consolation toute particulière de voir en des filles Sauvages nourries dans les bois et dans les neiges des sentimens de dévotion, et une politesse d'esprit qui ne se trouve pas bien souvent dans les filles bien élevées de la France.
27. Durant tout leur séjour à Québec ils étoient presque toujours ou dans notre chapelle ou à notre grille; l'on eût dit à voir la grande modestie de ces bons Néophites, qu'ils eussent été élevez dez leur enfance parmi les Religieux.
(Lettre LXV, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
28. Nous laissâmes tout enlever sans aucune répugnance, mais plutôt, à vous dire mon coeur, en les rendant je sentoie une grande joie en moy-même, m'imaginant que notre bon Dieu me traittoit comme saint François que son père abandonna, et à qui il rendit jusqu'à ses propres habits. (Lettre LXVI, Mademoiselle de Luynes)
29. Il nous console quelquefois comme un Père amoureux, et quelquefois il nous châtie comme un Juge sévère... (Lettre CX, à son fils)
30. Une femme huronne, très bonne chrestienne, ne s'estant pas éveillée si tost que les autres se jetta enfin par une fenestre sur un chemin qui estoit dur comme de la glace; nous la croyons morte mais elle revint à elle, Nostre-seigneur nous la voulut conserver.
31. Nous avons quelques habits et quelques meubles pour nos séminaristes sauvages, le feu a tout ravy et nous a réduites sur la neige comme le bon job sur un fumier.
(Lettre CXXXII, un Père de la Compagnie de Jésus)

Tableau 8

Le sacrifice et le désintéressement

1. Votre Révérence sçait comme mon cher Époux m'a tenu depuis longtemps dans une étroite union, et liaison intérieure qui ne me permettoit pas d'arrêter la veue sur aucune chose particulière que sur luy seul, qui me tenoit contente dans la jouissance de mon amour, dans lequel je me voiois si avatagée, que la soustraction de toutes les autres choses me sembloit douce : et que quelques croix que je pusse experimenter, elles ne me pouvoient faire sortir de cette disposition. (Lettre XII, Dom Raymond)
2. Comme je crains que mes desirs ne soient des impétuositez naturelles, ou bien que mon amour propre ne se veuille contenter en cela, j'envisage tous les travaux tant de la mer que du païs; ce que c'est d'habiter avec les Barbares: le danger qu'il y a de mourir de faim ou de froid; les occasions fréquentes d'être prise: enfin tout ce qu'il y a d'affreux dans l'exécution de ce dessein...(Lettre XII, Dom Raymond)
3. Il me fait voir cette entreprise, comme la plus grande, la plus glorieuse, et la plus heureuse de toutes les fonctions de la vie Chrétienne : qu'il n'y a aucune créature digne de cet employ, ny qui le puisse mériter : qu'il faut que son amour en fasse le chois, et quand il le fait, que c'est gratuitement. (Lettre XII, Dom Raymond)
4. J'y vois tant de charmes, qu'ils me ravissent le coeur, et il me semble que si j'avois mille vies, je les donnerois toutes à la fois pour la possession d'un si grand bien. (Lettre XII, Dom Raymond)
5. Si vous sçaviez combien je me sens encouragée intérieurement, et combien la foy que j'ay est vive et forte pour franchir toutes les difficultez, cela ne vous seroit peut-être pas croyable. (Lettre XIII, Dom Raymond)
6. Celuy qui donna la ferveur à saint Laurent Martyr, nous en donnera par sa grande miséricorde autant, pour vous dire ce qu'il a dit à son Père saint Xiste, lorsqu'on le conduisoit au Martyre : (car il faut bien que je vous dise que je ne voy que souffances et que martyres en ce dessein) Où allez-vous, mon Père, sans vos filles? (Lettre XIV, Dom Raymond)
7. Avez-vous peur qu'elles souffrent ce que vous allez souffrir? Je sçay que vous ne trouverez point le lieu préparé, c'est ce qui est glorieux, et vous nous voulez priver de cette gloire? Pour moy je fais état en quelque temps que nous y allions, nous y trouverons que des incommoditez; et pourquoi donc différer plus long-temps de nous perdre entre les bras de la divine Providence? (Lettre XIV, Dom Raymond)

8. L'ardeur que je ressens en mon âme me porte à vouloir souffrir des choses très-grandes que votre Révérence ne croiroit pas volontiers de ma charité qu'elle sait très petite, mais celui qui allume dans mon coeur ce feu qui me consume est assez fort pour tirer sa gloire de la plus foible et plus chétive de toutes ses créatures.
(Lettre XV, Dom Raymond)
9. Je conjure ce tout-puissant auquel toutes choses sont possibles, et qui de rien a fait toutes choses, que s'il veut que j'aïlle dans l'enfer jusqu'au jour du Jugement, il me fera une grande miséricorde, pourveu qu'il convertisse ces pauvres gens, et qu'ils viennent à le connoître : car il est certain que s'ils le connoissoient ils seroient aussi-tôt embrasés de son amour. (Lettre XV, Dom Raymond)
10. Mais je reviens à notre point : Je vous parle dans la candeur et sans rechercher mon propre intérêt, après l'invocation du saint Esprit et mon entretien familier avec Dieu, je me sens portée sans m'en pouvoir désister, à vous supplier très-humblement de nous attendre, si tant est que par tous les moyens possibles nous ne puissions partir par cette flote. (Lettre XVI, Dom Raymond)
11. Ce n'est donc pas rechercher nos propres intérêts que de recourir à ceux que nous croyons que Dieu a mis en ce monde pour nous aider.
(Lettre XVI, Dom Raymond)
12. Je n'en puis assez louer Dieu, qui sçait que j'aimerois mieux mourir que d'être la cause qu'elle se perdit dans le retardement. (Lettre XVI, Dom Raymond)
13. Le commandement de notre Seigneur, et la promesse que j'av faite de lui obéir, me sont tellement imprimées dans l'esprit outre les instincts que je vous ay témoigné, que quand j'aurois un million de vies, je n'av nulle crainte de les exposer.
(Lettre XVII, Dom Raymond)
14. Or dans le dessein dont il s'agit la nature ne se peut rechercher en quoy que ce soit, mais tout luy doit être matière de croix et de souffrances. Il est vray qu'une Religieuse doit être crucifiée dès qu'elle a quitté le monde, mais ces croix peuvent passer pour des roses en comparaison des succez de la providence qui se rencontreront dans l'exécution de la vocation au Canada.
(Lettre XXI, Dom Raymond)
15. Mon esprit demeura si charmé de l'amour des desseins de ce grand Dieu, qu'en cet instant j'y acquiesçay et j'en agréai de tout mon coeur la juste exécution pour contraires qu'ils pussent être à mes sens et à mes inclinations, soit pour la vie, soit pour la mort, soit pour le temps, soit pour l'éternité. (Lettre XXIII, Dom Raymond)
16. Je ne me lasseray point de luy recommander l'affaire, et s'il ne veut pas pour le présent nous faire la faveur que nous désirons, je m'ose promettre de son amour qu'il ne nous ne refusera pas la conversion de ces pauvres Sauvages; car quand je devrois mourir en priant, je ne cesseray de l'importuner qu'il dispose quelques âmes saintes qui par l'efficace de son esprit lui puissent gagner ces coeurs.
(Lettre XXIII, Dom Raymond)

17. Je vous diray que si telle est la volonté de Dieu, qu'il n'y a rien en ce monde qui m'en puisse empêcher, quand mesme je devrois estre engloutie des ondes en chemin. (Lettre XXVI, Dom Raymond)
18. Et de plus quand vous y mourriez, ne seriez-vous pas bien-heureux de finir une vie chétive dans l'exercice d'un Apôtre? (Lettre XXVIII, Dom Raymond)
19. Le Père Garnier m'écrit du même lieu sur une écorce d'arbre aussi blanche et polie que le velin. Il me dit que les souhaits que je fais pour luy, sçavoir qu'il soit assommé pour Jésus-Christ, eussent peut-être été accomplis, si ses malices ne les eussent empêchez. (Lettre XXX, Dom Raymond)
20. Ce nous est une singulière consolation de nous priver de tout ce qui est le plus nécessaire, pour gagner des âmes à Jésus-Christ, et nous aimerions mieux manquer de tout, que de laisser nos filles dans la salleté insupportable qu'elles apportent de leurs cabanes. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
21. Outre les filles et les femmes Sauvages que nous recevons dans la maison, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes, et ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de notre Seigneur et de sa sainte foy. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
22. Il nous semble que nous sommes trop bien pour le Canada, où pour mon particulier je m'attendois de n'avoir pour tout logement qu'une cabane d'écorce. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
23. Le R. Père Ragueneau et plusieurs de sa compagnie ont été outrageusement battus et grièvement blessez. Un Sauvage aiant levé le bras pour lui fendre la tête, la hache s'attacha à ses cheveux sans pouvoir passer outre : mais un bâton lui fut rompu sus le bras. Il eût bien voulu qu'on lui eût ôté la vie pour la foy qu'il annonce, mais Dieu qui se veut servir de lui le réserve à autre chose. (Lettre XLIV, l'un de ses frères)
24. Ceux qui ne viennent en Canada que pour le temporel n'y trouveront jamais leur comte si bien que ceux qui y viennent pour donner leur vie pour Jésus-Christ. Si ceux-cy y souffrent c'est de ne pas assez souffrir. (Lettre XLIV, l'un de ses frères)
25. C'est une chose ravissante de voir tous nos Révérends Pères prodiguer leur vie pour attirer ces peuples au troupeau de Jésus-Christ. (Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
26. C'est à qui ira aux lieux les plus éloignez et les plus dangereux, et où il n'y a aucun secours humain. (Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
27. Les souhaits qu'on fait ici les uns pour les autres sont : Allez, nous sommes ravis que vous alliez dans un lieu d'abandonnement : ô pleût à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache! ils répondent : ce n'est pas assez, il faut être écorché et brûlé, et

souffrir tout ce que le férocité des plus barbares peut inventer de cruel.
(Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)

28. Cependant, quoique la mort causât par tout des ravages étranges, ils ne laissoient pas de se jeter sans crainte dans les périls, afin de baptiser les enfans et ceux qu'ils trouveroient en état. (Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
29. Le R. Père Pijar est descendu cette année à Québec pour les affaires de la mission : On l'a fait ramer tout le long du voiage, avec tant d'inhumanité, que quand il est arrivé, il ne pouvoit se soutenir, et à peine put-il dire la Messe.
(Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
30. Il m'a dit le récit des peines que les Pères souffrent en cette Mission, elles sont inconcevables, et néanmoins son coeur étoit rempli d'une telle ardeur d'y retourner, qu'il oublia tous les travaux du voiage pour aller chercher ses amoureuses croix, qu'il proteste qu'il ne changeroit pas, hors la volonté de Dieu, pour le Paradis.
(Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
31. Ajoutez à cela la barbarie de cette nation qui les a fait souffrir excèsivement. Le Rd Père Chaumonot que vous connoissez a resenty leurs coups. C'est un apotre qui est ravi d'estre trouvé digne de souffrir pour Jésus-Christ.
(Lettre LVI, à son fils)
32. Je suis en une consolation très sansible du bon souhait que vous faites pour moy (c'et le martire).
33. Hélas, mon très cher fils, mes péchez me priveront de ce bien; je n'ay rin fait jusque icy qui soit capable d'avoir gaingné le coeur de Dieu car, pansez-vous, il faut avoir beaucoup travaillé pour estre trouvée digne de respandre son sang pour Jésus-Christ; je n'ose porter mes prétantions si haut : je laisse faire à sa bonté immance qui m'a toujours prévenue de tant de faveurs, que si sans mes mérites, elle me veut (encore) faire celle où je n'ose prétandre, je la supplie qu'elle le fase; je me donne à qu'elle vous comble de celles qu'elle a départie à tant de valeureux soldats qui luy ont gardé une fidélité inviolable. (Lettre LVI, à son fils)
34. Si on me venoit dire : « Vostre fils est martir », je panse que j'en mourrois de joie.
(Lettre LVI, à son fils)
35. Pour bien goûter la vocation du Canada, il faut de nécessité mourir à tout; et si l'âme ne s'efforce de le faire, Dieu le fait luy-même, et se rend inexorable à la nature, pour la réduire à cette mort, qui par une espèce de nécessité l'élève à une sainteté éminente. (Lettre LVIII, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
36. C'est à cette heure et à juste titre que vous pouvez dire que le R. P. Jogues est un double Martyr de l'amour sacré. C'est, ma très-chère Soeur, une victime et un Holocauste qui a enfin répandu tout son sang et donné sa vie pour Dieu.
(Lettre CXI, une religieuse de la Visitation)

37. Voilà un Martyr, ma chère Soeur, que j'estime bien puissant auprès de Dieu.
(Lettre CXI, une religieuse de la Visitation)
38. Priez Dieu pour moy, mon très-cher Fils, qu'il me fortifie et me rende digne de le servir aux dépens de ma vie et de mon bonheur : c'est là que je tire ma gloire, de laquelle même je luy fais de tout mon coeur un nouveau sacrifice.
(feu monastère, lettre CXXXV, à son fils)
39. Les unes sortoient dehors de crainte d'être ensevelies dans les ruines de la maison qu'elles voyaient branler comme si elle eût été de carte : les autres se retiroient devant le saint Sacrement, afin de mourir au pied de l'Autel, et de s'offrir en sacrifice à celui qui s'est immolé pour nous : une bonne soeur Converse entra une fois dans une appréhension si vive de la puissance souveraine de Dieu, qu'elle trembla une heure entière par tout le corps sans en pouvoir retenir l'agitation.
(tremblement de terre, lettre CCIII, à son fils)
40. Je sentois encore une pente de tout moy-même qui me portoit à m'offrir à sa divine Majesté pour être la victime de tous les péchez des hommes qui l'avoient obligé de faire le châtiment que nous avions devant les yeux.
(tremblement de terre, lettre CCVIII, à son fils)

Tableau 9

La valorisation de la mission

1. Il n'y a point de pensée si agréable à mon esprit et il me semble qu'il n'y a personne sous le Ciel qui puisse jamais mériter la possession d'un bien si inestimable, que d'être choisie de Dieu pour un si haut dessein. (Lettre XI, Dom Raymond)
2. Il me fait voir cette entreprise, comme la plus grande, la plus glorieuse, et la plus heureuse de toutes les fonctions de la vie Chrétienne... (Lettre XII, Dom Raymond)
3. O qu'heureuses seront ces âmes, mon Révérend Père, sur lesquelles tombera cet heureux sort! (Lettre XII, Dom Raymond)
4. Vous m'avez conduite à luy lorsque j'étois dans le siècle; vous m'avez donnée à luy dans la vie religieuse; pour l'amour de lui-même conduisez-moy au bien que je voy comme le plus grand de tous les biens. (Lettre XIII, Dom Raymond)
5. Je ne sçay pourtant de quel côté, ou à Québec ou ailleurs, mais en quelque lieu que ce soit, je regarde cet aimable país comme celui qui me doit être le Paradis terrestre, où il me semble que la plénitude des grâces du saint Esprit nous attend. (Lettre XIV, Dom Raymond)
6. Elle dit la vérité, et je suis encore plus imparfaite qu'elle ne dit, et toute-fois je ne désire pas moins la possession de ce grand bien, que je croy être le plus aimable et le plus désirable de tous les biens. (Lettre XXI, Dom Raymond)
7. Voilà mon sentiment qui trouve fort à son goût les peines que cet instinct intérieur luy fait connoître : de telle sorte qu'il n'y a homme du monde qui me put persuader le contraire, et quand même je ne possèderois jamais le bon-heur où j'aspire, je n'estimeray pas moins que la chose soit la plus désirable de tous les biens, et si j'en perds l'occasion, je croiray que je n'en suis pas digne et que je ne la mérite pas. (Lettre XXI, Dom Raymond)
8. Pour moy, je ne me veux plus regarder dans les prétentions de posséder pour ce coup, ce grand, cet aimable, ce souhaitable bien; mais j'entre dans les intérêts de mon Jésus, qui a répandu son sang pour ces âmes, et je les demanderay sans cesse au Père éternel, afin qu'un jour elles participent de notre rédemption. (Lettre XXIV, Dom Raymond)

9. O qu'heureuses sont ces âmes tant favorisées du ciel, dont le dessein éternel de Dieu a fait choix pour travailler à une si sainte conquête! (Lettre XXIV, Dom Raymond)
10. Je croy fermement que mon divin Jésus me donnera tout le secours nécessaire à cette haute entreprise, car il est amour et trop bon pour ne pas aider ceux qui espèrent en luy : c'est en cela que consiste ma paix et dans ma résolution que j'ay de luy être fidèle. (Lettre XXIX, Dom Raymond)
11. Quoy, Madame, notre divin Maître Jésus vous veut-il introduire dans le Paradis terrestre de la nouvelle France? (Lettre XXXI, madame de la Peltrie)
12. Et à n'en point mentir, je croy que vous êtes celle de qui sa divine Majesté se veut servir pour me faire jouir de ce bien. (Lettre XXXI, madame de la Peltrie)

Tableau récapitulatif

bien si inestimable/ si haut dessein/ cette entreprise. la plus grande, la plus glorieuse, et la plus heureuse de toutes les fonctions/ heureuses seront ces âmes/ heureux sort/ le plus grand de tous les biens/ le Paradis terrestre/ ce grand bien/ le plus aimable et le plus désirable de tous les biens/ le bon-heur où j'aspire/ la chose soit la plus désirable de tous les biens/ ce coup, ce grand, cet aimable, ce souhaitable bien/ une si sainte conquête/ cette haute entreprise/ le Paradis terrestre de la nouvelle France/ jouir de ce bien

13. C'est une chose admirable de voir la ferveur et le zèle des Révérends Pères de la Compagnie de Jésus : Le R. Père Vimont Supérieur de la mission pour donner courage à ces pauvres Sauvages les meine lui-même au travail, et travaille à la terre avec eux. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
14. Il fait ensuite prier Dieu aux enfans et leur apprend à lire, ne trouvant rien de bas en ce qui concerne la gloire de Dieu et le bien de ce pauvre peuple. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
15. Le R. Père le Jeune qui est le principal ouvrier qui a cultivé cette vigne, continue à y faire des merveilles. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
16. Il prêche le peuple tous les jours et lui fait faire tout ce qu'il veut : Car il est connu de toutes ces nations, et il passe en leur esprit pour un homme miraculeux. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
17. Et en effet il est infatigable au delà de ce qui se peut dire dans l'exercice de son ministère, dans lequel il est secondé par les autres Révérends Pères, qui

n'épargnent ni vie ni santé pour chercher ces pauvres âmes rachettées du sang de Jésus-Christ. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)

18. Le R. Père Ragueneau et plusieurs de sa compagnie ont été outrageusement battus et grièvement blessez. Un Sauvage aiant levé le bras pour lui fendre la tête, la hache s'attacha à ses cheveux sans pouvoir passer outre : mais un bâton lui fut rompu sus le bras. Il eût bien voulu qu'on lui eût ôté la vie pour la foy qu'il annonce, mais Dieu qui se veut servir de lui le réserve à autre chose. (Lettre XLIV, un de ses frères)
19. C'est une chose ravissante de voir tous nos Révérands Pères prodiguer leur vie pour attirer ces peuples au troupeau de Jésus-Christ. (Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
20. C'est à qui ira aux lieux les plus éloignez et les plus dangereux, et où il n'y a aucun secours humain. (Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
21. Les souhaits qu'on fait ici les uns pour les autres sont : Allez, nous sommes ravis que vous alliez dans un lieu d'abandonnement : ô pleût à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache! ils répondent : ce n'est pas assez. il faut être écorché et brûlé, et souffrir tout ce que la férocité des plus barbares peut inventer de cruel. (Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
22. Cependant, quoique la mort causât par tout des ravages étranges. ils ne laissoient pas de se jeter sans crainte dans les périls, afin de baptiser les enfans et ceux qu'ils trouveroient en état. (Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
23. Le R. Père Pijar est décendu cette année à Québec pour les affaires de la mission : On l'a fait ramer tout le long du voiage, avec tant d'inhumanité, que quand il est arrivé, il ne pouvoit se soutenir, et à peine put-il dire la Messe. (Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
24. Il m'a dit le récit des peines que les Pères souffrent en cette Mission, elles sont inconcevables, et néanmoins son coeur étoit rempli d'une telle ardeur d'y retourner, qu'il oublia tous les travaux du voiage pour aller chercher ses amoureuses croix, qu'il proteste qu'il ne changeroit pas, hors la volonté de Dieu, pour le Paradis. (Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
25. L'on renvoie ici le R. P. Poncet pour se remettre d'une indisposition que lui est survenue; nous sommes en peine, parce qu'on nous a dit que trois canots ont été pris des Hiroquois. Si cela se trouve véritable il est pris infailliblement, et peut-être déjà mangé. Nous aurons possible un Martyr en sa personne, ce qui fera une grande jalousie aux autres qui soupirent incessamment après cette haute grâce. Nous sommes de promesse avec eux, que si ce bon-heur arrive nous en chanterons le *Te Deum*, et qu'en échange ils feront part du mérite de leur sacrifice. (Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)

26. On ne remarque aucun sentimens de la nature, ils ne cherchent qu'à souffrir pour Jésus-Christ et à lui gagner de âmes. (Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
27. L'hiver dernier une vieille femme qui nous avoit amené une Séminariste, demeura dans la rigueur d'un grand froid dans la nège à quatre lieues d'ici. Le R. Père le Jeune le sceut, et prenant avec lui un bon Frère et un sauvage, l'alla chercher pour l'aider à bien mourir ou pour l'amener à l'Hôtel-Dieu. (Lettre L, Mère Ursule de Sainté-Catherine)
28. Nous voions tous les jours de semblables actions de vertu, qui montrent combien ces hommes Apostoliques sont ennemis d'eux-mêmes et de leur repos pour le service de leur Maître. (Lettre L, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
29. Ajoutez à cela la barbarie de cette nation qui les a fait souffrir excesivement. Le Rd Père Chaumonnot que vous connoissez a resenty leurs coups. C'est un apostre qui est ravi d'estre trouvé digne de souffrir pour Jésus-Christ. Il a quasi apris miraculeusement la langue huronne et a fait des merveilles dans une nation où luy et le Rd Père Brébeuf ont jetté les premières semances de l'Évangile. (Lettre LVI, à son fils)
30. Les Rds Pères Garnier et Pijard ont pansez estre tuez; Nostre-Seigneur les a gardez miraculeusement. (Lettre LVI, à son fils)
31. Le Rd Père Poncet a eschapé les mains des Iroquois qui estoient escartez lors que son canot passoit vite, conduit par des hurons qui craignoient la mort que ce grand serviteur de Dieu souhaittoit ardamment. (Lettre LVI, à son fils)
32. Les Pères qui travaillent aux Hurons y ont souffert cette année de grands travaux. (Lettre LIX, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
33. Les Révérends Pères de Brébeuf et Chaumonnot ont jeté les premières semances de l'Évangile dans la maison neutre, où ils ont pâti presque jusqu'à mourir : Le R. Père Chaumonnot a pensé avoir la tête fendue d'un coup de caillou. (Lettre LIX, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
34. C'est à cette heure et à juste titre que vous pouvez dire que le R. P. Jogues est un double Martyr de l'amour sacré. C'est, ma très-chère Soeur, une victime et un Holocauste qui a enfin répandu tout son sang et donné sa vie pour Dieu. Il est mort par la perfidie des Hiroquois qui lui ont fendu la tête d'un coup de hache, après l'avoir dépouillé et moulu de coups de bâtons et de massue. Après sa mort ils ont jeté son corps dans une Rivière, et mis sa tête au bout d'un bâton pour l'exposer en un lieu d'où elle puisse être veue de tout le monde. Voilà un Martyr, ma chère Soeur, que j'estime bien puissant auprès de Dieu. (Lettre CXI, une religieuse de la Visitation)

35. Il me seroit impossible de vous dire la consolation qu'a receue mon esprit d'avoir eu le bon-heur de voir cette sepmaine tant d'âmes qui ont receu le saint Baptesme et que notre Seigneur nous ait fait ce bien qu'elles avent esté instruites en nostre petite Chappelle. (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)
36. Aujourd'hui nostre joye a recommencé, lors que nous avons veu chez nous les filles et les femmes Chrestiennes. qui doivent partir pour suivre leurs parens à la chasse; nous les avons traictées trois fois cette sepmaine, mais de bon coeur. (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)
37. Marie Negabamat devient tous les jours plus accomplie; cette est tellement craintive des jugemens de Dieu, que l'un de ces jours comme j'instruisois les deux qui ne sont pas encore baptisées, elle avoit les larmes aux yeux; elle entend fort bien les mystères de nostre foy, le plus grand plaisir qu'on luy puisse faire, c'est de luy expliquer ces vérités par des images... (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)
38. Nous avons apporté des habits pour deux ans; tout a été employé dès cette année, de sorte que même n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres. (Lettre XLIII, une Dame de qualité)
39. Tout le linge que Madame notre Fondatrice nous avoit donné pour nos usages; et partie de celui que nos Mères de France nous avoient envoié, a pareillement été consumé à les nettoyer et à les couvrir. (Lettre XLIII, une Dame de qualité)
40. Ce nous est une singulière consolation de nous priver de tout ce qui est le plus nécessaire, pour gagner des âmes à Jésus-Christ, et nous aimerions mieux manquer de tout, que de laisser nos filles dans la salleté insupportable qu'elles apportent de leurs cabanes. (Lettre XLIII, une Dame de qualité)
41. Outre les filles et les femmes Sauvages que nous recevons dans la maison, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes, et ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de notre Seigneur et de sa sainte foy. (Lettre XLIII, une Dame de qualité)
42. Elle a fait de très-grands progresz auprès de nous, tant dans la connoissance des mystères, que dans les bonnes moeurs, dans la science des ouvrages, à lire, à jouer de la Virole, et en mille autres petites adresses. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
43. Elle, ravie d'aise de l'entendre prier Dieu et répondre au Catéchisme, luy disoit : ma fille tu nous instruiras ton père et moy; si tu voulois encore demeurer au Séminaire où tu es tant aimée, tu deviendrois encore bien plus capable de la faire. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)

44. Nous en avons eu dix-huit, sans parler des femmes et des filles sauvages, qui ont permission d'entrer au lieu destiné à l'instruction des Françaises et des Sauvages, où elles ne manquent pas de se trouver. (Lettre XLIII, une Dame de qualité)
45. Après l'instruction et les prières nous leur faisons festin à leur mode. La faim qu'elles ont est l'horloge qui leur fait juger de l'heure des repas, de sorte que disposant à manger pour nos séminaristes, il faut aussi prévoir à celles qui doivent survenir. Cela se fait particulièrement l'hiver, que les vieilles gens ne peuvent suivre les sauvages à la chasse, car si l'on n'avoit soin d'eux en ce temps-là, ils mourroient de faim dans les cabanes. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
46. Il (Père Poncet) est demeurant aux 3 rivières; (il) assiste les algonquins avec le zèle que vous pouvez juger; il est savant en la langue algonquine. C'est aussi celle que j'étudie, qui me sert aux algonquines et montagnaises, comme estant des nations adjasantes. (Lettre LVI, à son fils)
47. Nous avons toujours fait nos fonctions envers les filles tant sauvages que françoises depuis que nous sommes en ce bout du monde, outré les femmes externes qui sont souvent parmi nous. A cette fin nous étudions la langue Algonquine par préceptes et par méthode, ce qui est très difficile. Notre Seigneur néanmoins me fait la grâce d'y trouver de la facilité, ce qui m'est une très grande consolation. (Lettre XLVII, à l'un de ses frères)
48. Il me semble que lorsque nous faisons festin à nos Sauvages, et que pour en traiter splendidement soixante ou quatre-vingt on n'y employe qu'environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce, quatre mesures de farines de pois ou de bled d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondues, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment, il me semble, dis-je, que l'on doit déplorer les grandes superfluités du monde, puisque si peu de chose est capable de contenter et de ravir d'aise ces pauvres gens, parmi lesquels néanmoins il y a des Capitaines qui à leur égard passent pour des Princes et pour des personnes de qualité. Et cependant ce festin que je viens de décrire et qui leur sert tout ensemble de boire et de manger, est un des leurs plus magnifiques repas. (Lettre XLVII, à l'un de ses frères)
49. Voilà comme on les gagne, et comme à la faveur d'un apas matériel on les attire à la grâce de Jésus-Christ. (Lettre XLVII, à l'un de ses frères)
50. Je n'ay pas perdu mes peines dans le soin espineux d'une langue estrangère qui m'et maintenant si facile que je n'ay point de peine à enseigner nos saints mystères à nos Néophites dont nous avons eu grand nombre cette année : plus de 50 séminaristes, plus de 700 visites de sauvages et sauvagesses que nous avons tous assistés spirituellement et temporellement. (Lettre LVI, à son fils)
51. Toutes sont baptisées, et nous en avons eu cette année jusqu'à quarante huit; sans parler de plus de huit cens visites de sauvages que nous avons assisteés selon notre possible. (Lettre LIX, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)

52. Nous avons reçu vos libéralitez et celles de nos amis; nous en avons fait des robes à nos Sauvages qui en ont été ravies, n'étant pas accoutumées de se voir si braves. Nous leur avons fait un festin général, où nos Révérands Pères se sont trouvez et ont pris occasion de nos largesses, de leur faire voir l'affection qu'on leur porte en France. Nous avons reçu tous les articles d'union qu'on nous a envoieez, je vous fais un million de remercimens de les avoir agréez et approuvez. (Lettre LIX, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
53. Hélas! j'instruisois les filles et les femmes huronnes, par semaine, avec la Mère Assistante; ce m'estoit une consolation que je ne vous puis exprimer. Nous les secourions des deux mains selon le corps et l'esprit, et une nuit nous a privées de tous ces biens! (Lettre CXXXII, à un Père de la Compagnie de Jésus, incendie de Noël 1650)
54. Mon R. P. il semble que ces bonnes gens portent le Paradis avec eux, aussi sont de ces âmes fraîchement lavées dans le sang de l'agneau. (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)
55. Magdeleine Amiskoveian est en ses moeurs comme si elle avoit esté eslevée parmy nous; il ne se peut voir une humeur plus douce et plus flexible; elle fait tenir toutes ses compagnes en leur devoir, elle gouste grandement bien les choses de Dieu. (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)
56. Marie Negabamat devient tous les jours plus accomplie; cette est tellement craintive des jugements de Dieu, que l'un de ces jours comme j'instruisois les deux qui ne sont pas encore baptisées, elle avoit les larmes aux yeux; elle entend fort bien les mystères de nostre foy, le plus grand plaisir qu'on luy puisse faire, c'est de luy expliquer ces vérités par des images; elle a tant de dévotion envers la sainte Vierge, qu'elle tressaillit de jove à la veue de son pourtraict, elle l'appelle sa mère, la baise et la chérit uniquement; elle ne peut souffrir aucune indécence en ses compagnes; quand on la fait prier Dieu en sa langue avec ses compagnes, elle s'en va encore avec les petites Françaises pour le prier. (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)
57. On ne prendroit pas la petite Magdeleine pour une Sauvage, il ne se peut voir un enfant plus obéissant, ny plus affectueux, on luy faict faire ce qu'on veut, c'est un petit Ange en innocence, et la petite Ursule aussi. (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)
58. Les trois dernières que vous nous avés données, ont laissé leur humeur Sauvage à la porte, elles n'en ont rien apporté chez nous, il me semble qu'elles y ayent esté toujours eslevées : elles ne sont point émeues pour voir entrer et sortir des filles ou femmes Sauvages, elles ne font paroistre aucun désir de les suivre, elles les saluent à la Française, et les quittent en riant, il me semble que nous sovons leurs mères naturelles; elles se viennent jetter en nos bras, comme à leur refuge, quand elles ont quelque petite affliction. (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)

59. L'un de ces jours, ayant quelque douleur de reste, on leur dit que j'estois malade, que je mourrois si elles faisoient du bruit : à ce mot de mourir, elles se mirent à pleurer, et à garder parfaitement le silence. (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)
60. J'ay esté grandement consolée ayant appris que le R. P. Supérieur avoit inclination que trois de nos séminaristes fissent leur première communion, si elles estoient jugées capables; le P. Claude Pijard les instruit avec un grand soin, il est tout consolé de les voir en une si bonne disposition; il est vray, mon bon Père, qu'elles font paroistre tant de désir de posséder un si grand bien, que vous diriez qu'elles vont entrer au ciel, tant elles ont de joye sur leur visage. (Lettre XLII, au Père Paul Le Jeune)
61. Agnès faisoit hier quelque traict d'enfant, on luy dit qu'elle faschoit Dieu, elle se prit à pleurer, luy en ayant demandé la raison, elle répondit : On ne me fera pas communier à cause que j'ay fasché Dieu. On ne la peut appaiser qu'on ne l'eust assurée, que cela ne l'empescherait pas de communier. (Lettre XLII, au Père Paul Le Jeune)
62. Elles sont si attentives à ce qu'on leur enseigne, qu'outre ce que le Père les instruit, si je leur voulois faire répéter ce qu'on leur dit, et ce qui est couché au catéchisme depuis le matin jusques au soir, elles s'y assujettiroient volontiers; j'en suis ravie d'estonnement, je n'ay point veu des filles en France ardentes à se faire instruire ny à prier Dieu comme le sont nos séminaristes, je croy que les bénédictions du ciel sont pleinement sur ces âmes innocentes, car elles sont vraiment. (Lettre XLII, au Père Paul Le Jeune)
63. En ce même temps, on nous donna une grande fille âgée de dix-sept ans appelée Marie Amiskvian. Il ne se peut voir de plus souple et de plus innocent; nuy encore de plus candide, car nous ne l'avons pas surprise une seule fois dans le mensonge, qui est une grande vertu dans les Sauvages. Si ses compagnes l'accusent, elle ne s'excuse jamais : Elle est si ardente à prier Dieu, qu'il ne la faut jamais avertir de le faire; elle y porte même les autres, et il semble qu'elle soit leur Mère, tant elle a de charité pour elles. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
64. Elle a un grand esprit pour retenir ce qu'on lui enseigne, particulièrement les mystères de notre foy, ce qui nous fait espérer qu'elle fera de grands biens quand elle sera retournée avec les Sauvages. Cette fille nous a beaucoup aidé dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien François. Enfin cette fille gagne les coeurs de tout le monde par sa grande douceur et par ses belles qualitez. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
65. Votre fillole Marie Magdelaine Abatenau nous fut donnée encore toute couverte de petite vérole et n'ayant encore que six ans. A cet âge elle seule avoit servi son Père et sa Mère dans la maladie dont ils moururent, avec tant d'adresse qu'elle tenoit en admiration tous ceux qui la voioient. Il ne se peut rien voir de plus obéissant que cette enfant : elle prévient même l'obéissance, car elle a l'adresse de se placer dans les lieux où elle prévoit qu'on la pourra emploier : et elle fait ce qu'on lui demande avec tant de conduite, et de si bonne grâce qu'on la prendroit

- pour une fille de qualité; aussi elle est votre fillole, je dirois volontiers votre fille en Jésus-Christ. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
66. J'ajouterai pour votre consolation qu'elle sçait par coeur son catéchisme avec les prières chrétiennes qu'elle récite avec une dévotion capable d'en donner à ceux qui la voient. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
67. Marie Ursule Gamitiens fillole de Mademoiselle de Chevreuse, n'est âgée que de cinq à six ans; toute petite qu'elle est, elle ne nous donne pas de peine à lui faire faire son devoir de Chrétien, car elle n'est pas plutôt éveillée qu'elle se met d'elle-même en demeure de prier Dieu. Elle dit son Chaplet durant la Messe, et chante des cantiques en sa langue sauvage. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
68. Agnès Chabdikuchich nous fut donnée en même temps. Le nom d'Agnès lui convient très-bien, car c'est un agneau en douceur et simplicité. Quelque temps avant d'entrer au Séminaire elle rencontra le R. Père Caïe dans le bois où elle couppoit sa provision, elle ne l'eût pas plutôt aperçu qu'elle jetta sa hache à l'écart et lui dit : Enseigne-moy. Elle fit cette action de si bonne grâce, qu'il en fut sensiblement touché, et pour satisfaire à sa ferveur, il l'amena au Séminaire avec une de ses compagnes, où elles se rendirent en peu de temps capables du saint Baptême. Elle n'a que douze ans, et elle fit sa première communion à Pâques, avec trois de ses compagnes. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
69. Nicole Assepanse nous fut donnée le même jour âgée de sept ans. Ses parens qui sont des plus considérables entre les Sauvages nous prièrent de la recevoir pour un temps parce qu'elle ne les pouvoit suivre à la chasse. Cette fille a l'esprit si ouvert qu'elle est capable d'instruction comme une fille de vingt ans. Elle n'avoit été que cinq mois dans le Séminaire, et elle sçavoit rendre compte des principaux points de notre Foy, sçachant le Catéchisme. et les exercices de Chrétien parfaitement. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
70. Je serois trop longue de vous parler séparément de toutes, mais je vous diray en général que ces jeunes filles nous aiment plus que leurs parens, ne témoignant aucun désir de les suivre, ce qui est fort extraordinaire dans les sauvages. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
71. Lorsque nous faisons nos exercices spirituels, elles gardoient un continuel silence; elles n'osoient pas même lever les yeux ny nous regarder, pensant que cela nous interrompoit. Mais aussi quand nous les eûmes finis on ne peut exprimer les caresses qu'elles nous firent, ce qu'elles ne font jamais à leur mères naturelles. Il y en a quatre qui communièrent à Pâques : elles firent cette action avec tant de pureté, que la moindre ombre de péché leur faisoit peur, et avec tant d'ardeur et de désir de s'unir à notre Seigneur, que dans l'attente de le recevoir elles s'écrioient : ah! quand sera-ce que Jésus nous viendra baiser au coeur? Le Révérend Père Pijart qui les avoit baptisées et instruites pour la Communion, les voyant se comporter dans une modestie toute angélique ne put retenir ses larmes. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)

72. Ils étoient ravis de ce que pour l'amour de leur Nation nous avions quitté notre país. et que par une pure charité nous vestions et nourrissions leurs filles comme si elles nous eussent appartenu. (Lettre XLVI, à la Mère Marie-Gillette Roland)
73. J'y remarque une confiance en Dieu, une foy, une ardeur qui donne de l'admiration et de la dévotion tout ensemble. Ils sont toujours prêts à donner leur vie pour Jésus-Christ, quoi-que les Sauvages craignent extrêmement la mort. (Lettre LVIII, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
74. Il y a peu de temps que Pigaro&ich me disoit : Je ne vis pas pour des bêtes, comme je vivois autrefois, ny pour des robes, je vis et je suis pour Dieu. Quand je vais à la chasse je luy dis : Grand Capitaine Jésus, détermine de moy; encore que tu arrête les bêtes, et qu'elles ne paroissent point devant moy, j'espéreray toujours en toy : Si tu veux que je meure de faim, je suis content, détermine de moy, toy qui détermine de tout. (Lettre LVIII, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
75. Ces bons Néophites me font souvent des harangues qui regardent toujours les affaires de la foy et de l'amour qu'ils ont pour Dieu. Charles a ébranlé trois Nations et y a mis notre foy en si grand crédit. qu'elles veulent l'embrasser. Quelques-uns ont une si grande foy que se voiant en danger de mort; ils disent à Dieu d'un coeur tout rempli de confiance : Tu es le Maître de nos vies, tu nous peux tirer de ce péril, mais détermine de nous, toy qui es tout-puissant. Ils sont dans ces rencontres délivrez miraculeusement. (Lettre LVIII, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
76. Ces enfans ont de si grandes inclinations à la pureté, que si elles sortent pour se promener, elles fuyent la rencontre des hommes, et sont si soigneuses de se couvrir avec une telle décence, que leur maintien s'éloigne bien des façons de faire des Sauvages. (Lettre LX, au Père Vimont)
77. Il ne se passe jamais quinze jours, qu'elles demandent à se confesser : elles font tous les soirs une exacte recherche de leur conscience, mais avec une telle candeur qu'elles disent publiquement les fautes qu'elles ont remarquées en leur examen; que si elles en oublient quelqu'une qui ait paru dehors, celle qui en auroit la connoissance dira tout haut : Ma Soeur, vous ne vous souvenez pas de telle faute; demandez-en pardon à Dieu. Ce procédé ne les offense point; le bon accord et la bonne intelligence qu'elles ont par ensemble, leur est quasi naturelle. (Lettre LX, au Père Vimont)
78. Comme c'est nostre coutume de nous retirer par fois huict ou dix jours pour faire sauvages ne nous voyans point, disent que nous nous cachons. Les Mères s'estant donc cachées en cette sorte, la petite Séminariste Huronne se voulut aussi cacher ; elle se retire dans un petit bocage qui est dans la closture, se fait une espèce de cabane et passe une bonne partie de la journée à prier Dieu. L'une de ses compagnes l'ayant trouvée, luy demande ce qu'elle fait là : je me cache, fit-elle, comme les Mères pour prier Dieu pour moy, pour vous, pour les François et pour es Sauvages. Celle-cy le va dire à ses compagnes: elles accourent aussi-tost, elles

se font toutes une petite maison de feuillages. excepté les deux plus jeunes; elles se renferment dans cette verdure, gardant le silence, employant une bonne partie de leur temps à faire prières, à réciter leur chapelet, avec autant d'affection que des personnes meures et plus âgées...

(Lettre LX, au Père Vimont, destinée à paraître dans les Relations)

79. Le R. Père Isaac Jogues qui avoit fait le voiage avec eux, vint à Québec avec cinq Hurons tant Chrétiens que Cathécumènes, trois desquels qui étoient les plus considérables, étoient parens de notre Thérèse, et venoient à dessein de la retirer afin de la pourvoir. [Ils] nous firent des harangues si chrétiennes que nous étions ravies de les entendre parler; il ne se peut voir des remercimens plus humbles que ceux qu'ils nous faisoient pour les soins que nous avons eu de leur parente depuis deux ans qu'elle demuroit au Séminaire. (Lettre LXV, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
80. D'autres qui avoient été excitez à boire par des François, et qui avoient traité avec eux pour des boissons enyvantes, en sorte que quelques jeunes gens qui en furent pris, furent privez trois jours entiers de l'entrée de l'Eglise à la sollicitation des Anciens. Les innocens ont aidé les coupables à faire cette pénitence : Ils alloient deux fois le jour de compagnie à la porte de la chapelle faire leurs prières avec une grande humilité, mais ils n'y entroient pas. Les Anciens non contents de cela condamnèrent les coupables à l'amende, qui étoit d'un certain nombre de peaux de Castor destinées à acheter de quoi parer l'Autel de celui qui a tout fait, afin de l'appaiser. Cette pénitence est ordinaire et sert beaucoup à tenir dans le devoir ceux qui n'ont pas des intentions tout à fait pures. Ils donnent à Dieu les prémices de leurs champs au temps de leur récolte. Enfin quoi qu'ils soient continuellement persécutez de leurs ennemis, leur foy n'en est que plus forte : vous le verrez dans le récit que j'en fais à nos Mères, où je leur parle tant de la disposition de notre Séminaire, que des particularités de toute cette nouvelle Eglise, pour laquelle je vous supplie de continuer vos prières et de porter votre sainte Communauté à y joindre les siennes.
(Lettre LXXVIII, à la Mère Marie-Gillette Roland)
81. L'un d'eux ensuite d'une vision que notre Seigneur luy a donnée, a causé de grandes conversions, jusques à faire de grandes pénitences publiques, que les Sauvages faisoient deux-mêmes pour l'horreur qu'ils avoient de leurs péchez passez. Cela continue encore à présent, et celui qui a eu la vision, ne se peut empêcher de prêcher à ses Compatriotes ce qu'il a veu. (Lettre XCII, à son fils)
82. Il me seroit impossible de vous dire la consolation qu'a receue mon esprit d'avoir eu le bon-heur de voir cette sepmaine tant d'âmes qui ont receu le saint Baptesme et que nostre Seigneur nous ait fait ce bien qu'elles ayent esté instruites en nostre petite Chappelle. (Lettre XLI, au Père Paul Le Jeune)
83. Nous avons donc, madame, tout sujet de louer le Père des miséricordes de ce qu'il en répand de si grandes sur nos pauvres Sauvages : Car n'étant pas contents de se faire baptiser, ils commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre pour s'établir. (Lettre XLIII, à un Dame de qualité)

84. Elle n'y fut pas deux jours (Marie Negagmat) qu'il y eut un changement admirable. Elle ne sembloit plus être elle-même, tant elle étoit portée à la prière et aux pratiques de la piété Chrétienne, en sorte qu'aujourd'hui elle est l'exemple des filles de Québec quoi qu'elles soient toutes très-bien élevées.
(Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
85. Elle a fait de très-grands progresz auprès de nous, tant dans la connoissance des mystères, que dans les bonnes moeurs, dans la science des ouvrages, à lire, à jouer de la Viole, et en mille autres petites adresses.
(Lettre XLIII, à un Dame de qualité)
86. Lorsque sa mère vint la quérir au retour de sa chasse, cette innocente luy faisoit faire les prières. J'admirois la simplicité de la mère, qui n'étoit pas encore baptisée, de recevoir l'instruction de sa fille avec tant d'ardeur et de docilité. Elle, ravie d'aise de l'entendre prier Dieu et répondre au Catéchisme, luy disoit : ma fille tu nous instruiras ton père et moy; si tu voulois encore demeurer au Séminaire où tu es tant aimée, tu deviendrois encore bien plus capable de la faire. (Lettre XLIII, à un Dame de qualité)
87. Depuis qu'elles ont été lavées dans le sang de Jésus-Christ, elles conservent une pureté d'âme qui n'est pas croiable. Les hommes et les femmes en font de même. Ils font encore beaucoup plus, parceque poussez de zèle de communiquer la grâce que Dieu leur a faite, ils vont dans les autres Nations porter les présens pour les attirer ici, afin qu'ils entendent la loy de Dieu, et qu'elles s'y soumettent.
(Lettre XVIV, à l'un de ses frères)
88. L'on a baptisé plus de douze cens personnes dont la pluspart a plutôt servi à faire une Eglise triomphante qu'une militante pour une grande mortalité survenue entre les Sauvages. (Lettre XVIV, à l'un de ses frères)
89. Notre bon Joseph a fait office d'Apôtre cette année, après s'y être disposé par les exercices spirituels. Vous seriez ravie d'entendre ce qu'il a fait; car il a été hardiment et sans craindre la mort de bourg en bourg prêcher l'Evangile avec une élégance du Paradis, n'omettant rien de ce qu'il jugeoit nécessaire pour mettre notre foy en crédit. Ses compatriotes qui sçavoient qu'il ne pouvoit avoir cette science naturellement, étoient ravis et comme en extase en l'entendant parler. Il leur disoit : Ah! si vous sçaviez la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne demeureriez jamais comme vous êtes.
(Lettre XLV, à la Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
90. On ne peut voir ce bon Chrétien (Le bon Estienne Pigar&ich, qui avant son baptême étoit un fameux sorcier) sans avoir de la dévotion : il y a encore deux Capitaines à Sillery qui vivent saintement, et ces trois tiennent tous dans le devoir.
(Lettre XLVI, à la Mère Marie-Gillette Roland)
91. Elles perdent tout ce qu'elles ont de sauvage si tôt qu'elles sont lavées des eaux du saint baptême en sorte que ceux qui les ont veues auparavant courir dans les bois comme des bêtes sont ravis et pleurent de joye de les voir douces comme des

brebis s'approcher de la sainte table pour y recevoir le véritable agneau.
(Lettre XLVII, à l'un de ses frères)

92. Quant aux Sauvages sédentaires, ils sont dans la ferveur des premiers Chrétiens de l'Eglise. Il ne se peut voir des âmes plus pures ni plus zélées pour observer la loi de Dieu. (Lettre L, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
93. Nos Séminaristes font un grand progres dans la foy et dans la piété. Toutes sont baptisées, et nous en avons eu cette année jusqu'à quarante huit...
(Lettre LIX, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
94. Le Diable est si jaloux qu'il fait tout son possible pour les détourner de leurs bonnes résolutions, mais en vain : Car tant s'en faut qu'ils retournent en arrière, qu'au contraire ils sont si affermis dans notre sainte Foy, et remplis d'un si grand zèle, qu'ils prêchent publiquement aux autres, ce qu'ils ont appris de nos mystères et des maximes de l'Évangile.
(Lettre LXI, à l'une de ses belles-soeurs)
95. Ils tenoient pour miracle de la voir lire et écrire, ce qu'ils n'avoient encore jamais veu parmi eux: ils la voioient comme une Française, ils l'entendirent parler de deux ou trois sortes de langues, et ils croioient déjà qu'elle seroit l'exemple de leur Nation et la maîtresse des filles et des femmes Huronnes : Nous les pourvûmes de tout ce qui étoit nécessaire à son mariage par le moien de nos amis, ensuite de quoi il fallut la rendre. (Lettre LXV, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)

Tableau 10

La louange

1. Vos salutaires avis... (Lettre XI, Dom raymond)
2. [Le] rapport qu'on m'a fait de votre dessein, m'a fait penser si ce divin Sauveur ne vous avoit point choisi pour me faire posséder l'effet de mes désirs, pour comble de tous les autres biens qu'il m'a faits par votre moyen. (Lettre XI, Dom Raymond)
3. Mais je suis dans le dessein de suivre en toutes choses le conseil et les avis des personnes sages...(Lettre XIII, Dom Raymond)
4. Vous m'avez conduite à luy lorsque j'étois dans le siècle; vous m'avez donnée à luy dans la vie religieuse; pour l'amour de lui-même conduisez-moy au bien que je voy comme le plus grand de tous les biens. (Lettre XIII, Dom Raymond)
5. votre bonté (Lettre XIV, Dom Raymond)
6. Elle m'a assurée qu'elle donnera à Dieu de tout son coeur ce qu'elle a de plus cher pour une si généreuse entreprise, dans la confiance que vous prendrez avec plaisir le soin de celles qu'elle donnera. (Lettre XIV, Dom Raymond)
7. Je sçavois bien que nos prières trouveroient quelque lieu en votre affection, et que celui qui nous a poussés à vous les faire, vous feroit prendre à coeur l'affaire dont il nous presse. (Lettre XVI, Dom Raymond)
8. Ce n'est donc pas rechercher nos propres intérêts que de recourir à ceux que nous croyons que Dieu a mis en ce monde pour nous aider. (Lettre XVI, Dom Raymond)
9. et c'est à nous à recevoir la charité de vous-même, comme de la main que je croy avoir été choisie de Dieu pour nous la faire. (Lettre XVI, Dom Raymond)
10. J'ose m'avancer de dire qu'il vous fait connoître qu'il vous veut donner à nous pour sa gloire et pour notre bien, et même qu'il vous veut pancher à cela. (Lettre XVI, Dom Raymond)
11. Vous n'êtes pas homme à éteindre les lumières divines; c'est ce qui nous fait espérer que vous serez obéissant à notre Père céleste, et flexible à nos vœux. (Lettre XVI, Dom Raymond)

12. Ce n'est pas que nous voulions présumer de vous pouvoir apporter quelque soulagement dans vos travaux, mais disposer notre courage à votre imitation. (Lettre XVI, Dom Raymond)
13. Le rebut que vous me fîtes il y a quelque-temps me fit panacher à être plus réservée à vous déclarer mes dispositions; mais je me suis apperçue que Dieu veut peut-être que j'achève mes jours comme je les ay commencés, sous la conduite d'un si bon Père. (Lettre XVIII, Dom Raymond)
14. Au reste je vous croy si plein de charité, que je m'assure que vous faites plus pour nous que vous ne dites. (Lettre XVIII, Dom Raymond)
15. Faites-nous part des nouvelles que vous apprendrez; nous sommes dans cette attente, comme vous le pouvez penser, et aussi dans l'espérance de vos saintes prières. (Lettre XX, à Dom Raymond)
16. Le Révérend Père Poncet extrêmement zélé pour tout ce qui regarde la plus grande gloire de Dieu, m'ayant informée de vos généreux desseins (2 fois), a fait dilater mon coeur par un épanchement tout entier en bénédictions et en louanges à la divine bonté des inventions admirables qu'elle a de se former des sujets dignes d'être les instrumens de sa gloire. (Lettre XXXI, à madame de la Peltrie)
17. Ah! ma chère Dame, chère Epouse de mon divin Maître, vous trouvant, j'ay trouvé celle qui l'aime avec vérité, puis *qu'il n'y a point de plus grand amour que de se donner soy-même et tout ce qu'on a pour son bien-aimé.* (Lettre XXXI, à madame de la Peltrie)
18. Et à n'en point mentir, je croy que vous êtes celle de qui sa divine Majesté se veut servir pour me faire jouir de ce bien. (Lettre XXXI, à madame de la Peltrie)
19. Je vous en ose conjurer par le même amour qui brûle votre coeur : et s'il vous plaît nous donner cette consolation, je vous puis assurer, que vous trouverez des âmes qui vous aiment tendrement, et qui vous recevront comme leur étant envoyée de la part de leur céleste Epoux : Et moy qui suis la plus indigne de toutes, j'ose encore vous demander la participation de vos saintes prières, et la grâce de me dire dans la liaison du saint Esprit indissolublement Vôtre. (Lettre XXXI, à madame de la Peltrie)
20. Dame de qualité (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
21. personnes charitables de la France (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
22. médiatrice des pauvres filles Sauvages (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
23. Nous avons reçu vos libéralitez et celles de nos amis; nous en avons fait des robes à nos Sauvages qui en ont été ravies, n'étant pas accoutumées de se voir si braves. Nous leur avons fait un festin général, où nos Révérends Pères se sont trouvez et

- ont pris occasion de nos largesses, de leur faire voir l'affection qu'on leur porte en France. (Lettre LIX, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
24. inviter les filles de qualité que vous instruisez, ou bien leurs parents à cet oeuvre de charité; et enfin de pratiquer des personnes pieuses, qui ne demandent bien souvent que des moyens d'employer utilement leurs aumônes.
(lettre LXIV, Supérieure d'un couvent d'ursulines)
25. personnes affectionnées à la gloire de Dieu
(lettre LXIV, Supérieure d'un couvent d'ursulines)
26. personnes de piété (lettre LXIV, Supérieure d'un couvent d'ursulines)
27. la générosité de votre esprit (Lettre LXVI, Mademoiselle de Luynes)
28. Ce que vous avez envoyé à votre fillole a été volé depuis Paris jusques à Dieppe : je lui ay dit la perte qu'elle a faite et l'amour que vous lui portez.
(Lettre LXVI, Mademoiselle de Luynes)
29. sa bonne Maraine... (Lettre LXVI, Mademoiselle de Luynes)
30. je vous supplie de continuer vos prières et de porter votre sainte Communauté à y joindre les siennes... (Lettre LXXVIII, Mère Marie-Gillette Roland)
31. gens de bien (Lettre XCVII, à son fils)
32. Ne le priez-vous pas qu'il nous suscite quelque restaurateur ou quelque restauratrice pour nous relever d'une si profonde chute? Je dis quelque sainte âme qui s'acquerra des couronnes éternelles en nous faisant la charité.
(Lettre CXXXII, un Père de la Compagnie de Jésus)
33. je connois que l'affection pour le Canada vous est toujours demeuré dans le coeur, puisque par votre bienveillance vous voulez bien en épouser les intérêts, et sur tout ceux de notre Séminaire.
(Lettre CCXLI, Supérieure des ursulines de Saint-Denys)
34. Nous vous aimons toutes cordialement et nous ne doutons point de votre affection réciproque en notre endroit...
(Lettre CCXLI, Supérieure des ursulines de Saint-Denys)

Tableau 11

La sollicitation

1. Il semble que la ferveur de la primitive Eglise soit passée dans la nouvelle France et qu'elle embrase les coeurs de nos bons Néophites, de sorte que si la France leur donne un peu de secours pour se bâtir de petites loges dans la bourgade qu'on a commencée à Sillery l'on verra en peu de temps un bien autre progres.
(Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
2. Elle est recherchée de mariage par un François, mais on a le dessein de la donner à un de sa Nation à cause de l'exemple qu'on espère qu'elle donnera aux Sauvages. O si Dieu donnoit la dévotion à quelque personne de France d'aider à lui faire une petite maison! Elle feroit sans doute une oeuvre de très-grand mérite.
(Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
3. Dieu nous a fait grâce de les pouvoir assister jusqu'au Printemps qu'ils nous ont tenu bonne compagnie, et ce nous sera une singulière consolation de pouvoir continuer à le faire avec le secours des personnes charitables de la France, sans lesquelles cela nous sera absolument impossible; notre petit Séminaire ne pouvant suffire de luy-mesme aux grandes dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des Séminaristes, et pour le secours des autres sauvages.
(Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
4. La Providence de Dieu y pourveut avec tant de bonté, que les Sauvages mêmes vinrent au devant pour nous prier de prendre leurs filles; de sorte que si nous avons des vivres et des habits nous en pourrions recevoir un très-grand nombre. quoique nous soyons extrêmement pressées pour les bâtimens. Si Dieu touche le coeur de quelques âmes saintes pour nous aider à nous bâtir proche des Sauvages, comme nous en avons le dessein, nous en aurons une grande quantité.
(Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
5. Comme vous êtes visitées de plusieurs personnes puissantes. je vous supplie de le leur vouloir recommander, et si la divine Majesté touche au coeur de quelques-uns. Monsieur de Bernières qui s'est chargé de nos affaires, et qui nous envoie nos nécessitez, est celui à qui il faudroit s'adresser. Pour l'amour de Jésus-Christ que vous aimez, rendez-vous la médiatrice des pauvres filles Sauvages.
(Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
6. Aimez sur tout notre petit séminaire qui loge des âmes très innocentes et nouvellement lavées dans le sang de l'Agneau. Elles prient beaucoup pour vous et pour leurs bienfaiteurs, et je ne doute point que vous n'en ressentiez les effets,

puisqu' Dieu se plaît d'exaucer les prières des âmes pures.
(Lettre L, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)

7. Je vous rend grâces de l'amour que vous avez pour le Canada : Je vous rend grâces de vos bienfaits. Vous m'avez infiniment obligée de me dire de si bonnes nouvelles de vos Révérendes Mères et de vos chères Soeurs : je les conjure de m'obtenir du Ciel une grande et fidèle correspondance à toutes les grâces que je recois de notre Seigneur.
(Lettre LXIII, à la Mère Marie-Gillette Roland)
8. Mais, ma Révérende Mère, puisqu'en ce qui nous regarde, il nous est nécessaire pour exercer les fonctions de notre Institut de subvenir non seulement aux âmes, mais encore au corps des filles que nous instruisons leur donnant le vivre et le vêtir, c'est ce qui me fait prendre la liberté, après vous avoir demandé le secours de vos prières de vous supplier encore de nous vouloir procurer quelques commoditez temporelles selon les occasions que vous pourrez en avoir : vous exercerez en cela le grand zèle que Notre Seigneur vous donne de nous aider à cultiver sa vigne en cette terre étrangère.
(Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines)
9. En France il y a beaucoup de nécessiteux, mais il y a aussi beaucoup de personnes charitables pour les secourir : icy tous sont pauvres et nul ne les peut assister que nous, et quelque petit nombre de gens de bien qui sont passez de France : mais nous sommes pauvres nous-mêmes, et n'avons que par aumônes ce peu que nous avons pour nos nécessitez.
(Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines)
10. Je ne vous fais pas l'ouverture des moyens que vous pouvez prendre pour nous aider: comme seroit de contribuer quelque chose par vous-mêmes: de conjurer les autres Supérieures de France de faire de même: d'inviter les filles de qualité que vous instruisez, ou bien leurs parens à cet oeuvre de charité: et enfin de pratiquer des personnes pieuses, qui ne demandent bien souvent que des moyens d'employer utilement leurs aumônes. O ma Révérende Mère, que ne vous dirois-je pas sur ce sujet! car le désir que j'ay du salut de ces pauvres âmes et l'extrême nécessité où elles sont, me feroit volontiers aller prier et crier miséricorde pour elles, par toutes les rues de nos Villes de France et demander l'aumône de porte en porte pour avoir de quoy subvenir à leur misère : mais je ne croy pas vous en devoir dire davantage, croyant que c'est assez à une âme que je sçay avoir le désir de les secourir pour l'amour de Jésus.
(Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines)
11. La confiance que j'ay que vous aimez nos petits travaux m'a fait prendre la liberté de vous écrire cette lettre et m'en donne encore une autre, qui est que si votre charité s'exerce en notre endroit, et si vous faites quelque petite cueillette de celles des personnes affectionnées à la gloire de Dieu, vous aiez le bonté d'en faire l'adresse à un très-pieux gentil-homme de Caen nommé Monsieur de Bernières qui s'employe charitablement à l'établissement de cette Maison.
(Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines)

12. Les Sauvages sont naturellement ingrats, comme nous l'expérimentons en ceux qui ne sont pas encore baptisés, mais pour ceux qui le sont, la grâce dont leurs âmes sont embellies les rends très-reconnoissans. et presque toutes leurs prières et leurs communions se font pour la conservation des personnes de France qui leur font du bien. et qui par leur charité les ont retirées de l'infidélité.
(Lettre LXV, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
13. Nous avons reçu votre aumône par le moien de Monsieur de Bernières, je vous en rends mes très-humbles remercimens : sans ce secours je croi qu'il nous eût fallu renvoyer nos Séminaristes dès cette année, comme je croi qu'il faudra faire à l'avenir, ainsi que Monsieur de Bernières nous le signifie pour les causes que je vous dirai...
(Lettre LXVI, à Mademoiselle de Luynes²)
14. C'est pourquoi Monsieur de Bernières me mande qu'il nous faut résoudre si Dieu ne nous assiste ailleurs, de congédier nos Séminaristes et nos ouvriers ne pouvant suffire à leur entretien, puisque pour paier seulement le fret des choses qu'il nous envoie, il nous faut trouver neuf cens livres qui est tout le revenu de notre fondation. (Lettre LXVI, à Mademoiselle de Luynes)
15. Et de plus, dit-il, si Madame votre fondatrice vous quitte, comme j'y voi de grandes apparences, il vous faudra revenir en France, à moins que Dieu ne suscite une autre personne qui vous soutienne.
(Lettre LXVI, à Mademoiselle de Luynes)
16. [Et] c'est encore un autre effet de cette aimable providence de vous avoir inspiré de me commander de vous dire ce qui nous seroit le plus utile. C'est donc pour vous obéir que je prens la hardiesse de vous dire que c'est de l'étoffe forte rouge et grise avec des toilles d'un commun usage lesquelles sont très-rares et pourtant très-nécessaires en ce païs. Faites-donc tout ce que ce même moteur des coeurs voudra que vous fassiez, et non plus, et ce sera là notre plaisir.
(Lettre LXVI, à Mademoiselle de Luynes)

2. Elle expliquera quelques lignes plus loin à quel point la défection de madame de la Peltrie les a laissées sans ressources : « Par cette retraite elle ne nous a pas laissé pour coucher plus de trois Séminaristes, et cependant nous en avons quelquefois plus de quatorze. Nous les faisons coucher sur des planches mettant sous elles ce que nous pouvons pour en adoucir la dureté, et nous empruntons au magasin des peaux pour les couvrir, notre pauvreté ne nous permettant pas de faire autrement. Ce grand changement a mis nos affaires dans un mauvais état : Car Monsieur de Bernière qui en a la conduite me mande qu'il ne les peut faire avec le peu de fondation que nous avons qui n'est que de neuf cens livres. C'est pourquoi Monsieur de Bernières me mande qu'il nous faut résoudre si Dieu ne nous assiste ailleurs, de congédier nos Séminaristes et nos ouvriers ne pouvant suffire à leur entretien, puisque pour paier seulement le fret des choses qu'il nous envoie, il nous faut trouver neuf cens livres qui est tout le revenu de notre fondation. Et de plus, dit-il, si Madame votre fondatrice vous quitte, comme j'y voi de grandes apparences, il vous faudra revenir en France, à moins que Dieu ne suscite une autre personne qui vous soutienne ». Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, lettre LXVI. « En 1642, 1643, 1644, Mademoiselle de Luynes envoya annuellement 600 livres au monastère; en 1645, la somme s'éleva à 900 livres, et en 1646, année après sa mort, à 577 livres; aucune indication pour les années 1640-1641 dans le *Registre des bienfaiteurs*; peut-être l'aumône a-t-elle été englobée dans celle des Ursulines de Paris ». G-M. Oury dans Marie de l'Incarnation, *Correspondance*, p. 179.

17. Enfin quoi qu'ils soient continuellement persécutez de leurs ennemis, leur foy n'en est que plus forte : vous le verrez dans le récit que j'en fais à nos Mères, où je leur parle tant de la disposition de notre Séminaire, que des particularités de toute cette nouvelle Eglise, pour laquelle je vous supplie de continuer vos prières et de porter votre sainte Communauté à y joindre les siennes.
(Lettre LXXVIII, à la Mère Marie-Gillette Roland)
18. Le désir que j'ai que vous priiez, et que vous excitiez les gens de bien à prier pour cette nouvelle Eglise, me porte à vous faire un petit récit des bénédictions que Dieu continue de verser sur nos Sauvages. (Lettre XCVII, à son fils)
19. Ne le priez-vous pas qu'il nous suscite quelque restaurateur ou quelque restauratrice pour nous relever d'une si profonde chute? Je dis quelque sainte âme qui s'acquerra des couronnes éternelles en nous faisant la charité.
(Lettre CXXXII, à un Père de la Compagnie de Jésus, incendie de Noël 1650)
20. C'est de la divine providence que nous attendons l'acquit de nos debtes et toutes nos autres nécessitez. C'étoit elle qui nous avoit mise en l'état où nous étions : ce sera elle aussi qui nous y remettra par le moien de la très-sainte Vierge, du secours de laquelle nous sommes tellement assurées, que nous vivons en paix de ce côté-là. Ce qu'elle ne fera pas par elle-même, elle nous suscitera des amis qui le feront, et de la sorte elle fera tout.
(Lettre CXXXIII, à son fils, après incendie de 1650)
21. Croirez-vous que pour quarante à cinquante personnes que nous sommes y compris nos ouvriers nous n'avons plus que trois fournées de pain, et nous n'avons nulles nouvelles des vaisseaux qui apportent le rafraîchissement à ce païs. Je ne puis faire autrement que de me réjouir de tout ce qui plaira à cette bonté paternelle de faire. (Lettre CXXXV, à son fils, reconstruction monastère)

Tableau 12

Les promesses

1. Ah! Si je pouvois vous posséder icy pour vous ouvrir mon coeur, et me conjourer avec vous sur ce haut dessein, je m'assure, ma chère Dame, que notre bon Jésus l'auroit très-agréable, et qu'il vous récompenseroit de la peine que vous prendriez de faire un voyage de soixante lieues. (Lettre XXXI, à madame de la Peltrie)
2. O si Dieu donnoit la dévotion à quelque personne de France d'aider à lui faire une petite maison! Elle feroit sans doute une oeuvre de très-grand mérite. (*destinataire universel*) (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
3. Et pour mon particulier j'auray un nouveau motif de me dire de toute votre communauté, et de vous plus particulièrement la très-obéissante fille et servante. (Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines en France)
4. Aimez sur tout notre petit séminaire qui loge des âmes très innocentes et nouvellement lavées dans le sang de l'Agneau. Elles prient beaucoup pour vous et pour leurs bienfaiteurs, et je ne doute point que vous n'en ressentiez les effets. puisque Dieu se plaît d'exaucer les prières des âmes pures. (Lettre L, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
5. Le Dieu du Canada qui vous a inspiré d'aider son Séminaire vous récompensera de ses biens infinis. (Lettre L, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
6. Cependant je vous voy tous les jours devant la divine Majesté que je supplie de vouloir être la récompense de vos bienfaits. (Lettre LIX, à la Mère Ursule de Ste-Catherine)
7. S'il y a charité et miséricorde soit spirituelle soit corporelle qui mérite récompense, j'ose bien vous assurer que c'est particulièrement celle-cy, parce que où la misère est plus grande, la miséricorde est aussi plus méritoire. (Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines)
8. C'est de quoy nous luy aurons des obligations éternelles comme aussi à toutes les personnes de France qui feront le même. du nombre desquels j'espère que vous serez, ma Révérende Mère, et plusieurs autres personnes de piété. par votre moyen, lesquelles auront autant de part au salut de nos pauvres Sauvages qu'elles leur auront fait part de leurs commoditez. (Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines en France)

9. Je dis quelque sainte âme qui s'acquerra des couronnes éternelles en nous faisant la charité.
(Lettre CXXXII, à un Père de la Compagnie de Jésus, incendie de Noël 1650)

Tableau 13

Les probabilités ou anticipations

1. Mais je m'imagine que vous m'allez blâmer de ce qu'étant si misérable, j'ose aspirer à une vie si sublime... (Lettre XI, à Dom Raymond)
2. Si vous scaviez la force de mon désir, vous en auriez de la compassion...
(Lettre XII, Dom Raymond)
3. Je sçay que vous ne trouverez point le lieu préparé...(Lettre XIV, Dom Raymond)
4. nous y trouverons que des incommoditez... (Lettre XIV, Dom Raymond)
5. Si vous nous laissez, qui fera pour nous? À qui nous faudra-t-il adresser? Comment aurons-nous des obédiences, et par quelle autorité?
(Lettre XIV, Dom Raymond)
6. Si l'Oraison a du pouvoir sur Dieu, j'ose me promettre leur conversion, et que le coeur de mon divin Époux se fléchira, car je le caresseray tant qu'il ne pourra me refuser. (Lettre XV, Dom Raymond)
7. il me fera une grande miséricorde, pourveu qu'il convertisse ces pauvres gens, et qu'ils viennent à le connoître : car il est certain que s'ils le connoissoient ils seroient aussi-tôt embrasés de son amour. (Lettre XV, Dom Raymond)
8. La divine Majesté en a fait d'autres; Et pour moy je suis pleine d'espérance, et je croy fermement qu'elle nous versera à cet effet des grâces surabondantes.
(Lettre XVI, Dom Raymond)
9. Et en effet les lumières et la vive foy que je ressens me condamneront au jour du jugement, si je n'agis conformément à ce que la divine Majesté demande de moy.
(Lettre XVII, Dom Raymond)
10. Faites donc au plutôt, mon Révérend Père, nos coeurs seront tout brûlez avant que nous soyons en Canada, si vous n'y prenez garde...
(Lettre XVIII, Dom Raymond)
11. Prenons courage mon très-cher Père, l'amour du grand Jésus combattra pour nous qui ne désirons travailler que pour son amour, et s'il nous veut dans la nouvelle France, ses desseins s'accompliront malgré tous les hommes.
(Lettre XIX, Dom Raymond)

12. Il est vray qu'une Religieuse doit être crucifiée dès qu'elle a quitté le monde, mais ces croix peuvent passer pour des roses en comparaison des succez de la providence qui se rencontreront dans l'exécution de la vocation au Canada. (Lettre XXI, Dom Raymond)
13. Je vous diray que depuis quelque-temps il m'a tenue fort plongée dans la veue de ses desseins, de ses secrets jugemens, et de leurs effets dans le temps de leur ordonnance. (Lettre XXIII, Dom Raymond)
14. Faites-moy la grâce, mon très-cher Père, de prier notre Seigneur pour moy, afin qu'il luy plaise de ne pas me rebuter : s'il m'accepte, je vous verrai en passant. et je vous tirerai si fort vous et votre compagnon; que j'emporteray la pièce de vos habits si vous ne venez. (Lettre XXVIII, Dom Raymond)
15. Il y a des Chrétiens qui mènent une vie si parfaite et si sainte que ceux qui les voient et qui les entendent ont de puissants motifs de louer la divine bonté. Je croy que le zèle du salut des âmes vous fera redoubler vos voeux pour ces pauvres peuples. aussi-bien que pour les Révérends Pères dont Dieu se sert pour leur conversion. (Lettre XXX, à Dom Raymond)
16. Je vous en ose conjurer par le même amour qui brûle votre coeur : et s'il vous plaît nous donner cette consolation, je vous puis assurer, que vous trouverez des âmes qui vous aiment tendrement. et qui vous recevront comme leur étant envoyée de la part de leur céleste Epoux... (Lettre XXXI, à madame de la Peltrie)
17. Cela se fait particulièrement l'hiver, que les vieilles gens ne peuvent suivre les sauvages à la chasse, car si l'on n'avoit soin d'eux en ce temps-là, ils mourroient de faim dans les cabanes. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
18. La Providence de Dieu y pourveut avec tant de bonté, que les Sauvages mêmes vinrent au devant pour nous prier de prendre leurs filles; de sorte que si nous avions des vivres et des habits nous en pourrions recevoir un très-grand nombre, quoique nous soyons extrêmement pressées pour les bâtimens. Si Dieu touche le coeur de quelques âmes saintes pour nous aider à nous bâtir proche des Sauvages, comme nous en avons le dessein, nous en aurons une grande quantité. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
19. Je ne suis point en doute que votre coeur ne soit souvent ici, car seroit-il possible que ma chère Soeur ne vient point participer à nos satisfactions et à nos joies lorsque nous voions nos chers Sauvages lavez dans le bain de la régénération des enfans de Dieu. Elle aime trop ce divin Maître. pour ne pas fondre avec nous en des larmes de dévotion. voiant l'amplification de son Royaume. Il est beaucoup accru cette année, et il y a espérance d'un progresz encore plus grand. (Lettre LXIII, à la Mère Marie-Gillette Roland)
20. Vous pouvez voir par les relations que l'on imprime chaque année les grands sujets de consolation qui adoucissent nos petits travaux par la bénédiction que Dieu leur donne, et par les espérances qui deviennent plus grandes de jour en jour de voir

établir et accroître le Royaume de Dieu dans les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. (Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines)

21. Elles sont perdues si elles ne sont aidées; et je scay que vous aimez leur salut.
(Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines en France)
22. Et pour mon particulier j'auray un nouveau motif de me dire de toute votre communauté, et de vous plus particulièrement la très-obéissante fille et servante.
(Lettre LXIV, à la Supérieure d'un couvent d'ursulines)

Tableau 14

La prétérition

1. Je n'en puis comprendre l'avantage, et je ne puis le dire.
(Lettre XIII, Dom Raymond)
2. Il me seroit impossible de vous dire la consolation qu'a receue mon esprit d'avoir eu le bon-heur de voir cette sepmaine tant d'âmes qui ont reçu le saint Baptesme et que nostre Seigneur nous ait fait ce bien qu'elles ayent esté instruites en nostre petite Chappelle. (Lettre XLI, Père Paul Le Jeune)
3. La vôtre m'a apporté une consolation que je ne puis exprimer ny assez reconnoître. (Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
4. Je serois trop longue de vous parler séparément de toutes...
(Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
5. on ne peut exprimer les caresses qu'elles nous firent...
(Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
6. Je vous fais ce récit, Madame, pour vous donner sujet de louer de nouveau l'auteur de tant de biens : Car je ne scaurois exprimer tout ceux qu'il fait en ce país.
(Lettre XLIII, à une Dame de qualité)
7. Je ne puis vous exprimer le contentement que nous en recevons, particulièrement de la part de nos chères Néophites : car elles se laissent conduire comme des petits agneaux, celles de dix-sept ans, aussi-bien que celles de sept ou de six.
(Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
8. Joignez à cet esprit de simplicité celui de la ferveur, car nous voions sans notre primitive Eglise, le zèle et l'ardeur de la primitive Eglise convertie par les Apôtres. Je ne vous en dirai rien de bien particulier, le temps ne me le permettant pas, mais bien en ce qui se présentera à mon esprit en général.
(Lettre XLV, Mère Jeanne-Françoise Le Vassor)
9. Je ne parle point des consolations que nous avons de voir les progrez de nos nouveaux Chrétiens qui se sont rendus sédentaires.
(Lettre XLVII, à une ursuline de Tours)
10. Je ne puis vous dire ce que mon coeur ressent dans la véritable connoissance qu'il a de la bonté de Dieu, sur des âmes qui sortent de la Barbarie : La Relation vous en

dira quelque chose, mais sans mentir, si elle disoit tout ce qui en est, on ne le croiroit pas. (Lettre LVIII, Mère Ursule de Sainte-Catherine)

11. Pour bien goûter la vocation du Canada, il faut de nécessité mourir à tout; et si l'âme ne s'efforce de le faire, Dieu le fait luy-même, et se rend inexorable à la nature, pour la réduire à cette mort, qui par une espèce de nécessité l'élève à une sainteté éminente. Je ne puis vous dire ce qu'il en coûte pour en venir là.
(Lettre LVIII, Mère Ursule de Sainte-Catherine)
12. Nous ne parlons point de nos Séminaristes passagères, ni de leur bons sentimens, ny des visites fréquentes et continuelles d'un très-grand nombre de Sauvages, ny des petits secours que nous leur rendons incessamment; il n'est quasi pas possible de les voir si riches, et si pauvres des biens de la terre, sans se réjouir de leur bonheur, et sans soulager leurs misères. Nous ne faisons aucune mention des grands témoignages d'affection qu'ils nous rendent, nous voyans en ces contrées pour les secourir. Nous ne disons rien de ceux qui ont esté faits Chrestiens en nostre petite Chapelle, des instructions que nous leur donnons à nostre grille et dans le lieu où nous enseignons nos Séminaristes.
(Lettre LX, Père Barthélémy Vimont)
13. Je ne vous dis rien qui approche de ce que nous voions; mais, ma chère Soeur, que Jésus vous apprenne lui-même ce qu'il fait dans le coeur de ses enfans où il écrit la loy de simplicité et d'amour. (Lettre LXIII, Mère Marie-Gillette Roland)
14. Je ne vous fais pas l'ouverture des moyens que vous pouvez prendre pour nous aider; comme seroit de contribuer quelque chose par vous-mêmes; de conjurer les autres Supérieures de France de faire de même; d'inviter les filles de qualité que vous instruisez, ou bien leurs parens à cet oeuvre de charité; et enfin de pratiquer des personnes pieuses, qui ne demandent bien souvent que des moyens d'employer utilement leurs aumônes.
(Lettre LXIV, Supérieure d'un couvent d'ursulines)
15. Vous vous plaignez que je ne vous demande rien. Vous nous faites tant de bien que je n'oserais m'avancer de crainte de faire tort à votre affection qui nous prévient sans cesse. De plus nous avons besoin de tout comme vous voiez...
(Lettre LXVI, Mademoiselle de Luynes)
16. Je ne dis rien de nos Pères, ils nous ont secourues de toute l'étendue de leur pouvoir jusqu'à nous envoyer les étofes destinées pour leurs habits. En un mot, ils ont montré qu'ils n'avoient rien à eux.
(Lettre CXXXII, Père de la Compagnie de Jésus)

BIBLIOGRAPHIE

OEUVRES DE MARIE DE L'INCARNATION

MARIE DE L'INCARNATION, *Catéchisme ou Explication familière de la doctrine chrétienne*, Tournai, Casterman, 1878, 359 p.

-----, *Constitution et Règlements des Premières Ursulines de Québec, 1647*. Édition préparée par la Soeur Gabrielle Lapointe, Québec : Monastère des Ursulines de Québec, rééd. Gabrielle Lapointe, 1974.

-----, *Correspondance*, éditée et annotée par Dom Guy-Marie Oury, Abbaye Saint-Pierre, Solesmes, 1971, 1073 p.

-----, *Écrits spirituels et historiques* : tome I (*Tours, Relation de 1633*); Tome II (*Québec, Relation de 1654*). Édités par Dom Claude Martin, réédités par Dom Albert Jamet. Québec : Les Ursulines de Québec, 1985.

-----, *Témoignage de Marie de l'Incarnation : ursuline de Tours et de Québec*, texte préparé et publié avec introduction par Dom Albert Jamet, Paris, Gabriel Beauchesne, 1931, 350 p.

BIOGRAPHIES

CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier (s.j.), *la Vie de la Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice et première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France*, Paris, Clermont-Ferrand, 1862, 426 p.

DEROY-PINEAU, Françoise, *Marie de l'Incarnation : Marie Guyart, femme d'affaires, mystique, mère de la Nouvelle-France, 1599-1672*, Paris, Robert Laffont, 1989, 310 p.

MARTIN, Claude (Dom), *la Vie de la vénérable mère Marie de l'Incarnation*, introduction par Dom Jacques Lonsagne, Sablé-sur-Sarthe, Solesmes, 1981 (1677), 880 p.

OURY, Guy-Marie (Dom), *Marie de l'Incarnation (1599-1672)*, Québec, Presses de l'Université Laval, Sablé-sur-Sarthe, Solesmes, 1973, 2 vol., 612 p.

ÉTUDES ET ARTICLES

DESLANDRES, Dominique, *Attitude de Marie de l'Incarnation à l'égard des Amérindiens*, Mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, Université McGill, 1985, 161 p.

-----, « Éducation des ursulines et apostolat des Amérindiennes », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 1983, vol. 13, n° 4, p. 277-285.

- , « L'Éducation des Amérindiennes d'après la correspondance de Marie Guyart de l'Incarnation », dans *Studies in Religion/Sciences religieuses*, vol. 16, n° 1 (hiver 1987), p. 91-110.
- , « Les Françaises et la mission française au XVII^e siècle », dans *Cahiers d'histoire*, 1985, vol. VI, n° 1, p. 105-133.
- DEROY-PINEAU, Françoise, *Réseaux sociaux et mobilisation des ressources : analyse sociologique du dessein de Marie de l'Incarnation*, Thèse de Doctorat (sociologie), Montréal, Université de Montréal, 1996, 282 p.
- GERVAIS, Pierre (s.j.), *Marie de l'Incarnation : études de théologie spirituelle*, Bruxelles, Sabam (Vie consacrée, n° 13), 1996, 211 p.
- GOURDEAU, Claire, *les Délices de nos coeurs : Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes*, Québec, Septentrion/CELAT (Les Nouveaux Cahiers du Célat, n° 6), 1994, 130 p.
- THÉRY, Chantal, « Chemins de traverse et stratégies discursives chez Marie de l'Incarnation », dans *Laval théologique et philosophique*, vol. 53, n° 2 (juin 1997), p. 301-315.
- , « Entre humilité et héroïsation : des femmes de plumes et de tête en Nouvelle-France », dans *Critique et littérature québécoise*, sous la direction de Annette Hayward et Agnès Whitfield, Montréal, Éditions Triptyque, 1992, p. 183-198.
- , « Femmes missionnaires en Nouvelle-France : dans la balançoire de la rhétorique jésuite », dans *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune*, sous la direction de Réal Ouellet, Québec, Septentrion/CELAT, 1993, p. 89-97.
- , « Histoire de (se) dire des femmes en Nouvelle-France », dans *Entre l'histoire et le roman : la littérature personnelle, Actes du séminaire de Bruxelles (16-17 mai 1991)*, sous la direction de Madeleine Frédéric, Université libre de Bruxelles, Centre d'Études canadiennes, 1992, p. 157-176.
- , « Imaginaire et pouvoir : nécromancie et parole alternative dans les écrits des religieuses de la Nouvelle-France », dans *Les productions symboliques du pouvoir, XVI^e-XIX^e siècle*, sous la direction de Laurier Turgeon, Québec, Septentrion/CELAT, 1990, p. 124-135.
- , « Jésuites et Amazones du Grand Dieu en terre amérindienne », Bulletin n° 2, Groupe de recherche *l'Indien imaginaire*, Département d'Études littéraires, UQAM, 1986, p. 29-37.
- , « L'amazone céleste, héroïne de la Nouvelle-France », dans *Les Cahiers du GRIF, Âmes fortes, esprits libres*, Paris, Descartes & Cie, n° 2, 1996, p. 77-90.
- , « Les écrivaines de la Nouvelle-France : entre le mal du pays et prendre le pays », dans *L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois*, sous la direction de Lori Saint-Martin, Québec, XYZ, 1992, p. 19-30.

- , « Marie de l'Incarnation, intimée et intime, à travers sa *Correspondance* et ses *écrits spirituels* », dans *Discours et pratiques de l'Intime*, sous la direction de Manon Brunet et Serge Gagnon, Québec, IQCR, 1993, p. 107-118.
- , « Nouvelle-France : Écrivaines de la Nouvelle-France », dans le *Dictionnaire universel des littératures*, sous la direction de Béatrice Didier, Paris, Presses Universitaires de France, tome 2, 1994, p. 2602.
- THIRY, André (s.j.), *Marie de l'Incarnation : itinéraire spirituel*, introduction par Dom Guy Oury, Paris, Éditions Beauchesne, 1973, 175 p.
- OURY, Guy-Marie (Dom), *Ce que croyait Marie de l'Incarnation et comment elle vivait sa foi*, Paris, Mame, 1972, 195 p.
- , « L'unité de l'action et de la contemplation », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome X, 1980, p. 503.
- , « Marie de l'Incarnation, ursuline », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome 10, 1980, p. 488-507.
- VILNET, Jean, « L'Écriture et les mystiques : Marie de l'Incarnation », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome IV, 1961, p. 247-260.

OUVRAGES D'HISTOIRE (ARTICLES OU ÉTUDES)

- BARDY, Gustave, « Les religions chrétiennes : la religion catholique. Le Christ continué », dans *l'Encyclopédie Larousse méthodique*, Paris, Librairie Larousse, tome 1, 1955, p. 563-567.
- BOUCHER, Ghislaine, *Le premier visage de l'Église du Canada. Profil d'une Église naissante. La Nouvelle-France, 1608-1688*, Montréal, Bellarmin, 1986, 191 p.
- BRÉMOND, Henri, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France, tome VI : La conquête mystique. Marie de l'Incarnation*, Paris, Bloud et Gay, 1926, p. 1-226.
- CANTO-SPERBER, Monique (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, P.U.F., 1996, 1719 p.
- DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la France de 1348 à 1852*, Paris, Éditions Françaises Inc., 1987, p. 93-128.
- , PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident, XVI^e-XVIII^e siècles*, tome 3, sous la direction de Natalie Zemon Davis et Arlette Farge, Paris, Plon, 1991, 557 p.
- DUHR, Joseph, « Angès », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome 1, 1936, p. 580-625.

- FERLAND, Rémi, *Les Relations des jésuites : un art de la persuasion*, Québec, Les Éditions de la Huit, 1992, 232 p.
- FRÉGAULT, Guy, « La Nouvelle-France à l'époque de Marie de l'Incarnation », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Montréal, Institut d'Histoire de l'Amérique française, vol. 13, n° 2 (septembre 1964), p. 167-175.
- GUEUDRÉ, Marie de Chantal, *Histoire de l'ordre des ursulines en France*, Paris, Éditions Saint-Paul, 1957, 3 vol.
- GUIBERT, J. de, « Abnégation », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome 1, 1936, p. 68-110.
- HAMELIN, Jean (dir.), *Histoire du Québec*, Montréal, Édisem, 1977, 538 p.
- JEAN, Marguerite, *Évolution des communautés religieuses de femmes au Canada de 1639 à nos jours*, Montréal, Fides, 1977, 324 p.
- JÉGOU, Marie-Andrée, « L'ordre de Sainte-Ursule (17^e-18^e siècles) », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome XVI, 1994, p. 83-90.
- LEBRUN, François (dir.), *Histoire des catholiques en France du XV^e siècle à nos jours*, Toulouse, Privat, 1980, 530 p.
- LECLERCQ, Jacques, *Les grandes lignes de la philosophie morale*, Paris, Vrin, 1946, 456 p.
- LECLERC, Joseph, « Le sens de l'Église dans la tradition catholique », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome IV, 1961, p. 402-426.
- LÉON-DUFOUR, Xavier (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1988, 1404 p.
- MARIANI, Luciana, « Ursulines », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome XVI, 1994, p. 71-83.
- OURY, Guy-Marie (Dom), *Les Ursulines de Québec : 1639-1953*, Québec, Septentrion, 1999, 370 p.
- SECRETAN, Philibert (dir.), *Dictionnaire de morale*, Paris/Suisse, Cerf/Éditions Universitaires Fribourg, 1983, 242 p.

TEXTES DE RHÉTORIQUE

ANONYME, *Analyse et extraits des ouvrages de rhétorique*, Paris, Librairie Hachette, 1875, 317 p.

—————, *Rhétorique à Herennius*, Paris, Les Belles Lettres, 1989, 259 p.

ARISTOTE, *Poétique et rhétorique*, traduction de Charles-Émile Ruelle, Paris, Librairie Garnier Frères (Chef-d'oeuvre de littérature grecque), 1883, 371 p.

CICÉRON, *De l'orateur*, texte établi et traduit par Edmond Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1957, 3 vol.

—————, *Divisions de l'art oratoire : Topiques*, texte établi et traduit par Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres (Collection des Universités de France), 1924, 117 p.

QUINTILIEN, *L'Institution oratoire*, traduction de Jean Cousin, Paris, Budé (Les Belles Lettres), 1975-1980, 7 vol.

OUVRAGES CRITIQUES (RHÉTORIQUE, ARGUMENTATION, LITTÉRATURE)

AQUIEN, Michèle, MOLINÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie Générale Française (Livre de Poche), 1996, 757 p.

ARCAND, Richard, *Figures et jeux de mots*, Québec, Éditions La Lignée inc., 1991, 354 p.

BEALE, Walter H., « Performative discourse : A new theory of epideictic », dans *Philosophie and Rhetoric*, University of North Carolina, vol. 11, n° 4, 1978, p. 221-246.

BLOY, Léon, *Exégèse des lieux communs*, Paris, Gallimard, 1968, 442 p.

BOUCHARD, Guy, *La nouvelle rhétorique : introduction à l'oeuvre de Charles Perelman*, Québec, les Cahiers de l'Institut Supérieur des sciences humaines, n° 5, 1980, 182 p.

BREMOND, Claude, « Le rôle d'influenceur », dans *Communications*, Paris, Seuil, n° 16, 1970, p. 60-69.

COMPAGNON, Antoine, *la Seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979, 415 p.

CÔTÉ, Marcel, *Rhétorique et philosophie selon Chaïm Perelman*, Mémoire de maîtrise (philosophie), Québec, Université Laval, 1981, 195 p.

—————, *les Couples philosophiques dans la théorie de l'argumentation*, Thèse de doctorat (philosophie), Québec, Université Laval, 1992, 211 p.

COUSIN, Jean, *Études sur Quintilien*, Amsterdam, BRG Verlag P. Schippers N. V., 1967, 2 vol.

- DECLERCQ, Gilles, *l'Art d'argumenter : structures rhétoriques et littéraires*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1992, 283 p.
- DUCROT, Oswald, *les Échelles argumentatives*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, 96 p.
- , « L'argumentation par autorité », dans *l'Argumentation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon (Linguistique et Sémiologie), 1981, p. 9-27.
- DUPRIEZ, Bernard, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, Union Générale d'Éditions (10-18, n° 1370), 1984, 540 p.
- FONTANIER, Pierre, *les Figures du discours*, Paris, Flammarion (Champs, n° 15) 1977, 505 p.
- GELAS, Bruno, « La fiction manipulatrice », dans *l'Argumentation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1981, p. 75-89.
- GENETTE, Gérard, « Vraisemblable et motivation », dans *Communications*, n° 11, 1968, p. 5-21.
- GRYZE, Jean Blaise, *De la logique à l'argumentation*, Genève, Librairie Droz S.A., 1982, 124 p.
- KENNEDY, Georges A., *Classical Rhetoric and its christian and secular tradition from ancient to modern times*, Chapel Hill, the University of North Carolina Press, 1980, 291 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *l'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, 290 p.
- , *l'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986, 404 p.
- KIBEDI-VARGA, Aron, *Rhétorique et littérature. Étude des structures classiques*, Paris, Didier, 1970, 237 p.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990, 186 p.
- MICHEL, Charles, *Rhétorique de la lecture*, Paris, Seuil (Poétique), 1977, 301 p.
- PELEGRIN, Benito, « La rhétorique élargie au plaisir », dans *Poétique*, Paris, Seuil, n° 38 (avril 1979), p. 198-228.
- PELLETIER, Jacques, *Littérature et société*, Montréal, VLB, 1994, 450 p.
- PERELMAN, Chaïm, *le Champ de l'argumentation*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles, 1970, 408 p.
- , *l'Empire rhétorique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1977, 196 p.
- , OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie (Collection de sociologie générale et de philosophie sociale), 1970 (1988), 734 p.

- , *Rhétorique et philosophie : pour une théorie de l'argumentation en philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, 160 p.
- REBOUL, Olivier, *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*, Paris, Presses Universitaires de France (Premier Cycle), 1991, 283 p.
- RICOEUR, Paul, *la Métaphore vive*, Paris, Seuil, 1974, 414 p.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod, 1993, 226 p.
- RUWET, Nicolas, « Synecdoques et métonymies », dans *Poétique*, n° 23. Paris, Seuil, 1975. p. 371-388.
- SCAGLIONE, Aldo, *the Classical theory of composition*, Chapel Hill, the University of North Carolina Press, 1972, 447 p.
- TODOROV, Tzvetan, *les Genres du discours*, Paris, Seuil, 1978, 314 p.
- , « Synecdoques », dans *Communications*, n° 16, Paris, Seuil, 1970, p. 26-35.
- VIAU, Marcel, « La fonction argumentative dans les discours théologiques : l'exemple de *la Grammaire de l'assentiment* de Newman », dans *Laval théologique et philosophique*, vol. 52, n° 3 (octobre 1996), p. 681-701.
- , *le Dieu du verbe*, Paris/Montréal, Éditions du Cerf/Médiaspaul, 1997, 256 p.
- VIGNAUX, Georges, *l'Argumentation. Essai d'une logique discursive*. Genève/Paris, Librairie Droz, 1976, 338 p.
- WATZLAWICK, Paul, HELMICK BEAVIN, Janet, JACKSON, Don. D., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil (Points, n° 102), 1972, 280 p.
- WINKIN, Yves, *la Nouvelle communication*, Paris, Seuil (Points, n° 136), 1981, 372 p.

ÉTUDES SUR LES THÈMES DE L'HUMILITÉ ET DE L'ORGUEIL

- ADNÈS, Petro, s.j., *la Doctrine de l'humilité chez saint Augustin*, Toulouse, Julius Lecouvet, 1953, 32 p.
- ADNÈS, Pierre, « Humilité », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome VII, 1969, p. 1136-1187.
- , « Orgueil », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome XI, 1982, p. 903-933.
- BEAUMONT, Roger, *la Primauté de l'humilité*, Québec, Université Laval, 1955, 46 p.

- BOULARAND, Éphrem, « Désintéressement », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome III, 1957, p. 550-591.
- BROGLIE, Guy de, « Charité », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome II, 1953, p. 507-691.
- CARRON, l'abbé, *L'heureux matin de la vie ou petit traité sur l'humilité*, Paris, Vanackere, 1827 (3^e éd.), 396 p.
- CASSIEN, Jean, *Institutions de Cassien*, traduites par E. Cartier, Paris, Mame, 1872, 288 p.
- CLAIRVAUX, Saint Bernard de, *Traité des degrés de l'humilité et de l'orgueil*, Montréal, Éditions de l'Arbre (Textes Spirituels), 1945, 62 p.
- CRUCHON, Georges, s.j., *Initiation à la psychologie dynamique dans une perspective chrétienne*, Tours, Mame, 1965 (1963), 2 vol.
- DUPUY, Maurice, *la Philosophie de Max Scheler : son évolution et son unité*, Paris, P.U.F., 1959, 2 vol.
- FORTIN, Fernand, *la Pierre d'assise : essai sur l'humilité*, Montréal, Éditions du Lévrier, 1955, 239 p.
- FORTIN, Roger, *Humilité, vertu positive*, Thèse (licence en théologie), Québec, Université Laval, 1957, 29 p.
- GAGNON, Edward, *les Vertus théologiques*, Montréal, Éditions de l'Institut Pie XI, 1960, 453 p.
- GARRIGOU-LAGRANGE, Rég. P., *les Trois âges de la vie intérieure*, Paris, Éditions du Cerf, 1938, 2 vol.
- GARRONE, Gabriel Marie, *Morale chrétienne et valeurs humaines; leçons de morale*, Paris, Desclée, 1966, p. 123-127.
- GUIBERT, J. de, « Abnégation », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, Tome I, 1936, p. 68-110.
- HUGUENY, ET., O. P., « Humilité », dans le *Dictionnaire apologique de la foi catholique*, Paris, Gabriel Beauchesne, tome II, 1924, p. 519-528.
- JANKÉLÉVITCH, Vladimir, *Traité des vertus*, Paris, Bordas, 1968, 3 vol.
- JETTÉ, Fernand, « L'extase dans la Bible », dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, tome IV, 1961, p. 2072-2151.
- LACAN, Marc François, « Humilité » dans *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Éditions du Cerf, 1988, p. 454-457.
- , *Petite encyclopédie religieuse; à l'écoute des mots*, Paris, Fayard (Que sais-je crois, n° 150), 1973, 382 p.

- LALLEMANT, Louis, *la Vie et la doctrine spirituelle du père Louis Lallemant de la Compagnie de Jésus*, introduction et notes de François Courel, Paris, Desclée de Brouwer, [1959], 407 p.
- LAMARCHE, Paul, « L'hymne de l'épître aux Philippiens et la kenose du Christ », dans *L'homme devant Dieu : mélanges offerts au père Henri de Lubac*, Paris, Aubier, tome I, 1963, p. 147-158.
- LA ROCHEFOUCAULD, François, de, *Maximes*, Paris, J. Truchet, 1967, p. 224.
- LEBRETHON, Frédéric, *Petite somme théologique de saint Thomas d'Aquin, à l'usage des ecclésiastiques et des gens du monde*, Paris, Gaune et J. Duprey, 1860-1862, 4 vol.
- LÉON-DUFOUR, Xavier, DUPLACY, Jean (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Éditions du Cerf, 1988, 1404 p.
- MARMION, Columba (Dom), *le Christ, idéal du moine*, Namur, Abbaye Maredsous, Paris, Desclée de Brouwer, 1936, 622 p.
- MAUCOURANT, M. F., *Probation religieuse sur l'humilité*, Nevers, Mazon, 1889, 307 p.
- MEYER, Louis, *Saint Jean Chrysostome, maître de la perfection chrétienne*, Paris, Beauchesne, 1933, 389 p.
- MEYNARD, André-Marie, *Traité de la vie intérieure ou Petite somme de théologie ascétique et mystique d'après l'esprit et les principes de saint Thomas d'Aquin*, nouvelle édition modifiée et complétée d'après les travaux les plus récents sur la vie spirituelle, par R. P. Régis et G. Genest, o. p., Paris, Lethielleux, 1923, 2 vol.
- SAINTE CATHERINE, *le Livre d'or de l'humilité en pratique*, Québec, Imprimerie Ecclésiastique, 1983 (1827), 64 p.
- SAINT THOMAS d'Aquin, *Somme théologique*, traduite en français et annotée par F. Lachat, renfermant le texte latin avec les meilleurs commentaires, Paris, L. Vivès, 1880 (4^e éd.), 16 vol.
- SCHELER, Max, *Six essais de philosophie et de religion*, introduits par un commentaire de Philippe Urs Von Balthasar, conception et traduction de Philibert Secretan, Fribourg, Éditions Universitaires Fribourg Suisse, 1996, 127 p.
- SCHAFFNER, O., « Humilité », dans *Encyclopédie de la foi*, Paris, Éditions du Cerf, 1967, p. 261-271.
- TANQUEREY, Adolphe, *Précis de théologie ascétique et mystique*, Paris, 1924 (8^e éd.), 32 p.
- VAUX, R. de, O. P., BENOIT, P., O.P. (dir.), *la Bible de Jérusalem*, Paris, Éditions du Cerf/ Desclée de Brouwer, 1992 (1979), 1984 p.